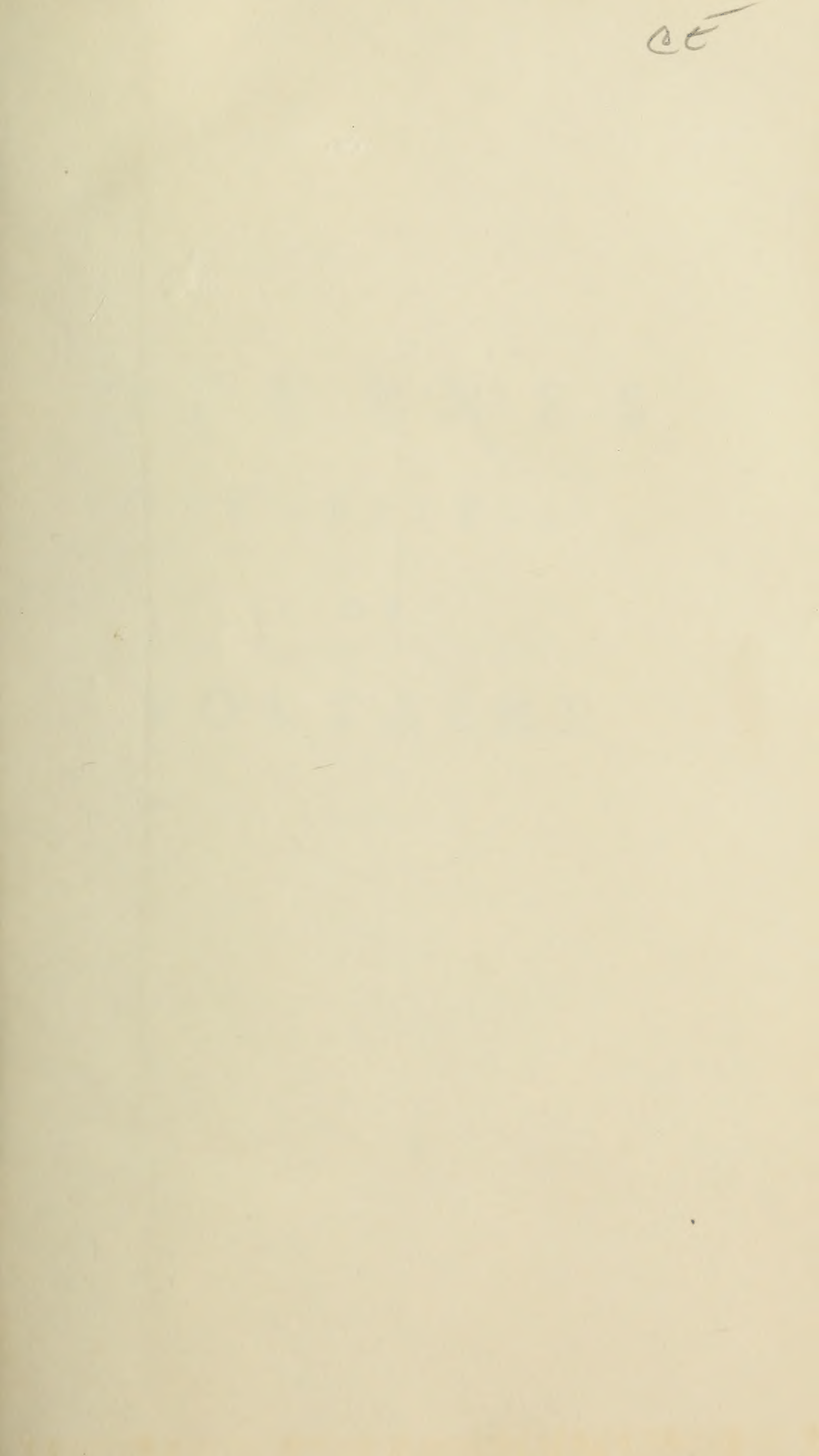


# OEUVRES
## COMPLETES
DE
# VOLTAIRE.

# OEUVRES

## COMPLETES

DE

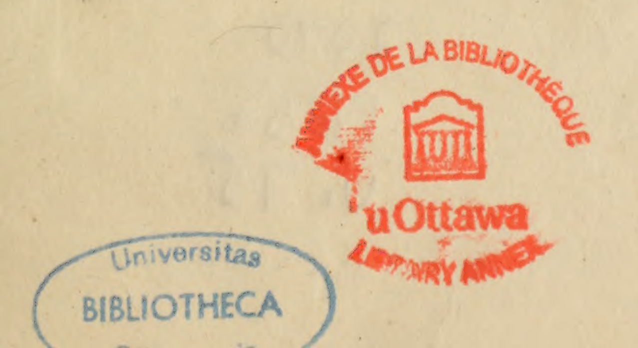
# VOLTAIRE.

TOME SOIXANTE-QUINZIEME.

---

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.



# RECUEIL

## DES LETTRES

## DE M. DE VOLTAIRE.

Suite de l'année 1761-1763.

# RECUEIL

## DES LETTRES

## DE M. DE VOLTAIRE.

### LETTRE PREMIERE.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 d'auguſte.

QU'EST-CE que c'eſt donc que cette humeur
qui perſécute mon ange ſur ſon viſage et ſur 1761.
ſa main ? pourquoi mon ange ne vient-il
pas à Genève ? Il y a plus de ſix mois qu'il
doit être entre les mains des médecins de Paris ;
ne doit-il pas ſavoir à quoi s'en tenir ? *Tronchin*
eſt le premier homme du monde pour ces
maux-là. Le duc de *Villars* eſt venu porter ſa
misère aux Délices : on diſait qu'il y mourrait ;
il ſe porte bien au bout de quinze jours. L'abbé
d'*Héricourt*, gourmand de la grand'chambre,
s'eſt tué pour s'être baigné les jambes dans le
lac, avec une indigeſtion ; mais les gens ſages
vivent.

1761. Je prévois que vous viendrez aux Délices, et que je ferai le plus heureux des hommes ; oui, mes anges, vous y viendrez.

Vous devez à préfent favoir à quoi vous en tenir fur *Pierre* et *Marie Corneille*. Je me donnerai bien de garde de faire imprimer un programme avant d'avoir fait ma recrue de têtes couronnées ; et, quant aux particuliers, c'eft à prendre ou à laiffer. Je ne me mêlerai que de bien travailler.

Ceux qui chipotent et qui s'en vont difant : L'aurons-nous in-4°, l'aurons-nous in-8° ? aurons-nous pour deux louis huit ou dix volumes (avec trente-trois eftampes), qui coûteraient dix louis, et qui ne pourraient paraître que dans trois ans ? font de plaifantes gens ; mais c'eft l'affaire des *Cramer*, et non la mienne : je ne me charge que de me tuer de travail, et de foufcrire.

J'ai découvert enfin qui eft l'auteur du Droit du feigneur ou de l'Ecueil du fage ; c'eft M. *le Gouz*, jeune maître des comptes de Dijon, et de plus académicien de Dijon. Il eft bon de fixer le public par un nom, de peur que le mien ne vienne fur la langue; vous êtes charmant, continuez la mafcarade.

Divins anges, tout ce que vous me dites de la compagnie indienne eft bel et bon ; mais il eft dur de vendre fept cents francs ce qu'on

a acheté quatorze cents. Voilà le nœud, voilà le mal, et ce mal n'eſt pas le ſeul. 1761.

Comme j'ai aujourd'hui quinze lettres à écrire, et Pertharite à achever, je m'arrache au doux plaiſir d'écrire à mes anges, et je finis en remerciant M. le comte de *Choiſeul* pour la dame *du Frenoy* qui eſt groſſe comme la tonne d'Heidelberg.

Eſt-il vrai que frère *Menou* ſoit condamné aux galères par le parlement de Nancy ? cela ſerait curieux ; mais il y a peu de ports de mer en Lorraine.

Voilà donc monſieur l'abbé coadjuteur, grand chambrier. Les jéſuites lui doivent un compliment.

Mille tendres reſpects.

## LETTRE II.

### A M. VERNES, *à Séligny.*

A Ferney, le 25 d'auguſte.

Je ſuis très-fâché, Monſieur, que vous ſoyez ſi éloigné de moi. Vous devriez bien venir coûcher à Ferney, quand vous ne prêchez pas : il ne faut pas être toujours avec ſon troupeau ; on peut venir voir quelquefois les bergers du voiſinage.

1761. Je n'ai point lu l'*Ame* de M. *Charles Bonnet* (*); il faut qu'il y ait une furieuſe tête ſous ce bonnet-là, ſi l'ouvrage eſt auſſi bon que vous le dites. Je ſerai fort aiſe qu'il ait trouvé quelques nouveaux mémoires ſur l'ame : le troiſième chant de *Lucrèce* me paraiſſait avoir tout épuiſé. Je n'ai pas trop actuellement le temps de lire des livres nouveaux.

A l'égard de meſſieurs les traducteurs anglais, ils ſe preſſent trop. Ils voulaient commencer par l'Eſſai ſur les mœurs; on leur a mandé de n'en rien faire, attendu que *Gabriel Cramer* et *Philibert Cramer* vont en donner une nouvelle édition un peu plus curieuſe que la première. On n'avait donné que quelques ſoufflets au genre-humain, dans ces archives de nos ſottiſes, nous y ajouterons force coups de pied dans le derrière : il faut finir par dire la vérité dans toute ſon étendue. Si vous veniez chez moi, je vous ferais voir un petit manuſcrit indien de trois mille ans, qui vous rendrait très-ébahi.

Venez voir mon égliſe; elle n'eſt pas encore bénite, et on ne ſait encore ſi elle eſt calviniſte ou papiſte. En attendant, j'ai mis ſur le frontiſpice : DEO SOLI. Voyez ſi vos damnés de camarades ne devraient pas avoir plus de tendreſſe pour moi qu'ils n'en ont. Votre

(*) *Eſſai analytique ſur les facultés de l'ame.*

plaisant arabe m'a abandonné tout net, depuis qu'il est de la barbare compagnie; il suffit d'entrer là pour avoir l'ame coriace. Ne vous avisez jamais d'endurcir votre joli petit caractère quand vous serez de la vénérable. 1761.

Je vous embrasse en DEO SOLO.

Mes complimens à madame de *Volmar* et à son *faux germe*.

## LETTRE III.

### A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Ferney, 26 d'auguste.

MONSIEUR,

Ce sera pour moi un honneur infini, un grand encouragement pour les arts que vous protégez, et pour la jeune héritière du nom de *Corneille*, qu'on puisse voir à la tête des souscriptions le nom de votre auguste souveraine et le vôtre. Je crois vous avoir déjà mandé que le roi de France souscrit pour la valeur de deux cents exemplaires, et plusieurs princes à proportion. Je me fais une joie extrême de voir cette entreprise honorable secondée par le *Mécène* de la Russie.

1761. Ce travail ne m'empêchera pas d'amaſſer toujours des matériaux pour votre monument. Je ne rebuterai rien, dans l'eſpérance de trouver quelque choſe d'utile dans le fatras des plus grandes inutilités. Je ſuis trompé quelquefois dans mon calcul : j'acquiers quelquefois de gros paquets de manuſcrits où je ne trouve rien du tout, d'autres qui ne ſont remplis que de ſatires et d'anecdotes ſcandaleuſes que je ne manque pas de jeter au feu, de peur qu'après moi quelque libraire n'en faſſe uſage. Heureuſement, toutes ces ſatires n'étaient que manuſcrites ; et, s'il en eſt quelques-unes qui aient échappé à mes recherches, elles ne feront pas fortune.

Ma ſanté ne me permet preſque plus de ſortir de chez moi : la conſolation de mes dernières années ſera uniquement de travailler pour vous ; car je compte que *Corneille* ne me coûtera pas plus de quatre à cinq mois : diſpoſez de tout le reſte de mes momens. Nous ne tariſſons point ſur le compte de votre Excellence, M. de *Soltikof* et moi ; nous ne parlons de vous qu'avec enthouſiaſme. Le cardinal *Paſſionei* était le ſeul homme en Europe qui vous reſſemblât : nous venons de le perdre. Il ne reſte que vous en Europe qui donniez aux arts une protection diſtinguée, conſtante et éclairée ; et je vous regarde,

après *Pierre le grand*, comme l'homme qui fait le plus de bien à votre nation. 1761.

J'ai l'honneur d'être, &c.

## LETTRE IV.

### A MADEMOISELLE CLAIRON.

27 d'auguſte.

Je me hâte de vous répliquer, Mademoiſelle. Je m'intéreſſe autant que vous à l'honneur de votre art; et, ſi quelque choſe m'a fait haïr Paris et déteſter les fanatiques, c'eſt l'inſolence de ceux qui veulent flétrir les talens. Lorſque le curé de Saint-Sulpice, *Languet*, le plus faux et le plus vain de tous les hommes, refuſa la ſépulture à mademoiſelle *le Couvreur* qui avait légué mille francs à ſon égliſe, je dis à tous vos camarades aſſemblés qu'ils n'avaient qu'à déclarer qu'ils n'exerceraient plus leur profeſſion, juſqu'à ce qu'on eût traité les penſionnaires du roi comme les autres citoyens qui n'ont pas l'honneur d'appartenir au roi. Ils me le promirent, et n'en firent rien. Ils preférèrent l'opprobre avec un peu d'argent, à un honneur qui leur eût valu davantage.

1761. Ce pauvre *Huern* vous a porté un coup terrible en voulant vous ſervir ; mais il ſera très-aiſé aux premiers gentilshommes de la chambre de guérir cette bleſſure. Il y a une ordonnance du roi, de 1641, concernant la police des ſpectacles, par laquelle il eſt dit expreſſément : *Nous voulons que l'exercice des comédiens, qui peut divertir innocemment nos peuples* (*c'eſt-à-dire, détourner nos peuples de diverſes occupations mauvaiſes*), *ne puiſſe leur être imputé à blâme, ni préjudicier à leur réputation dans le commerce public.*

Et dans un autre endroit de la déclaration, il eſt dit que, s'ils choquent les bonnes mœurs ſur le théâtre, ils ſeront notés d'infamie.

Or, comme un prêtre ſerait noté d'infamie s'il choquait les bonnes mœurs dans l'égliſe, et qu'un prêtre n'eſt point infame en rempliſſant les fonctions de ſon état, il eſt évident que les comédiens ne ſont point infames par leur état, mais qu'ils ſont, comme les prêtres, des citoyens payés par les autres citoyens pour parler en public, bien ou mal.

Vous remarquerez que cette déclaration du roi fut enregiſtrée au parlement.

Il ne s'agit donc que de la faire renouveler. Le roi peut déclarer que, ſur le compte à lui rendu par les quatre premiers gentilshommes de ſa chambre, et ſur ſa propre expérience que

jamais ſes comédiens n'ont contrevenu à la déclaration de 1641, il les maintient dans tous les droits de la ſociété, et dans toutes les prérogatives des citoyens attachés particulièrement à ſon ſervice; ordonnant à tous ſes ſujets, de quelque état et condition qu'ils ſoient, de les faire jouir de tous leurs droits naturels et acquis, en tant que beſoin ſera. Le roi peut aiſément rendre cette ordonnance, ſans entrer dans aucun des détails qui ſeraient trop délicats. 1761.

Après cette déclaration, il ſerait fort aiſé de donner ce qu'on appelle les honneurs de la ſépulture, malgré la prêtraille, au premier comédien qui décéderait. Au reſte, je compte faire uſage des déciſions de monſignor *Ceratti*, confeſſeur de *Clément XII*, dans mes notes ſur *Corneille*.

Venons maintenant aux pièces que vous jouerez cette automne. Vous faites très-bien de commencer par celle de M. *Cordier* : il ne faut pas laſſer le public, en le bourrant continuellement des pièces du même homme. Ce public aime paſſionnément à ſiffler le même rimailleur qu'il a applaudi; et tout l'art de mademoiſelle *Clairon* n'ôtera jamais au parterre cette bonne volonté attachée à l'eſpèce humaine.

Pour le Tancrède de *Prault*, il eſt imper-

1761. tinent d'un bout à l'autre. Pour ce vers barbare :

> Cher Tancrède, ô toi ſeul qui méritas ma foi.

quel eſt l'ignorant qui a fait ce vers abominable? quel eſt l'allobroge qui a terminé un hémiſtiche par le terme *ſeul* ſuivi d'un *qui?* Il faut ignorer les premières règles de la verſification pour écrire ainſi. Les gens inſtruits remarquent ces ſottiſes, et une bouche comme la vôtre ne doit pas les prononcer. Cela reſſemble à ce vers :

> La belle Philis qui brûla pour Coridon.

J'ai maintenant une grâce à vous demander : on m'écrit qu'on vous a lu une comédie intitulée l'Ecueil du ſage, et que quelques-uns de vos camarades font courir le bruit que cette pièce eſt de moi. Vous ſentez bien qu'étant occupé à des ouvrages qui ont beſoin de vos grands talens, je n'ai pas le temps de travailler pour d'autres. Je ſerais très-mortifié que ce bruit s'accréditât, et je crois qu'il eſt de votre intérêt de le détruire. Votre comédie peut tomber; et, ſi la malice m'impute cet ouvrage, cela peut faire grand tort à la tragédie à laquelle je travaille. Parlez-en ſérieuſement, je vous en prie, à vos camarades : je ſuis très-réſolu à ne leur donner jamais rien, ſi on

m'impute ce que je n'ai pas fait. Ce qu'on peut hardiment m'attribuer, c'eſt la plus ſincère admiration et le plus grand attachement pour vous. *V.*

1761.

## LETTRE V.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 28 d'auguſte.

Mes anges verront que je ne ſuis pas pareſſeux; ils s'amuſeront de Polyeucte. Quand ils s'en feront amuſés, ils pourront le donner à monſieur le ſecrétaire perpétuel, à condition que monſieur le ſecrétaire rendra à mes divins anges l'épître dédicatoire, le Cid, Horace et Cinna. Mais vous verrez que l'académie mettra beaucoup plus de temps à éplucher mes remarques, que je n'en ai mis à les faire.

Je crois malheureuſement que l'entrepriſe ira à dix volumes; cela me fait trembler : le temps devient tous les jours moins favorable, mais je n'en travaillerai pas moins. M. de *Montmartel* me mande que c'eſt une opération de finance fort difficile. Il ne veut pas même s'engager à donner des billets payables dans neuf mois. Voilà ce que c'eſt que d'être battu dans les quatre parties du

1761. monde; cela ferre les cœurs et les bourfes. Le public fait trop de commentaires fur la perte du Canada et des Indes orientales, et fur les trois vingtièmes, pour fe foucier beaucoup des Commentaires fur *Corneille*. Il me femble que tout va de travers, hors ce qui dépend uniquement de moi; cela n'eft pas modefte, mais cela eft vrai. Je commence même à croire qu'un certain drame ébauché fera un affez paffable effet au théâtre, fi DIEU me prête vie.

Vous triomphez, vous m'avez remis tout entier au tripot que j'avais abandonné; mais je fuis toujours épouvanté qu'on ait le front de s'amufer à Paris, et d'aller au fpectacle, comme fi nous venions de faire la paix de Nimègue.

Eft-il vrai qu'on va jouer une comédie moitié bouffonne, moitié intéreffante, comme je les aime? eft-il vrai qu'elle eft de M. *le Gouz*, auditeur des comptes de Dijon? eft-il vrai qu'il y a un rôle d'*Acante* que vous aimez autant que *Nanine*? qui joue ce rôle d'*Acante*? eft-ce mademoifelle *Gauffin*? eft-ce mademoifelle *Hus*?

Que devient votre humeur? je vous connais une humeur fort douce; mais celle qui attaque les yeux eft fort aigre. Tâchez donc d'être affez malade pour venir vous faire guérir

par *Tronchin ;* cela ſerait bien agréable. Je baiſe, en attendant, le bout des ailes de mes anges. 1761.

## LETTRE VI.

### AU MEME.

Ferney, 31 d'auguſte.

On eſt un peu importun ; on préſente Pompée aux anges, accompagné d'une lettre à monſieur le ſecrétaire perpétuel, lequel a renvoyé les Horaces avec quelques notes académiques. Mes anges ſont ſuppliés de donner Pompée avant Polyeucte. Je traite *Corneille* tantôt comme un Dieu, tantôt comme un cheval de carroſſe ; mais j'adoucirai ma dureté en revoyant mon ouvrage. Mon grand objet, mon premier objet eſt que l'académie veuille bien lire toutes mes obſervations, comme elle a lu celles des Horaces : cela ſeul peut donner à l'ouvrage une autorité qui en fera un ouvrage claſſique. Les étrangers le regardent comme une école de grammaire et de poëſie.

Mes anges rendront un vrai ſervice à la littérature et à la nation, s'ils engagent tous leurs amis de l'académie, et les amis de

1761. leurs amis, à prendre mon entreprife extrêmement à cœur. Il faut tâcher que tout le monde en foit auffi enthoufiafmé que moi. Rien ne fe fait fans un peu d'enthoufiafme.

Quand joue-t-on le Droit du feigneur, et qui joue?

Tout va-t-il de travers comme de coutume?

## LETTRE VII.

### A M. DUCLOS.

31 d'augufte.

J'AI reçu, Monfieur, l'épître dédicatoire, la préface fur le Cid, et les remarques fur les Horaces. Je crois que l'académie rend un très-grand fervice à la littérature et à la nation, en daignant examiner un ouvrage qui a pour but l'honneur de la France et de *Corneille*. Voilà la véritable fanction que je demande; elle confifte à m'inftruire. Il faut toujours avoir raifon; et un particulier ne peut jamais s'en flatter. Je trouve toutes les notes fur mes obfervations très-judicieufes. Il n'en coûte qu'un mot dans vos affemblées; et, fur ce mot, je me corrige fans difficulté et fans peine : c'eft la feule façon de venir à bout de mon entreprife. Je remercie infiniment la compagnie,

compagnie, et je la conjure de continuer. 1761.
Je lui envoie des chofes un peu indigeftes; mais, fur fes avis, tout fera arrangé, foigné pour le fond et pour la forme; et je ne ferai rien annoncer au public que quand j'aurai foumis au jugement de l'académie les obfervations fur les principales pièces de *Corneille*. Plus cet ouvrage eft attendu de tous les gens de lettres de l'Europe, plus je crois devoir me conduire avec précaution. Je ne prétends point avoir d'opinion à moi; je dois être le fecrétaire de ceux qui ont des lumières et du goût. Rien n'eft plus capable de fixer notre langue qui fe parle, à la vérité, dans l'Europe, mais qui s'y corrompt. Le nom de *Corneille* et les bontés de l'académie opéreront ce que je défire.

Quant aux honneurs qu'on rendait à ce grand-homme, je fais bien qu'on battait des mains quelquefois quand il reparaiffait après une abfence : mais on en a fait autant à mademoifelle *Camargo*. Je peux vous affurer que jamais il n'eut la confidération qu'il devait avoir. J'ai vu, dans mon enfance, beaucoup de vieillards qui avaient vécu avec lui : mon père, dans fa jeuneffe, avait fréquenté tous les gens de lettres de ce temps; plufieurs venaient encore chez lui. Le bon homme *Marcaffus*, fils de l'auteur de l'*Hiftoire*

1761. *grecque*, avait été l'ami de *Corneille*. Il mourut chez mon père, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Je me ſouviens de tout ce qu'il nous contait, comme ſi je l'avais entendu hier. Soyez sûr que *Corneille* fut négligé de tout le monde, dans les dernières vingt années de ſa vie. Il me ſemble que j'entends encore ces bons vieillards *Marcaſſus*, *Réminiac*, *Tauvières*, *Régnier*, gens aujourd'hui très-inconnus, en parler avec indignation. Eh, ne reconnaiſſez-vous pas là, Meſſieurs, la nature humaine? le contraire ſerait un prodige.

C'eſt une raiſon de plus pour vous intéreſſer au monument que j'élève à ſa gloire. Préſentez, je vous prie, Monſieur, mes remercîmens et mes reſpects à la compagnie, &c.

## LETTRE VIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de ſeptembre.

MES divins anges, quand vous voudrez des Commentaires cornéliens, vous n'avez qu'à tinter. M. de *la Marche* qui arrive ne m'empêchera pas de travailler. Je l'ai trouvé en très-bonne ſanté. Il eſt gai, il ne paraît

pas qu'il ait jamais fouffert. Nous avons commencé par parler de vous ; et j'interromps le torrent de nos paroles, pour vous le mander. Eft-il poffible que vous ne m'ayez pas mandé le miniftère de M. le comte de *Choifeul*, et que je l'apprenne par le public ? Ah, mes anges, que je fuis fâché contre vous ! 1761.

Toute votre cour de Parme foufcrit pour notre *Corneille ;* votre prince pour trente exemplaires. M. du *Tilleau*, M. le comte de *Rochechouart* foufcrivent. La lifte fera belle. Je voudrais favoir comment vous avez trouvé la lettre à mon cicéronien *Olivet*.

Vous doutiez-vous que le germe d'Andromaque fût dans Pertharite ? Il y a des chofes curieufes à dire fur les pièces les plus délaiffées. L'ouvrage devient immenfe ; mais, malgré cela, j'efpère qu'il fera très-utile. Il fera dix volumes in-4°, ou treize in-8°. N'importe, je travaillerai toujours, et les *Cramer* s'arrangeront comme ils pourront et comme ils voudront.

Y a-t-il quelque nouvelle du Droit du feigneur? M. *le Gouz* vous enverra une plaifante préface.

Mes anges, je baife le bout de vos ailes.

1761.

## LETTRE IX.

### A M. DAMILAVILLE.

Le 7 de feptembre.

COMMENT, morbleu! frère *Damilaville*, qui eft à la tête de trente bureaux, fe donne de la peine pour les frères, fe trémouffe, écrit, et frère *Thiriot*, qui n'a rien à faire, ne nous donne pas la moindre nouvelle!... il écrit une fois en un mois!... Quel pareffeux nous avons-là! vive frère *Damilaville!*

Un de nos frères m'a régalé d'un gros paquet qui contient un gros poëme en cinq gros chants, intitulé *la Religion d'accord avec la raifon.* Je ne doute en aucune manière de cet accord; mais les frères me condamnent-ils à lire tant de vers fur une chofe dont je fuis fi perfuadé? Je n'ai pas un moment à moi, et ma faible fanté ne me permet pas une correfpondance bien étendue. L'auteur, nommé M. *Dupleffis de la Hauterive*, eft fans doute connu de mes frères. Je les fupplie de me plaindre et de m'excufer auprès de M. de *la Hauterive;* je mets cela fur leur confcience.

Frère *Thiriot* ne me mande point comment on a diftribué les rôles de la pièce de M. *le*

*Gouz.* Ce n'eſt pas que je m'en ſoucie ; mais ce M. *le Gouz* eſt un homme très-vif et très-impatient. J'ai ſouvent des diſputes avec lui. Il veut bien qu'une comédie intéreſſe ; mais il prétend qu'il doit toujours y avoir du plaiſant. Il m'a preſque converti ſur cet article, et je commence à croire qu'on a beſoin de rire. 1761.

Je me plains de *Thiriot*, mais mon académicien de Dijon ſe plaindra bien davantage, ſi les comédiens ajoutent la moindre choſe au Droit du ſeigneur. Ils le gâteraient infailliblement, comme ils gâtèrent l'Enfant prodigue. Je ſerai plus inflexible pour les ouvrages de mes amis que je ne l'ai été pour les miens. On a fait tout ce qu'on a pu, dans Tancrède, pour me rendre ridicule ; je ne ſouffrirai pas qu'on en uſe ainſi avec mon petit académicien.

J'ai chez moi l'abbé *Coyer*. Je ſuis encore à concevoir les raiſons pour leſquelles on l'a fait voyager quelque temps ; il faut que j'aye l'eſprit bien bouché.

Je m'unis toujours aux prières des frères, et je ſalue avec eux l'Etre des êtres.

1761.

## LETTRE X.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de ſeptembre.

Mes divins anges, la nouvelle du miniſtère de M. le comte de *Choiſeul* n'eſt donc pas vraie, puiſque vous ne m'en parlez pas dans votre lettre terrible, du 21 d'auguſte. Je lui ai fait mon compliment ſur la foi des gazettes. Si la nouvelle eſt fauſſe, mon compliment ſubſiſte toujours, comme dit *Dacier;* ma remarque, dit-il, peut être trouvée mauvaiſe ; mais elle reſtera.

Mes chers anges, il eſt vrai qu'il y a un *le Gouz* à Dijon, parent de M. de *la Marche.* Feſons donc comme *Nollet* qui avait imaginé une madame *Truchot*, avec laquelle il couchait régulièrement : quand il l'eut vue, il lui dit, pour s'excuſer, qu'il n'y coucherait plus. J'ai demandé à M. de *la Marche* le nom de quelques académiciens de Dijon, mes confrères ; il m'a nommé un *Picardet. Picardet* me paraît mon affaire. Je veux que *Picardet* ſoit l'auteur du Droit du ſeigneur. *Picardet* eſt mon homme. Voici donc la préface de *Picardet* (*); puiſſe-t-elle amuſer mes anges !

(*) On n'a point trouvé cette préface.

Je vous dis, moi, qu'il y a plus de trente fautes dans l'édition de *Prault;* que *Prault* fils eſt un franc fieux; et, s'il vous plaît, pourquoi prenez-vous ſon parti? que vous importe? en quoi, mes anges, les négligences de *Prault* peuvent-elles retomber ſur vous? qu'a de commun *Prault* avec mes anges? 1761.

C'eſt, ce me ſemble, mademoiſelle *Quinault* qui me retrancha de l'Enfant prodigue des vers que madame de *Pompadour* voulut abſolument dire quand elle le joua, et que tout le monde comique veut réciter. Qu'eſt-ce que cela vous fait? pour Dieu, laiſſez-moi crier ſur mes vers.

Paris eſt au roi,
Mes vers ſont à moi;
Je veux m'en réjouir,
Selon mon plaiſir.

Vous me mandez douze, Parme dit trente; voici le nœud : c'eſt, à ce que je préſume, qu'on avait d'abord dit douze, et qu'enſuite on a eu la noble vanité des trente. Puiſſe mon Commentaire ne pas aller à trente volumes; mais je vois qu'il ſera prolixe. Les *Cramer* feront tout comme ils voudront : les détails me pilent, comme dit *Montagne.*

Songez que j'ai trente-deux pièces à commenter, dont dix-huit inliſibles; plaignez-

1761. moi, encouragez-moi, ne me grondez pas, et aimez votre créature qui baise le bout de vos ailes. *V.*

## LETTRE XI.

### A M. DE BURIGNY.

A Ferney, le 12 de septembre.

J'AI reçu fort tard le *Bénigne Bossuet* dont vous m'avez honoré ; je vous en fais mon très-sincère remercîment le plutôt que je peux. J'aime fort les péres de l'Eglise, et surtout celui-là, parce qu'il est bourguignon, et que j'ai à présent l'honneur de l'être ; de plus il est très-éloquent. Ses *Oraisons funèbres* sont de belles déclamations. Je suis seulement fâché qu'il ait tant loué le chancelier *le Tellier* qui était un si grand fripon. Son *Histoire* particulière de trois ou quatre nations, qu'il appelle *universelle*, est d'un génie plein d'imagination. Il a fait ce qu'il a pu pour donner quelque éclat à ce malheureux petit peuple juif, le plus sot et le plus méprisable de tous les peuples.

Vous avouez que ce père de l'Eglise a été un peu *mauléoniste*, et cela suffit. Si d'ailleurs vous croyez qu'il ait ressemblé à quelques médecins qui croient à la médecine, je vous trouve

trouve bien bon et bien honnête. Sa conduite avec M. de *Fénélon* n'eſt pas d'un homme aiſé à vivre; et il faut avoir le diable au corps pour tant crier contre l'aimable auteur du *Télémaque*, qui s'imaginait qu'on pouvait aimer DIEU pour lui-même. 1761.

Au reſte, je fais plus de cas de *Porphyre*, et je vous remercie en particulier d'avoir traduit ſon livre contre les gourmands : j'eſpère qu'il me corrigera.

J'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, &c.

## LETTRE XII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de ſeptembre.

DÈS que je ſus que mes anges avaient fait conſulter M. *Tronchin*, je fus un peu alarmé. J'écrivis ; voici ſa réponſe ; elle eſt bonne à montrer au docteur *Fournier* ; il n'en ſera pas mécontent. Que mes anges ne ſoient pas ſurpris de l'étrange adreſſe. *Viro immortali* veut dire qu'on vit long-temps quand on ſuit ſes conſeils, et *Deo immortali* eſt une alluſion à l'inſcription que j'ai miſe ſur le fronton de mon égliſe, *Deo erexit Voltaire.* Ma prière eſt *vivat d'Argental.*

1761. Vous êtes bien bon d'envoyer votre billet aux *Cramer*. Ont-ils befoin de votre billet ?

Et moi, bien bon d'avoir cru M. le comte de *Choifeul* miniftre d'Etat, quand vous ne m'en difiez rien. Je m'en réjouiffais ; je ne veux plus rien croire, fi cela n'eft pas vrai.

Si mademoifelle *Gauffin* a encore un vifage, *Acante* eft fort bien entre fes mains, et tout eft fort bien diftribué. M. *Picardet* fera fort bien joué. Que dites-vous de la préface du fieur *Picardet* ? ne l'enverrez-vous pas à frère *Damilaville* ? Il a un excellent fermon qu'il montrera à mes anges pour les réjouir. M. de *la Marche* a été d'une humeur charmante ; il n'y paraît plus. C'eft de plus une belle ame ; c'eft dommage qu'il ait certains petits préjugés de bonne femme.

Daignez, mes anges, envoyer l'inclufe au fecrétaire perpétuel, après l'avoir lue. *Zarucma!* Quel nom ! d'où vient-il ? le père de *Zarucma* n'eft-il pas M. *Cordier* ? Il eft vrai que *Zarucma* ne rime pas à fifflet ; mais il peut les attirer. *Zulime* au moins eft plus doux à l'oreille. Nous nous mîmes quatre à lire Zulime à M. de *la Marche*. Il avait un préfident avec lui qui dormit pendant toute la pièce, comme s'il avait été au fermon ou à l'audience ; ainfi il ne critiqua point. M. de *la Marche* fut ému, attendri, pleura ; et quand madame *Denis* s'écria en

pleurant : *j'en ſuis indigne*, il n'y put pas tenir. Je fus touché auſſi ; je dis : Zulime conſolera *Clairon* de Zarucma. 1761.

Je vous avais dit que j'étais content de M. de *Montmartel.* Point ; j'en ſuis mécontent : il ne veut pas avancer trois cents louis. Le contrôleur général propoſe des effets royaux, des feuilles de chêne ; nous aurons du bruit.

La paix ! il n'y aura point de paix. C'eſt un labyrinthe dont on ne peut ſe tirer. Ah, pauvres Français ! réjouiſſez-vous ; car vous n'avez pas le ſens d'une oie.

Divins anges, je baiſe le bout de vos ailes.

## LETTRE XIII.

### A M. DUCLOS.

14 de ſeptembre.

Je commence par remercier ceux qui ont eu la bonté de mettre en marge des notes ſur mes notes. Je n'ai l'édition in-folio de 1664 que depuis huit jours.

J'ai commencé toutes mes obſervations ſur l'édition très-rare de 1644, dans laquelle *Corneille* inſéra tous les paſſages imités des Latins et des Eſpagnols.

1761. Ces obſervations, écrites aſſez mal de ma main au bas des pages, ont été tranſcrites encore plus mal ſur les cahiers envoyés à l'académie.

Il n'eſt pas douteux que je ne ſuive dorénavant l'édition de 1664. Cette petite édition de 1644 ne contient que Médée, le Cid, Pompée et le Menteur, avec la Suite du Menteur.

A-t-on pu douter ſi j'imprimerais les ſentimens de l'académie ſur le Cid ?

. . . Ella miſma riquirio al rey que ſe le dieſſe por marido. Et vous dites qu'il n'y a pas là d'alternative ! Vous avez raiſon ; mais liſez ce qui ſuit.

. . . Ea eſtava muy prendada de ſus partes. Voilà nos parties.

. . . Ole caſtigaſſe conforme a las leyes : et voilà votre alternative.

Comptez que je ferai exact.

Je ſuis bien aiſe d'avoir envoyé et ſoumis à l'examen mes obſervations, tout informes qu'elles ſont, 1°. parce que vos réflexions m'en feront faire de nouvelles ; 2°. parce que le temps preſſe, et que, ſi j'avais voulu limer, polir, achever avant d'avoir conſulté, j'aurais attendu un an, et je n'aurais été sûr de rien ; mais en envoyant mes eſquiſſes, et en en recevant les critiques de l'académie, je vois

la manière dont on penſe, je m'y conforme, je marche d'un pas plus sûr. 1761.

Il y avait dans mes petits papiers : *L'abbé d'Aubignac ſavant ſans génie, et la Motte, homme d'eſprit ſans érudition, ont voulu faire des tragédies en proſe.* Un jeune homme du métier, qui a copié cela, s'eſt diverti à ôter le génie à *la Motte*, et je ne m'en ſuis aperçu que quand on m'a renvoyé mon cahier.

Il y a ſouvent des notes trop dures ; je me ſuis laiſſé emporter à trop d'indignation contre les fadeurs de *Céſar* et de *Cléopâtre* dans Pompée, et contre le rôle de *Félix* dans Polyeucte. Il faut être juſte, mais il faut être poli, et dire la vérité avec douceur.

*N. B.* Je ſuis à Ferney, à deux lieues de Genève. Les *Cramer* préparent tout pour l'édition, et je travaille autant que ma ſanté peut me le permettre.

Ils ne donneront leur programme que lorſqu'ils commenceront à imprimer ; ils n'imprimeront que quand les eſtampes ſeront aſſez avancées pour que rien ne languiſſe.

J'ai peur qu'il n'y ait quatorze volumes in-8°, avec trente-trois eſtampes. Deux louis, c'eſt trop peu ; mais les *Cramer* n'en prendront jamais davantage ; le bénéfice ne peut venir que du roi, de la czarine, du duc de Parme,

1761. de nos princes, &c., comme je l'ai déjà mandé. Si mes respectables et bons confrères veulent continuer à me marginer, tout ira bien.

Respects et remercîmens.

## LETTRE XIV.

### A MADAME

### LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 16 de septembre.

PUISQUE vous aimez l'histoire, Madame, je vous envoie cinq cahiers de la nouvelle édition de l'Essai sur les mœurs, &c. Vous y verrez des choses bien singulières, et entre autres l'extrait d'un livre indien qui est peut-être le plus ancien livre qui soit au monde. J'ai envoyé le manuscrit à la bibliothéque du roi; je ne crois pas qu'il y ait un monument plus curieux. Quand vous m'aurez rendu mes cinq cahiers, je vous en choisirai d'autres. Cette nouvelle édition ne m'empêche pas de travailler à *Pierre Corneille*. J'espère, en consultant l'académie, faire un ouvrage utile. Je me sens déjà toute la pesanteur d'un commentateur.

Ce n'est pas seulement, Madame, parce

que je poſsède le don d'ennuyer, comme tous ces meſſieurs, que je vous écris une ſi 1761.
courte lettre, mais c'eſt réellement parce que je n'ai pas un moment de loiſir. Comptez qu'il n'y a que la retraite qui ſoit le ſéjour de l'occupation. Si mes travaux pouvaient contribuer à vous délaſſer quelques momens, je ſerais encore plus pédant que je ne ſuis.

Vous me demandez ce que ſera le Commentaire de *Corneille* ; il ſera une bibliothéque de douze à treize volumes avec des eſtampes ; il ne coûtera que deux louis, parce que je veux que les pauvres connaiſſeurs le liſent, et que les rois le payent.

Adieu, Madame; ſupportez la vie et le ſiècle. Quand vous vous faites lire, ayez ſoin qu'on vous liſe d'abord les notes marginales qui indiquent les matières ; vous choiſiſſez alors ce qui vous plaît, et vous évitez l'ennui.

Je vous demande un peu d'attention pour l'*Ezour-Veidam*. Mille tendres reſpects.

1761.

## LETTRE XV.

### A M. DUCLOS.

Ferney, 19 de ſeptembre.

Je vous demande en grâce, Monſieur, de vouloir bien engager nos confrères à daigner lire les corrections, les explications, les nouveaux doutes que vous trouverez dans le commentaire de Cinna. Vous vous intéreſſez à cet ouvrage : je ſais combien il eſt important que je ne haſarde rien ſans vos avis. M. le duc de *Villars* eſt chez moi. Je ne connais perſonne qui ait fait une étude plus réfléchie du théâtre que lui. Il ſent, comme moi, combien ces remords ſont peu naturels, et par conſéquent peu touchans, après que *Cinna* s'eſt affermi dans ſon crime, et dans une fourberie auſſi réfléchie que lâche, qui exclut tout remords. Il eſt perſuadé, avec moi, que ces remords auraient produit un effet admirable, s'il les avait eus quand il doit les avoir, quand *Auguſte* lui dit qu'il partagera l'empire avec lui, et qu'il lui donne *Emilie*. Ah ! ſi, dans ce moment-là même, *Cinna* avait paru troublé devant *Auguſte* ; ſi *Auguſte* enſuite, ſe ſouvenant de cet embarras, en eût tiré un des indices de la conſpiration, que de beautés vraies ! que de

belles ſituations un ſentiment ſi naturel eût fait naître ! 1761.

Nous devons de l'encens à *Corneille*, et aſſurément je lui en donne ; mais nous devons au public des vérités et des inſtructions. Je vous demande en grâce de m'aider ; le fardeau eſt immenſe, je ne peux le porter ſans ſecours. Je vous importune beaucoup ; je vous importunerai encore davantage. Je vous demande la plus grande patience et les plus grandes bontés. L'Europe attend cet ouvrage. On ſouſcrit en Allemagne, en Angleterre ; l'impératrice de Ruſſie pour deux cents exemplaires, comme le roi. Je vous conjure de me mettre en état de répondre à des empreſſemens ſi honorables. Préſentez à l'académie mes reſpects, ma reconnaiſſance et ma ſoumiſſion, et renvoyez-moi ce manuſcrit ; c'eſt la ſeule pièce que j'aye.

1761.

## LETTRE XVI.

### A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Ferney, 19 de ſeptembre.

MONSIEUR,

Les mânes de *Corneille*, ſa petite-fille et moi, nous vous préſentons les mêmes remercîmens, et nous nous mettons tous aux pieds de votre auguſte impératrice. Voici les derniers temps de ma vie conſacrés à deux *Pierre* qui ont tous deux le nom de grand. J'avoue qu'il y en a un bien préférable à l'autre. Cinq ou ſix pièces de théâtre, remplies de beautés avec des défauts, n'approchent certainement pas de mille lieues de pays policées, éclairées et enrichies.

Je ſuis très-obligé à votre Excellence de m'avoir épargné des batailles avec des allemands. J'emploîrai à ſervir ſous vos étendards le temps que j'aurais perdu dans une guerre particulière. Vous pouvez compter que je mettrai toute l'attention dont je ſuis capable dans l'emploi des matériaux que vous m'avez envoyés, et que les deux volumes ſeront abſolument conformes à vos intentions.

Plus je vois aujourd'hui de campagnes dévaſtées, de pays dépeuplés, et de citoyens rendus malheureux par une guerre qu'on pouvait éviter, plus j'admire un homme qui, au milieu de la guerre même, a été fondateur et légiſlateur, et qui a fait la plus honorable et la plus utile paix. Si *Corneille* vivait, il aurait mieux célébré que moi *Pierre le grand;* il eût plus fait admirer ſes vertus, mais il ne les aurait pas ſenties davantage. Je ſuis plus que jamais convaincu que toutes les petites faibleſſes de l'humanité, et les défauts qui ſont le fruit néceſſaire du temps où l'on eſt né, et de l'éducation qu'on a reçue, doivent être éclipſés et anéantis devant les grandes vertus que *Pierre le grand* ne devait qu'à lui-même, et devant les travaux héroïques que ſes vertus ont opérés. On ne demande point, en voyant un tableau de *Raphaël*, ou une ſtatue de *Phidias*, ſi *Phidias* et *Raphaël* ont eu des faibleſſes ; on admire leurs ouvrages, et on s'en tient là. Il doit en être ainſi des belles actions des héros. 1761.

Je ne m'occupe du Commentaire ſur *Corneille* avec plaiſir que dans l'eſpérance qu'il rendra la langue françaiſe plus commune en Europe, et que la vie de *Pierre le grand* trouvera plus de lecteurs. Mon eſpérance eſt fondée ſur l'attention ſcrupuleuſe avec laquelle l'académie françaiſe revoit mon ouvrage. C'eſt un

1761. moyen sûr de fixer la langue, et d'éclaircir tous les doutes des étrangers. On parlera le français plus facilement, grâce aux soins de l'académie ; et la langue dans laquelle *Pierre le grand* sera célébré comme il le mérite, en sera plus agréable à toutes les nations. Je me hâte de dépêcher le Cid et Cinna, afin d'être tout entier à Pultava et à Pétersbourg. Je ne demande que trois mois pour achever le *Corneille*, après quoi, tout le reste de ma vie est à *Pierre le grand* et à vous.

## LETTRE XVII.

### A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, ce 23 de septembre.

MON ancien camarade, mon cher ami, nous recevrons toujours à bras ouverts quiconque viendra de votre part. Il est vrai que nous aimerions bien mieux vous voir que vos ambassadeurs; mais ma faible santé me retient dans la retraite que j'ai choisie. Je viens de bâtir une église où j'aurai le ridicule de me faire enterrer; mais j'aime bien mieux le monument que j'érige à *Corneille*, votre compatriote. Je suis bien aise que l'indifférent *Fontenelle* m'ait laissé de soin le *Pierre* et de sa nièce; l'un et

l'autre amuſent beaucoup ma vieilleſſe. Je vous exhorte à lire Pertharite avec attention. Liſez du moins le ſecond acte et quelque choſe du troiſième. Vous ſerez tout étonné de trouver le germe entier de la tragédie d'Andromaque, les mêmes ſentimens, les mêmes ſituations, les mêmes diſcours. Vous verrez un *Grimoald* jouer le rôle de *Pyrrhus*, avec une *Rodelinde* dont il a vaincu le mari qu'on croit mort. Il quitte ſon *Edvige* pour *Rodelinde*, comme *Pyrrhus* abandonne ſon *Hermione* pour *Andromaque*. Il menace de tuer le fils de ſa *Rodelinde*, comme *Pyrrhus* menace *Aſtyanax*. Il eſt violent, et *Pyrrhus* auſſi. Il paſſe de *Rodelinde* à *Edvige*, comme *Pyrrhus* d'*Andromaque* à *Hermione*. Il promet de rendre le trône au petit *Rodelinde* : *Pyrrhus* en fait autant, pourvu qu'il ſoit aimé. *Rodelinde* dit à *Grimoald*, (ſcène V du II acte.) 1761.

N'imprime point de tache à tant de renommée, &c.

*Andromaque* dit à *Pyrrhus* :

Faut-il qu'un ſi grand cœur montre tant de faibleſſe,
Et qu'un deſſein ſi beau, ſi grand, ſi généreux,
Paſſe pour le tranſport d'un eſprit amoureux ?

Ce n'eſt pas tout ; *Edvige* a ſon *Oreſte*. Enfin *Racine* a tiré tout ſon or du fumier de *Pertharite*,

1761. et perſonne ne s'en était douté, pas même *Bernard de Fontenelle* qui aurait été bien charmé de donner quelques légers coups de patte à *Racine*.

Vous voyez, mon cher ami, qu'il y a des choſes curieuſes juſque dans la garde-robe de *Pierre*. La comparaiſon que je pourrai faire de lui et des anglais ou des eſpagnols qui auront traité les mêmes ſujets, ſera peut-être agréable. A l'égard des bonnes pièces, je ne fais aucune remarque ſur laquelle je ne conſulte l'académie. Je lui ai envoyé toutes mes notes ſur le Cid, les Horaces, Pompée, Polyeucte, Cinna, &c. Ainſi mon Commentaire pourra être à la fois un art poëtique et une grammaire.

Il n'eſt queſtion que du théâtre. Je laiſſe là l'*Imitation de Jéſus-Chriſt*, et je m'en tiens à l'imitation de *Sophocle*. Vous me ferez pourtant plaiſir de m'envoyer la deſcription du presbytère d'Enouville. Je ne crois pas que je chante jamais les presbytères de mes curés; je leur conſeille de s'adreſſer à leurs grenouilles; mais je pourrais bien chanter une jolie égliſe que je viens de bâtir, et un théâtre que j'achève. Je vous prie, mon cher ami, ſi vous m'envoyez ce presbytère, de me l'adreſſer à Verſailles, chez M. de *Chenevières*, premier commis de la guerre, qui me le fera tenir avec ſureté.

On va reprendre encore Oreſte à la comédie française. Il eſt vrai que j'ai bien fortifié cette pièce, et qu'elle en avait beſoin. Mais enfin j'aime à voir la nation redemander une tragédie grecque, ſans amour, dans laquelle il n'y a point de partie carrée ni de roman. 1761.

Adieu ; je vous embraſſe. Pourriez-vous me dire quel eſt un monſieur *P. T. N. G.* à qui *Corneille* dédie ſa Médée ?

## LETTRE XVIII.

### A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

25 de ſeptembre.

MONSIEUR,

J'AI reçu, par M. de *Soltikof*, les manuſcrits que votre Excellence a bien voulu m'envoyer, et les ſieurs *Cramer*, libraires de Genève, qui vont imprimer les œuvres et les commentaires de *Pierre Corneille*, ont reçu la ſouſcription dont ſa Majeſté impériale daigne honorer cette entrepriſe. Ainſi chacun a reçu ce qui eſt à ſon uſage ; moi, des inſtructions ; et les libraires, des ſecours.

Je vous remercie, Monſieur, des uns et des autres, et je reconnais votre cœur bienfeſant et votre eſprit éclairé dans ces deux genres de bienfaits.

1761. J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire par la voie de Strasbourg, et j'adreſſe cette lettre par M. de *Soltikof*, qui ne manquera pas de vous la faire rendre. Ce ſera, Monſieur, une choſe éternellement honorable pour la mémoire de *Pierre Corneille* et pour ſon héritière, que votre auguſte impératrice ait protégé cette édition autant que le roi de France. Cette magnificence, égale des deux côtés, ſera une raiſon de plus pour nous faire tous compatriotes. Pour moi, je me crois de votre pays, depuis que votre Excellence veut bien entretenir avec moi un commerce de lettres. Vous ſavez que je me partage entre les deux *Pierre* qui ont tous deux le nom de grand; et ſi je donne à préſent la préférence au Cid et à Cinna, je reviendrai bientôt à celui qui fonda les beaux arts dans votre patrie.

J'avoue que les vers de *Corneille* ſont un peu plus ſonores que la proſe de votre allemand, dont vous voulez bien me faire part; peut-être même eſt-il plus doux de relire le rôle de *Cornélie*, que d'examiner avec votre profond ſavant ſi *Jean Gutmanſeths* était médecin ou apothicaire, ſi ſon confrère *van-Gad* était effectivement hollandais, comme ce mot *van* le fait préſumer, ou s'il était né près de la Hollande. Je m'en rapporte à l'érudition du critique, et je le ſupplierai, en temps et lieu,

de

de vouloir bien éclaircir à fond ſi c'était un crapaud ou une écreviſſe, qu'on trouva ſuſpendu au plafond de la chambre de ce médecin, quand les ſtrélitz l'aſſaſſinèrent. 1761.

Je ne doute pas que l'auteur de ces remarques intéreſſantes, et qui ſont abſolument néceſſaires pour l'Hiſtoire de *Pierre le grand*, ne ſoit lui-même un hiſtorien très-agréable; car voilà préciſément les détails dans leſquels entrait *Quinte-Curce* quand il écrivait l'hiſtoire d'*Alexandre*. Je ſoupçonne ce ſavant allemand d'avoir été élevé par le chapelain *Norberg*, qui a écrit l'hiſtoire de *Charles XII* dans le goût de *Tacite*, et qui apprend à la dernière poſtérité qu'il y avait des bancs couverts de drap bleu au couronnement de *Charles XII.* La vérité eſt ſi belle, et les hommes d'Etat s'occupent ſi profondément de ces connaiſſances utiles, qu'il n'en faut épargner aucune au lecteur. A parler ſérieuſement, Monſieur, j'attends de vous de véritables mémoires ſur leſquels je puiſſe travailler. Je ne me conſolerai point de n'avoir pas fait le voyage de Pétersbourg, il y a quelques années. J'aurais plus appris de vous dans quelques heures de converſation, que tous les compilateurs ne m'en apprendront jamais. Je prévois que je ne laiſſerai pas d'être un peu embarraſſé. Les rédacteurs des mémoires qu'on m'a envoyés

1761. ſe contrediſent plus d'une fois, et il eſt auſſi difficile de les concilier que d'accorder des théologiens. Je ne ſais ſi vous penſez comme moi; mais je m'imagine que le mieux ſera d'éviter, autant qu'il ſera poſſible, la diſcuſſion ennuyeuſe de toutes les petites circonſtances qui entrent dans les grands événemens, ſurtout quand ces circonſtances ne ſont pas eſſentielles. Il me paraît que les Romains ne ſe ſont pas ſouciés de faire aux *Scaliger* et aux *Saumaiſe* le plaiſir de leur dire combien de centurions furent bleſſés aux batailles de Pharſale et de Philippes.

Notre bouſſole ſur cette mer que vous me faites courir eſt, ſi je ne me trompe, la gloire de *Pierre le grand*. Nous lui dreſſons une ſtatue; mais cette ſtatue ferait-elle un bel effet ſi elle portait dans une main une diſſertation ſur les annales de Novogorod, et dans l'autre un commentaire ſur les habitans de Craſnoyark? Il en eſt de l'hiſtoire comme des affaires, il faut ſacrifier le petit au grand. J'attends tout, Monſieur, de vos lumières et de votre bonté; vous m'avez engagé dans une grande paſſion, et vous ne vous en tiendrez pas à m'inſpirer des déſirs. Songez combien je ſuis fâché de ne pouvoir vous faire ma cour, et que je ne puis être conſolé que par vos lettres et par vos ordres.

## LETTRE XIX.

1761.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de ſeptembre.

O MES ANGES,

TOUT ce que j'ai prédit eſt arrivé. Au premier coup de fuſil qui fut tiré, je dis, en voilà pour ſept ans. Quand le petit *Buſſi* alla à Londres, j'oſai écrire à M. le duc de *Choiſeul* qu'on ſe moquait du monde, et que toutes ces idées de paix ne ſerviraient qu'à amuſer le peuple. J'ai prédit la perte de Pondichéri, et enfin j'ai prédit que le Droit du ſeigneur de M. *Picardet* réuſſirait. Mes divins anges, c'eſt parce que je ne ſuis plus dans mon pays que je ſuis prophète. Je vous prédis encore que tout ira de travers, et que nous ſerons dans la décadence encore quelques années, et décadence en tout genre ; et j'en ſuis bien fâché.

On m'envoie des *Goujou ;* je vous en fais part. (*)

Je crois avec vous qu'il y a des moines fanatiques, et même des théologiens imbécilles ; mais je maintiens que, dans le nombre prodigieux des théologiens fripons, il n'y en a

(*) Voyez le volume des Facéties.

1761. jamais eu un ſeul qui ait demandé pardon à DIEU, en mourant, à commencer par le pape *Jean XII*, et à finir par le jéſuite *le Tellier* et conſorts. Il me paraît que *Goujou* écrit contre les théologiens fripons qui ſe confirment dans le crime en diſant : La religion chrétienne eſt fauſſe ; donc il n'y a point de Dieu. *Goujou* rendrait ſervice au genre-humain, s'il confondait les coquins qui font ce mauvais raiſonnement.

Mais vraiment oui, *Dieu, qui ſavez punir, qu'Atide me haïſſe*, eſt une aſſez jolie prière à *Jéſus-Chriſt;* mais je ne me ſouviens plus des vers qui précèdent ; je les chercherai quand je retournerai aux Délices.

Je travaille ſur *Pierre*, je commente, je ſuis lourd. C'eſt une terrible entrepriſe de commenter trente-deux pièces, dont vingt-deux ne ſont pas ſupportables, et ne méritent pas d'être lues.

Les eſtampes étaient commencées. Les *Cramer* les veulent. Je ne me mêlerai que de commenter, et d'avoir raiſon ſi je peux. Dieu me garde ſeulement de permettre qu'ils donnent une annonce avant qu'on puiſſe imprimer. Je veux qu'on ne promette rien au public, et qu'on lui donne beaucoup à la fois. Mes anges, j'ai le cœur ſerré du triſte état où je vois la France ; je ne ferai jamais de tragédie ſi plate

que notre ſituation : je me conſole comme je peux. Qu'importe un *Picardet* ou *Rigardet* ? Il faut que je rie pour me diſtraire du chagrin que me donnent les ſottiſes de ma patrie. Je vous aime, mes divins anges, et c'eſt-là ma plus chère conſolation. Je baiſe le bout de vos ailes.

1761.

*N. B.* Qu'importe que M. le duc de *Choiſeul* ait la marine ou la politique ? *Mélin de Saint-Gelais*, auteur du Droit du ſeigneur, ne peut-il pas dédier ſa pièce à qui il veut ?

## LETTRE XX.

### A M. VERNES, *à Séligny.*

A Ferney, le premier d'octobre.

J'AI été malade, et de plus très-occupé, mon cher prêtre. Pardon ſi je vous réponds ſi tard ſur le manuſcrit indien. Ce ſera le ſeul tréſor qui nous reſtera de notre compagnie des Indes.

M. de *la Perſillière* n'a aucune part à cet ouvrage : il a été réellement traduit à Bénarès, par un brame, correſpondant de notre pauvre compagnie, et qui entend aſſez bien le français.

M. de *Modave*, commandant pour le roi ſur la côte de Coromandel, qui vint me voir il

y a quelques années, me fit préfent de ce
1761. manufcrit. Il eft affurément très-authentique, et doit avoir été fait long-temps avant l'expédition d'*Alexandre*; car aucun nom de fleuve, de montagne, ni de ville, ne reffemble aux noms grecs que les compagnons d'*Alexandre* donnèrent à ces pays. Il faut un commentaire perpétuel pour favoir où l'on eft, et à qui l'on a affaire.

Le manufcrit eft intitulé *Ezour-Veidam*, c'eft-à-dire commentaire du *Veidam*. Il eft d'autant plus ancien qu'on y combat les commencemens de l'idolâtrie. Je le crois de plufieurs fiècles antérieur à *Pythagore*. Je l'ai envoyé à la bibliothéque du roi, et on l'y regarde comme le monument le plus précieux qu'elle pofsède. J'en ai une copie très-informe, faite à la hâte; elle eft aux Délices; et vous favez peut-être que j'ai prêté les Délices à M. le duc de *Villars*.

Vous feriez bien étonné de trouver dans ce manufcrit quelques-unes de vos opinions; mais vous verriez que les anciens brachmanes, qui penfaient comme vous et vos amis, avaient plus de courage que vous.

Il eft bien ridicule que vous ne puiffiez confacrer mon églife, et peut-être plus ridicule encore que je ne puiffe la confacrer moi-même.

Je vous embraffe au nom de DIEU SEUL.

On m'écrit qu'on a enfin brûlé trois jéſuites à Lisbonne. Ce ſont-là des nouvelles bien conſolantes ; mais c'eſt un janſéniſte qui les mande. 1761.

## LETTRE XXI.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 d'octobre.

PERMETTEZ-MOI, mes anges, de vous demander ſi vous avez donné Polyeucte à monſieur *Duclos*. J'ai renvoyé deux fois Cinna et Pompée. L'académie met ſes obſervations en marge. Je rectifie en conſéquence, ou je diſpute ; et chaque pièce ſera examinée deux fois avant de commencer l'édition. C'eſt le ſeul moyen de faire un ouvrage utile. Ce ſera une grammaire et une poëtique au bas des pages de *Corneille* ; mais il faut que l'académie m'aide, et qu'elle prenne la choſe à cœur. Je fatigue peut-être ſa bonté ; mais n'eſt-ce pas un amuſement pour elle de juger *Corneille* de petit commiſſaire, ſur mon rapport. Si vous voyez quelque académicien, mettez-lui le cœur au ventre. Je ſerai quitte de la groſſe beſogne avant qu'il ſoit un mois.

J'appelle groſſe beſogne le fond de mes obſervations ; enſuite il faudra non-ſeulement

1761. être poli, mais polir ſon ſtyle, et tâcher de répandre quelques poignées de fleurs ſur la ſéchereſſe du commentaire.

M. de *Lauraguais*, qui eſt ici, me paraît un grand ſerviteur des Grecs ; il veut ſurtout de l'action, de l'appareil. Vous voyez qu'il court après ſon argent, et qu'il ne veut pas avoir agrandi le théâtre pour qu'il ne s'y paſſe rien. Il dit qu'à préſent Sémiramis et Mahomet font un effet prodigieux. Dieu ſoit loué ! On ſe défera enfin des converſations d'amour, des petites déclarations d'amour ; les paſſions ſeront tragiques, et auront des effets terribles ; mais tout dépend d'un acteur et d'une actrice. C'eſt-là le grand mal ; cet art eſt trop avili.

Peut-on ne pas avoir en horreur le fanatiſme inſolent qui attache de l'infamie au cinquième acte de Rodogune ? Ah, barbares ! ah, chiens de chrétiens ! (chiens de chrétiens veut dire, chiens qui faites les chrétiens ! ) que je vous déteſte ! que mon mépris et ma haine pour vous augmentent continuellement !

Madame de *Sauvigny* dit que *Clairon* viendra me voir ; qu'elle y vienne, mon théâtre eſt fait ; il eſt très-beau, et il n'y en a point de plus commode. Nous commençons par l'Ecoſſaiſe ; nous attendons qu'on joue à Paris le Droit du ſeigneur pour nous en emparer.

Je ſuis bien vieux ; pourrai-je faire encore

une

une tragédie ? qu'en penſez-vous ? Pour moi, je tremble. Vous m'avez furieuſement remis au tripot ; ayez pitié de moi. 1761.

## LETTRE XXII.

### A M. BRET.

A Ferney, 10 d'octobre.

J'AI parlé aux frères *Cramer*, Monſieur, plus d'une fois, en conformité de ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ils me paraiſſent ſurchargés d'entrepriſes ; et je m'aperçois depuis long-temps que rien n'eſt ſi rare que de faire ce que l'on veut. Je ſuis très-fâché que votre *Bayle* ne ſoit pas encore imprimé. On craint peut-être que ce livre, autrefois ſi recherché, ne le ſoit moins aujourd'hui : ce qui paraiſſait hardi ne l'eſt plus. On avait crié, par exemple, contre l'article *David*, et cet article eſt infiniment modéré en comparaiſon de ce qu'on vient d'écrire en Angleterre. Un miniſtre a prétendu prouver qu'il n'y a pas une ſeule action de *David* qui ne ſoit d'un ſcélérat digne du dernier ſupplice ; qu'il n'a point fait les pſaumes, et que d'ailleurs ces odes hébraïques, qui ne reſpirent que le ſang et le carnage, ne devraient faire naître que

1761. des ſentimens d'horreur dans ceux qui croient y trouver de l'édification.

M. l'évêque *Warburton* nous a donné un livre dans lequel il démontre que jamais les Juifs ne connurent l'immortalité de l'ame, et les peines, et les récompenſes après la mort, juſqu'au temps de leur eſclavage dans la Chaldée. M. *Hume* a été encore plus loin que *Bayle* et *Warburton*. Le dictionnaire encyclopédique ne prend pas, à la vérité, de telles hardieſſes, mais il traite toutes les matières que *Bayle* a traitées. J'ai peur que toutes ces raiſons n'aient retenu nos libraires. Il en eſt de cette profeſſion comme de celle de marchande de modes : le goût change pour les livres comme pour les coiffures.

Au reſte, ſoyez perſuadé qu'il n'y a rien que je ne faſſe pour vous témoigner mon eſtime et l'envie extrême que j'ai de vous ſervir.

*N. B.* Un gentilhomme de Rimini, dans les Etats du pape, a prononcé, devant l'académie de Rimini, un diſcours éloquent en faveur de la comédie et des comédiens. Il eſt parlé, dans ce diſcours, d'un fameux acteur qui a une penſion du pape d'aujourd'hui, pour lui et pour ſa femme. Ayant perdu ſon épouſe, il a été ordonné prêtre à Rome ; ce qu'on n'aurait jamais fait, s'il y avait la moindre

tache d'ignominie répandue fur fa profeffion. 1761.
On appelle, dans ce difcours, la manière dont mademoifelle *le Couvreur* a été traitée, *une barbarie indigne des Français.*

## LETTRE XXIII.

### A M. DAMILAVILLE.

Le 11 d'octobre.

EH bien, frère *Thiriot* m'a donc caché ma turpitude et celle de *Joliot de Crébillon!* Certes, ce *Crébillon* n'eft pas philofophe. Le pauvre vieux fou a cru que j'étais l'auteur du Droit du feigneur; et, fur ce principe, il a voulu fe venger de l'infolence d'Orefte qui a ofé marcher à côté d'Electre. Il a fait, avec le Droit du feigneur, la même petite infamie qu'avec Mahomet. Il prétexta la religion pour empêcher que Mahomet ne fût joué; et aujourd'hui il prétexte les mœurs. Hélas! le pauvre homme n'a jamais fu ce que c'eft que tout cela. Il faut, pour fon feul châtiment, qu'on fache fon procédé.

Le meilleur de l'affaire, c'eft que, pouvant à toute force faire accroire qu'il y avait quelques libertés dans le fecond acte, il ne s'eft jeté que fur le troifième et le quatrième, qu'on

1761. regarde comme des modèles de décence et d'honnêteté, et où le marquis fait éclater la vertu la plus pure. Le mauvais procédé de ce poëte, auſſi mépriſable dans ſa conduite que barbare dans ſes ouvrages, ne peut faire que beaucoup de bien. Le public n'aime pas que la mauvaiſe humeur d'un examinateur de police le prive de ſon plaiſir.

Qu'en penſent les frères ? Pour moi, je me conſole avec *Pierre.*

Le plat ouvrage que le *Teſtament de Belliſle !*

On prétend qu'on aura bientôt une nouvelle édition des Car et des Ah, ah ! En attendant, on chante *Moïſe-Aaron.*

## LETTRE XXIV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 d'octobre.

Je m'arrache, pour vous écrire, à quelque choſe de bien ſingulier que je fais pour vous plaire.

O mes anges ! je réponds donc à votre lettre du 5 d'octobre. — Que ne puis-je en même temps travailler et vous écrire ! — Allons vîte.

D'abord vous ſaurez que je ne ſuis point le *Bonneau* du *Bertin* des parties caſuelles ; que je n'ai nulle part à la tuméfaction du ventre de mademoiſelle *Hus ;* que je ne lui ai jamais rien fait ni rien fait faire, ni rôle ni enfant ; qu'*Atide* ne lui fut jamais deſtinée ; que je ſouhaite paſſionnément qu'*Atide* ſoit jouée par la fille à *Dubois*, laquelle *Dubois* a, dit-on, des talens. Ainſi, ne me menacez point, et ne prêchez plus les ſaints. 1761.

Quant au Droit du ſeigneur, je n'ai jamais pris *Ximenès* pour mon confident. Quiconque l'a inſtruit a mal fait ; mais *Crébillon* fait encore plus mal. Le pauvre vieux fou a encore les paſſions vives ; il eſt déſeſpéré du ſuccès d'Oreſte, et on lui a fait accroire que ſon Electre eſt bonne. Il ſe venge comme un ſot. S'il avait le nez fin, il verrait qu'il y aurait quelque prétexte dans le ſecond acte ; mais il a choiſi pour les objets de ſes refus le troiſième et le quatrième, qui ſont pleins de la morale la plus ſévère et la plus touchante. Voici mon avis, que je ſoumets au vôtre.

Je n'avoue point le Droit du ſeigneur ; mais il eſt bon qu'on ſache que *Crébillon* l'a refuſé, parce qu'il l'a cru de moi. Il renouvelle ſon indigne manœuvre de Mahomet, par laquelle il déplut beaucoup à madame de *Pompadour*. Il eſt ſûr qu'il déplaira beaucoup plus au public,

1761. et qu'il fera grand bien à la pièce. C'eſt d'ailleurs vous inſulter que de refuſer, ſous prétexte de mauvaiſes mœurs, un ouvrage auquel il croit que vous vous intéreſſez. Vous avez, ſans doute, aſſez de crédit pour faire jouer, malgré lui, cette pièce.

Venons à l'académie ; elle a beau dire, je ne peux aller contre mon cœur. Mon cœur me dit qu'il s'intéreſſe beaucoup à *Cinna* dans le premier acte, et qu'enſuite il s'indigne contre lui. Je trouve abominable et contradictoire que ce perfide diſe :

*Qu'une ame généreuſe a de peine à faillir !*

Ah, lâche ! ſi tu avais été généreux, aurais-tu parlé comme tu fais à *Maxime*, au ſecond acte ?

L'académie dit qu'on s'intéreſſe à *Auguſte*, c'eſt-à-dire que l'intérêt change ; et, ſauf reſpect, c'eſt ce qui fait que la pièce eſt froide. Mais, laiſſez-moi faire, je ſerai modeſte, reſpectueux et pas mal-adroit.

Tout viendra en ſon temps. Je ne ſuis pas preſſé de programme ; j'accouche, j'accouche : tenez, voilà des *Goujou*.

Eh bien, rien de décidé ſur l'amiral *Berrier* ? et le roi d'Eſpagne ? épouſe-t-il ? traite-t-il ?

M. le duc de *Choiſeul* m'a envoyé des reliques de Rome. Si je ne réuſſis pas dans ce monde, mon affaire eſt ſûre pour l'autre.

Je reçus, le même jour, les reliques et le portrait de madame de *Pompadour*, qui m'eſt venu par bricole. 1761.

Voilà bien des bénédictions; mais j'aime mieux celles de mes anges.

Mademoiſelle *Corneille* joue vendredi *Iſménie* dans Mérope. N'eſt-ce pas une honte que vos hiſtrions faſſent jouer ce rôle par un homme, et qu'ils ſuppriment les chœurs dans Oedipe? Les barbares!

## LETTRE XXV.

### AU MEME.

20 d'octobre.

O ANGES, O ANGES!

NOUS répétions Mérope que nous avons jouée ſur notre très-joli théâtre, et où *Marie-Corneille* s'eſt attiré beaucoup d'applaudiſſemens dans le récit d'*Iſménie*, que font à Paris de vilains hommes; elle était charmante.

En répétant Mérope, je diſais: Voilà qui eſt intéreſſant; ce ne ſont pas là de froids raiſonnemens, de l'ampoulé et du bourgeois: ne pourrais-tu pas, diſais-je tout bas à *V...*, faire quelque pièce qui tînt de ce genre vraiment tragique? Ton Don Pèdre ſera glaçant

1761. avec tes états généraux et ta *Marie de Padille.* Le diable alors entra dans mon corps. Le diable ? non pas : c'était un ange de lumière, c'était vous. L'enthousiasme me saisit. *Esdras* n'a jamais dicté si vîte. Enfin, en six jours de temps, j'ai fait ce que je vous envoie. Lisez, jugez ; mais pleurez.

Vous me direz peut-être que l'ouvrage des six jours est souvent bafoué, d'accord ; mais lisez le mien. Il y a deux ans que je cherchais un sujet ; je crois l'avoir trouvé. Mais, dira madame d'*Argental*, c'est un couvent, c'est une religieuse, c'est une confession, c'est une communion. Oui, Madame ; et c'est par cela même que les cœurs sont déchirés. Il faut se retrouver à la tragédie pour être attendri. La veuve du maître du monde aux carmélites, retrouvant sa fille épouse de son meurtrier, tout ce que l'ancienne religion a de plus auguste, ce que les plus grands noms ont d'imposant, l'amour le plus malheureux, les crimes, les remords, les passions, les plus horribles infortunes, en est-ce assez ? J'ai imaginé comme un éclair, et j'ai écrit avec la rapidité de la foudre. Je tomberai peut-être comme la grêle. Lisez, vous dis-je, divins anges, et décidez.

Voici peut-être de quoi terminer les tracasseries de la comédie. Fi, Zulime ! cela est

commun et ſans génie. Donnez la veuve d'*Alexandre* à *Duménil*, la fille d'*Alexandre* à *Clairon*, et allez. 1761.

Mademoiſelle *Hus* m'a écrit; elle atteſte les dieux contre vous. Qu'elle accouche; j'ai bien accouché, moi, et je n'ai été que ſix jours en travail. Que dites-vous de mademoiſelle *Arnoult*, et du roi d'Eſpagne?

O charmans anges! je baiſe le bout de vos ailes.

*V...*, *le vieux V...*,
*âgé de ſoixante et huit ans commencés.*

## LETTRE XXVI.

### AU MEME.

24 d'octobre.

Il était impoſſible, mes chers anges, qu'il n'y eût des bêtiſes dans le petit manuſcrit dont je vous ai régalés. La rapidité d'*Eſdras* ne lui a pas permis d'éviter les contradictions, ni à moi non plus.

Il y a un *Caſſandre* pour un *Antigone* à la fin du quatrième acte. Voici la correction toute muſquée; il n'y a qu'à la coller avec quatre petits pains rouges. Je ſupplie mes anges de m'avertir des autres bêtiſes. J'ai lu cette pièce

1761. de couvent à M. le duc de *Villars* et à des hérétiques. O dame, c'eſt qu'on fondait en larmes à tous les actes ; et ſi cela eſt joué, bien joué, joué, vous m'entendez, avec ces ſanglots étouffés, ces larmes involontaires, ces ſilences terribles, cet accablement de la douleur, cette molleſſe, ce ſentiment, cette douceur, cette fureur, qui paſſent des mouvemens des actrices dans l'ame des écoutans, comptez qu'on fera des ſignes de croix. Cependant, ſi on ne joue pas le Droit du ſeigneur, je renonce au tripot. Je crois, Dieu me pardonne, que j'aime *Mathurin* autant qu'*Olimpie*. Je ne ſuis pas fâché qu'on ait brûlé frère *Malagrida ;* mais je plains fort une demi-douzaine de juifs qui ont été grillés. Encore des auto-da-fé ! dans ce ſiècle ! et que dira *Candide ?* Abominables chrétiens ! les nègres que vous achetez douze cents francs, valent douze cents fois mieux que vous ! ne haïſſez-vous pas bien ces monſtres ?

Et l'Eſpagne ? pour Dieu, un petit mot de l'Eſpagne.

## LETTRE XXVII.

1761.

### A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, le 25 d'octobre.

VOTRE marfeillois, Monfieur, eft très-aimable, et M. *Guaftaldi* encore plus. Mais il me traduit d'un ftyle fi facile, fi naturel, fi élégant, qu'on croira quelque jour que c'eft lui qui a fait Alzire, et que c'eft moi qui fuis fon traducteur. Je le remercie tant que je peux. Je ne prends pas la liberté d'envoyer la lettre à votre Excellence, parce que j'y prends celle de parler de vous, et qu'après tout il n'eft pas honnête de dire des vérités en face.

Eft-il vrai que la belle, la vertueufe *Hormeneftre* repaffera les montagnes au printemps ? vous fouviendrez-vous de *Baucis* et de *Philémon ?* Notre cabane ne s'eft pas encore changée en temple, mais elle l'eft en théâtre. Nous en avons un à Ferney, digne de madame l'ambaffadrice ; elle aura auffi le plaifir d'entendre la meffe dans une églife toute neuve, que je viens de faire bâtir exprès pour vous. Le dernier acte de miniftre des affaires étrangères qu'a fait M. le duc de *Choifeul*, a été de m'envoyer des reliques de la part du pape.

1761. Ainſi vous aurez chez moi le profane et le ſacré à choiſir, et nous vous donnerons de plus une pièce nouvelle très-édifiante.

Si je n'étais pas guédé de vers, je crois que j'en ferais pour M. de *Laudon*. La priſe de Schwednitz me paraît la plus belle action de toute la guerre, et celle que l'on fait aux jéſuites me paraît vive.

Il me vint ces jours paſſés un jéſuite portugais, qui me dit qu'il ſortait de l'Italie parce qu'ils y étaient trop mal-venus. Il me demanda de l'emploi dans ma maiſon : cela me fit ſouvenir de l'aumônier *Pouſſatin*. Je lui propoſai d'être laquais, il accepta ; et, ſans madame *Denis* qui n'en voulut point, il aurait eu l'honneur de vous ſervir à boire à votre paſſage. C'eſt dommage que cette affaire ſoit manquée.

Je vous préſente mon très-tendre reſpect.

## LETTRE XXVIII.

1761.

### A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 d'octobre.

Vous dites, monſeigneur le Maréchal, que mes lettres ne ſont point gaies. M. le duc de *Villars* m'en a averti ; mais il ſe porte bien, il digère, il s'en retourne gros et gras. Ce n'eſt guère qu'à ces conditions qu'on eſt de bonne humeur. D'ailleurs, il n'a rien à faire, et moi je compile, compile. Je veux laiſſer un petit monument des ſottiſes humaines, à commencer par notre guerre, et à finir par *Malagrida*. Si je ne vous écris point, j'écris au moins quelques pages ſur votre compte. Vous clorrez, s'il vous plaît, le Siècle de *Louis XIV;* car vous êtes né ſous lui : vous êtes du bon temps. Songez donc qu'un homme, qui vit dans les Alpes, qui fait de l'hiſtoire et des tragédies, doit être un homme un peu ſérieux. Je ne vous ennuie point de mes rêveries, car vous qui êtes très-gai, vous affubleriez votre ſerviteur de quelque bonne plaiſanterie qui dérangerait ma gravité.

On dit qu'il ne faut pas pendre le prédicant de Cauſſade, parce que c'en ſerait trop de

1761. griller des jésuites à Lisbonne, et de pendre des pasteurs évangéliques en France. Je m'en remets sur cela à votre conscience.

*Rosalie* m'intéresse davantage, si elle est bonne actrice; mais, des acteurs! des acteurs! donnez-nous-en donc. Nous ne sommes pas dans le siècle brillant des hommes. Mademoiselle *Clairon* et madame *du Chappe* (*) soutiennent la gloire de la France; mais ce n'est pas assez : nous dégringolons furieusement. Jouissez de votre gloire, de votre considération, et des plaisirs présens, et des plaisirs passés. Plus j'y pense, plus je me confirme dans l'idée que, de tous les Français qui existent, c'est vous qui avez reçu le meilleur lot. Cela me flatte, cela m'énorgueillit au pied de mes montagnes; car je vous serai toujours attaché avec le plus tendre respect, sain ou malade, triste ou gai, honoré de vos lettres ou négligé.

Madame *Denis* se joint à moi.

(*) Marchande de modes.

## LETTRE XXIX.

1761.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

26 d'octobre.

VOUS pardonnez, ſans doute, Monſieur, mon peu d'exactitude en faveur de mes ſentimens, que vous connaiſſez, et en faveur de ma mauvaiſe ſanté, que vous ne connaiſſez pas moins. Il me ſemble, mon cher Monſieur, que les philoſophes ont actuellement aſſez beau jeu. Les ennemis de la raiſon ont combattu pour nous; les convulſionnaires et les jéſuites ont montré toute leur turpitude et toute leur horreur. Il eſt certain que la fureur et l'atrocité janſéniſte ont dirigé la cervelle et la main de ce monſtre de *Damiens*. Les jéſuites ont aſſaſſiné le roi de Portugal. Banqueroutiers et condamnés en France, parricides et brûlés à Lisbonne; voilà nos maîtres; voilà les gens devant qui des bégueules ſe proſternent : les billets de confeſſion d'un côté, les miracles de S^t^ *Pâris* de l'autre, ſont la farce de cette abominable pièce. Il vient de ſe paſſer chez moi une farce plus réjouiſſante. Un jéſuite portugais eſt venu d'Italie ſe préſenter à moi pour être mon ſecrétaire : cela me

1761. fait souvenir de l'aumônier *Poussatin*, que le comte de *Grammont* prenait pour son coureur.

J'ai proposé au jésuite d'être mon laquais ; il l'a accepté : sans madame *Denis* qui n'entend point le jargon portugais, un jésuite nous servait à boire. Peut-être a-t-elle craint d'être empoisonnée. Je vous avoue que je ne me console point d'avoir manqué ce laquais-là.

Nous avons eu un monde prodigieux. J'ai cédé les Délices, pendant trois mois, à monsieur le duc de *Villars*. M. de *Lauraguais*, M. de *Ximenès* sont venus philosopher avec nous. M. le comte d'*Harcourt* a amené madame sa femme à *Tronchin* : mais celle-là est dévote, cela ne nous regarde pas. J'ai bâti une église et un théâtre ; mais j'ai déjà célébré mes mystères sur le théâtre, et je n'ai pas encore entendu la messe dans mon église. J'ai reçu, le même jour, des reliques du pape, et le portrait de madame de *Pompadour* ; les reliques sont le cilice de St *François*. Si le saint-père avait daigné m'envoyer le cordon au lieu du cilice, il m'aurait fort obligé. Adieu, Monsieur ; goûtez, dans le sein de votre famille et de vos amis, tout le bonheur que vous méritez et que je vous souhaite. Madame *Denis* joint ses sentimens aux miens. Je vous serai tendrement attaché toute ma vie.

LETTRE

## LETTRE XXX.

1761.

## A M. DUCLOS.

A Ferney, 26 d'octobre.

Je vous ſupplie, Monſieur, d'engager l'académie à me continuer ſes bontés. Il eſt impoſſible que mon ſentiment s'accorde toujours avec le ſien, avant que je ſache comme elle penſe; et, quand je le ſais, je m'y conforme, après avoir un peu diſputé; et, ſi je ne m'y conforme pas entièrement, je tire au moins cet avantage de ſes obſervations, que je rapporte comme très-douteuſe l'opinion contraire à ſes ſentimens; et ce dernier cas arrivera très-rarement.

Preſque tous les commentaires ſont faits dans le goût des précédens; ce ſont des mémoires à conſulter. M. d'*Argental* doit vous avoir remis Médée et Polyeucte. Il ne s'agit donc que de vouloir bien faire, ſur les deux commentaires de ces pièces, ce qu'on a eu la bonté de faire ſur les autres, c'eſt-à-dire de mettre en marge ce qu'on penſe. Je ſuis un peu hardi ſur Polyeucte, je le ſais bien; mais c'eſt une raiſon de plus pour engager l'académie à rectifier, par un mot en marge, ce qui

1761. peut m'être échappé de trop fort et de trop ſévère : en un mot, il faut que l'ouvrage ſerve de grammaire et de poëtique, et je ne peux parvenir à ce but qu'en conſultant l'académie.

Les libraires ne peuvent commencer à imprimer qu'au mois de janvier, et ne donneront leur programme que dans ce temps-là.

J'aurai l'honneur de vous envoyer la dédicace et la préface. L'une et l'autre ſeront conformes aux intentions de l'académie.

## LETTRE XXXI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 d'octobre.

MES anges ont terriblement affaire avec leur créature. Je pris la liberté de leur envoyer, il y a quelque temps, un paquet pour madame *du Deffant*. Il y avait, dans ce paquet, une lettre, et, dans cette lettre, je lui diſais : Rendez le paquet aux anges quand vous l'aurez lu, afin qu'ils s'en amuſent. Je n'ai point entendu parler depuis de mon paquet.

Le Droit du ſeigneur vaut mieux que Zulime ; et cependant vous faites jouer Zulime.

Olimpie ou Caſſandre vaut mieux que le Droit du ſeigneur ; qu'en faites-vous ?

*Nota benè* qu'au commencement du troisième acte le curé d'Ephèse dit : *Peuple, secondez-moi.* 1761.

Je n'aime pas qu'on accoutume les prêtres à parler ainsi ; cela sent la sédition ; cela ressemble trop à *Malagrida* et à ce boucher de *Joad* : mes prêtres, chez moi, doivent prier DIEU, et ne point se battre. Je vous supplie de vouloir bien faire mettre à la place :

Dieu vous parle par moi.

Un petit mot de *Malagrida* et de l'Espagne, je vous en prie.

J'ignore l'auteur des Car ; mais *le Franc de Pompignan* mérite correction ; il serait un persécuteur s'il était en place. Il faut l'écarter à force de ridicules. Ah ! s'il s'agissait d'un autre que d'un fils de France, quel beau champ ! quel plaisir ! *Marie Alacoque* n'était pas un plus heureux sujet. Mais apparemment l'auteur des Car est un homme sage, qui a craint de souffleter *le Franc* sur la joue respectable d'un prince, dont la mémoire est aussi chère que la plume de son historien est impertinente.

Dites-moi donc quelque chose de l'Espagne, en revenant d'Ephèse.

J'ai lu le *Mémoire historique ; il m'a donné un soufflet ; mais je lui ai bien dit son fait.*

1761. Je crois que ce *Mémoire* échauffera tous les honnêtes gens, tous les bons citoyens.

L'île Miquelon et un commiſſaire anglais ſont quelque choſe de ſi humiliant, qu'il faut donner la moitié de ſon bien pour courir après l'autre, et pour faire la paix ſur les cendres de Magdebourg : c'eſt mon avis. O Eſpagne! ſecours-nous donc; nous t'avons tant ſecourue !

Pardon, ô anges !

## LETTRE XXXII.

### A M. SAURIN.

A Ferney . . . octobre.

DIEU ſoit loué, mon cher confrère, de votre ſacrement de mariage. Si *Moïſe le Franc de Pompignan* fait une famille d'hypocrites, il faut que vous en faſſiez une de philoſophes. Travaillez tant que vous pourrez à cette œuvre divine. Je préſente mes reſpects à madame la philoſophe. Il y a beaucoup de jolies ſottes, beaucoup de jolies friponnes : vous avez épouſé beauté, bonté et eſprit; vous n'êtes pas à plaindre. Tâchez de joindre à tout cela un peu de fortune; mais il eſt

quelquefois plus difficile d'avoir de la richeſſe qu'une femme aimable. 1761.

Mes complimens, je vous prie, à frère *Helvétius* et à tout frère initié. Il faut que les frères réunis écraſent les coquins ; j'en viens toujours là : *Delenda eſt Carthago*.

Ne ſoyez pas en peine de *Pierre Corneille*. Je ſuis bien aiſe de recueillir d'abord les ſentimens de l'académie ; après quoi, je dirai hardiment, mais modeſtement, la vérité. Je l'ai dite ſur *Louis XIV*, je ne la tairai pas ſur *Corneille*. La vérité triomphe de tout. J'admirerai le beau, je diſtinguerai le médiocre, je noterai le mauvais. Il faudrait être un lâche ou un ſot pour écrire autrement. Les notes que j'envoie à l'académie ſont des ſujets de diſſertations qui doivent amuſer les ſéances, et les notes de l'académie m'inſtruiſent. Je ſuis comme la flèche, je fais mon profit de tout.

Adieu, mon cher philoſophe ; je vis libre, je mourrai libre ; je vous aimerai juſqu'à ce qu'on me porte dans la chienne de jolie égliſe que je viens de bâtir, et où je vais placer des reliques envoyées par le ſaint-père.

1761.

## LETTRE XXXIII.

### A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, premier de novembre.

MONSIEUR,

Je reçois, par Vienne, votre paquet du 17 de ſeptembre, que M. de *Czernichef* me fait parvenir. Vos bontés redoublent toujours mon zèle, et j'en attends la continuation. Le mémoire ſur le czarovitz n'eſt pas rempli, comme le ſait votre Excellence, d'anecdotes qui jettent un grand jour ſur cette triſte et mémorable aventure. Vous ſavez, Monſieur, que l'hiſtoire parle à toutes les nations, et qu'il y a plus d'un peuple conſidérable qui n'approuve pas l'extrême ſévérité dont on uſa envers ce prince. Pluſieurs auteurs anglais très-eſtimés ſe ſont élevés hautement contre le jugement qui le condamna à la mort. On ne trouve point ce qu'on appelle un *corps de délit* dans le procès criminel : on n'y voit qu'un jeune prince qui voyage dans un pays où ſon père ne veut pas qu'il aille, qui revient au premier ordre de ſon ſouverain, qui n'a point conſpiré, qui n'a point formé de faction, qui

feulement a dit qu'un jour le peuple pourrait fe fouvenir de lui. Qu'aurait-on fait de plus s'il avait levé une armée contre fon père? Je n'ai que trop lu, Monfieur, le prétendu *Nefterufanoi* et *Lamberti*, et je vous avoue mes peines avec la fincérité que vous me pardonnez, et que je regarde même comme un devoir. Ce pas eft très-délicat. Je tâcherai, à l'aide de vos inftructions, de m'en tirer d'une manière qui ne puiffe bleffer en rien la mémoire de *Pierre le grand*. Si nous avons contre nous les Anglais, nous aurons pour nous les anciens Romains, les *Manlius* et les *Brutus*. Il eft évident que fi le czarovitz eût régné, il eût détruit l'ouvrage immenfe de fon père, et que le bien d'une nation entière eft préférable à un feul homme. C'eft-là, ce me femble, ce qui rend *Pierre le grand* refpectable dans ce malheur, et on peut, fans altérer la vérité, forcer le lecteur à révérer le monarque qui juge, et à plaindre le père qui condamne fon fils. Enfin, Monfieur, j'aurai l'honneur de vous envoyer, d'ici à Pâques, tous les nouveaux cahiers, avec les anciens, corrigé et augmentés, comme j'ai eu l'honneur de le mander à votre Excellence dans mes précédentes lettres. Je vous ai marqué que j'attendais vos ordres pour favoir s'il n'eft pas plus convenable de mettre le tout en un feul volume

1761.

1761. qu'en deux. Je me conformerai à vos intentions ſur cette forme comme ſur le reſte; mais nous n'en ſommes pas encore là. Il faut commencer par mettre ſous vos yeux l'ouvrage entier, et profiter de vos lumières. Il eſt triſte que j'aye trouvé ſi peu de mémoires ſur les négociations du baron de *Gortz*. C'eſt un point d'hiſtoire très-intéreſſant; et c'eſt à de tels événemens que tous les lecteurs s'attachent beaucoup plus qu'à tous les détails militaires, qui ſe reſſemblent preſque tous, et dont les lecteurs ſont auſſi fatigués que l'Europe l'eſt de la guerre préſente.

J'ai déjà eu l'honneur de vous remercier, Monſieur, au nom de mademoiſelle *Corneille* et au mien, de la ſouſcription pour les *Oeuvres de Corneille*. J'y ſuis plus ſenſible que ſi c'était pour moi-même. Je reconnais bien là votre belle ame; perſonne, en Europe, ne penſe plus dignement que vous. Tout augmente ma vénération pour votre perſonne, et les reſpectueux ſentimens que conſervera toute ſa vie pour votre Excellence, ſon très, &c.

LETTRE

## LETTRE XXXIV.

1761.

### AU MEME.

A Ferney, 9 de novembre.

MONSIEUR,

Quoique je ne vous aye promis qu'à Pâques de nouveaux cahiers de l'Hiſtoire de *Pierre le grand*, le déſir de vous ſatisfaire m'a fait prévenir d'aſſez loin le temps où je comptais travailler. Mon attachement pour votre Excellence, et mon goût pour l'ouvrage entrepris ſous vos auſpices, l'ont emporté ſur des devoirs aſſez preſſans qui m'occupent. J'ai remis entre les mains de votre Excellence une copie de ce que je viens de haſarder, uniquement pour vous, ſur ce ſujet ſi terrible et ſi délicat de la condamnation et de la mort du czarovitz. J'ai été bien étonné du mémoire qui était joint à votre dernier paquet; ce mémoire n'eſt qu'une copie, preſque mot pour mot, de ce qu'on trouve dans le prétendu *Neſteruſanoi*. Il ſemble que ce ſoit cet allemand, dont j'ai déjà reçu des mémoires, qui ait envoyé celui-là. Il doit ſavoir que ce n'eſt point ainſi que l'on écrit l'hiſtoire; qu'on

1761. eſt comptable de la vérité à toute l'Europe; qu'il faut un ménagement et un art bien difficile pour détruire des préjugés répandus partout; qu'on n'en croit pas un hiſtorien ſur ſa parole; qu'on ne peut attaquer de front l'opinion publique qu'avec des monumens authentiques; que tout ce qui n'aurait même que la ſanction d'une cour intéreſſée à la mémoire de *Pierre le grand*, ſerait ſuſpect; et qu'enfin l'hiſtoire que je compoſe ne ſerait qu'un fade panégyrique, qu'une apologie qui révolterait les eſprits au lieu de les perſuader. Ce n'eſt pas aſſez d'écrire et de flatter le pays où l'on eſt, il faut ſonger aux hommes de tous les pays. Vous ſavez mieux que moi, Monſieur, tout ce que j'ai l'honneur de vous repréſenter, et vos ſentimens ont ſans doute prévenu mes réflexions dans le fond de votre cœur.

J'ai eu, par un heureux haſard, des mémoires de miniſtres accrédités, qui ont ſuppléé aux matériaux qui me manquaient; et, ſans ce ſecours, à quoi aurais-je été réduit? J'ai ramaſſé, dans toute l'Europe, des manuſcrits; j'ai été plus aidé que je n'oſais l'eſpérer. Je ne cacherai point à votre Excellence que, parmi ces manuſcrits, parmi ces lettres de miniſtres, il y en a de plus atroces que les anecdotes de *Lamberti*. Je crois réfuter *Lamberti* aſſez heureuſement, à l'aide des manuſcrits

qui nous ſont favorables, et j'abandonne ceux qui nous ſont contraires. *Lamberti* mérite une très-grande attention par la réputation qu'il a d'être exact, de ne rien haſarder, et de rapporter des pièces originales ; et comme il n'eſt pas, à beaucoup près, le ſeul qui ait rapporté les anecdotes affreuſes répandues dans toute l'Europe, il me paraît qu'il faut une réfutation complète de ces bruits odieux. J'ai penſé auſſi que je ne devais pas trop charger le czarovitz ; que je paſſerais pour un hiſtorien lâchement partial, qui ſacrifierait tout à la branche établie ſur le trône dont ce malheureux prince fut privé. Il eſt clair que le terme de *parricide*, dont on s'eſt ſervi dans le jugement de ce prince, a dû révolter tous les lecteurs, parce que, dans aucun pays de l'Europe, on ne donne le nom de parricide qu'à celui qui a exécuté ou préparé effectivement le meurtre de ſon père. Nous ne donnons même le nom de révolté qu'à celui qui eſt en armes contre ſon ſouverain ; et nous appelons la conduite du czarovitz, déſobéiſſance puniſſable, opiniâtreté ſcandaleuſe, eſpérance chimérique dans quelques mécontens ſecrets qui pouvaient éclater un jour, volonté funeſte de remettre les choſes ſur l'ancien pied quand il en ferait le maître. On force, après quatre mois d'un procès criminel, ce malheureux prince à écrire,

1761.

1761. *que s'il y avait eu des révoltés puiſſans qui ſe fuſſent ſoulevés, et qu'ils l'euſſent appelé, il ſe ſerait mis à leur tête.*

Qui jamais a regardé une telle déclaration comme valable, comme une pièce réelle d'un procès? qui jamais a jugé une penſée, une hypothèſe, une ſuppoſition d'un cas qui n'eſt point arrivé? où ſont ces rebelles? qui a pris les armes? qui a propoſé à ce prince de ſe mettre un jour à la tête des rebelles? à qui en a-t-il parlé? à qui a-t-il été confronté ſur ce point important? Voilà, Monſieur, ce que tout le monde dit, et ce que vous ne pouvez vous empêcher de vous dire à vous-même. Je m'en rapporte à votre probité et à vos lumières. Ce que j'ai l'honneur de vous écrire eſt entre vous et moi: c'eſt à vous ſeul que je demande comment je dois me conduire dans un pas ſi délicat. Encore une fois, ne nous feſons point illuſion. Je vais comparaître devant l'Europe en donnant cette hiſtoire. Soyez très-convaincu, Monſieur, qu'il n'y a pas un ſeul homme en Europe qui penſe que le czarovitz ſoit mort naturellement. On lève les épaules quand on entend dire qu'un prince de vingt-trois ans eſt mort d'apoplexie à la lecture d'un arrêt qu'il devait eſpérer qu'on n'exécuterait pas. Auſſi s'eſt-on bien donné de garde de m'envoyer aucun mémoire de Pétersbourg ſur

cette fatale aventure : on me renvoie au méprisable ouvrage d'un prétendu *Nesterusanoi* ; encore cet écrivain, aussi mercenaire que sot et grossier, ne peut dissimuler que toute l'Europe a cru *Alexis* empoisonné. Voyez donc, Monsieur; examinez avec votre prudence ordinaire et votre bonté pour moi, et avec le sentiment de ce qu'on doit à la vérité et aux bienséances, si j'ai marché avec quelque sureté sur ces charbons ardens. Ce que j'ai eu l'honneur de vous envoyer n'est qu'une consultation, un mémoire de mes doutes que je vous supplie de résoudre. C'est pour vous que je travaille, Monsieur ; c'est à vous à m'éclairer et à me conduire : un mot en marge me suffira, ou une simple lettre avec quelques instructions sur les endroits qui me font peine. Vous daignez, sans doute, compatir à mon extrême embarras ; mais comptez sur tous mes efforts, sur l'envie extrême que j'ai de vous satisfaire, sur les sentimens de respect et de tendresse que vous m'avez inspirés. Reconnaissez à ma franchise mon extrême attachement pour votre Excellence, et soyez bien sûr que c'est du fond de mon cœur que je serai toute ma vie, de votre Excellence, le très, &c.

1761.

1761.

## LETTRE XXXV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de novembre.

Le vieux miniſtre de *Statira*, ci-devant épouſe d'*Alexandre*, ayant reçu très-tard la déduction du comité, ne peut aujourd'hui que remercier leurs excellences, et leur faire les plus ſincères proteſtations de la reconnaiſſance qu'il leur doit. Mais n'ayant pu conſulter encore ſa cour, il eſt très-fâché de ne pas apporter un auſſi prompt redreſſement qu'il le voudrait aux griefs de leurs excellences. Son auguſte ſouveraine *Statira* a pris le mémoire *ad referendum;* mais comme elle eſt malade d'une ſuffocation qui la fera mourir au quatrième acte, ſon conſeil aura l'honneur d'envoyer inceſſamment à votre cour les dernières volontés de cette auguſte autocratrice.

J'aurai l'honneur de vous donner part que j'envoyai, il y a onze jours, la feuille importante concernant les intérêts de la demoiſelle *Dangeville*, attachée à la cour de France, et pour laquelle nous aurons tous les égards à elle dus ; que cette pièce importante était adreſſée à M. *Damilaville*, avec un gros paquet

de Grizel, de Car, de Ah, ah! et de chanſons intitulées Moïſe-Aaron. 1761.

Nous craignons que, malgré la bonne harmonie et correſpondance des deux cours, on n'ait ſaiſi notre paquet comme trop gros, et qu'on ne l'ait porté à ſa Majeſté très-chrétienne qui, ſans doute, en aura ri, et auquel nous ſouhaitons toutes ſortes de proſpérités.

Nous avons auſſi dépêché à vos excellences copie deſdits mémorials, intitulés Grizel, Gouju, Car, Ah, ah! Moïſe et Aaron; et nous ſommes en peine de tous nos paquets, pour leſquels nous réclamons le droit des gens.

Et, pour n'avoir rien à nous reprocher, non-ſeulement nous vous expédions, par le préſent courier, les lettres patentes pour le cinquième acte de la demoiſelle *Dangeville*, mais encore la ſeule copie qui nous reſte des Grizel, Gouju, Car, Ah, ah! et Moïſe-Aaron. Nous adreſſons auſſi copie de la ſcène de ladite damoiſelle *Dangeville*, au confident *Damilaville*, recommandant expreſſément que le tout ſoit intitulé le Droit du ſeigneur.

Nous vous ramentevons ici qu'il y a ſix ſemaines en çà, que nous prîmes la liberté de vous adreſſer un paquet énorme pour madame *du Deffant*, duquel paquet et de laquelle dame nous n'avons depuis entendu parler.

Nous laiſſons le tout à conſidérer à votre

haute prudence, et nous vous renouvelons
1761. les aſſurances de notre ſincère et reſpectueux attachement. Donné à Ephèſe dans la cellule de ſœur *Statira*.

Le 10 de novembre, au ſoir.

## LETTRE XXXVI.

### A M. DAMILAVILLE.

11 de novembre.

MES frères, je renvoie fidellement les Ah, ah ! et les Car qu'on m'a confiés ; car je ſuis homme de parole, car je vous aime.

Ah, ah ! quand vous n'écrivez point, frère, c'eſt pure malice.

Ah, ah ! vieux fou de *Crébillon*, vous ne voulez pas lâcher votre ſcène : c'eſt bien dommage, vous l'échappez belle. L'avocat *Moreau* n'a nulle part au mémoire hiſtorique ; M. le duc de *Choiſeul* l'a fait en trente-ſix heures.

Y a-t-il une relation de l'auto-da-fé de Lisbonne ?

Il n'y a pas quatre pages de vérité et de bon ſens dans le *Nouveau teſtament*. L'auteur eſt un ex-capucin, ci-devant nommé *Maubert*, fugitif, eſcroc, eſpion, ivrogne, normand,

de préſent à Paris, et qui mérite de faire le voyage de Marſeille. 1761.

Vous aurez, dans quelque temps, l'ouvrage des ſix jours : ce n'eſt pas celui de l'abbé d'*Asfeld*, ah, ah!

## LETTRE XXXVII.

### AU MEME.

Le 13 de novembre.

JE fis partir, il y a onze jours, mes chers frères, la ſcène que les comédiens ordinaires du roi demandaient. Elle fut faite le même jour que je reçus votre avis; je le trouvai excellent, et la ſcène partit le lendemain, accompagnée des rogatons que je renvoyais à M. *Carré*, comme Grizel, Car, Ah, ah! et Gouju.

Je renvoie fidellement tout ce qu'on me confie. Peut-être trouva-t-on le paquet trop gros à la poſte de Paris; peut-être M. *Janel* en a fait rire le roi. Je ſouhaiterais bien que ſa Majeſté vît toutes mes lettres, et les paquets que je reçois; il ſerait bien convaincu qu'il n'a point de plus zélés et, j'oſe le dire, de plus tendres ſerviteurs que ceux qui ſont

1761. appelés philofophes par des féditieux fanatiques, ennemis du roi et de la patrie. J'exhorte tous mes amis à payer gaiement la moitié de leur bien, s'il le faut, pour fervir le roi contre fes injuftes ennemis.

Après cela, on peut faifir des Grizel, &c. On verra que les amateurs des lettres font plus amateurs de la patrie que les convulfionnaires et les ennemis des arts. Je figne hardiment cette lettre; votre véritable ami, *Voltaire.*

## LETTRE XXXVIII.

### A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 14 de novembre.

VOUS voyez que je fuis plus diligent que je ne l'avais cru. Mon âge, mes infirmités me font toujours craindre de ne pas achever l'hiftoire à laquelle je me fuis dévoué; ainfi je me hâte, fur la fin de ma carrière, de remplir celle où vous me faites marcher; et l'envie de vous plaire preffe ma courfe. Votre Excellence a dû recevoir le paquet contenant la fin tragique du czarovitz, avec une lettre dans laquelle je vous expofais mon embarras et mes fcrupules avec la franchife que votre caractère vertueux autorife, et que

vos bontés m'inſpirent. Je vous répète que j'ai cru néceſſaire de relever ce chapitre funeſte par quelques autres qui miſſent dans un jour éclatant tout ce que le czar a fait d'utile pour ſa nation, afin que les grands ſervices du légiſlateur fiſſent tout d'un coup oublier la ſévérité du père, ou même la fiſſent approuver. Permettez, Monſieur, que je vous diſe encore que nous parlons à l'Europe entière, que nous ne devons ni vous ni moi arrêter notre vue ſur les clochers de Pétersbourg; mais qu'il faut voir ceux des autres nations, et juſqu'aux minarets des Turcs. Ce qu'on dit dans une cour, ce qu'on y croit ou ce qu'on fait ſemblant d'y croire, n'eſt pas une loi pour les autres pays; et nous ne pouvons amener les lecteurs à notre façon de penſer, qu'avec d'extrêmes ménagemens. Je ſuis perſuadé, Monſieur, que c'eſt-là votre ſentiment, et que votre Excellence ſait combien j'ambitionne l'honneur de me conformer à vos idées. Vous penſez auſſi, ſans doute, qu'il ne faut jamais s'appeſantir ſur les petits détails qui ôtent aux grands événemens tout ce qu'ils ont d'important et d'auguſte. Ce qui ſerait convenable dans un traité de juriſprudence, de police et de marine, n'eſt point du tout convenable dans une grande hiſtoire. Les mémoires, les dupliques et les répliques ſont

1761.

1761. des monumens à conſerver dans des archives ou dans les recueils des *Lamberti*, des *Dumont*, ou même des *Rouſſet;* mais rien n'eſt plus inſipide dans une hiſtoire. On peut renvoyer le lecteur à ces documens ; mais ni *Polybe*, ni *Tite-Live*, ni *Tacite*, n'ont défiguré leurs hiſtoires par ces pièces ; elles ſont l'échafaud avec lequel on bâtit, mais l'échafaud ne doit plus paraître quand on a conſtruit l'édifice. Enfin le grand art eſt d'arranger et de préſenter les événemens d'une manière intéreſſante ; c'eſt un art très-difficile, et qu'aucun allemand n'a connu. Autre choſe eſt un hiſtorien, autre choſe eſt un compilateur.

Je finis, Monſieur, par l'article le plus eſſentiel ; c'eſt de forcer les lecteurs à voir *Pierre le grand*, à le voir toujours fondateur et créateur au milieu des guerres les plus difficiles, ſe ſacrifiant et ſacrifiant tout pour le bien de ſon empire. Qu'un homme trop intéreſſé à rabaiſſer votre gloire diſe tant qu'il voudra que *Pierre le grand* n'était qu'un barbare qui aimait à manier la hache, tantôt pour couper du bois, et tantôt pour couper des têtes, et qu'il trancha lui-même celle de ſon fils innocent ; qu'il voulait faire périr ſa ſeconde femme, et qu'il fut prévenu par elle ; que ce même homme diſe et écrive les choſes les plus offenſantes contre votre

nation, qu'enfin il me marque le mécontentement le plus vif, et qu'il me traite avec indignité, parce que j'écris l'hiſtoire d'un règne admirable; je n'en ſuis ni ſurpris ni fâché, et j'eſpère qu'il ſera obligé de convenir lui-même de la ſupériorité que votre nation obtient en tout genre depuis *Pierre le grand*. Ce travail, que vous m'avez bien voulu confier, Monſieur, me devient tous les jours plus cher par l'honneur de votre correſpondance. M. de *Soltikof* m'a dit que votre Excellence ne ſerait pas fâchée que je vous dédiaſſe quelque autre ouvrage, et que mon nom s'appuyât du vôtre. J'ai fait depuis peu une tragédie d'un genre aſſez ſingulier; ſi vous me le permettez, je vous la dédierai; et ma dédicace ſera un diſcours ſur l'art dramatique, dans lequel j'eſſaierai de préſenter quelques idées neuves. Ce ſera pour moi un plaiſir bien flatteur de vous dire publiquement tout ce que je penſe de vous, des beaux arts et du bien que vous leur faites. C'eſt encore un des prodiges de *Pierre le grand* qu'il ſe ſoit formé un *Mécène* dans ces marécages où il n'y avait pas une ſeule maiſon dans mon enfance, et où il s'eſt élevé une ville impériale qui fait l'admiration de l'Europe. C'eſt une choſe dont je ſuis bien vivement frappé. Adieu, Monſieur; voilà une lettre

1761. fort longue : pardonnez si je cherche à me dédommager, en vous écrivant, de la perte que je fais en ne pouvant être auprès de vous.

Vous ne doutez pas des tendres et respectueux sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

## LETTRE XXXIX.

### A MADAME

### LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 18 de novembre.

Vous m'affligez, Madame ; je voudrais vous voir heureuse dans ce plus sot des mondes possibles ; mais comment faire ? c'est déjà beaucoup de n'être pas du nombre des imbécilles et des fanatiques qui peuplent la terre ; c'est beaucoup d'avoir des amis : voilà deux consolations que vous devez sentir à tous les momens. Si, avec cela, vous digérez, votre état sera tolérable.

Je crois, toutes réflexions faites, qu'il ne faut jamais penser à la mort ; cette pensée n'est bonne qu'à empoisonner la vie. La grande affaire est de ne point souffrir ; car, pour la

mort, on ne ſent pas plus cet inſtant que celui du ſommeil. Les gens qui l'annoncent en cérémonie ſont les ennemis du genre-humain ; il faut défendre qu'ils n'approchent jamais de nous. La mort n'eſt rien du tout ; l'idée ſeule en eſt triſte. N'y ſongeons donc jamais, et vivons au jour la journée. Levons-nous en diſant : Que ferai-je aujourd'hui pour me procurer de la ſanté et de l'amuſement? c'eſt à quoi tout ſe réduit à l'âge où nous ſommes. 1761.

J'avoue qu'il y a des ſituations intolérables ; et c'eſt alors que les Anglais ont raiſon ; mais ces cas ſont aſſez rares : on a preſque toujours quelques conſolations ou quelques eſpérances qui ſoutiennent. Enfin, Madame, je vous exhorte à être, toute la vie, la plus heureuſe que vous pourrez.

Votre lettre m'a fait tant d'impreſſion que je vous écris ſur le champ, moi qui n'écris guère. J'ai une douzaine de fardeaux à porter ; je me ſuis impoſé tous ces travaux pour n'avoir pas un inſtant déſœuvré et triſte ; je crois que c'eſt un ſecret infaillible.

Je ferai mettre dans la liſte de ceux qui retiennent un *Corneille* commenté, les perſonnes dont vous me faites l'honneur de me parler. J'aime paſſionnément à commenter *Corneille ;* car il a fait l'honneur de la France

1761. dans le ſeul art peut-être qui met la France au-deſſus des autres nations. De plus, je ſuis ſi indigné de voir des hypocrites et des énergumènes qui ſe déclarent contre nos ſpectacles, que je veux les accabler d'un grand nom.

Je n'ai point encore *la Reine de Golconde ;* mais j'ai vu de très-jolis vers de M. l'abbé de *Boufflers :* il faut en faire un abbé de *Chaulieu*, avec cinquante mille livres de rente en bénéfices ; cela vaut cinquante mille fois mieux que de s'ennuyer en province avec une croix d'or.

Avez-vous lu la converſation de l'abbé *Grizel* et d'un intendant des menus ? ſi vous ne la connaiſſez pas, je vous céderai l'exemplaire qu'on m'a envoyé.

Recevez les tendres reſpects du ſuiſſe *V.*

## LETTRE XL.

1761.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 27 de novembre.

O ANGES,

CROYEZ-MOI, voilà comme il faut commencer à peu-près le rôle d'*Olimpie*; enfuite nous le fortifions dans quelques endroits. Mais commencer dans le goût de *Zaïre*, mais rendre froid dans *Olimpie* ce qui, dans *Zaïre*, eft piquant par fa première éducation dans le chriftianifme; mais difloquer le premier acte, et donner le change au fpectateur en difcutant la mémoire d'*Alexandre*, après avoir parlé d'amour; mais enfin détruire tout l'effet d'un coup de théâtre entièrement nouveau, fe priver de la furprife que caufe le mariage d'*Olimpie*; ah, mes anges! rejetez bien loin cette abominable idée, et laiffez-moi faire. Oubliez la pièce; renvoyez-la-moi, je vous la redépêcherai fur le champ; et, fi vous n'êtes pas contens, dites mal de moi.

Nous penfons que vous vous méprenez, fauf refpect, quand vous croyez qu'*Olimpie* eft le premier rôle; il ne l'eft que quand *Statira* eft morte: c'eft *Statira* qui eft le

1761. grand rôle. Ah ! comme nous pleurions à ces vers :

> J'ai perdu Darius, Alexandre et ma fille,
> Dieu ſeul me reſte.

c'eſt que madame *Denis* déclame du cœur, et que chez vous on déclame de la bouche.

Nous avons été plus ſévères que vous ſur quelques articles ; mais nous ſommes diamétralement oppoſés ſur *Olimpie*. Songez qu'elle eſt bien réſolue à ne point épouſer *Caſſandre* ; mais qu'elle ne peut s'empêcher de l'aimer, et qu'elle ne lui dit qu'elle l'aime qu'en s'élançant dans le bûcher. Si vous ne trouvez pas cela honnêtement beau, par ma foi, vous êtes difficiles.

Cette œuvre des ſix jours prouve que le ſujet portait ſon homme, qu'il volait ſur les ailes de l'enthouſiaſme. Si le ſujet n'eût pas été théâtral, je n'aurais pas achevé la pièce en ſix ans. Tout dépend du ſujet ; voyez le Cid et Pertharite, Cinna et Suréna, &c.

Avez-vous lu le *Teſtament politique du maréchal de Belliſle* ? c'eſt un ex-capucin de Rouen, nommé jadis *Maubert*, fripon, eſpion, eſcroc, menteur et ivrogne, ayant tous les talens de moinerie, qui a compoſé cet impertinent ouvrage. Il eſt juſte qu'un pareil maraud ſoit à Paris, et que j'en ſois abſent.

L'académie ne veut pas paraître philofophe. Quelles pauvres obfervations que fes obfervations fur mes remarques concernant Polyeucte! Patience ; je fuis un déterminé ; j'ai peu de temps à vivre ; je dirai la vérité. 1761.

*Interim*, je vous adore.

*P. S.* L'empereur prend 100 exemplaires.
L'impératrice, . . . . . 100.
L'impératrice ruffe, . . 200.
Le roi *Staniflas*, . . . . 1.

## LETTRE XLI.

### A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de novembre.

Vous donnez, Monfeigneur, quatre-vingt-deux ans à *Malagrida* auffi noblement que je fefais *Cerrati* confeffeur d'un pape. *Malagrida* n'avait que foixante et quatorze ans ; il ne commit point tout-à-fait le péché d'*Onan*, mais DIEU lui donnait la grâce de l'érection ; et c'eft la première fois qu'on a fait brûler un homme pour avoir eu ce talent. On l'a accufé de parricide, et fon procès porte qu'il a cru qu'*Anne*, mère de *Marie*, était née impollue, et qu'il prétendait que *Marie* avait

1761. reçu plus d'une vifite de *Gabriel*. Tout cela fait pitié et fait horreur. L'inquifition a trouvé le fecret d'infpirer de la compaffion pour les jéfuites. J'aimerais mieux être né nègre que portugais.

Eh, miférables ! fi *Malagrida* a trempé dans l'affaffinat du roi, pourquoi n'avez-vous pas ofé l'interroger, le confronter, le juger, le condamner ? Si vous êtes affez lâches, affez imbécilles pour n'ofer juger un parricide, pourquoi vous déshonorez-vous en le fefant condamner par l'inquifition pour des fariboles ?

On m'a dit, Monfeigneur, que vous aviez favorifé les jéfuites à Bordeaux. Tâchez d'ôter tout crédit aux janféniftes et aux jéfuites, et DIEU vous bénira.

Mais furtout perfiftez dans la généreufe réfolution de délivrer les comédiens, qui font fous vos ordres, d'un joug et d'un opprobre qui rejaillit fur tous ceux qui les emploient. Otez-nous ce refte de barbarie, malgré maître *le Dain*, et malgré fon difcours prononcé *du côté du greffe*.

Le poliffon qui a fait le *Teftament du maréchal de Bellifle*, mériterait un bonnet d'âne. Quelles omiffions avez-vous donc faites dans la convention de Clofter Seven ? on n'en fit qu'une ; ce fut de ne la pas ratifier fur le champ.

Ce n'eſt pas que je ſois fâché contre le feſeur de teſtament, qui prétend que j'aurais été mauvais miniſtre. A la façon dont les choſes ſe ſont paſſées quelquefois, on aurait pu croire que j'avais grande part aux affaires. 1761.

Qu'on pende le prédicant *Rochette*, ou qu'on lui donne une abbaye, cela eſt fort indifférent pour la proſpérité du royaume des Francs ; mais j'eſtime qu'il faut que le parlement le condamne à être pendu, et que le roi lui faſſe grâce. Cette humanité le fera aimer de plus en plus ; et ſi c'eſt vous, Monſeigneur, qui obtenez cette grâce du roi, vous ſerez l'idole de ces faquins de huguenots. Il eſt toujours bon d'avoir pour ſoi tout un parti.

Je joins au chiffon que j'ai l'honneur de vous écrire, le chiffon de Grizel. Il faut qu'un premier gentilhomme de la chambre ait toujours un Grizel en poche, pour l'inciter doucement à protéger notre tripot dans ce monde-ci et dans l'autre.

Agréez toujours mon profond reſpect.

1761. LETTRE XLII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Ferney, 2 de décembre.

PARDONNEZ à un ami qui écrit ſi rarement. La philoſophie et l'amitié en murmurent, mais elles n'en ſont point altérées, et la mauvaiſe ſanté et l'âge ne ſont que des excuſes trop valables. Aimez toujours, Monſieur, un ſolitaire que votre ſageſſe et les folies des hommes vous attachent pour jamais. Une eſpèce de colporteur ſuiſſe m'a dit qu'il vous avait envoyé, il y a un mois, une brochure. Je ſoupçonne, par le titre, que vous n'en ferez pas trop content. C'eſt, dit-il, l'ouvrage d'un curé; et ce n'eſt pas un prône. Vous liſez tout, bon ou mauvais, et vous penſez que, dans les plus méchans livres, il y a toujours quelque choſe dont on peut faire ſon profit.

La paix va nous rendre les plaiſirs, et ne fera pas de tort à la philoſophie; il vaut mieux cultiver ſa raiſon que ſe battre. Je viens de détruire des maiſons comme on feſait en Veſtphalie; mais je les ai changées en jardins, et à la guerre on ne les change qu'en déſerts. Je vous ſouhaite, dans votre

agréable retraite, des journées remplies et heureuſes, des amis qui penſent, l'excluſion des ſots, et une bonne ſanté. Je m'imagine que cela eſt votre lot ; il ne manque au mien que d'être avec vous. 1761.

## LETTRE XLIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 de décembre.

DIVINS anges, ſi vous êtes ſi difficiles, je le ſuis auſſi. Voyez, s'il vous plaît, combien il eſt mal-aiſé de faire un ouvrage parfait ; ſi ces notes ſur Héraclius ne vous ennuient point, liſez-les, et vous verrez que j'ai paſſé ſous ſilence plus de deux cents fautes. Madame *du Châtelet* avait de l'eſprit, et l'eſprit juſte : je lui lus un jour cet Héraclius ; elle y trouva quatre vers dignes de *Corneille*, et crut que le reſte était de l'abbé *Pellegrin*, avant que cet abbé fût venu à Paris. Voulez-vous enſuite avoir la bonté de donner mes remarques à *Duclos ?* Je ſuis bien aiſe de voir comment l'académie penſe ou feint de penſer. Je ſais bien que c'eſt avec une extrême circonſpection que je dois dire la vérité ; mais enfin je ferai

1761. obligé de la dire. Je ferai poli; c'eſt, je crois, tout ce qu'on peut exiger.

Vous avez, ſans doute, plus de droits ſur moi, mes anges, que je n'en ai ſur *Corneille.* Il ne peut plus profiter de mes critiques, et je peux tirer un grand avantage des vôtres.

Plus je rêve à *Olimpie*, plus il m'eſt impoſſible de lui donner un autre caractère. Elle n'a pas quinze ans, il ne faut pas la faire parler comme ſa mère. Elle me paraît, au cinquième acte, fort au-deſſus de ſon âge.

Ces initiés, ces expiations, cette religieuſe, ces combats, ce bûcher; en vérité, il y a là du neuf. Vous ne voulez pas jouer Caſſandre, eh bien, nous allons le jouer, nous.

Nous baiſons le bout de vos ailes.

# LETTRE XLIV.

1761.

## A M. L'ABBÉ IRAIL,

### PRIEUR DE SAINT-VINCENT. (*)

A Ferney, le 4 de décembre.

Vous ferez étonné, Monfieur, de recevoir, par la petite pofte de Paris, les remercîmens d'un homme qui demeure au pied des Alpes; mais j'ai éprouvé tant de contre-temps et d'embarras par la pofte ordinaire, que je fuis obligé de prendre ce parti.

Vous vous occupez paifiblement, Monfieur, des querelles des gens de lettres, pendant que les querelles des rois font un peu plus de tort à nos campagnes que toutes les difputes littéraires n'en ont fait au Parnaffe. Il faut être continuellement en guerre, dans quelque état qu'on fe trouve.

Je combats aujourd'hui contre les fermiers généraux, au nom de notre petite province; il ne tiendra qu'à vous d'ajouter mes mémoires fur le blé, le tabac et le fel, à toutes mes autres fottifes.

Je me fuis avifé de devenir citoyen, après

(*) Auteur des *Querelles littéraires*.

1761. avoir été long-temps rimailleur et mauvais plaiſant. J'ennuie le conſeil de ſa Majeſté, au lieu d'ennuyer le public.

Il me ſemble que vous dites un petit mot du roi de Pruſſe dans l'hiſtoire des querelles. J'avais remis mes intérêts à trois ou quatre cents mille hommes qui ne m'ont pas ſi bien ſervi que vous; les Ruſſes mêmes m'ont manqué de parole au ſiége de Colberg. Je dois vous regarder comme un de mes alliés les plus fidelles.

Madame *Denis* et moi, nous vous prions, Monſieur, de faire mille complimens à toute notre famille : nous ne ſavons point encore les marches de madame de *Fontaine* et de M. d'*Ornoi;* nous nous flattons d'en être inſtruits quand elle ſera à Paris, en bonne ſanté.

J'ai l'honneur d'être, &c.

## LETTRE XLV. 1761.

## A M. DAMILAVILLE.

Le 6 de décembre.

Je souhaite la bonne année 1762 aux frères: je m'y prends de bonne heure, car j'ai hâte.

Que font les frères ?

Quelle nouvelle du Parnaſſe et du théâtre, et même des affaires profanes ?

La raiſon gagne-t-elle un peu? ſi les jéſuites ſont feſſés, les janſéniſtes ne ſont-ils pas trop fiers ? Gens de bien, oppoſez-vous aux uns et aux autres ; ſoyez hardis et fermes.

Frère *Helvétius* eſt-il revenu à Paris ?

Frère *Thiriot* augmentera-t-il de pareſſe ?

A quand l'*Encyclopédie?* l'aurons-nous en 1762 ?

Que dit-on de la ſanté de *Clairon* et de la vive *Dangeville ?*

Le *Journal de Trévoux* continue-t-il toujours ?

*Berthier* eſt-il reſſuſcité ?

*Crévier* eſt-il mort ?

Qu'eſt-ce donc que ce livre *De la nature?* eſt-ce un abrégé de *Lucrèce?* eſt-ce du vieux ? eſt-ce du nouveau ? eſt-ce du bon ? S'il y a *mica ſalis*, envoyez-le à votre frère du déſert.


I 2

1761. Eſt-il vrai que le gouvernement emprunte quarante millions ? et à qui, bon Dieu ? où trouvera-t-on ces quarante millions ? Il y a des gens qui les ont gagnés, mais ceux-là ne les prêteront pas. *Interim valete, fratres.*

Voici une lettre pour l'abbé *Irail*, auteur des belles querelles. Mais où demeure-t-il ce M. *Blin de Sainmore* qui a fait de très-jolis vers pour moi, et qui a tant fait parler *la belle Gabrielle ?*

## LETTRE XLVI.

### A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, le 6 de décembre, *partira quand pourra.*

DISPOSEZ, ordonnez; je pars avec douleur de Ferney où j'ai bâti un très-joli théâtre, pour aller ſur le territoire damné de Genève, qui a déclaré la guerre aux théâtres. Ne trouvez-vous pas qu'il faudrait brûler cette ville ? En attendant que DIEU faſſe juſtice de ces hérétiques, ennemis de *Corneille* et du pape, je ferai tranſcrire l'œuvre des ſix jours, tel qu'il eſt; je n'y veux rien changer. Je veux devoir les changemens à vos conſeils, et ſurtout à l'impreſſion que cela fera ſur

le cœur de madame de *Chauvelin ;* car, ſoit dit ſans vous déplaire, tous les raiſonnemens des hommes ne valent pas un ſentiment d'une femme. Je ne dis pas cela pour vous dénigrer ; mais je prétends que, ſi vous approuvez, et que ſi madame de *Chauvelin* eſt émue, la pièce eſt bonne, ou du moins touchante, ce qui eſt encore mieux. En un mot, vous l'aurez, et je vous remercie de me l'avoir demandée. 1761.

Je me mets aux pieds de votre belle actrice. Quand verrai-je le jour où elle jouera la fille, et madame *Denis* la mère, et moi le bon homme ? Je perſiſte fermement dans l'opinion où je ſuis, que DIEU nous a créés et mis au monde pour nous amuſer, que tout le reſte eſt plat ou horrible.

Je ſupplie votre Excellence de vouloir bien dire à M. *Guaſtaldi* combien je l'eſtime, j'oſe même dire, combien je l'aime.

Recevez mes tendres reſpects.

1761.

## AU MEME.

Le même jour.

TOUT ce qui me fâche à préfent dans ce monde, je l'avoue à vos aimables Excellences, c'eft qu'il y ait deux rôles de femme dans la plupart des pièces ; car où trouver le pendant de madame de *Chauvelin?* Je fais quel eft fon fingulier talent; mais, fi elle daigne jouer *Andromaque*, que devient *Hermione?* et fi elle fait *Hermione*, il faut jeter *Andromaque* par la fenêtre. Elle eft comme *il Ariofto fe fto chi va, fe vo, chi fta?*

Vous me paraiffez fi honnête homme, Monfieur, que je me confierais à vous, quoique vous autres miniftres, en général, ne valiez pas grand'chofe. Un certain Tancrède fut confié à M. le duc de *Choifeul*, et ce Tancrède, encore tout en maillot, courut Verfailles, Paris et l'armée. Vous voulez mon œuvre des fix jours : je pourrai bien me repentir de mon œuvre, comme DIEU, mais je ne me repentirai pas de l'avoir foumis ou foumife à vos lumières et à vos bontés. Refte à favoir comment je vous le dépêcherai, et comment vous me le redépêcherez. N'y a-t-il pas un courier de Rome qui paffe toutes les femaines par Lyon et par Turin? Ne pourriez-

vous pas faire écrire à M. *Taboureau*, directeur de la poſte de Lyon, de vous faire tenir un paquet cacheté qui viendra de Genève, contenant environ ſeize cents vers qui ne valent pas le port ? 1761.

## LETTRE XLVII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de décembre.

Ils diront, ces anges : Il n'y a pas de patience d'ange qui puiſſe y tenir ; nous avons là un dévot inſupportable. Renvoyez-moi donc votre exemplaire, et prenez celui-là. Je ne ſais plus qu'y faire, mes tutélaires ; je ſuis à bout, excédé, rebuté ſur l'ouvrage ; mais, croyez-moi, le ſuccès eſt dans le fond du ſujet. S'il eſt intéreſſant, il ne peut pas l'être médiocrement ; s'il n'y a point d'intérêt, rien ne peut l'embellir.

La tête me fend ; et, ſi Caſſandre ne vous plaît pas, vous me fendez le cœur.

L'imagination n'a pas encore dit ſon dernier mot ſur cette pièce ; la bonne femme eſt capricieuſe et ne répond jamais de ce qui lui paſſera par la tête. Si quelque embelliſſement ſe préſente à elle, elle ne le manquera pas. Mes

1761. anges aiment Zulime ; je ne ſaurais m'en fâcher contre eux ; mais aſſurément ils doivent aimer mieux Caſſandre.

Mais que dirons-nous de notre philoſophe de vingt-quatre ans ? comment fera-t-il avec une perſonne dont il faudra finir l'éducation ? comment s'accommodera-t-il d'être mari, précepteur et ſolitaire ? On ſe charge quelquefois de fardeaux difficiles à porter; c'eſt ſon affaire : il aura *Cornélie-chiffon* quand il voudra.

Nous venons de répéter le Droit du ſeigneur ; *Cornélie-chiffon* jouera *Colette*, comme ſi elle était élève de mademoiſelle *Dangeville*.

Le petit mémoire touchant l'ambaſſadeur prétendu de France à la Porte ruſſe, eſt préciſément ce qu'il me fallait; je n'en demande pas davantage, et j'en remercie mes anges bien tendrement. Ils ſont exacts, ils ſont attentifs, ils veillent de loin ſur leur créature. Je renvoie leur mémoire ou apoſtillé, ou combattu, ou victorieux, ſelon que mon humeur m'y a forcé.

Sur ce, je baiſe leurs ailes avec les plus ſaints tranſports.

## LETTRE XLVIII.

1761.

## A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 20 de décembre.

J'ai peur, mon ancien ami, de ne vous avoir pas remercié de la defcription du pref-bytère. Je crois que *Corneille* aurait mieux réuffi s'il avait eu votre Launai à peindre; il lui fallait de beaux fujets. *Cinna* infpirait mieux que *Pertharite*.

Ce *Corneille* m'a coûté tant de foins, il a fallu écrire tant de lettres, envoyer tant de paquets à l'académie, que je ne fais plus où j'en fuis; la correfpondance a pris tout mon temps. Il fe pourrait très-bien que je ne vous euffe point écrit : fi j'ai fait cette faute, pardonnez-la-moi.

Nous allons pofer bientôt les fondemens du petit maufolée que nous élevons à la gloire de votre concitoyen, du père de notre théâtre, de ce théâtre que maître *le Dain* et maître *Fleuri* veulent abfolument excommunier; de ce théâtre qui peut-être eft la feule chofe qui diftingue la France des autres nations; de ce théâtre dont on adore les actrices qu'enfuite on jette à la voirie, &c.

Enfin mademoifelle *Corneille* a lu le Cid;

1761. c'eſt déjà quelque choſe. Vous ſavez que nous l'avons priſe au berceau. Nous comptons qu'elle jouera, ce printemps, *Chimène* ſur notre théâtre de Ferney ; elle ſe tire déjà très-bien du comique. Il y a de quoi en faire une *Dangeville*. Elle joue des endroits à faire mourir de rire ; et, malgré cela, elle ne déparera pas le tragique. Sa voix eſt flexible, harmonieuſe et tendre : il eſt juſte qu'il y ait une actrice dans la maiſon de *Corneille*.

Pour madame *Denis*, c'eſt bien dommage qu'elle n'exerce pas ce talent plus ſouvent ; elle eſt admirable dans quelques rôles : mais il eſt plus aiſé de bâtir un théâtre que de trouver des acteurs. J'aimerais mieux avoir un procès à ſolliciter, que des acteurs à raſſembler. C'eſt beaucoup d'avoir trouvé quelquefois au pied des Alpes de quoi compoſer une aſſez bonne troupe. J'ai pris le parti de me bien amuſer ſur la fin de ma vie, de faire à la fois les pièces, le théâtre et les acteurs ; cela fait une vie pleine, pas un moment de perdu.

DIEU a eu pitié de moi, mon cher et ancien ami. Réjouiſſez-vous tant que vous pourrez ; tout ce qui n'eſt pas plaiſir eſt pitoyable. Etes-vous à Paris ? êtes-vous à Launai ? en quelque endroit que vous ſoyez, je vous aime de tout mon cœur.

## LETTRE XLIX.

1761.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de ſeptembre.

C'EST pour le coup que nous rirons aux anges. Qu'il arrive de plaiſantes choſes dans la vie ! comme tout roule, comme tout s'arrange ! Mes divins anges, ſi c'eſt un honnête homme, comme il l'eſt ſans doute, puiſqu'il s'eſt adreſſé à vous, il n'a qu'à venir, ſon affaire eſt faite ; il ſe trouvera que ſon marché ſera meilleur qu'il ne croit. *Cornélie-chiffon* aura au moins quarante à cinquante mille livres de l'édition de *Pierre;* je lui en aſſure vingt mille ; je lui ai déjà donné une petite rente; le tout ſera un très-honnête mariage de province, et le futur aura la meilleure enfant du monde, toujours gaie, toujours douce, et qui ſaura, ſi je ne me trompe, gouverner une maiſon avec nobleſſe et économie. Nous ne pourrions nous en ſéparer, madame *Denis* et moi, qu'avec une extrême douleur ; mais je me flatte que le mari ſera ſa maiſon de la nôtre.

Malgré tout cela, il m'eſt impoſſible d'aimer Héraclius, je vous l'avoue. Je crois vous avoir

1761. cité madame *du Châtelet* qui ne pouvait souffrir cette pièce, dans laquelle il n'y a pas un sentiment qui soit vrai, et pas douze vers qui soient bons, et pas un événement qui ne soit forcé. J'ai ce genre-là en horreur; les Français n'ont point de goût. Est-il possible qu'on applaudisse Héraclius quand on a lu, par exemple, le rôle de *Phèdre?* est-ce que les beaux vers ne devraient pas dégoûter des mauvais? et puis, s'il vous plaît, qu'est-ce qu'une tragédie qui ne fait pas pleurer? Mais je commente *Corneille:* oui, qu'il en remercie sa nièce.

Au reste, le futur doit être convaincu que jamais la future ne fera Héraclius, ni même ne l'entendra; elle en est extrêmement loin: c'est une bonne enfant. Le futur n'a qu'à venir. Notre embarras sera de bien loger notre nouveau ménage; car j'ai fait bâtir un petit château où une jeune fille est fort à son aise, et où monsieur et madame seront un peu à l'étroit. Il serait plaisant que ce capitaine de chevaux fût un philosophe de vingt-quatre ans, qui vînt vivre avec nous, et qui sût rester dans sa chambre! Enfin j'espère que DIEU bénira cette plaisanterie.

Divins anges, nous serons quatre qui baiserons le bout de vos ailes.

Et le roi d'Espagne? le roi d'Espagne?

## LETTRE L.

1761.

### A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Aux Délices, 23 de décembre.

MONSIEUR,

Je dépêche à M. le comte de *Kaunitz* un gros paquet à votre adresse. Il contient un volume de l'Histoire de *Pierre le grand*, imprimé avec les corrections au bas des pages, et les réponses à des critiques. Votre Excellence jugera aisément des unes et des autres. J'en garde un double par devers moi. Quand vous aurez examiné à votre loisir ces remarques qui sont très-lisibles, vous me donnerez vos derniers ordres, et ils seront exactement suivis. J'ai réformé, avec la plus scrupuleuse exactitude, les nouveaux chapitres qui doivent entrer dans le second volume, et je me suis conformé à vos remarques sur ces premiers chapitres, en attendant vos ordres sur ceux qui commencent par le procès du czarovitz, et qui finissent à la guerre de Perse. Il restera alors très-peu de chose à faire pour achever tout l'ouvrage, et pour le rendre moins indigne de paraître sous vos auspices. Je suis persuadé que vous ne voulez pas que j'entre dans

1761. les petits détails qui conviennent peu à la dignité de l'hiſtoire, et que votre intention a été toujours d'avoir un grand tableau qui préſentât l'empereur *Pierre* dans un jour toujours lumineux. L'auteur d'une hiſtoire particulière de la marine peut dire comment on a conſtruit des chaloupes, et compter les cordages ; l'auteur d'une hiſtoire des finances peut dire ce que valait un altin, en 1600, et ce qu'il vaut aujourd'hui ; mais celui qui préſente un héros aux nations étrangères, doit le préſenter en grand, et le rendre intéreſſant pour tous les peuples ; il doit éviter le ton de la gazette et le ton du panégyrique. Je ſuis convaincu que vous ne pouvez penſer autrement. J'ai eu l'honneur, Monſieur, de vous écrire pluſieurs lettres ; je me flatte que vous les avez reçues, et que vous avez accepté l'hommage que je vous offre d'une tragédie nouvelle que nous repréſenterons en ſociété, le printemps prochain, dans mon petit château de Ferney. J'aurai la conſolation de dire au public tout ce que je penſe de votre perſonne. Je vous ſouhaite d'heureuſes et de nombreuſes années ; je ſerai, pendant celles où je vivrai, avec le plus tendre et le plus reſpectueux attachement, &c.

## LETTRE LI.

1761.

### A MADAME

### LA COMTESSE DE BASSEWITZ.

Aux Délices, 25 de décembre.

MADAME,

Vous m'inſpirez autant d'étonnement que de reconnaiſſance. Non-ſeulement vous écrivez des lettres charmantes à la barbe des houſſards noirs, mais vous écrivez des mémoires qui méritent d'être imprimés ; et tout cela dans une langue qui n'eſt point la vôtre, avec l'exactitude d'un ſavant, et avec les grâces de nos dames de la cour de *Louis XIV;* car nous n'avons point aujourd'hui de dames que je vous compare.

Je n'ai reçu, Madame, aucune des lettres dont vous me faites l'honneur de me parler. Quand il n'y aurait que ce malheur attaché à la guerre, je la déteſterais; c'eſt être véritablement pillé que de perdre les lettres dont vous m'honorez.

Je n'ai point changé de demeure, je conſerve toujours mes Délices auprès de Genève ; elles me feront toujours chères, puiſqu'un

1761. fils de notre adorable madame la ducheſſe de *Gotha* a daigné les habiter. Mais, comme j'ai des terres en France, dans le voiſinage, et que, par les circonſtances les plus ſingulières et les plus heureuſes, ces terres ſont libres, j'y ai fait bâtir un château aſſez joli. Si je n'étais que génevois, je dépendrais trop de Genève; ſi je n'étais que français, je dépendrais trop de la France. Je me ſuis fait une deſtinée à moi tout ſeul, et j'ai acquis cette précieuſe liberté après laquelle j'ai ſoupiré toute ma vie, et ſans laquelle je ne crois pas qu'un être penſant puiſſe être heureux.

Je ſuis pénétré de vos bontés, Madame; j'ai le règlement eccléſiaſtique de ce *Pierre le grand* qui ſavait ſi bien contenir les prêtres. J'ai ſon oraiſon funèbre; et toute oraiſon funèbre eſt ſuſpecte. Les matériaux ne me manquent point; mais rien n'approche de vos mémoires. L'aventure de la glace caſſée, et la réponſe de *Catherine*, ſont des anecdotes bien précieuſes. On voit bien tout ce que cela ſignifie, mais il n'eſt pas encore temps de le dire; les vérités ſont des fruits qui ne doivent être cueillis que bien mûrs. Je n'avais jamais entendu parler, Madame, des *Mémoires du baron de Wiſſen*, qui avait élevé cet infortuné czarovitz; ils doivent être fort curieux. Je vous avoue que je vous aurais la plus grande

obligation

obligation de vouloir bien me les faire parvenir ; j'implore la protection de madame la duchesse de *Gotha* pour obtenir cette grâce ; vous ne refuserez rien à ce nom. Je souhaite que ce baron *Wissen* ait dit la vérité : il devait bien connaître son élève ; mais la vérité qu'il peut dire est bien délicate. On m'ouvre en Russie à deux battans les portes de l'amirauté, des arsenaux, des forteresses et des ports ; mais on ne communique guère la clef du cabinet et de la chambre à coucher. 1761.

Quand j'ai un peu de santé, Madame, il me prend une forte envie de faire un tour d'Allemagne, d'aller surtout à Gotha, puis à Hambourg, puis à Rostock, et de me présenter en chevalier errant à la porte de Dalvitz ; mais, après ce beau rêve, quand je considère que j'ai bientôt soixante et dix ans, et que je deviens borgne, je reste à ma cheminée, et entre deux poëles, tout plein de la respectueuse et tendre reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Madame, votre, &c.

1761.

## LETTRE LII.

## A M. DUCLOS.

Aux Délices, 25 de décembre.

Je présente à l'académie ma respectueuse reconnaissance de la bonté qu'elle a eue d'examiner mon Commentaire sur les tragédies du grand *Corneille*, et de me donner plusieurs avis dont je profite.

Nous allons commencer incessamment l'édition. Les frères *Cramer* vont donner leur annonce au public; les noms des souscripteurs seront imprimés dans cette annonce : on y verra l'empereur, l'impératrice-reine et l'impératrice de Russie, qui ont souscrit pour autant d'exemplaires que le roi notre protecteur. Cette entreprise est regardée, par toute l'Europe, comme très-honorable à notre nation et à l'académie, et comme très-utile aux belles-lettres.

Le nom de *Corneille*, et l'attente où sont tous les étrangers de savoir ce qu'ils doivent admirer ou reprendre dans lui, serviront encore à étendre la langue française dans l'Europe.

L'académie a paru confirmer tous mes jugemens sur ce qui concerne la langue, et me

laiſſe une liberté entière ſur tout ce qui concerne le goût : c'eſt une liberté dont je ne dois uſer qu'en me conformant à ſes ſentimens, autant que je pourrai les bien connaître. Il eſt difficile de s'expliquer entièrement de ſi loin, et en ſi peu de temps. 1761.

Dans les premières eſquiſſes que j'eus l'honneur d'envoyer, je remarque dans la Médée de *Corneille* les enchantemens qu'elle emploie ſur le théâtre ; et comme mon Commentaire eſt hiſtorique auſſi-bien que critique, et que je compare les autres théâtres avec le nôtre, je dis que : *Dans la tragédie de Machbet, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre de Shakeſpeare, trois ſorcières ſont leurs enchantemens ſur le théâtre, &c.*

Ces trois ſorcières arrivent au milieu des éclairs et du tonnerre, avec un grand chaudron dans lequel elles font bouillir des herbes. *Le chat a miaulé trois fois*, diſent-elles, *il eſt temps, il eſt temps ;* elles jettent un crapaud dans le chaudron, et apoſtrophent le crapaud en criant en refrain, *double, double, chaudron trouble, que le feu brûle, que l'eau bouille, double, double.* Cela vaut bien les ſerpens qui ſont venus d'Afrique en un moment, et ces herbes que *Médée* a cueillies, le pied nu, en feſant pâlir la lune, et ce plumage noir d'une harpie, &c.

1761. C'eſt à l'opéra, c'eſt à ce ſpectacle conſacré aux fables, que ces enchantemens conviennent, et c'eſt là qu'ils ont été le mieux traités.

Voyez dans *Quinault*, ſupérieur en ce genre :

Eſprits malheureux et jaloux,
Qui ne pouvez ſouffrir la vertu qu'avec peine,
Vous dont la fureur inhumaine,
Dans les maux qu'elle fait trouve un plaiſir ſi doux ;
Démons, préparez-vous à ſeconder ma haine ;
Démons, préparez-vous
A venger mon courroux.

Voyez, en un autre endroit, ce morceau encore plus fort que chante *Médée :*

Sortez, ombres, ſortez de la nuit éternelle ;
Voyez le jour pour le troubler :
Que l'affreux déſeſpoir, que la rage cruelle
Prennent ſoin de vous raſſembler.
Avancez, malheureux coupables,
Soyez aujourd'hui déchaînés ;
Goûtez l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne ſoyez pas ſeuls miſérables.
Ma rivale m'expoſe à des maux effroyables,
Qu'elle ait part aux tourmens qui vous ſont deſtinés.
Non, les enfers impitoyables
Ne pourront inventer des horreurs comparables
Aux tourmens qu'elle m'a donnés.

Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne ſoyons pas ſeuls miſérables. 1761.

Ce ſeul couplet eſt peut-être un chef-d'œuvre; il eſt fort et naturel, harmonieux et ſublime. Obſervons que c'eſt-là ce *Quinault* que *Boileau* affectait de mépriſer, et apprènons à être juſtes.

J'ai l'attention de préſenter ainſi aux yeux du lecteur des objets de comparaiſon, et je préſume que rien n'eſt plus inſtructif. Par exemple, *Maxime* dit :

Vous n'aviez point tantôt ces agitations,
Vous paraiſſiez plus ferme en vos intentions,
Vous ne ſentiez au cœur ni remords ni reproche.

CINNA.

On ne les ſent auſſi que quand le coup approche,
Et l'on ne reconnaît de ſemblables forfaits
Que quand la main s'apprête à venir aux effets.
L'ame, de ſon deſſein juſqu'alors poſſédée, &c.

*Shakeſpeare*, ſoixante ans auparavant, avait dit la même choſe, dans les mêmes circonſtances; *Brutus*, ſur le point d'aſſaſſiner *Céſar*, parle ainſi :

„ Entre le deſſein et l'exécution d'une „ choſe ſi terrible, tout l'intervalle n'eſt qu'un „ rêve affreux. Le génie de Rome et les inſ- „ trumens mortels de ſa ruine ſemblent tenir

1761. „ conſeil dans notre ame bouleverſée. Cet „ état funeſte de l'ame tient de l'horreur de „ nos guerres civiles. „

Je mets ſous les yeux ces objets de comparaiſon, et je laiſſe au lecteur à juger.

J'avais oublié d'inférer, dans mes remarques envoyées à l'académie, une anecdote qui me paraît curieuſe. Le dernier maréchal de *la Feuillade*, homme qui avait dans l'eſprit les faillies les plus lumineuſes, étant dans l'orcheſtre à une repréſentation de Cinna, ne put ſouffrir ces vers d'*Auguſte* :

Mais tu ferais pitié, même à ceux que j'irrite,
Si je t'abandonnais à ton peu de mérite.
Oſe me démentir, dis-moi ce que tu vaux,
Conte-moi tes vertus, tes glorieux travaux,
Les rares qualités par où tu m'as ſu plaire, &c.

„ Ah! dit-il, voilà qui me gâte toute la „ beauté du *ſoyons amis*, *Cinna*. Comment „ peut-on dire, *ſoyons amis*, à un homme „ qu'on accable d'un ſi profond mépris. On „ peut lui pardonner pour ſe donner la répu- „ tation de clémence, mais on ne peut l'ap- „ peler *ami;* il f llait que *Cinna* eût du mérite, „ même aux yeux d'*Auguſte*. „

Cette réflexion me parut auſſi juſte que fine, et j'en fais juge l'académie.

Cette conſidération ſur le perſonnage de

*Cinna* me ramène ici à l'examen de fon caractère. Je penfe, avec l'académie, que c'eft à *Augufte* qu'on s'intéreffe pendant les deux derniers actes ; mais certainement, dans les premiers, *Cinna* et *Emilie* s'emparent de tout l'intérêt ; et, dans la belle fcène de *Cinna* et d'*Emilie*, au premier acte où *Augufte* eft rendu exécrable, tous les fpectateurs deviennent autant de conjurés au récit des profcriptions. Il eft donc évident que l'intérêt change dans cette pièce, et c'eft probablement par cette raifon qu'elle occupe plus l'efprit qu'elle ne touche le cœur. 1761.

*Nota benè*, c'eft prefque le feul endroit où je me fois écarté du fentiment de l'académie, et j'ai pour moi quelques académiciens que j'ai confultés.

Les remords tardifs de *Cinna* me font toujours beaucoup de peine ; je fens toujours que ces remords me toucheraient bien davantage, fi, dans la conférence avec *Augufte*, *Cinna* n'avait pas donné des confeils perfides, s'il ne s'était pas affermi enfuite dans cette même perfidie. J'aime des remords après un grand crime conçu par enthoufiafme, cela me paraît dans la nature, et dans la belle nature ; mais je ne puis fouffrir des remords après la plus lâche fourberie, ils ne me paraiffent alors qu'une contradiction.

1761. Je ne parle ici que pour la perfection de l'art, c'eſt le but de tous mes commentaires ; la gloire de *Corneille* eſt en ſureté. Je regarde Cinna comme un chef-d'œuvre, quoiqu'il ne ſoit pas de ce tragique qui tranſporte l'ame et qui la déchire ; il l'occupe, il l'élève. La pièce a des morceaux ſublimes ; elle eſt régulière, c'en eſt bien aſſez.

J'ai été un peu ſévère ſur Héraclius ; mais j'envoie à l'académie mes premières penſées, afin de les rectifier. M. *Magens*, éditeur de *Don Quichotte* et de la *Vie de Cervantes*, prétend que l'Héraclius eſpagnol eſt bien antérieur à l'Héraclius français ; et cela eſt bien vraiſemblable, puiſque les Eſpagnols n'ont daigné rien prendre de nous, et que nous avons beaucoup puiſé chez eux : *Corneille* leur a pris le Menteur, la Suite du Menteur, Don Sanche.

Je demande permiſſion à l'académie d'être quelquefois d'un avis différent de nos prédéceſſeurs qui donnèrent leur ſentiment ſur le Cid. Elle m'approuvera, ſans doute, quand je dis que fuir eſt d'une ſeule ſyllabe, quoiqu'on ait décidé autrefois qu'il était de deux. J'excuſe ce vers :

Le premier dont ma race ait vu rougir ſon front.

Je trouve ce vers beau ; la race y eſt perſonnifiée, et en ce cas ſon front peut rougir.

J'approuve

1761.

J'approuve ces vers :

Mon ame eſt ſatisfaite,
Et mes yeux à ma main reprochent ta défaite.

L'académie y trouve une contradiction ; mais il me paraît que ces deux vers veulent dire : *Je ſuis ſatisfait, je ſuis vengé, mais je l'ai été trop aiſément ;* et je demande alors où eſt la contradiction. On a condamné *inſtruiſez-le d'exemple ;* je trouve cette hardieſſe très-heureuſe. *Inſtruiſez-le par exemple*, ſerait languiſſant ; c'eſt ce qu'on appelle *une expreſſion trouvée*, comme dit *Deſpréaux*. J'ai oſé imiter cette expreſſion dans la Henriade :

Il m'inſtruiſait d'exemple au grand art des héros.

et cela n'a révolté perſonne.

Je prends auſſi la liberté d'avoir quelquefois un avis particulier ſur l'économie de la pièce. Ceux qui rédigèrent le jugement de l'académie diſent qu'il y aurait eu, ſans comparaiſon, moins d'inconvénient dans la diſpoſition du Cid, de feindre, contre la vérité, que le comte ne fût pas trouvé à la fin véritable père de *Chimène ;* ou que, contre l'opinion de tout le monde, il ne fût pas mort de ſa bleſſure.

Je ſuis très-ſûr que ces inventions, d'ailleurs communes et peu heureuſes, auraient produit un mauvais roman ſans intérêt. Je

1761. ſouſcris à une autre propoſition ; c'eſt que le ſalut de l'Etat eût dépendu abſolument du mariage de *Chimène* et de *Rodrigue*. Je trouve cette idée fort belle, mais j'ajoute qu'en ce cas il eût fallu changer la conſtitution du poëme.

En rendant ainſi compte à l'académie de mon travail, j'ajouterai que je ſuis ſouvent de l'avis de l'auteur de *Télémaque*, qui, dans ſa lettre à l'académie ſur l'éloquence, prétend que *Corneille* a donné ſouvent aux Romains une enflure et une emphaſe qui eſt préciſément l'oppoſé du caractère de ce peuple-roi. Les Romains diſaient des choſes ſimples, et en feſaient de grandes. Je conviens que le théâtre veut une dignité et une grandeur au-deſſus de la vérité de l'hiſtoire ; mais il me ſemble qu'on a paſſé quelquefois ces bornes.

Il ne s'agit pas ici de faire un commentaire qui ſoit un ſimple panégyrique ; cet ouvrage doit être à la fois une hiſtoire des progrès de l'eſprit humain, une grammaire et une poëtique.

Je n'atteindrai pas à ce but, je ſuis trop éloigné de mes maîtres que je voudrais conſulter tous les jours ; mais l'envie de mériter leurs ſuffrages, en me rendant plus laborieux et plus circonſpect, rendra peut-être mon entrepriſe de quelque utilité.

*Nota benè* que je ne puis me ſervir dans le Cid de l'édition de 1664, parce qu'il faut abſolument que je mette ſous les yeux celle que l'académie jugea quand elle prononça entre *Corneille* et *Scudéri*. 1761.

J'ajoute que, ſi l'académie voulait bien encore avoir la bonté d'examiner le commentaire ſur Cinna, que j'ai beaucoup réformé et augmenté, ſuivant ſes avis, elle rendrait un grand ſervice aux lettres. Cinna eſt de toutes les pièces de *Corneille* celle que les hommes en place liront le plus dans toute l'Europe, et par conſéquent celle qui exige l'examen le plus approfondi.

Je ſupplie l'académie d'agréer mes reſpects.

## LETTRE LIII.

## A MADAME DE FONTAINE.

4 de janvier.

Enfin donc, ma chère nièce, je reçois une lettre de vous; mais je vois que vous n'êtes pas dévote, et je tremble pour votre ſalut. J'avais cru qu'une religieuſe, un confeſſeur, un pénitent, une tourière, pourraient toucher les ames timorées. Les myſtères ſacrés ſont, en grande partie, l'origine de notre ſainte 1762.

1762. religion : les ames dévotes ſe prêtent volontiers à ces beaux uſages. Il n'y a ni religieuſe, ni femme, ni fille à marier, qui ne ſe plaiſe à voir un amant ſe purifier pour être plus digne de ſa maîtreſſe.

Vous me dites que la confeſſion et la communion ne ſont pas ſuivies ici d'événemens terribles ; mais n'eſt-ce rien qu'une fille qui ſe brûle, et qu'un amant qui ſe poignarde?

Où avez-vous pêché que *Caſſandre eſt un coupable, entraîné au crime par les motifs les plus bas?* 1°. Il n'a point cru empoiſonner *Alexandre ;* 2°. on n'a jamais appelé la plus grande ambition un motif bas ; 3°. il n'a pas même cette ambition ; il n'a donné autrefois à *Statira* un coup d'épée, qu'en défendant ſon père ; 4°. il n'a de violens remords que parce qu'il aime la fille de *Statira* éperdument, et il ſe regarde comme plus criminel qu'il ne l'eſt en effet : c'eſt l'excès de ſon amour qui groſſit le crime à ſes yeux.

Pourquoi ne voulez-vous pas que *Statira* expire de douleur? *Luſignan* ne meurt que de vieilleſſe : c'était cela qui pouvait être tourné en ridicule par les méchantes gens. *Corneille* fait bien mourir la maîtreſſe de *Suréna* ſur le théâtre :

*Non, je ne pleure point, Madame, mais je meurs.*

Vous êtes tout étonnée que, dans l'églife, deux princes refpectent leur curé : mais les myftères facrés ne pouvaient être fouillés, et c'eft une chofe affez connue. 1762.

Au refte, nous ne comptons point jouer fitôt Caffandre ; M. d'*Argental* n'en a qu'une copie très-informe. Si vous aviez lu la véritable, vous auriez vu que *Statira*, par exemple, ne meurt pas fubitement. Ces vers vous auraient peut-être défarmée :

Caffandre à cette reine eft fatal en tout temps.
Elle tourne fur lui fes regards expirans,
Et croyant voir encore un ennemi funefte
Qui venait de fa vie arracher ce qui refte,
Faible et ne pouvant plus foutenir fa terreur,
Dans les bras de fa fille expire avec horreur ;
Soit que de tant de maux la pénible carrière
Précipitât l'inftant de fon heure dernière,
Ou foit que des poifons empruntant le fecours,
Elle-même ait tranché la trame de fes jours.

Si vous aviez vu, encore une fois, mon manufcrit, vous auriez vu tout le contraire de ce que vous me reprochez. J'ai cru d'ailleurs m'apercevoir que les remords et la religion fefaient toujours un très-grand effet fur le public ; j'ai cru que la fingularité du fpectacle produirait encore quelque fenfation. Je me

1762. ſuis preſſé d'envoyer à M. et à madame d'*Argental* la première eſquiſſe. Je n'ai pas imaginé aſſurément qu'une pièce faite en ſix jours n'exigeât pas un très-long temps pour la corriger. J'y ai travaillé depuis avec beaucoup de ſoin; elle a fait pleurer et frémir tous ceux à qui je l'ai lue, et il s'en faut bien encore que je ſois content.

Vous voyez, par tout ce long détail, que je fais cas de votre eſtime, et que vos critiques font autant d'impreſſion ſur moi que les louanges de votre ſœur. Elle eſt auſſi enthouſiaſmée de Caſſandre que vous en êtes mécontente; mais c'eſt qu'elle a vu une autre pièce que vous, et qu'une différence de ſoixante à quatre-vingts vers, répandus à propos, changent prodigieuſement l'eſpèce.

Je ne fais ce qu'eſt devenu un gros paquet d'amuſemens de campagne, que j'avais envoyé à Ornoi, et que j'avais adreſſé à un intendant des poſtes. Il y avait un petit livre relié, avec une lettre pour vous, et quelques manuſcrits: tout cela était très-indifférent; mais apparemment le livre relié fit retenir le paquet. J'ai appris depuis qu'il ne fallait envoyer par la poſte aucun livre relié: on apprend toujours quelque choſe en ce monde.

Vous ne m'avez pas dit un mot de l'alliance avec l'Eſpagne. Je vois que, vous et moi,

nous ſommes napolitains, ſiciliens, catalans; mais je ne vois pas que l'on donne encore ſur les oreilles aux Anglais, et c'eſt-là le grand point. 1762.

Revenons au tripot. Vous allez donc bientôt voir Zulime? Je vous avoue que je fais plus de cas d'une ſcène de Caſſandre que de tout Zulime. Elle peut réuſſir, parce qu'on y parle continuellement d'une choſe qui plaît aſſez généralement; mais il n'y a ni invention, ni caractères, ni ſituations extraordinaires: on y aime à la rage; *Clairon* joue, et puis c'eſt tout.

Bonſoir, ma chère nièce; je vous regrette, vous aime, et vous aimerai tant que je vivrai.

On dit que nous aurons *Florian* au printemps: il verra mon égliſe et mon théâtre. Je voudrais vous voir à la meſſe et à la comédie.

1762.

# LETTRE LIV.

## A M. DAMILAVILLE.

9 de janvier.

VRAIMENT, mes chers frères, j'apprends de belles nouvelles ! Frère *Thiriot* reſte indolemment au coin de ſon feu, et on va jouer le Droit du ſeigneur tout mutilé, tout altéré ; et ce qui était plaiſant ne le ſera plus ; et la pièce ſera froide, et elle ſera ſifflée ; et frère *Thiriot* en ſera pour ſa mine de féve. Un autre inconvénient qui n'eſt pas moins à craindre, c'eſt qu'on ne prenne votre frère pour le ſieur *Picardet*, de l'académie de Dijon ; alors il n'y aurait plus d'eſpérance, et tout ſerait perdu ſans reſſource. Je demande deux choſes très-importantes ; la première, c'eſt qu'on m'envoye la pièce telle qu'on la jouera ; la ſeconde, qu'on jure à tort et à travers que je n'ai nulle part à cet ouvrage : mon nom eſt trop dangereux, il réveille les cabales. Il n'y en a point encore de formée contre M. *Picardet*, et M. *Picardet* doit répondre de tout.

Mes chers frères, *interim eſtote fortes in Lucrecio et in philoſophiâ.*

J'eſpère que je contribuerai, avec les Etats de Bourgogne (dont nous avons l'honneur

d'être), à donner un vaiſſeau au roi; mais ſi les Anglais me le prennent, je ferai contre eux une violente ſatire. 1762.

Frère *V*... eſt tout ébahi de recevoir, dans l'inſtant, une pancarte du roi, adreſſée aux gardes de ſon tréſor royal, avec un bon, rétabliſſant une penſion que frère *V*... croyait anéantie depuis douze ans. Que dira à cela *Catherin Fréron*? que dira *le Franc de Pompignan*? *V*... embraſſe les frères.

Qu'eſt-ce donc que *Zarucma*? quel diable de nom! J'aimerais mieux *Childebrand*.

Je vous prie de me dire où demeure ce pédant de *Crévier*. Eſt-il recteur, profeſſeur? Je lui dois mille tendres remercîmens.

## LETTRE LV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de janvier.

Il faut que je faſſe part à mes anges gardiens de ce qui m'arrive ſur terre. Pourquoi monſieur *Ménard*, premier commis, m'écrit-il? pourquoi m'envoie-t-il une pancarte du roi? *Garde de mon tréſor royal, payez comptant à V... bon, Louis.* Il eſt vrai qu'il y a douze ans que j'avais une penſion; mais je l'avais oubliée,

1762. et je n'avais pas l'impudence de la demander ; je la croyais anéantie. Que veut dire cette plaiſanterie ? ne ferait-ce pas un tour de noſſeigneurs de *Choiſeul* ? Je ne ſais à qui m'en prendre ; mes anges, ne feriez-vous point dans la bouteille ?

Cependant, renvoyez-moi donc Caſſandre.

1°. Il ne faut pas qu'il ait été complice de l'empoiſonnement d'*Alexandre*.

2°. S'il a donné un coup d'épée à la veuve, c'eſt dans la chaleur du combat ; et il en eſt encore plus contrit que ci-devant.

3°. Il aime, et eſt encore plus aimé qu'il n'était, et il en parle davantage dès le premier acte.

4°. *Antigone* a encore plus de raiſon qu'il n'en avait de ſoupçonner *Olimpie* d'être la fille de ſa mère.

5°. *Antigone* traitait trop *Caſſandre* en petit garçon, et cela rendait *Caſſandre* bien moins intéreſſant.

6°. Les lois touchant le mariage ſemblaient trop faites pour le beſoin préſent, et il faut les préparer de plus loin.

7°. L'acte quatrième, finiſſant par *Caſſandre* et non par *Antigone*, eſt bien plus touchant.

8°. L'aſpect de *Caſſandre* augmentant les maux de nerfs de *Statira*, rend ſa mort bien plus vraiſemblable.

9°. Bien des gens croient que *Statira*, voyant que sa fille aime *Cassandre*, s'est aidée d'un peu de sublimé. 1762.

10°. Des détails plus forts et plus tendres sont quelque chose.

Enfin, on ne peut faire qu'en fesant.

Mais renvoyez-moi donc ma guenille, si vous voulez que je baise le bout de vos ailes.

*P. S.* Mais, M. le comte de *Choiseul*, dites donc à l'Espagne qu'elle envoye cinquante vaisseaux à notre secours. Que voulez-vous que nous fassions avec des complimens ?

Gardez-vous d'avoir jamais affaire aux Russes.

Quand vous n'aurez rien à faire, daignez vous informer si le roi mon maître a été proposé jadis à *Elisabeth* l'autocratrice.

## LETTRE LVI.

### A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 19 de janvier.

IL faut absolument que votre Excellence soit du métier ; vous ne pouvez en parler si bien sans en avoir un peu tâté. *Pourceaugnac*, à qui d'ailleurs vous ne ressemblez point, a

1762. beau dire qu'il a pris dans les romans qu'il doit être reçu à ſes *faits juſtificatifs*, on voit bien qu'il a étudié le droit. Ce n'eſt ni en Corſe ni à Turin qu'on apprend toutes les fineſſes de l'art du théâtre. Vous avez mis la main à la pâte ; avouez-le. Tout l'eſprit que vous avez ne ſuffit pas pour entrer dans la profondeur de nos myſtères : vos réflexions ſont une excellente poëtique. Soyez très-perſuadé qu'il n'y a point d'ambaſſadeur ni de lieutenant général qui en puiſſe faire autant. Je ſuis fort aiſe à préſent de ne vous avoir pas envoyé la bonne copie, puiſque le brouillon m'a valu une ſi bonne leçon.

Vous avez très-grande raiſon, Monſieur, de vouloir que *Caſſandre* puiſſe n'avoir rien à ſe reprocher auprès d'*Olimpie*. En toute tragédie, comme en toute affaire, il y a un point principal, un centre où toutes les lignes doivent aboutir. Ce centre eſt ici l'amour de *Caſſandre* et d'*Olimpie :* j'avais été aſſez heureux pour remplir votre objet. Ce n'eſt point *Caſſandre* qui a enlevé *Olimpie* à Babylone, c'eſt *Antipatre* ſon père. *Antipatre* vient de mourir ; et le premier devoir dont s'acquitte *Caſſandre*, eſt de reſtituer à la fille d'*Alexandre* le royaume de ſon père dont il ſe trouve en poſſeſſion. Il eſt à la fois innocent devant DIEU, et coupable devant *Statira* et devant *Olimpie*.

Il eſt vrai qu'il a préſenté la coupe empoiſonnée à *Alexandre*, mais il n'était pas dans le ſecret de la conſpiration ; il eſt vrai qu'il a répandu le ſang de *Statira*, mais c'eſt dans la fureur d'un combat, c'eſt en défendant ſon père. Il ſe trouve enfin dans la ſituation la plus tragique, amoureux à l'excès d'une fille dont il eſt l'unique bienfaiteur, meurtrier de la mère, empoiſonneur du père, adoré de la fille, exécrable à *Statira*, odieux à *Olimpie* qui l'aime, pénétré de remords et de déſeſpoir. Il n'y a perſonne qui ne ſouhaite ardemment qu'*Olimpie* lui pardonne, et *Olimpie* n'oſe lui pardonner. Voilà le fond, voilà le ſujet de la pièce. Elle eſt bien autrement traitée que dans la malheureuſe minute qu'on vous a envoyée par pure mépriſe. Je ſuis tout glorieux d'avoir prévenu preſque toutes vos objections. 1762.

Il s'en faut bien, par exemple, que mon grand-prêtre puiſſe être ſoupçonné de prendre aucun parti ; car, lorſque *Caſſandre* lui dit :

Du parti d'Antigone êtes-vous contre moi ?

Il répond :

Me préſervent les cieux de paſſer les limites
Que mon culte paiſible à mon zèle a preſcrites.
Les intrigues des cours, les cris des factions,

1762. Des humains que je fuis les triſtes paſſions,
Seigneur, ne troublent point nos retraites obſcures.
Au Dieu que nous ſervons nous levons des mains pures :
Les débats des grands rois prompts à ſe diviſer,
Ne ſont connus de moi que pour les apaiſer ;
Et nous ignorerions leurs grandeurs paſſagères,
Sans le fatal beſoin qu'ils ont de nos prières.

Enfin, il y a, de compte fait, quatre cents vers dans la pièce qui la changent entièrement, et que vous ne connaiſſez pas. Encore une fois, j'en bénis DIEU, puiſque le quiproquo m'a valu vos bontés et vos lumières ; vous m'enchantez et vous m'éclairez. Venez donc voir jouer la pièce; madame l'ambaſſadrice, embelliſſez donc *Olimpie*. Je vais tâcher de rendre ſon rôle plus touchant, pour le rendre moins indigne de vous. Je ſuis un bon diable d'hiérophante pénétré, reconnaiſſant, attaché pour ma pauvre vie à vos Excellences. *V.*

## LETTRE LVII.

1762.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 de janvier.

MES anges ſont terriblement importunés de leur créature. Leur créature conſidère qu'il faut toujours plus de ſix ſemaines pour rapetaſſer ce qu'on a fait en ſix jours (comme on l'a déjà confeſſé).

En toute tragédie, comme en toute affaire, il y a un point principal d'où dépend le ſuccès, et auquel tout doit être ſubordonné. Ce point principal, dans l'affaire de *Caſſandre*, eſt qu'il ne ſoit pas odieux au public, et qu'il le ſoit horriblement à *Statira*. Il faut que ſon amour intéreſſe; et, pour qu'il intéreſſe, il ne faut pas qu'on ait le plus léger ſoupçon que ce ſoit un lâche qui ait empoiſonné *Alexandre*. Quelque ſoin que j'aye pris d'écarter cette idée, je vois qu'elle ſe loge dans beaucoup de têtes. Mes anges verront le ſoin que j'ai pris pour prévenir cette fauſſe opinion, par les deux ſcènes ci-jointes. Il me ſemble que ces deux ſcènes écartent toutes les objections qu'on pourrait faire au rôle de *Caſſandre*. Il n'y a plus de reproches à faire qu'à *Antipatre* ſon père; c'eſt lui qui fit périr ſon maître,

c'eſt lui qui emmena *Olimpie* en eſclavage ; et
1762. *Caſſandre* a élevé avec des ſoins paternels la priſonnière de ſon père. Rien ne peut plus s'oppoſer à l'intérêt qu'on doit prendre à lui : il a tout réparé, il a tout fait pour mériter *Olimpie ;* et c'eſt, à mon ſens, un coup de l'art aſſez ſingulier, que l'empoiſonneur du père d'*Olimpie*, et le meurtrier de ſa mère, mérite d'être aimé de la fille.

Voici une autre affaire bien importante et bien délicate. *Le Kain* ſe plaint amèrement de ce qu'un nommé *Brizard* veut s'appeler *Marc-Tulle-Cicéron ; le Kain* prétend que c'eſt lui qui doit être *Cicéron*, mais il ne lui reſſemble point du tout. Ce *Cicéron* avait un grand cou, un grand nez, des yeux perçans, une voix ſonore, pleine, harmonieuſe; toutes ſes phraſes avaient quatre parties, dont la dernière était la plus longue ; il ſe feſait entendre, du haut de la tribune, juſque dans les derniers rangs des marmitons romains. Ce n'eſt point là du tout le caractère de mon ami *le Kain ;* mais où ſont les gens qui ſe rendent juſtice ? Ce ſinge de *la Noue* ne me déclarait-il pas une haine mortelle, parce que je lui avais dit que *Dufreſne* avait une face plus propre que la ſienne à repréſenter *Oroſmane.*

Je ne puis donc flatter *le Kain* dans ſon goût cicéronien ; je m'en remets à la déciſion de

mes

mes anges : c'eſt aux premiers gentilshommes de la chambre à donner les rôles ; un pauvre auteur ne doit jamais ſe mêler de rien que d'être ſifflé. 1762.

Autre requête à mes anges, concernant le Droit du ſeigneur. On dit qu'on a tout mutilé, tout bouleverſé. La pièce ſera huée, je vous en avertis. J'écris à frère *Damilaville ;* je le prie de m'envoyer la pièce telle qu'on la doit jouer : ce qu'il y a encore de très-important, c'eſt qu'il faut jurer toujours qu'on ne connaît point l'auteur. Le public cherche à me deviner pour ſe moquer de moi ; je vois cela de cent lieues.

Mes divins anges, ce n'eſt pas tout. Renvoyez-moi, je vous prie, tous mes chiffons, c'eſt-à-dire, les deux leçons de cette œuvre des ſix jours, que je mets plus de ſix fois ſix autres jours à reprendre en ſous-œuvre. Ou je ſuis un ſot, ou cela ſera déchirant, et vous en viendrez à votre honneur. Vous pouvez être sûrs que ſi je reçois le matin votre paquet, un autre partira le ſoir pour aller ſe mettre à l'ombre de vos ailes. Ah ! que vous m'avez fait aimer le tripot ! Je reliſais tout à l'heure une première ſcène d'un drame commencé et abandonné. Cette première ſcène me réchauffe ; je reprendrai ce drame : mais il faut ſonger ſérieuſement à *Pierre I.*

1762. La vie eſt courte ; il n'y a pas un moment à perdre à l'âge où je ſuis. La vie des talens eſt encore plus courte. Travaillons tandis que nous avons encore du feu dans les veines.

Je ſuis content de l'Eſpagne. Il vaut mieux tard que jamais.

Il y a long-temps que je dis, gare à vous, *Joſeph :* je dis auſſi, gare à vous, *Luc.*

Aux pieds des anges.

## LETTRE LVIII.

### A M. DUCLOS.

Aux Délices, 20 de janvier.

Ni le petit mémoire, Monſieur, que vous avez eu la bonté de communiquer à l'académie, ni aucun des commentaires qu'elle a bien voulu examiner, ne ſont deſtinés à l'impreſſion : ce ne ſont. je le répète encore, que des doutes et des conſultations. Je demande les avis de l'académie, pour preſſentir le jugement du public éclairé, et pour avoir un guide sûr qui me conduiſe dans un travail très-épineux et très-pénible. Non-ſeulement je conſulte l'académie en corps, mais je m'adreſſe à des membres qui ne peuvent aſſiſter aux aſſem-

blées. M. le cardinal de *Bernis*, par exemple, a préfentement entre les mains mes doutes fur Rodogune, et je vous les enverrai dès qu'il me les aura rendus. Encore une fois, il s'agit d'avoir toujours raifon, et je ne peux demander trop de confeils. 1762.

Je tâche d'égayer et de varier l'ouvrage par tous les objets de comparaifon que je trouve fous ma main; voilà pourquoi je rapporte la chanfon des forcières de *Shakefpeare*, qui arrivent fur un manche à balai, et qui jettent un crapaud dans leur chaudron. Il n'eft pas mal de rabattre un peu l'orgueil des Anglais, qui fe croient fouverains du théâtre comme des mers, et qui mettent fans façon *Shakefpeare* au-deffus de *Corneille*.

J'ai une chofe particulière à vous mander, dont peut-être l'académie ne fera pas fâchée pour l'honneur des lettres. Vous favez que j'avais autrefois une penfion; je l'avais oubliée depuis douze ans, non-feulement parce que je n'en ai pas befoin, mais parce qu'étant retiré et inutile, je n'y avais aucun droit. Sa Majefté, de fon propre mouvement, et fans que je puffe m'y attendre, ni que perfonne au monde l'eût follicitée, a daigné me faire envoyer un brevet et une ordonnance. Peut-être eft-il bon que cette nouvelle parvienne aux ennemis de la littérature et de la philofo-

1762. phie. Je me recommande toujours aux bontés de l'académie, et je vous prie de me conserver les vôtres.

## LETTRE LIX.

### A M. THIRIOT.

Aux Délices, 26 de janvier.

Le frère hermite embrasse tendrement les frères de Paris. Il a un peu de fièvre, mais il espère que DIEU le conservera pour être le fléau des fanatiques et des barbares. Ni lui, ni M. *Picardet*, ne sont contens de l'altération du texte du Droit du seigneur; et il espère que, quand il s'agira d'imprimer, le texte sacré sera rétabli dans toute sa pureté.

Je suis enthousiasmé du petit livre de l'inquisition; jamais l'abbé *Mords-les* n'a mieux mordu, et la préface est un des meilleurs coups de dent qu'ait jamais donné *Protagoras*.

Je suis d'ailleurs très-mécontent de frère *Thiriot*, dont les lettres sont toujours instructives, et qui écrit une fois en six mois. Ce frère aura pourtant, dans six mois, un ouvrage d'un de nos frères de la propagande, qui pourra lui être utile, et faire prospérer la vigne du Seigneur.

Allons donc, pareſſeux, écrivez-moi donc comment on a reçu la réplique foudroyante de l'abbé de *Chauvelin* aux jéſuites. 1762.

Quelles nouvelles du tripot de la comédie? quelle tragédie jouera-t-on? quelles ſottiſes fait-on? envoyez-moi donc celles de *Piron*, puiſque j'ai lu celles de *Greſſet*.

## LETTRE LX.

### A M. DAMILAVILLE.

26 de janvier.

MES chers frères, je vous remercie, au nom de l'humanité, du *Manuel de l'inquiſition*. C'eſt bien dommage que les philoſophes ne ſoient encore ni aſſez nombreux, ni aſſez zélés, ni aſſez riches pour aller détruire, par le fer et par la flamme, ces ennemis du genre-humain, et la ſecte abominable qui a produit tant d'horreurs.

M. *Picardin* me mande qu'il eſt aſſez content du ſuccès du Droit du ſeigneur : on dit qu'on l'a gâté encore après la première repréſentation. Il faudrait avoir un peu plus de fermeté, et ſavoir réſiſter à la première fougue des critiques, qui fait du bruit les premiers jours, et qui ſe tait à la longue. On ne peut que

1762. corriger très-mal quand on corrige fur le champ, et fans confulter l'efprit de l'auteur : cela même enhardit les cenfeurs ; ils critiquent ces corrections faites à la hâte, et la pièce n'en va pas mieux.

Je vais écrire aux frères *Cramer*, et j'enverrai, par la pofte fuivante, les deux exemplaires qu'on demande concernant *le Defpotifme oriental*. Ce livre, très-médiocre, n'eft point fait pour notre heureux gouvernement occidental. Il prend très-mal fon temps, lorfque la nation bénit fon roi et applaudit au miniftère. Nous n'avons de monftres à étouffer que les jéfuites et les convulfionnaires.

M. *Picardin* demande abfolument la préface du Droit du feigneur : cela eft de la dernière conféquence ; il y a quelque chofe d'effentiel à y changer. Je fupplie donc qu'on me l'envoye par la première pofte, et M. *Picardin* la renverra incontinent.

On n'a point reçu de lettre de frère *Thiriot ;* cela n'a pas trop bon air ; il devait, ce me femble, montrer un peu plus de fenfibilité.

J'embraffe tendrement tous les frères. S'ils ne deffillent pas les yeux de tous les honnêtes gens, ils en répondront devant DIEU. Jamais le temps de cultiver la vigne du Seigneur n'a été plus propice. Nos infames ennemis fe déchirent les uns les autres ; c'eft à nous à

tirer ſur ces bêtes féroces pendant qu'elles ſe mordent, et que nous pouvons les mirer à notre aiſe. 1762.

Soyez perſévérans, mes chers frères, et priez DIEU pour moi qui ne me porte pas trop bien.

Elevons nos cœurs à l'Eternel. *Amen.*

## LETTRE LXI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 26 de janvier.

O Mes anges ! je vous remercie d'abord, vous et M. le comte de *Choiſeul*, de l'éclairciſſement que je reçois ſur les propoſitions de mariage faites, en 1725, entre deux têtes couronnées. Je vous prie de dire à M. le comte de *Choiſeul* qu'un jour le maréchal *Keit* me diſait : *Ah ! Monſieur, on ment dans cette cour-là encore plus que dans la cour de Rome.*

Mais vous m'avouerez que ſi les Scythes ſavent mentir, ils ſavent encore mieux ſe battre, et qu'ils deviennent un peuple bien redoutable. Je ſuis leur ſerviteur, comme vous ſavez, et un peu le favori du favori ; mais j'avoue qu'ils mentent beaucoup, et je ne l'avoue qu'à mes anges.

Il eſt fort difficile de trouver à préſent les
1762. ſermons du rabbin *Akib ;* on tâchera d'en faire venir de Smyrne inceſſamment.

A l'égard du capitaine de chevaux, ſi fiançailles ne ſont pas épouſailles, déſir paſſager n'eſt pas fiançailles ; on attendra tranquillement que DIEU et le haſard mettent à fin cette belle aventure.

Je vais tâcher, tout malingre que je ſuis, d'écrire un mot à M. le préſident de *la Marche*, et le remercier de ſon beau zèle pour mon nom. Vous devriez bien le détourner du malheureux penchant qu'il ſemble avoir encore pour cette ſecte abominable, contre laquelle le rabbin *Akib* ſemble porter de ſi juſtes plaintes.

Les jéſuites et les janséniſtes continuent à ſe déchirer à belles dents ; il faudrait tirer à balles ſur eux tandis qu'ils ſe mordent, et les aider eux-mêmes à purger la terre de ces monſtres. Vous me trouverez peut-être un peu ſévère dans ce moment, mais c'eſt que la fièvre me prend, et je vais me coucher pour adoucir mon humeur.

Je vous demande en grâce, mes divins anges, de me renvoyer mes deux Caſſandre ; et ſi la fièvre me quitte, vous aurez bientôt un Caſſandre ſelon vos déſirs. Mille tendres reſpects.

Encore un mot, tandis que j'ai le ſang en

mouvement.

mouvement. Je ſuis douloureuſement affligé qu'on ait retranché l'homme qui paye noblement quand il perd une gageure (*), et la réponſe délicieuſe à mon gré, *ai-je perdu ?* Nous nous gardons bien, ſur notre petit théâtre, de ſupprimer ce qui eſt ſi fort dans la nature ; car nous n'avons point le goût ſophiſtiqué comme on l'a dans Paris, et nos lumières ne ſont point obſcurcies par la rage de critiquer mal à propos, comme c'eſt la mode chez vous, à une première repréſentation. Il faut avoir le courage de réſiſter à ces premières critiques, qui s'évanouiſſent bientôt. — 1762.

Je crois que ce qui me donne la fièvre, eſt qu'on ait retranché, dans Zulime, le *j'en ſuis indigne* du cinquième acte, qui fait chez nous le plus grand effet, et qui vaut mieux que *Eh bien, mon père !* dans Tancrède. Puiſqu'on m'a ôté ce trait de la pièce, qui eſt le meilleur, je n'ai plus qu'à mourir, et je meurs (du moins je me couche). Adieu.

(*) Dans le Droit du ſeigneur.

1762.

## LETTRE LXII.

### A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 27 de janvier.

Il y a, Monſeigneur, une prodigieuſe différence, comme vous ſavez, entre vous et votre chétif ancien ſerviteur. Vous êtes frais, brillant, vous avez une ſanté de général d'armée, et je ſuis un pauvre diable d'hermite, accablé de maux, et ſurchargé d'un travail ingrat et pénible ; c'eſt ce qui fait que votre ſerviteur vous écrit ſi rarement. Je me flatte bien que notre doyen a fait l'honneur à l'académie de lui préſenter notre Dictionnaire. Je le crois fort bon : ce n'eſt pas parce que j'y ai travaillé, mais c'eſt qu'il eſt fait par mes confrères.

Je vous exhorte à voir le Droit du ſeigneur, qu'on a follement appelé l'Ecueil du ſage. On dit qu'on en a retranché beaucoup de bonnes plaiſanteries, mais qu'il en reſte aſſez pour amuſer le ſeigneur de France qui a le plus uſé de ce beau droit. Si vous veniez dans nos déſerts, vous me verriez jouer le bailli, et je vous aſſure que vous recevriez madame *Denis* et moi dans la troupe de ſa Majeſté. On dit

qu'on a donné des Etrennes aux ſots. Aſſuré-
ment ces étrennes-là ne vous ſont pas dédiées; 1762.
mais s'il fallait envoyer ce petit préſent à tous ceux pour qui il eſt fait, il n'y aurait pas aſſez de papier en France. Je vous avertis que mademoiſelle *Corneille* eſt une laideron extrêmement piquante, et que, ſi vous voulez jouir du droit du ſeigneur avant qu'on la marie, il faut faire un petit tour aux Délices; mais malheureuſement les Délices ne ſont pas ſur le chemin du Bec d'Ambaye.

Je crois *Luc* extrêmement embarraſſé. Vous ſavez qui eſt *Luc* : cependant il fait toujours de mauvais vers, et moi auſſi. Agréez mon éternel et tendre reſpect.

## LETTRE LXIII.

### A M. DAMILAVILLE.

30 de janvier.

Je m'étais trompé, mon frère; ce n'était point *le Deſpotiſme oriental* que j'avais lu en manuſcrit. Je viens de lire votre imprimé; il y a de l'érudition et du génie. Il eſt vrai que ce ſyſtême reſſemble un peu à tous les autres; il n'eſt pas prouvé; on y parle trop affirmati-

vement quand on doit douter, et c'eſt mal-
1762. heureuſement ce qu'on reproche à nos frères.

D'ailleurs je ſuis très-fâché du titre; il indiſpoſera beaucoup le gouvernement, s'il vient à ſa connaiſſance. On dira que l'auteur veut qu'on ne ſoit gouverné ni par DIEU ni par les hommes; on ſera irrité contre *Helvétius* à qui le livre eſt dédié. Il ſemble que l'auteur ait tâché de réunir les princes et les prêtres contre lui; il faut tâcher de faire voir, au contraire, que les prêtres ont toujours été les ennemis des rois. Les prêtres, il eſt vrai, ſont odieux dans ce livre, mais les rois le ſont auſſi. Ce n'eſt pas le but de l'auteur, mais c'eſt malheureuſement le réſultat de ſon ouvrage. Rien n'eſt plus dangereux ni plus mal-adroit. Je ſouhaite que le livre ne faſſe pas l'effet que je crains; les frères doivent toujours reſpecter la morale et le trône. La morale eſt trop bleſſée dans le livre d'*Helvétius*, et le trône eſt trop peu reſpecté dans ce livre qui lui eſt dédié.

Les frères feraient bien abandonnés de DIEU s'ils ne profitaient pas des heureuſes circonſtances où ils ſe trouvent. Les janſéniſtes et les moliniſtes ſe déchirent et découvrent leurs plaies honteuſes; il faut les écraſer les uns par les autres, et que leur ruine ſoit le marche-pied du trône de la vérité.

J'embraſſe tendrement les frères en *Lucrèce*,

en *Cicéron*, en *Socrate*, en *Marc-Antonin*, en *Julien*, et en la communion de tous nos ſaints patriarches. 1762.

## LETTRE LXIV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Premier de février.

QUELS diables d'anges ! Je reçois le paquet avec ma romancine. Vraiment, comme on me lave la tête ! La poſte va partir : je dicte à la fois ma réponſe, et j'écris ma juſtification dans mon lit, où je ſuis aſſez malade.

Mes divins anges, vous ne ſavez ce que vous dites. Faites-vous repréſenter la lettre à *Ducheſne*, et vous verrez que je n'ai pas tort, et le cœur vous ſaignera de m'avoir grondé.

Plus j'y penſe, plus je crois ne lui avoir point donné poſitivement permiſſion d'imprimer Zulime ; ou ma vieilleſſe et mes travaux m'ont fait perdre la mémoire, ou il y a dans la lettre ces propres mots :

„ M. de *V.* vous donnera volontiers la per-
„ miſſion que vous demandez ; mais il croit
„ qu'il faudrait y ajouter quelques morceaux
„ de littérature, &c. „

La lettre, ce me ſemble, n'était qu'un

1762. compliment, une recommandation auprès de ceux qui ſont les dépoſitaires de l'ouvrage. Je ne doute pas que vous ne vous ſoyez fait repréſenter la lettre, et que vous n'ayez jugé ſelon votre grande prudence et équité ordinaire. Au reſte, c'eſt un bien mince préſent pour *le Kain* et mademoiſelle *Clairon;* et, en effet, la pièce ne ſe vendra guère ſans quelques morceaux de littérature intéreſſans, qui piquent un peu la curioſité. Comment, d'ailleurs, la donner au public? ſera-ce avec les coupures qu'on y a faites? ces coupures font toujours du dialogue un propos interrompu. Ces nuances délicates échappent aux ſpectateurs, et ſont remarquées avec dégoût par les yeux ſévères du lecteur; d'où il arrive que le pauvre auteur eſt juſtement vilipendé par les *Frérons*, ſans que perſonne prenne le parti du pauvre diable.

Le métier eſt rude, mes anges; je mets à vos pieds Caſſandre. Voilà comme nous jouerons la pièce ſur notre théâtre de Ferney, et le grand-prêtre aura plus d'onction que *Brizard.*

Ce qui me fâche, c'eſt que voilà la czarine morte. J'y perds un peu, mais je me conſole: les têtes couronnées et les libraires m'ont toujours joué quelques tours. Nous verrons quelle ſera la face du Nord, cela m'intéreſſe beaucoup; et d'ailleurs, en qualité de feſeur de tragédies, j'aime beaucoup les péripéties.

Vous allez donc reſſuſciter Rome ſauvée. 1762.
Que dira notre bon homme *Crébillon?* Il demandera qu'on joue ſon Catilina qui *a fait aſſaſſiner Nonnius cette nuit*, et qui veut qu'un chef de parti ſoit bien imprudent, et débite ſurtout des vers à la diable. Il eſt plaiſant que ce galimatias ait réuſſi en ſon temps. Notre nation eſt folle, mais je lui pardonne : on ne feſait ſemblant d'aimer Catilina que pour me faire enrager. Madame de *Pompadour* et le bon homme *Tournemine* appelaient *Crébillon*, *Sophocle*, et moi on m'accablait de lardons. Oh, le bon temps que c'était !

Je reprends la plume pour vous dire que je ne ſais plus comment faire avec Don Pèdre. Du grand, du noble, du furieux, j'en trouve; du pathétique qui arrache des larmes, je n'en trouve point. Il faut ou déchirer le cœur ou ſe taire. Je n'aime, ſur le théâtre, ni les églogues ni la politique. Cinq actes demandent cinq grands tableaux ; ils ſont dans Caſſandre. Croyez-moi, faites jouer Caſſandre quand vous n'aurez rien à faire, cela vous amuſera.

Mes chers anges, je n'en peux plus ; ne me tuez pas. Je ne ſais ce que je deviendrai. J'ai ſur les bras l'édition de *Corneille*, qu'on commença hier, et toujours un peu de fièvre. J'ai bien peur que les dernières pièces de *Pierre*

*Corneille* ne ſe paſſent de commentaire et du
1762. commentateur.

Vivez, mes anges, et réjouiſſez-vous.

## LETTRE LXV.

A MONSIEUR

## LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 2 de février.

VOUS envoyez, Monſieur, une paire de lunettes à un aveugle, et un violon à un manchot. Je ſens tout le prix de vos bontés et de votre ſouvenir, tout indigne que j'en ſuis. Heureux ceux qui ont *æs triplex* à l'eſtomac, et qui pourront manger de vos excellentes mortadelles, qui reſſemblent au *phallum* des Egyptiens ! heureux les intrépides goſiers qui avaleront votre roſſolis ! Je vais déclarer au grand médecin *Tronchin* qu'il faut abſolument qu'il me guériſſe, et que j'aye ma part du plaiſir de mes convives. Ils s'écrient tous : *Ah! la bonne choſe que ce ſauciſſon ! donnez-moi encore un petit coup de ce roſſolis*. Et moi, je ſuis là comme l'eunuque du ſérail, qui voit faire et qui ne fait rien. J'ai donné votre

recette au cuisinier. Vous dites très-agréablement que le docteur *Bianchi* n'en a pas de meilleure. Ah ! Monsieur, je vous crois, et je crois même que tous les médecins du monde sont dans le cas de M. *Bianchi*. 1762.

Si je peux guérir, je viendrai à votre beau théâtre. Il est bien triste pour moi de n'être pas témoin de l'honneur que vous faites aux lettres.

Quand notre peintre de la nature honorera mes petits pénates de sa présence, il verra mon théâtre achevé, et nous pourrons jouer devant lui ; mais il faudrait jouer ses pièces. Je pourrais tout au plus faire le vieux *Pantalon Bisognosi*. J'ai quelquefois deux ou trois heures de bon dans la journée, c'est-à-dire deux ou trois heures où je ne souffre pas beaucoup. Je les consacrerai à M. *Goldoni* ; et, si j'avais de la santé, je le mènerais à Paris avant de faire mon voyage plus long.

Je ne laisse pas de travailler, tout malade que je suis : je broche des comédies dans mon lit ; et quand j'ai fait quelque scène dans ma tête, je la dicte, j'envoie la pièce à Paris, on la joue ; les comédiens gagnent beaucoup d'argent, et ne me remercient seulement pas. On en joue une actuellement dont le sujet est le droit qu'avaient autrefois les seigneurs de coucher avec les nouvelles mariées, le

1762. premier jour de leurs noces. On dit qu'il y a du comique et de l'intérêt dans cette pièce ; elle réuſſit beaucoup ; mais je n'en ſuis pas juge, parce que c'eſt moi qui l'ai faite. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer dès qu'elle aura été imprimée.

In tanto l'amo, l'onoro, la riveriſco, la ringrazio.

## LETTRE LXVI.

## A M. DAMILAVILLE.

4 de février.

MON cher frère ſaura que je lui ai écrit toutes les poſtes, que j'ai déterré les deux exemplaires de l'oriental avec les ſentimens du curé (*), dont j'ai fait trois envois à trois poſtes différentes. Je ſuis frère fidelle, et frère exact.

M. *Picardin*, de l'académie de Dijon, attend toujours, avec grande impatience, le Droit du ſeigneur, tel qu'on l'a châtré et mutilé. Il me le prêtera, et nous le jouerons incontinent à Ferney ſur un très-joli théâtre. Et ſi jamais frère *Thiriot*, qui n'eſt pas retenu par le vingtième, et qui n'a rien à faire, vient voir nos petites

(*) *Meſlier.*

drôleries, il trouvera peut-être que mademoiselle *Clairon* ne désavouerait pas madame *Denis* pour son élève, et que mademoiselle *Corneille* pourrait passer pour celle de mademoiselle *Dangeville*. 1762.

M. *Picardin* vous prie très-instamment, mon cher frère, de continuer vos bontés à cet Ecueil du sage. Il ne serait peut-être pas mal de faire mettre, dans l'*Avant-coureur*, qu'on s'est trompé quand on m'a attribué cet ouvrage, et qu'on n'est point du tout sûr qu'il soit de moi. Cela servirait à dérouter le public que les grands politiques doivent toujours tromper.

M. *Picardin* vous supplie de faire deux lots du produit de l'histrionage; l'un sera pour le cher frère *Thiriot*, le plus grand paresseux de la cité; l'autre sera en dépôt chez M. de *Laleu*, notaire, pour être perçu par celui à qui il est promis.

M. *Picardin*, qui a du goût, a été fort irrité que les histrions aient retranché à la fin, *ai-je perdu la gageure ?* Ce n'est pas la peine de faire une gageure pour n'en pas parler; c'est la discrétion qu'il faut que le marquis paye. On s'est mis, depuis quelque temps, à proscrire le comique de la comédie; c'est-là le sceau de la décadence du génie. Le goût est égaré dans tous les genres, et il n'appartient qu'à un siècle ridicule de ne vouloir pas qu'on rie.

1762. Je lis toujours avec édification le *Manuel de l'inquisition*, et je suis très-fâché que *Candide* n'ait tué qu'un inquisiteur.

Mandez-moi, je vous prie, mon cher frère, si vous avez reçu tous mes paquets, et engagez tous mes frères à poursuivre l'*inf*..... de vive voix et par écrit, sans lui donner un moment de relâche.

Votre passionné frère *V.*

## LETTRE LXVII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 6 de février.

Mes anges grondeurs doivent à présent avoir examiné et jugé mon délit. On a écrit à *Gui Duchesne*, qui demeure pourtant au Temple du goût, et on l'a traité comme si sa demeure était dans la maison de maître *Gonin*. En effet, il avait attrapé la pièce du souffleur, moyennant quelques écus et quelques bouteilles. Encore une fois, je me trompe fort, ou ma lettre n'était qu'un compliment.

Ou je me trompe encore, ou Zulime produira peu à *le Kain* et à mademoiselle *Clairon;* et je ne crois pas qu'ils trouvent un libraire qui leur en donne plus de 800 livres, attendu

que c'eſt un ouvrage déjà livré à l'impreſſion, et rapetaſſé au théâtre. 1762.

Si M. *Picardin* ou *Picardet* a fait le Droit du ſeigneur ou l'Ecueil du ſage, j'ai fait Caſſandre, moi, et ce ſont cinq tableaux pour le ſalon. Coup de théâtre du mariage, premier tableau.

*Statira* reconnue et reconnaiſſant ſa fille, ſecond tableau.

Le grand-prêtre mettant les holà ; *Statira* levant ſon voile et pétrifiant *Caſſandre*, troiſième tableau.

*Statira* mourante, ſa fille à ſes pieds, et *Caſſandre* effaré, quatrième tableau.

Le bûcher, cinquième tableau.

Le tout avec des notes inſtructives au bas des pages, ſur les perſonnages, ſur les initiés, ſur les ſacrés myſtères, ſur la prière d'*Orphée : Etre unique*, *éternel*, &c., ſur les bûchers, ſur l'uſage où les dames étaient alors de ſe brûler. Voilà de quoi faire une jolie édition avec eſtampes.

Mes divins anges doivent ſe tenir pour dit que je ſuis tiré au ſec, qu'il ne me reſte pas une goutte de ſang dans la veine poëtique, pas un eſprit animal.

Pourquoi ne pas donner cinq ou ſix repréſentations de Caſſandre à la mi-carême, et reprendre après Pâques ? On pourrait me r'ouvrir la veine pendant la quinzaine où le

1762. théâtre eſt fermé. Je laiſſe le tout à la diſcrétion de mes anges.

On a commencé l'édition de *Pierre ;* c'eſt une rude et appeſantiſſante beſogne d'être commentateur et éditeur ; cela ne m'arrivera plus.

Vous n'êtes pas aſſez fâchés de la mort de mon impératrice.

Si j'ai fait une ſottiſe avec *Gui Ducheſne*,

Dieu fit du repentir la vertu des rimeurs.

Mille tendres reſpects aux anges.

## LETTRE LXVIII.

### AU MEME.

8 de février.

NON, mes anges, non, jamais M. l'ambaſſadeur *Chauvelin* ne réuſſira dans ſa négociation auprès du roi *Caſſandre* mon maître. Il veut que *Caſſandre* ignore qui eſt *Olimpie*. Alors reſſemblance avec Zaïre, alors plus de ce mélange heureux et terrible de remords et d'amour, alors le coup de théâtre du mariage eſt affaibli, &c. &c. Je ne propoſerai jamais ce traité au roi mon maître ; il me répondrait

qu'on le prendrait pour un imbécille s'il ignorait la naiſſance de ſa captive, tandis qu'un étranger en eſt informé. Monſieur l'ambaſſadeur doit ſavoir qu'il n'en eſt pas de ſa cour comme de la mienne ; que nous ſerrons nos filles ; que les étrangers les aperçoivent rarement, et que ce n'eſt qu'en qualité d'ami de la maiſon qu'*Antigone* a pu ſe douter de quelque choſe.

1762.

*N. B.* Quiconque lit Caſſandre, frémit et pleure.

Mais quand je la lis, je tranſporte, je fais fondre.

Il faut ſe donner le plaiſir de faire jouer trois pièces nouvelles en trois mois.

Vraiment madame *Scaliger* ne borne pas ſon goût au théâtre ; ſon vaiſſeau pour les verres eſt malheureuſement le plus beau vaiſſeau qui ſoit en France.

Les Eſpagnols ne ſe preſſent pas, à ce que je vois. Ah, quels lambins !

Je baiſe le bout de vos ailes.

1762.

## LETTRE LXIX.

### A MADAME DE FONTAINE, *à Paris.*

8 de février.

Ma chère nièce, voilà Caſſandre tel que je l'ai fait lire à M. le cardinal de *Bernis*, à M. le duc de *Villars*, à M. de *Chauvelin*, à des connaiſſeurs, à ceux qui n'ont que de l'inſtinct. Tous l'ont également approuvé.

Je voudrais que vous donnaſſiez un jour à dîner à d'*Alembert* et à *Diderot :* il y a auſſi un *Damilaville*, premier commis du vingtième; c'eſt la meilleure ame du monde, c'eſt mon correſpondant, c'eſt l'intime ami de tous les philoſophes. Vous pourriez mettre mademoiſelle *Clairon* de la fête. Je ne ſais pas ſi on la récitera jamais comme je l'ai lue; j'ai toujours fait frémir et fondre en larmes; mais, comme je me défie de l'illuſion que peut faire un auteur, je l'ai toujours ſoumiſe au jugement des yeux qui ſont plus difficiles que les oreilles.

Je ne vois pas ce qui empêcherait de jouer Caſſandre vers la mi-carême. On ne riſquerait rien; et, en cas de ſuccès, on le reprendrait à la rentrée; en cas de ſifflets, on ferait ſes pâques.

Je

Je vous avoue que je me meurs d'envie de voir ſur le théâtre un prêtre bon homme, qui ſera le contraire du fanatique *Joad*, qui me fait chérir la perſonne d'*Athalie*. 1762.

Mais non ; je change d'avis, j'abandonne Paris à la comédie italienne réunie avec l'opéra comique contre Cinna et contre Phèdre. Je crois Caſſandre très-ſingulier, très-théâtral, très-neuf ; c'eſt préciſément pour cela que je ne veux pas qu'on le joue.

Je me ſuis aviſé de mettre des notes à la fin de la pièce ; ces notes feront pour les philoſophes. J'y révèle les ſecrets des anciens myſtères : l'hiérophante me fournit le prétexte d'apprendre aux prêtres à prier DIEU pour les princes, et à ne pas ſe mêler des affaires d'Etat. Je prends vigoureuſement le parti d'*Athalie* contre *Joad* : tout cela m'amuſe beaucoup plus qu'une repréſentation que je ne verrais pas, qui n'eſt pas faite pour les partiſans d'*Arlequin*.

Nous ne perdons point notre temps, comme vous voyez ; mais le plus agréable emploi que j'en puiſſe faire eſt de vous écrire.

1762.

## LETTRE LXX.

## A M. DAMILAVILLE.

8 de février.

CHER frère, que le Dieu de nos pères m'a donné, lifez cette lettre à cachet volant, et envoyez-la.

Puifqu'il n'y a eu que neuf repréfentations, il faut, mon cher frère, en donner tout le profit à frère *Thiriot ;* je trouverai d'ailleurs le moyen de récompenfer la perfonne qui devait partager. Je ne vois pas fur quoi l'on s'obftine à me croire l'auteur de l'Ecueil du fage, puifque j'ai toujours mandé que je ne le fuis pas. Si les comédiens avaient une certitude que cette pièce eft de moi, ils feraient très-fâchés que j'en euffe abandonné le profit à d'autres qu'à eux. Au refte, Nanine n'eut pas tant de repréfentations, et le Droit du feigneur vaut mieux que Nanine.

Oh, le bon livre que le *Manuel* des monftres inquifitoriaux! *ut, ut eft.* Mon frère aura un *Meflier* dès que j'aurai reçu l'ordre : il paraît que mon frère n'eft pas au fait. Il y a quinze à vingt ans qu'on vendait le manufcrit de cet ouvrage huit louis d'or. C'était un

très-gros in-4° ; il y en a plus de cent exemplaires dans Paris. Frère *Thiriot* eſt très au fait. 1762.
On ne ſait qui a fait l'extrait, mais il eſt tiré tout entier, mot pour mot, de l'original. Il y a encore beaucoup de perſonnes qui ont vu le curé *Meſlier :* il ſerait très-utile qu'on fît une édition nouvelle de ce petit ouvrage à Paris ; on peut la faire aiſément en trois ou quatre jours. On dit, mes chers frères, qu'on y a imprimé une petite feuille intitulée *le Sermon du rabbin Akib.* M. le duc de *la Vallière*, qui eſt ramaſſeur de rogatons, me prie de chercher cette feuille que je ne peux trouver. Il eſt expédient que mes frères l'envoyent à Verſailles, à M. le duc de *la Vallière.* Au reſte, il eſt bien à déſirer que le nom du frère hermite ne ſoit jamais prôné quand il s'agit de petits envois aux frères.

Les frères *Cramer* ſupprimeront ſoigneuſement la préface de l'oriental. *Helvétius* eſt véhémentement ſoupçonné d'avoir fait cet ouvrage. Eſt-il à Paris frère *Helvétius ?*

Je voudrais ſavoir quel eſt l'auteur d'un libelle de l'année paſſée, oublié cette année-ci, intitulé *le Citoyen de Montmartre.*

Que *Socrate*, *Platon*, *Lucrèce*, *Epictète*, *Marc-Antonin*, *Julien*, *Bayle*, *Shaftesbury*, *Bolingbroke*, *Midleton*, aient tous mes chers frères en leur ſainte et digne garde !

1762.

## LETTRE LXXI.

### A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Delices, 9 de février.

J'AI préfenté au roi *Caffandre* mon maître, dans fa maifon de campagne d'Ephèfe, ce projet de négociation de votre Excellence. Le roi mon maître eft prévenu pour vous de la plus haute eftime; il connaît votre efprit conciliant, fécond, jufte, auffi eftimable qu'aimable. Il m'a affuré qu'il fent tout le prix de vos confeils, et qu'il en a profité; mais, comme tous les princes ont leurs défauts, je vous avouerai qu'il y a des articles fur lefquels le roi mon maître eft têtu comme un mulet. Il dit qu'on le regarderait en Macédoine comme un imbécille, s'il ignorait la naiffance d'*Olimpie* élevée dans fa cour, tandis qu'*Antigone* étranger eft inftruit de cette naiffance; que fes remords alors n'auraient aucun fondement, qu'ils feraient ridicules, au lieu d'être terribles; que de plus cette ignorance de la naiffance d'*Olimpie* rentrerait dans les intrigues vulgaires des cent tragédies où un prince reconnaît dans fa maîtreffe un ennemi; et qu'enfin ce que vous croyez capable de foutenir l'intérêt, ferait capable de le détruire.

Il m'a ajouté que les éclairciſſemens, les pré- 
parations, les longues hiſtoires que cet arran- 1762.
gement exigerait, jetteraient un froid mortel ſur un ſujet qui marche avec rapidité, et qui eſt plein de chaleur. Je lui ai repréſenté toutes vos raiſons, rien n'a pu le faire changer de ſentiment. Aſſurez, me dit-il, monſieur l'ambaſſadeur d'Athènes qu'en tout le reſte je défère à ſes avis, que je ſuis pénétré pour lui de la plus vive reconnaiſſance, que je lui préſenterai *Olimpie*, ſi jamais il paſſe par la Macédoine pour aller en Aſie.

Je vous confierai qu'il eſt infiniment touché des charmes de madame l'ambaſſadrice; mais, comme il n'a que ſoixante et neuf ans, il attend qu'il en ait ſoixante et douze pour faire ſa déclaration. Pour moi, Monſieur, il y a long-temps que je vous ai fait la mienne, et que je vous ſuis attaché bien reſpectueuſement avec la plus tendre reconnaiſſance.

Savez-vous que je perds infiniment dans l'impératrice de Ruſſie? vous ne m'en ſoupçonneriez pas.

1762.

# LETTRE LXXII.

## A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 14 de février.

Il y a long-temps, Madame, que le pédant commentateur de *Pierre Corneille* n'a eu l'honneur de vous écrire ; il faut que je vous dise une chose très-consolante pour les femmes.

Il y a dans mon voisinage de Genève une petite femme qui a toujours été d'un tempérament faible : elle a eu hier cent-quatre ans, très-régulièrement, et vous jugez bien que les plaisans lui ont proposé de se remarier ; mais elle aime trop sa famille pour donner des frères à ses enfans. La partie par où l'on pense ne s'est point affaiblie en elle ; elle marche, elle digère, elle écrit, gouverne très-bien les affaires de sa maison. Je vous propose cet exemple à suivre un jour.

Pour des hommes de ce caractère, je n'en connais point : *Bernard de Fontenelle* n'était qu'un petit garçon auprès de ma génevoise. Je souhaite à M. le président *Henault* la centaine au moins de *Fontenelle ;* mais je crois

que *Moncrif* nous enterrera tous. On dit que fa perruque eft mieux arrangée et mieux poudrée 1762.
que jamais. Tout ce qui me fâche, c'eft qu'il ne faffe plus de petits vers; c'eft grand dommage.

A propos de *Moncrif*, j'ai fait une perte confidérable dans l'impératrice ruffe; mais fur le champ j'ai pris l'impératrice-reine, et elle a foufcrit pour mademoifelle *Corneille*, tout comme le roi de France. Il faut toujours avoir quelques têtes couronnées dans fa manche. Mademoifelle *Corneille* d'ailleurs joue très-joliment les foubrettes.

Si j'avais de plus grandes nouvelles, Madame, je vous en dirais pour vous amufer; mais vous avez la meilleure compagnie de Paris chez vous, et vous n'avez pas befoin de ce qui fe paffe au pied des Alpes.

Vivez, Madame, digérez, penfez, et même riez de toutes les fottifes de ce monde, depuis l'inquifition de Lisbonne jufqu'aux pauvretés de Paris, et agréez mon tendre refpect.

1762.

## LETTRE LXXIII.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de février.

La créature du pied des Alpes reçoit la lettre de ſes anges, du 9 du courant. Je réponds d'abord à l'article de M. de *la Marche :* il s'y eſt pris trop tard : j'ai le vol des préſidens. Un M. d'*Albertas*, d'Aix en Provence, vient de me prêndre tout ce qui me reſtait; M. de *la Marche*, huit jours plutôt, aurait eu certainement la préférence; et, dès que j'aurai quelques fonds, ils ſeront à lui. Voilà pour le temporel.

Le ſpirituel m'abaſourdit. Vous devenez durs et impitoyables; vous abuſez de la bonté que j'ai eu d'avertir, à la tête des ſcènes de Caſſandre, que le temple eſt tantôt ouvert, tantôt fermé; et vous avez la cruauté de me dire en face que, quand le temple ſera ouvert, les acteurs viendront juſque dans le périſtile. Eſt-ce ma faute, à moi malheureux, ſi vos acteurs n'ont point de voix, s'il faut qu'ils viennent ſur le bord du théâtre pour ſe faire entendre? De plus, quand le temple eſt ouvert, ne ſuppoſe-t-on pas toujours les perſonnages dans l'endroit où ils doivent être? Et nommez-moi donc la pièce où quatre ſcènes de

ſuite

ſuite peuvent naturellement ſe paſſer dans la même chambre. Les acteurs ne ſont-ils pas tacitement ſuppoſés par le ſpectateur bénévole paſſer d'une chambre à l'autre ? Mais vous n'êtes point bénévoles, et vous avez juré de m'exterminer. Eh bien, je vous ſacrifie la place publique : on ſe battra dans le parvis ; et cela même peut produire quelques vers vigoureux ſur le ſacrilége. Enſuite vous m'accablez toujours de reproches au ſujet d'une fille qui *veut ſervir ſa mère*, et vous ſavez en votre conſcience que j'ai changé ce paſſage. 1762.

Je ne vous entends point, ou plutôt vous ne m'avez pas entendu quand vous m'écriviez que *c'eſt une énigme inconcevable, dans Olimpie, de dire à Caſſandre : De ce temple ſurtout garde-toi de ſortir.* Quoi ! ſa mère vient de lui dire que *Caſſandre* doit être aſſaſſiné au ſortir du temple, et *Olimpie* qui aime *Caſſandre* ne l'avertira-t-elle pas malgré elle ? et ce n'eſt pas là une belle ſituation ? Je préſume que vous avez lu trop rapidement la ſcène du quatrième acte entre la mère et la fille ; je ſoupçonne qu'il faut appuyer davantage ſur cet aſſaſſinat qui doit ſe commettre au ſortir du temple, afin que vous n'ayez plus de prétexte de me perſécuter. Vous avez encore la barbarie de ne pas vouloir que *Caſſandre*, le fils de la maiſon, eût eu mille attentions pour

1762. l'esclave de son père. Où est donc la contradiction ?

D'ailleurs, chaque jour on colle un petit papier ; je vous en ai envoyé trois ou quatre, et j'en ai dix ou douze. Je travaille sans relâche, et pour qui ? pour un peuple ignorant, égaré, volage, qui s'ennueira aux scènes de *Catilina* et de *César*, et qui courra en foule à la fatale union d'*Arlequin* et de la foire.

Voilà ce qui devrait allumer en vous une sainte et courageuse haine.

Hélas ! j'avais renoncé au tripot ; vous m'avez rembâté, vous m'avez renquinaudé, et je suis dans l'amertume.

De vous accabler encore de petits papiers à coller, cela vous ferait très-incommode à la longue ; il vaut mieux reprendre la louable coutume de renvoyer l'exemplaire, d'autant plus que, pendant qu'il sera en route, on aura fait encore peut-être force changemens nouveaux pour plaire à mes anges.

Mais ils ne m'ont rien dit du livre infernal de ce curé *Jean Meslier*, ouvrage très-nécessaire aux anges de ténèbres, excellent catéchisme de *Belzébuth*. Sachez que ce livre est très-rare, c'est un trésor. Faites tant que vous pourrez les plus sages efforts contre l'*inf*..., vous rendrez service au genre-humain. Mille tendres respects.

## LETTRE LXXIV.

1762.

### AU MEME.

*Humble réponse à l'édit de mes anges, donné rue de la Sourdière, 16 de février.*

A Ferney, 24 de février.

LA créature *V.* fera ponctuellement tout ce que ses anges lui ont signifié.

Il enverra lettres, déclarations conformes à leur sage et bénigne volonté, et ne fera pas comme le parlement de Bourgogne, qui cesse ses fonctions parce qu'il croit qu'on lui a dit des injures.

Il n'attend que la pièce pour la faire repartir sur le champ avec force corrections; il avise ses divins anges qu'on a plus étendu, plus circonstancié le meurtre de *Cassandre*, qui doit s'exécuter au sortir du temple, afin que nul ne soit surpris de voir que la pauvre *Olimpie*, après avoir précédemment prié *Cassandre* de vider le temple, lui dise toute effarée de n'en pas sortir. Si mes anges s'y sont mépris, bien d'autres s'y méprendraient.

Quant au local, je ne vous entends point, ou vous ne m'entendez pas, et dans l'un et l'autre cas c'est ma faute. Peut-être a-t-on

P 2

oublié dans la copie de marquer que le temple
1762. eſt fermé à la première ſcène du quatrième acte, et ouvert enſuite. C'eſt aux pieds d'un autel, et près d'une colonne, que *Caſſandre* trouve *Olimpie ;* ils ſe parlent vers cet autel qui eſt dans le temple. Si les acteurs n'ont pas la voix aſſez forte pour ſe faire entendre de l'intérieur de ce temple, ce n'eſt pas ma faute ; s'ils avancent un peu dans le parvis, le public ſuppoſe toujours qu'ils ſont dans l'intérieur, et, tant qu'il voit le temple ouvert, il eſt aſſez ſous-entendu que la ſcène eſt dans ce temple. Jamais l'unité du lieu n'a été plus rigoureuſement obſervée. Il ſerait à ſouhaiter que la façade du temple ne laiſsât que huit pieds pour le veſtibule ; que, les portes du temple étant ouvertes, les acteurs ne s'avançaſſent jamais juſque dans ce veſtibule ouvert, juſque dans ce parvis. Mais, encore une fois, ſi leur voix alors ne feſait pas aſſez d'effet, il faudrait bien leur paſſer de s'avancer deux ou trois pas dans ce parvis. Je ſoupçonne que vous avez cru que la porte du temple devait être, comme à l'ordinaire, dans le fond du théâtre ; mais non, elle eſt ſur le devant. Imaginez qu'au premier acte la toile ſe lève ; on voit ſur le bord du théâtre la façade d'un temple fermé ; *Soſtène* eſt à la porte du temple ; cette porte s'ouvre,

Dès que la toile eſt levée, *Caſſandre* ſort du temple pour parler à *Soſtène*, et la porte ſe referme incontinent, après avoir laiſſé voir au ſpectateur deux longues files de prêtres et de prêtreſſes couronnés de fleurs, et une décoration magnifiquement illuminée au fond du ſanctuaire. L'œil toujours curieux et avide eſt fâché de ne voir qu'un inſtant ce beau ſpectacle; mais il eſt ravi lorſqu'à la troiſième ſcène il voit la pompe de la cérémonie du mariage dans ce temple, et *Antigone* qui frémit de colère à la porte.

1762.

Il ne s'agit donc que de marquer en marge expreſſément les endroits où les acteurs doivent être.

Il ſerait à ſouhaiter qu'on pût repréſenter une place, un parvis, un temple; mais, puiſque dans nos petits tripots pariſiens nous ne pouvons imiter la magnificence du théâtre de Lyon, il faut ſuppléer comme on peut à notre meſquinerie. On fermera donc le temple au commencement du quatrième acte, et *Caſſandre* et *Antigone*, qui étaient dans l'intérieur à la fin du troiſième, ſeront dans le veſtibule ou parvis au commencement du quatrième; ils ſeront prêts à fondre l'un ſur l'autre, partant chacun de la première couliſſe, le grand-prêtre et ſa ſuite au milieu. Cela doit faire un très-beau ſpectacle. Tout parle aux yeux dans

1762. cette pièce, tout y forme des tableaux, tantôt attendriſſans, tantôt terribles.

Ce genre un peu nouveau demande le plus grand concert de tous les acteurs et du décorateur, et ce n'eſt peut-être pas l'ouvrage de ſix jours.

Un des tableaux les plus difficiles à exécuter eſt celui où *Statira* eſt mourante entre les mains d'*Olimpie* qui, embraſſant ſa mère et repouſſant *Caſſandre*, appelant du ſecours, et craignant en même temps pour ſon amant et pour ſa mère, doit exprimer un mélange de mouvemens et de paſſions qui ne peut être rendu que par une actrice conſommée. Le tableau du cinquième acte eſt d'une exécution encore plus difficile; ainſi j'avoue avec mes anges qu'il n'y a que mademoiſelle *Clairon* qui puiſſe jouer *Olimpie*. Il me ſemble qu'elle a pour elle le premier acte, le quatre et le cinq; *Statira* n'en a que deux où elle efface ſa fille. De plus, on peut donner à la pièce le nom d'Olimpie, afin que mademoiſelle *Clairon* ait encore plus d'avantages, et paraiſſe jouer le premier rôle.

J'avouerai encore, après y avoir bien penſé, qu'il vaut mieux ne point donner la pièce au théâtre que de la haſarder entre des mains qui ne ſoient pas exercées et accoutumées à faire approcher celles du parterre l'une de l'autre.

## LETTRE LXXV.

1762.

### A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ephèse, 26 de février.

VOTRE Excellence eſt bien perſuadée de tous les ſentimens que le roi mon maître a pour elle. Il s'intéreſſe à votre ſanté ; il m'en a parlé avec une ſenſibilité qui eſt bien rare dans les perſonnes occupées de grandes affaires. C'eſt un exemple que vous lui avez donné ; il ſait que, dans la guerre et dans les négociations, vous avez toujours cultivé l'amitié, et que vous paraiſſez toujours occupé de vos amis comme ſi vous aviez du temps de reſte. Votre caractère l'enchante. Il a été lui-même aſſez malade ; mais dès que ſa Majeſté macédonienne a été en état de raiſonner, je lui ai fait part de vos remontrances. Il admire toujours la ſagacité de votre génie, et la facilité de vos moyens ; il dit qu'il n'a jamais connu d'eſprit plus conciliant. J'ai pris ce temps pour lui dire : Faites donc ce qu'il vous propoſe ; il m'a répondu que cela lui était impoſſible. „ Mettez-vous à ma place, m'a-t-il dit. Que m'importe d'avoir autrefois donné un coup de ſabre à une perſanne ? quels ſi grands remords pourrais-je en avoir, ſi je n'étais

1762. pas éperdument amoureux de sa fille ? n'ai-je pas dit exprès à mon maître de la garde-robe :

Ces expiations, ces mystères cachés,
Indifférens aux rois et par moi recherchés,
Elle en était l'objet ; mon ame criminelle
N'osait parler aux Dieux que pour approcher d'elle.

Vous savez, a-t-il ajouté, qu'on ne s'intéresse guère qu'à nos passions, et très-peu à nos dévotions ; si je me suis confessé, et si j'ai communié, on sent bien que c'est pour *Olimpie*. J'insiste encore sur les ridicules qu'on me donnerait si mon père et moi avions eu pendant treize ans la fille d'*Alexandre* entre nos mains, après l'avoir prise dans son palais, et que nous n'en sussions rien. »

Je ne vois d'autre réponse à cet argument que de bâtir un roman à la façon de *Calprenède*, et de supposer un tas d'aventures improbables, d'amener quelque vieillard, quelque nourrice qu'il faudrait interroger ; et ce nouveau fil romprait infailliblement le fil de la pièce. L'esprit partagé entre tant d'événemens perdrait de vue le principal intérêt. « Il y a bien plus, dit-il ; une reconnaissance est touchante quand elle se fait entre deux personnes qui ont intérêt de se reconnaître ; mais *Cassandre*, en

apprenant que ſa maîtreſſe eſt la fille de *Statira*, n'apprendrait qu'une très-fâcheuſe nouvelle. De plus, il faudrait deux reconnaiſſances au lieu d'une, celle d'*Olimpie* et celle de *Statira*; l'une ferait tort à l'autre. »

1762.

Je vous avoue que j'ai été fort ébranlé de toutes ces raiſons que le roi mon maître m'a déduites fort au long, et dont je communique le faible précis à votre Excellence. Je l'en fais juge, et je la ſupplie de conſidérer dans quel embarras elle nous jetterait s'il fallait refondre toute la pièce uniquement pour faire apprendre par *Antigone* ce qu'on peut très-bien ſavoir ſans lui.

On m'a envoyé du petit royaume des Gaules, ſitué au bout de l'Occident, un petit écrit concernant des prêtres des idoles, qu'on appelle jéſuites : je ne ſais ce que c'eſt que cette affaire; on ne s'en ſoucie guère à Ephèſe. J'en fais part, à tout haſard, à votre Excellence. *Statira*, *Olimpie* et l'hiérophante font mille vœux pour vous et madame l'ambaſſadrice.

1762.

## LETTRE LXXVI.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 26 de février.

Je ne ſavais où vous prendre, Monſieur ; vous ne m'avez point informé de votre demeure à Paris : je ne pouvais vous remercier ni de votre ſouvenir, ni de votre excellent pâté. Je vous crois actuellement dans votre château ; le mien eſt un peu entouré de neiges. Je crois le climat d'Angoulême plus tempéré que le nôtre, et je vous avoue que, ſi je m'applaudis en été d'avoir fixé mon ſéjour entre les Alpes et le mont Jura, je m'en repens beaucoup pendant l'hiver. Si on pouvait être périgourdin en janvier, et ſuiſſe en mai, ce ſerait une aſſez jolie vie. Eſt-il vrai que vous avez des fleurs au mois de février ? pour moi je n'ai que des glaces et des rhumatiſmes.

Je reçois dans ce moment, Monſieur, votre lettre du 13 de février ; je vois que je ne me ſuis pas trompé. Je vous tiens très-heureux d'être loin de toutes les tracaſſeries qui affligent Paris, la cour et le royaume. Je n'ai point encore vu le mémoire de M. le maréchal de *Broglie*, mais j'augure mal de cette

divifion. Voici un petit mémoire en faveur des jéfuites ; j'ai cru qu'il vous amuferait. 1762.

On me mande que madame de *Pompadour* eft attaquée d'une goutte fereine qui lui a déjà fait perdre un œil, et qui menace l'autre. L'Amour était aveugle, mais il ne faut pas que *Vénus* le foit. Il y a un autre dieu aveugle, c'eft *Plutus* ; celui-là a non-feulement perdu les yeux, mais les mains, j'entends les mains avec lefquelles on donne ; car pour celles avec lefquelles on prend, il en a plus que *Briarée*. J'ai fait une très-grande perte dans l'impératrice de Ruffie, et je ne la réparerai pas ; elle m'accablait de bontés. Elle venait de fouscrire pour deux cents exemplaires, en faveur de mademoifelle *Corneille*. La philofophie confole de tout ; et il n'y a de philofophie que dans la retraite. Jouiffez de la vôtre, jouiffez de vous-même, et conservez-moi vos bontés.

1762.

## LETTRE LXXVII.

### A MADAME DE FONTAINE.

Février.

Ma chère nièce, ſans doute j'irai vous voir ſi vous ne venez pas chez moi ; mais il faut conduire l'édition de *Corneille*, qui eſt commencée. En voilà pour un an. Je vous renverrai Caſſandre dès que ceux à qui je l'ai confié me l'auront rendu ; il eſt juſte que vous l'ayez entre les mains. Vous verrez ſi chaque acte ne forme pas un tableau que *Vanloo* pourrait deſſiner.

On a mutilé, eſtropié trois actes du Droit du ſeigneur, ou de l'Ecueil du ſage, à la police ; c'eſt le bon homme *Crébillon* qui a fait ce carnage, croyant que ces gens-là étaient mes ſujets. Il faut permettre à *Crébillon* le radotage et l'envie ; le bon homme eſt un peu fâché qu'on ſe ſoit enfin aperçu qu'une partie carrée ne ſied point du tout dans Electre.

Je voudrais, pour la rareté du fait, que vous euſſiez lu ou que vous luſſiez ſon Catilina que madame de *Pompadour* protégea tant, par lequel on voulut m'écraſer, et dont on

ſe ſervit pour me faire avaler des couleuvres dont on n'aurait pas régalé *Pradon*. C'eſt ce qui me fit aller en Pruſſe, et ce qui me tient encore éloigné de ma patrie. J'ai connu parfaitement de quel prix ſont les éloges et les cenſures de la multitude, et je finis par tout mépriſer. 1762.

Le Droit du ſeigneur n'a été livré aux comédiens que pour procurer quelque argent à *Thiriot* qui n'en dira pas moins du mal de moi à la première occaſion, quand mes ennemis voudront ſe donner ce plaiſir-là. Il doit avoir la moitié du profit, et un jeune homme qui m'a bien ſervi doit avoir l'autre.

Mon impératrice de Ruſſie eſt morte; et, par la ſingularité de mon étoile, ſuppoſé que j'aye une étoile, il ſe trouve que je fais une très-grande perte.

Je vous embraſſe le plus tendrement du monde, et votre gros garçon.

1762. LETTRE LXXVIII.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 de mars.

O mes anges, vous aurez inceſſamment *Acante* conforme à la prud'hommie de la police, et aux volontés du parterre, volontés qui ſont ſouvent des caprices auxquels il ne faut pas ſe rendre aveuglément, mais qu'il ne faut pas choquer avec trop d'obſtination.

A l'égard de Caſſandre, nous avons du temps ; et ſi mon ours de ſix jours demande ſix mois pour être léché, nous lécherons ſix mois entiers ſans plaindre notre peine, puiſque vous ne la plaignez pas. Vous êtes, vous dis-je, d'impitoyables anges ; vous ne faites pas ſeulement attention que j'ai tout *Pierre Corneille* ſur les bras, et encore l'Hiſtoire générale des ſottiſes des hommes, depuis *Charlemagne* juſqu'à notre temps ; que je ſuis vieux et malade, et que je me tue pour une nation un peu ingrate ; mais mes anges me tiennent lieu de ma nation.

Vous ne m'avez rien dit de la façon dont le public a appliqué certains vers d'*Aménaïde* au maréchal de *Broglie.*

Vous ne daignez pas me raſſurer ſur la prétendue intelligence de *Pierre III* et de *Frédéric III;* j'y ſuis pourtant très-intéreſſé en qualité d'hiſtoriographe ruſſe; mais vous ne me croyez que citoyen des faubourgs d'Fphèſe. Vous ſavez que ma chère impératrice *Eliſabeth* avait ſouſcrit deux cents exemplaires pour *Marie Corneille.* 1762.

Vous ne me dites rien non plus du parlement de Bourgogne qui s'eſt aviſé auſſi de ceſſer de rendre juſtice pour faire dépit au roi qui, ſans doute, eſt fort affligé qu'on ne juge point mes procès. Le monde eſt bien fou, mes chers anges. Pour le parlement de Toulouſe, il juge; il vient de condamner un miniſtre de mes amis à être pendu, trois gentilshommes à être décapités, et cinq ou ſix bourgeois aux galères; le tout pour avoir chanté des chanſons de *David.* Ce parlement de Toulouſe n'aime pas les mauvais vers.

Je baiſe vos ailes avec componction.

1762.

## LETTRE LXXIX.

### AU MEME.

Ferney, 8 de mars.

PAIRE D'ANGES,

MADAME *Scaliger* eſt plus que *Scaliger* ; elle a du génie : je ſuis plein de reconnaiſſance et de vénération. C'eſt encore peu que du génie, elle eſt bon génie. Aſſez de dames diſent leurs dégoûts, aſſez diſent, en tournant la tête : *Ah*, *l'horreur !* et puis vont jouer et ſouper ; mais trouver le mal et le remède, cela n'eſt pas du train ordinaire. Je ne peux encore prendre un parti ſur ce qu'elle propoſe ; j'avais fait ce Caſſandre ou cette Olimpie uniquement pour le cinquième acte. Je voulais haſarder de faire voir une femme mourant de douleur ; je me diſais : Le préſident *Hénault*, dans ſon petit livre, fait mourir vingt miniſtres de chagrin ; pourquoi *Statira* n'en mourraitelle pas ? En la peignant, ſurtout dès le ſecond acte, accablée de ſes douleurs, et languiſſante, et invoquant la mort, et n'attendant que ce moment, cela n'était-il pas cent fois plus touchant, cent fois plus naturel que de

faire

faire expirer de douleur, en un ſeul vers et d'une ſeule bouchée, une ſotte princeſſe, dans Suréna? Ah, que cela eſt beau! diſaient les cornéliens que j'ai vus dans ma jeuneſſe : *Non, je n'expire point, Madame; mais je meurs.* Et moi je dis : que cela eſt froid! que cela eſt pauvre! Ah, ce que je commente ne me plaît guère! Enfin, pourquoi un bûcher ne vaudrait-il pas le pont aux ânes du coup de poignard? 1762.

Pourquoi, avant-hier, un acteur qui liſait la pièce aux autres acteurs qui vont la jouer chez moi, dans huit jours, nous fit-il tous fondre en larmes? Attendons ces huit jours; laiſſez-moi jouer la pièce telle que je l'ai achevée, laiſſez-moi reprendre mes eſprits; je n'en peux plus, je ſors du bal, ma tête n'eſt point à moi. — Un bal, vieux fou? un bal dans tes montagnes? et à qui l'as-tu donné? aux blaireaux? — Non, s'il vous plaît; à très-bonne compagnie; car voici le fait : nous jouâmes hier le Droit du ſeigneur, et cela, ſur un théâtre qui eſt plus joli, plus brillant que le vôtre, aſſurément. Notre théâtre eſt favorable aux cinquièmes actes; la fin du quatrième fut reçue très froidement, comme elle mérite de l'être; mais à ces vers: *Je vais partir .... je ne partirai plus; avouez donc la gageure perdue... j'aime... et bien donc*

*régnez*, à ces vers ſi vrais, ſi naturels, ſi
1762. indignement retranchés, il partait des applaudiſſemens des mains et du cœur. J'avoue que la pièce eſt bien arrondie ; mais enfin c'eſt notre cinquième acte qui a plu. A des allobroges, direz-vous ? non ; à des gens d'un goût très-sûr, et dont l'eſprit n'eſt ni frelaté ni jaloux, qui ne cherchent que leur plaiſir, qui ne connaiſſent pas celui de critiquer à tort et à travers, comme il arrive toujours à Paris à une première repréſentation, comme il arriva à l'Enfant prodigue, à Nanine, à Sémiramis, à Mahomet, à Zaïre, oui, à Zaïre. On eſt aſſez lâche pour céder quelquefois à d'impertinentes critiques ; on ſacrifie des traits noblement haſardés auxquels le public s'accoutumerait en quatre jours. Il y a un beau milieu à tenir entre l'obſtination contre les critiques des ſages, et l'eſclavage de la critique des fous. Vous êtes mes ſages, mais ſoyez fermes. Oui, le Droit du ſeigneur a enchanté trois cents perſonnes de tout état et de tout âge, ſeigneurs et fermiers, dévotes et galantes. On y eſt venu de Lyon, de Dijon, de Turin. Croiriez-vous que mademoiſelle *Corneille* a enlevé tous les ſuffrages ? Comme elle était naturelle, vive, gaie ! comme elle était maîtreſſe du théâtre, tapant du pied quand on la ſoufflait mal à

propos! Il y a un endroit où le public l'a forcée de répéter. J'ai fait le bailli, et, ne vous déplaise, à faire pouffer de rire. Mais que faire de trois cents personnes au milieu des neiges, à minuit que le spectacle a fini? il a fallu leur donner à souper à toutes, ensuite il a fallu les faire danser : c'était une fête *assez bien troussée*. Je ne comptais que sur cinquante personnes ; mais passons, c'est trop me vanter. 1762.

Nous jouons Cassandre dans huit ou dix jours ; je vous dirai l'effet. Comptez que nous sommes très-bons juges, parce que nous sommes la nature pure et éclairée ; fiez-vous à nous.

Je reviens de Cassandre à mon impératrice. Je savais bien qu'*Ivan Schouvalof*, mon favori et celui d'*Elisabeth*, avait raccommodé la princesse impériale avec la mourante ; mais on me dit que dans le fond il est fort mal avec l'empereur germanico-russe, aujourd'hui buvant et régnant. C'est son cousin de l'artillerie qui était en grâce ; il n'y est plus ; il vient de mourir.

Cet empire russe deviendra l'arbitre du Nord ; je vous en avertis, messieurs les Français.

Faut-il que les Anglais se moquent partout de vous ? Il y a là un *Keat*, qui fait boire, qui a captivé l'empereur, et votre

1762. *B.....* n'a captivé perſonne. Ah, pauvres Français, avec vos vaiſſeaux de province! vous êtes dans le temps de la décadence, et vous y ſerez long-temps. Faites votre proviſion de café et de ſucre; vous le payerez cher avant qu'il ſoit peu.

Mes anges, neige-t-il à Paris?

Mille tendres reſpects.

*V. la créature.*

## LETTRE LXXX.

### A M. DAMILAVILLE.

8 de mars.

A MES FRERES EN BELZEBUTH.

MES frères, vous avez le diable au corps. Un peintre fait en ſix jours l'eſquiſſe d'un tableau, et, avant d'y mettre des couleurs et d'en arrêter toute l'ordonnance, il le fait voir à des amateurs. Comment peuvent-ils s'étonner que le tableau n'ait pas été achevé? comment peuvent-ils critiquer des couleurs qui ne ſont pas encore ſur la toile? comment mes frères ont-ils pu imaginer que la pièce était faite? eſt-ce parce que ce léger croquis a été deſſiné en vers, au lieu de l'être en proſe?

mais ne ſavez-vous pas que je fais toujours toutes mes eſquiſſes en vers, parce que la proſe me glace? N'en parlons plus, et attendez; mais ſongez, comme dit *Rabelais*, qu'il y a des choſes profondes ſous cette écorce. On a voulu mettre au théâtre la religion des prétendus païens, faire voir, dans des notes, que notre ſainte religion a tout pris de l'ancienne, juſqu'à la confeſſion et à la communion, à laquelle nous avons ſeulement ajouté, avec le temps, la tranſſubſtantiation qui eſt le dernier effort de l'eſprit. Je crois rendre, par ces notes, un très-grand ſervice au chriſtianiſme que les impies attaquent de tous côtés. Ainſi, mes frères, priez DIEU que la pièce réuſſiſſe, pour l'édification publique. 1762.

On joua, ſamedi dernier, le Droit du ſeigneur ſur un théâtre un peu mieux entendu et mieux décoré que celui de la comédie françaiſe. Tous les gens qui ſe piquent d'avoir de l'eſprit, depuis Dijon juſqu'à Turin, vinrent à cette fête. La pièce fut très-bien jouée. Nous avions un excellent *Mathurin*, mademoiſelle *Corneille* était *Colette* elle-même; c'était la nature pure. Je doute que mademoiſelle *Dangeville* ait plus de talent; elle ne peut avoir que plus d'art.

Tout ce qu'on a ridiculement retranché à la police de Paris a été rétabli à la nôtre;

1762. auſſi n'a-t-on jamais tant ri, et *Acante*, de ſon côté, n'a jamais tant intéreſſé. Le bailli conduiſait la noce ſur le théâtre; ſix femmes jolies, habillées en bergères, ſix jeunes gens très-galans, précédés de violons, ſe préſentaient avec les acteurs devant monſeigneur: c'était un tableau de *Téniers*.

Nous jouons, dans dix jours, Caſſandre qui commence à être colorié; nous verrons l'effet qu'il fera, avant que nous terminions l'ouvrage. La nature eſt la même par-tout: ce qui aura touché les bons eſprits de ce pays-ci, et il y en a beaucoup, touchera ſans doute à Paris; ce qui aura déplu aura dû déplaire, et ſera réformé. On ne peut pas prendre un parti plus sûr. Jouez une pièce en ſociété, vous n'avez que des flatteurs; jouez-la devant quatre cents perſonnes, vous avez des critiques; et quatre cents perſonnes aſſemblées ſont comme quatre mille. Les juges de ce pays-ci valent bien ceux de Paris.

*N. B.* Frère *Thiriot* me dit qu'il m'envoie le diſcours de l'avocat général *la Chalotais*; et, au lieu de ce diſcours intéreſſant, il m'envoie des chiffons hebdomadaires; je le prie de ne plus ſe tromper à ce point.

*Valete, fratres; eſtote fortes contra fanaticos.*

## LETTRE LXXXI.

1762.

## A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 15 de mars.

MONSIEUR,

JE reçois la lettre dont vous m'honorez, en date du $\frac{14}{25}$ de janvier. J'avais eu l'honneur d'écrire à votre Excellence par la voie de M. le comte de *Kaunitz* qui eut la bonté de ſe charger de mon paquet. Je vous écrivis trois lettres, dès que je ſus la triſte nouvelle qui m'a fait verſer des larmes. Je crois que, des trois lettres, vous en avez reçu deux; la troiſième, qui accompagnait un gros paquet, a eu un ſort funeſte; le maître de poſte de Nuremberg, à qui il était adreſſé, m'a mandé que le courier qui le portait a été aſſaſſiné par des inconnus qui ont pris l'argent dont il était chargé, un paquet deſtiné pour Vienne, et un autre pour la Suède. J'en rends compte à M. le comte de *Kaunitz* qui, ſans doute, en eſt déjà informé. Je vois, Monſieur, par votre lettre, que vous prenez un parti bien digne d'un philoſophe; vous voulez vous borner à cultiver les lettres. Vous ferez

1726. l'*Anacharſis* moderne. Mais, puiſque vous avez une intention ſi ſage et ſi noble, pourquoi ne feriez-vous pas comme *Anacharſis?* pourquoi ne voyageriez-vous point? Je parle un peu pour mon intérêt; je me trouverais peut-être ſur votre route, j'aurais le bonheur de voir et d'entretenir celui dont les lettres m'ont fait tant de plaiſir. Il ſerait difficile qu'en paſſant d'Allemagne en France ou en Italie, vous ne vous trouvaſſiez pas à portée de mon hermitage; je vous en ferais les honneurs de mon mieux, et ce ſerait le cœur qui les ferait. Je ſuis trop vieux pour venir vous trouver; vous êtes jeune, et, ſi votre ſanté eſt un peu altérée, ce voyage, dans des climats plus doux que le vôtre, la raffermirait. Je vois avec douleur que, ſi la nature donne à vos compatriotes une conſtitution robuſte, elle leur accorde rarement une longue vie. Voyez à quel âge meurent tous vos ſouverains; aucun n'atteint à une heureuſe vieilleſſe. Je ſouhaite que l'empereur régnant, dont vous faites un ſi bel éloge, ait ce nombre de jours que je ſouhaitais à l'impératrice que je pleure. Il mérite de vivre long-temps, lui et ſon auguſte épouſe, puiſqu'ils ne vivent que pour le bonheur des hommes. Sans doute, Monſieur, ils vous attachent l'un et l'autre à Pétersbourg; et d'ailleurs je ſens bien que

vous

vous ne voulez pas quitter une patrie qui vous aime et que vous illuſtrez. Si vous êtes toujours, Monſieur, dans le deſſein d'achever le monument auquel vous avez bien voulu que je travaillaſſe, je vous prierai de faire adreſſer les gros paquets à M. *Czernichef* à Vienne, qui les remettra à notre ambaſſadeur, M. le comte *du Châtelet ;* il aura la bonté de me les faire tenir.

1762.

Je ſuis charmé que vous daigniez, Monſieur, accepter le témoignage public que je veux vous donner de ma très-reſpectueuſe et très-tendre eſtime. Si le petit ouvrage dont il eſt queſtion eſt reçu favorablement du public, je vous le préſenterai avec plus de confiance. Il me faut les ſuffrages de ma nation pour mériter le vôtre. Votre Excellence ſait combien je lui ſuis dévoué pour jamais.

Votre très-humble ſerviteur, *Voltaire.*

1762.

## LETTRE LXXXII.

### A M. LE DUC DE VILLARS.

*Relation de ma petite drôlerie.*

25 de mars.

HIER, mercredi 24 de mars, nous essayâmes Cassandre. Notre salle est sur le modèle de celle de Lyon ; le même peintre a fait nos décorations ; la perspective en est étonnante : on n'imagine pas d'abord qu'on puisse entendre les acteurs qui sont au milieu du théâtre ; ils paraissent éloignés de cinq cents toises. Ce milieu était occupé par un autel ; un péristile régnait jusqu'aux portes du temple. La scène s'est toujours passée dans ce péristile ; mais quand les portes de l'intérieur étaient ouvertes, alors les personnages paraissaient être dans le temple, qui, par son ordre d'architecture, se confondait avec le vestibule ; de sorte que, sans aucun embarras, cette différence essentielle de position a toujours été très-bien marquée.

Le grand intérêt commença dès la première scène, grâce aux conseils d'un de nos confrères de l'académie, qui daigna me suggérer l'idée

de fuppofer d'abord que *Caffandre* avait fauvé la vie d'*Olimpie*. 1762.

Seul je pris pitié d'elle, et je fléchis mon père,
Seul je fauvai la fille, ayant frappé la mère.

Dès ce moment, je fentis que *Caffandre* devenait le perfonnage le plus intéreffant.

Le mariage, la cérémonie, la proceffion des initiés, des prêtres et des prêtreffes couronnés de fleurs, &c. les fermens faits fur l'autel, tout cela forma un fpectacle augufte.

Au fecond acte, *Statira* enfermée dans le temple, obfcure, inconnue, accablée de fes infortunes, et n'attendant que la fin d'une vie ufée par le malheur, reconnue enfin dans cette affemblée, l'hiérophante à fes genoux, les prêtreffes courbées vers elle, enfuite *Olimpie* préfentée à fa mère, leur reconnaiffance, firent le plus grand effet.

*Caffandre*, au troifième acte, venant prendre fa femme des mains de la prêtreffe qui doit la lui remettre, et trouvant *Statira* dans cette prêtreffe, fit un effet beaucoup plus grand encore. Tout le monde fentit par ce feul vers,

Bienfaits trop dangereux, pourquoi m'a-t-il aimée?

qu'*Olimpie* aimerait toujours le meurtrier de fa mère; de forte qu'on ne favait qui on

1762. devait plaindre davantage, ou *Caſſandre*, ou *Olimpie*, ou la veuve d'*Alexandre*.

Au quatrième, les deux rivaux, *Antigone* et *Caſſandre*, ont déjà fondu l'un ſur l'autre, dans le périſtile même; les initiés, les Ephéſiens les ont ſéparés. Ils ſont tous dans les couliſſes du périſtile; ils en ſortent tous à la fois, diviſés en deux bandes; les portes du temple s'ouvrent au même inſtant, l'hiérophante et les prêtres rempliſſent le milieu du théâtre; *Antigone* et *Caſſandre* ſont encore l'épée à la main. C'eſt par cet appareil que commence le quatrième acte. L'hiérophante, après avoir dit aux deux rois,

Qu'oſiez-vous attenter, inhumains que vous êtes? &c.

continue ainſi:

Rendez-vous à la loi, reſpectez ſa juſtice; &c.

Alors *Caſſandre* prend la réſolution d'enlever ſon épouſe dans le temple même. Il la trouve aux pieds d'un autel. Cette ſcène a été très-attendriſſante; et à ces mots,

Ma haine eſt-elle juſte, et l'as-tu méritée?
Caſſandre, ſi ta main féroce, enſanglantée,
Ta main qui de ma mère a déchiré le flanc,
N'eût frappé que moi ſeule, et verſé que mon ſang,
Je te pardonnerais, je t'aimerais.... barbare.

les deux acteurs pleuraient, et tous les ſpectateurs étaient en larmes. 1762.

Cet amour d'*Olimpie* attendriſſait d'autant plus, qu'elle avait voulu ſe le cacher à elle-même, qu'elle ne s'était point laiſſé aller à ces lieux communs des combats entre l'amour et le devoir, et que ſa paſſion avait été plutôt devinée que déployée.

Immédiatement après cette ſcène, *Statira*, qui a ſu qu'on allait enlever ſa fille, vient lui apprendre qu'*Antigone* va la ſecourir, que ſon hymen était réprouvé par les lois ; elle la donne à ſon vengeur. Alors *Olimpie* avoue à ſa mère qu'elle a le malheur d'aimer *Caſſandre*. *Statira* évanouie de douleur entre ſes bras, *Caſſandre* qui accourt, les divers mouvemens dont ils ſont agités, forment un tableau ſupérieur aux trois premiers actes.

Au cinquième, *Antigone*, arrivant pour ſoutenir ſes droits, pour venger *Olimpie* du meurtrier d'*Alexandre* et de *Statira*, apprend que *Statira* vient d'expirer entre les bras de ſa fille ; elle a conjuré *Olimpie*, en mourant, d'épouſer *Antigone*. Les voilà donc tous deux dans le temple, forcés d'attendre la déciſion d'*Olimpie*, et elle obligée de choiſir ; elle promet qu'elle ſe déclarera quand elle aura rendu les derniers devoirs au bûcher de ſa mère. Le bûcher paraît, elle parle aux deux

1762. rivaux, et n'avouant ſon amour qu'au dernier vers, elle ſe jette dans le bûcher.

La ſcène a été tellement diſpoſée, que tout a été exécuté avec la préciſion néceſſaire. Deux fermes, ſur leſquelles on avait peint des charbons ardens, des flammes véritables qui s'élançaient à travers les découpemens de la première ferme, percée de pluſieurs trous; cette première ferme s'ouvrant pour recevoir *Olimpie*, et ſe refermant en un clin d'œil; tout cet artifice enfin a été ſi bien ménagé, que la pitié et la terreur étaient au comble.

Les larmes ont coulé pendant toute la pièce. Les larmes viennent du cœur. Trois cents perſonnes, de tout rang et de tout âge, ne s'attendriſſent pas, à moins que la nature ne s'en mêle. Mais, pour produire cet effet, il fallait des acteurs et de l'action; tout a été tableau, tout a été animé. Madame *Denis* a joué *Statira* comme mademoiſelle *Duménil* joue *Mérope*. Madame d'*Hermenches*, qui feſait *Olimpie*, a la voix de mademoiſelle *Gauſſin*, avec des inflexions et de l'ame : mais ce qui m'a le plus ſurpris, c'eſt notre ami *Gabriel Cramer*. Je n'exagère point; je n'ai jamais vu d'acteur, à commencer par *Baron*, qui eût pu jouer *Caſſandre* comme lui; il a attendri et effrayé pendant toute la pièce. Je ne lui connaiſſais

pas ce talent ſupérieur. M. *Rillet* a joué le grand-prêtre, comme j'aurais voulu que *Sarraſin* l'eût repréſenté. *Antigone* a été rendu par M. d'*Hermenches* avec la plus grande nobleſſe. Je ne reviens point de mon étonnement, et je ne me conſole point de n'avoir pas vu ce ſpectacle honoré de la préſence des deux illuſtres académiciens qui m'ont daigné aider de leurs conſeils pour finir mon œuvre des ſix jours. Eux, et deux reſpectables amis à qui je dois tout, et que je conſulte à Paris, ont fait mon ouvrage; car, malheur à qui ne conſulte pas. 1762.

## LETTRE LXXXIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 27 de mars.

Vous me demanderez peut-être, mes divins anges, pourquoi je m'intéreſſe ſi fort à ce *Calas* qu'on a roué, c'eſt que je ſuis homme, c'eſt que je vois tous les étrangers indignés, c'eſt que tous vos officiers ſuiſſes proteſtans diſent qu'ils ne combattront pas de grand cœur pour une nation qui fait rouer leurs frères ſans aucune preuve.

Je me ſuis trompé ſur le nombre des juges,

1762. dans ma lettre à M. de *la Marche*. Ils étaient treize ; cinq ont conſtamment déclaré *Calas* innocent. S'il avait eu une voix de plus en ſa faveur, il était abſous. A quoi tient donc la vie des hommes ? à quoi tiennent les plus horribles ſupplices ? Quoi ! parce qu'il ne s'eſt pas trouvé un ſixième juge raiſonnable, on aura fait rouer un père de famille ! on l'aura accuſé d'avoir pendu ſon propre fils, tandis que ſes quatre autres enfans crient qu'il était le meilleur des pères ! Le témoignage de la conſcience de cet infortuné ne prévaut-il pas ſur l'illuſion de huit juges animés par une confrérie de pénitens blancs qui a ſoulevé les eſprits de Toulouſe contre un calviniſte ? Ce pauvre homme criait ſur la roue qu'il était innocent ; il pardonnait à ſes juges, il pleurait ſon fils auquel on prétendait qu'il avait donné la mort. Un dominicain, qui l'aſſiſtait d'office ſur l'échafaud, dit qu'il voudrait mourir auſſi ſaintement qu'il eſt mort. Il ne m'appartient pas de condamner le parlement de Toulouſe ; mais enfin il n'y a eu aucun témoin oculaire ; le fanatiſme du peuple a pu paſſer juſqu'à des juges prévenus. Pluſieurs d'entre eux étaient pénitens blancs ; ils peuvent s'être trompés. N'eſt-il pas de la juſtice du roi et de ſa prudence, de ſe faire au moins repréſenter les motifs

de l'arrêt ? Cette ſeule démarche conſolerait tous les proteſtans de l'Europe, et apaiſerait leurs clameurs. Avons-nous beſoin de nous rendre odieux? ne pourriez-vous pas engager M. le comte de *Choiſeul* à s'informer de cette horrible aventure qui déshonore la nature humaine, ſoit que *Calas* ſoit coupable, ſoit qu'il ſoit innocent ? Il y a certainement, d'un côté ou d'un autre, un fanatiſme horrible; et il eſt utile d'approfondir la vérité. 1762.

Mille tendres reſpects à mes anges.

## LETTRE LXXXIV.

### A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Mars.

MON PROTECTEUR,

Si on me demande comment il faut défricher un déſert et donner du pain à des familles qui n'en avaient pas, je le dirai bien. Mais j'ignore comment il faut préſenter au roi le détail de Fontenoi, l'érection de l'école militaire, et les autres événemens qui ne peuvent choquer que ſa modeſtie. J'ignore ſurtout ſi on peut lui préſenter cette édition, qui eſt pourtant la neuvième. Tout ce que

1762. je ſais, c'eſt que je prends la liberté de l'adreſſer à mon protecteur, qui en fera tout ce qu'il voudra. Il ſait mieux que moi *quid deceat*, *quid non.*

Je ne demanderai jamais rien qui puiſſe être le moins du monde haſardé. Sa bonté pour moi me tient lieu de tout. Je ſuis comme le bourgeois gentilhomme; j'aime mieux être incivil qu'importun.

Je lui ſouhaite du fond de mon ame ſuccès dans toutes ſes entrepriſes, gaieté inaltérable, et point de gravelle.

La vieille marmotte des Alpes eſt à ſes pieds avec le plus tendre reſpect. *V.*

### *Fragment d'une autre lettre au même.*

J'ignore ce que mes oreilles ont pu faire aux *Pompignans*. L'un me les fatigue par ſes mandemens, l'autre me les écorche par ſes vers, et le troiſième me menace de les couper. Je vous prie de me garantir du ſpadaſſin; je me charge des deux écrivains. Si quelque choſe, Monſeigneur, me feſait regretter la perte de mes oreilles, ce ſerait de ne pas entendre tout le bien que l'on dit de vous à Paris.

## LETTRE LXXXV.

1762.

## A M. DAMILAVILLE.

4 d'avril.

Mes chers frères, il eſt avéré que les juges toulouſains ont roué le plus innocent des hommes. Preſque tout le Languedoc en gémit avec horreur. Les nations étrangères, qui nous haïſſent et qui nous battent, ſont ſaiſies d'indignation. Jamais, depuis le jour de la Saint-Barthelemi, rien n'a tant déshonoré la nature humaine. Criez, et qu'on crie.

Voici un petit ouvrage auquel je n'ai d'autre part que d'en avoir retranché une page de louanges injuſtes qu'on m'y donnait. Je ſerais très-fâché qu'on crût que j'en aye eu la moindre connaiſſance; mais je ſerais très-aiſe qu'il parût, parce qu'il eſt, d'un bout à l'autre, de la vérité la plus exacte, et que j'aime la vérité. Il faut qu'on la connaiſſe juſque dans les plus petites choſes. Il n'y a qu'à donner cette brochure à imprimer à *Grangé* ou à *Ducheſne*.

J'ai envoyé à mes frères cette petite relation, adreſſée à M. le duc de *Villars*, qui me vit eſquiſſer Caſſandre ſi vîte, lorſqu'il était chez

1762. moi. Je prie mon cher frère de dire au frère *Platon*, que ce qu'il appelle pantomime, je l'ai toujours appelé action. Je n'aime point le terme de *pantomime* pour la tragédie. J'ai toujours ſongé autant que je l'ai pu à rendre les ſcènes tragiques pittoreſques. Elles le ſont dans Mahomet, dans Mérope, dans l'Orphelin de la Chine, ſurtout dans Tancrède. Mais ici toute la pièce eſt un tableau continuel. Auſſi a-t-elle fait le plus prodigieux effet. Mérope n'en approche pas, quant à l'appareil et à l'action; et cette action eſt toujours néceſſaire. Elle eſt toujours annoncée par les acteurs mêmes. Je voudrais qu'on perfectionnât ce genre qui eſt le ſeul tragique, car les converſations politiques ſont à la glace, et les converſations amoureuſes ſont à l'eau roſe.

Je ſuis affligé de la Martinique et de mon roué. Nous ſommes bien ſots et bien fanatiques; mais l'opéra comique répare tout.

Je bénis DIEU de m'avoir donné un frère tel que vous.

## LETTRE LXXXVI. 1762.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'avril.

MES anges, mes anges, rit-on encore à Paris? va-t-on en foule au favetier *Blaife* et au *Maréchal?* Pour moi je pleure. Vos Parifiens ne voient que des parifiennes, et moi je vois des étrangers, des gens de tous les pays; et je vous réponds que toutes les nations nous infultent et nous méprifent. Voilà un commencement bien douloureux pour meffieurs de *Choifeul*. Ce n'eft certainement pas la faute de monfieur le comte fi *Pierre* s'unit avec *Luc;* ce n'eft pas la faute de monfieur le duc fi les Anglais nous ont pris la Martinique, et s'ils vont peut-être détruire la feule flotte qui nous reftait : mais ces événemens funeftes doivent percer le cœur des deux miniftres que vous aimez, et à qui je fuis attaché. Que faire? jouer le Droit du feigneur. Il n'y a pas d'autre parti à prendre après le faint temps de Pâques. Les Anglais auront dépouillé le vieil homme; on aura oublié la Martinique; il ne fera plus queftion de rien. Je ne crains que *Blaife* et les *Amours de Nannette*. Le Droit

1762. du ſeigneur, en d'autres temps, devrait plaire à une nation qui ne laiſſe pas d'avoir du bon, et qui avait autrefois du goût.

Nous avons *le Kain;* il a l'air d'un gros chanoine ;

Et ſon corps ramaſſé dans ſa courte groſſeur
Fait gémir les couſſins ſous ſa molle épaiſſeur.

Faites comme il vous plaira, Meſſieurs ; mais nous allons nous réjouir pour oublier vos tribulations. Nous allons jouer Caſſandre, le Droit du ſeigneur, Sémiramis et l'Ecoſſaiſe. Notre ami *le Kain* nous dit que le tripot ne va pas mieux que le reſte de la France, que les quatre premiers gentilshommes ont la grandeur d'ame d'entrer à la comédie pour rien, eux, leurs parens, leurs laquais, et les commères de leurs laquais. Cela eſt tout-à-fait noble. Les grands ſeigneurs d'Angleterre ſont d'une pâte un peu différente. Ils ont de leur côté la gloire, et nous avons la petite vanité.

Pendant que nous ſommes la chiaſſe du genre-humain, on parle français à Moſcou et à Yaſſi; mais à qui doit-on ce petit honneur? à une douzaine de citoyens qu'on perſécute dans leur patrie.

Mes chers anges, je vous remercie très-humblement, très-tendrement pour notre artilleur. J'aurai l'honneur d'écrire à M. le

comte de *Choiſeul ;* mais, dans la criſe où je
le crois, je lui épargne mes importunités pour 1762.
le préſent.

Je crois qu'on eſt ſi occupé des déſaſtres publics, qu'on ne ſongera pas à mon roué.

Nous ſommes tous à vos pieds et à vos ailes.

## LETTRE LXXXVII.

### AU MEME.

10 d'avril.

O Mes anges ! daignez recevoir, pour vos œufs de Pâques, ce Droit du ſeigneur, que je crois dans ſon cadre. Je vous demande en grâce qu'il ſoit joué tel qu'il eſt. J'ai, malgré toute ma modeſtie, la ſincérité inſolente de vous dire que je le crois très-bon ; tâchez de penſer comme moi ; car, depuis l'effet que cette pièce a fait ſur mes Suiſſes et ſur mes Savoyards, j'aurai bien mauvaiſe opinion de vos pauvres Français, s'ils ne rient pas et s'ils ne ſont pas touchés. Je veux qu'une comédie ſoit intéreſſante ; mais je la tiens un monſtre ſi elle ne fait pas rire.

Je ne mets pas encore Olimpie à vos pieds ; j'attends que nous l'ayons jouée, et que je

1762. puiſſe vous rendre compte du jugement de nos allobroges, et de la manière admirable dont nous diſpoſons notre veſtibule, notre temple, nos autels et notre bûcher. Ce bûcher ſervira à jeter la pièce au feu, ſi elle n'eſt pas reçue avec tranſport par nos montagnards. Vous êtes bien à plaindre de ne pas voir mes fêtes; mais auſſi pourquoi êtes-vous condamnés à demeurer dans votre vilaine ville de Paris?

Au lieu d'Olimpie, je vous ſupplie d'agréer le préſent mémoire. Pouvez-vous, mes divins anges, avoir la bonté de le faire recommander par M. le comte de *Choiſeul?* Le frère du capitaine qui veut tirer du canon contre les Hanovriens et Pruſſiens, eſt connu de M. le comte de *Choiſeul*, et reçoit quelquefois des ordres de lui pour nos limites.

On ne demande qu'un mot; ce mot eſt juſte. L'officier qui a la rage de ſervir, eſt très-bon; enfin je vous demande inſtamment cette grâce.

Je ne ſais plus que penſer de mon *Schouvalof:* on n'a rien fait pour lui; il voulait voyager, et il reſte à ſa cour. Je ſuis encore très-incertain ſur le traité des Boruſſes avec les Ruſſes. Qui vous eût dit, quand nous étions petits, qu'un jour ces Scythes tiendraient la balance de l'Europe? Pauvres petits Français, ce n'eſt

pas

pas vous encore qui la tenez. Il faut efpérer que nous ne ferons pas toujours dans la boue ; mais jufqu'ici nous jouons un trifte rôle, malgré le prodigieux fuccès de la farce italienne. 1762.

Divins anges, continuez vos bontés à la marmotte des Alpes.

## LETTRE LXXXVIII.

### A MADEMOISELLE ***.

Aux Délices, le 15 d'avril.

Il eft vrai, Mademoifelle, que, dans une réponfe que j'ai faite à M. de *Chazel*, je lui ai demandé des éclairciffemens fur l'aventure horrible de *Calas*, dont le fils a excité ma douleur autant que ma curiofité J'ai rendu compte à M. de *Chazel* des fentimens et des clameurs de tous les étrangers dont je fuis environné; mais je ne peux lui avoir parlé de mon opinion fur cette affaire cruelle, puifque je n'en ai aucune. Je ne connais que les factums faits en faveur des *Calas*, et ce n'eft pas affez pour ofer prendre parti.

J'ai voulu m'inftruire en qualité d'hiftorien. Un événement auffi épouvantable que celui d'une famille entière accufée d'un parricide

1762. commis par efprit de religion ; un père expirant fur la roue pour avoir étranglé de fes mains fon propre fils, fur le fimple foupçon que ce fils voulait quitter les opinions de *Jean Calvin ;* un frère violemment chargé d'avoir aidé à étrangler fon frère ; la mère accufée ; un jeune avocat foupçonné d'avoir fervi de bourreau dans cette exécution inouie ; cet événement, dis-je, appartient effentiellement à l'hiftoire de l'efprit humain, et au vafte tableau de nos fureurs et de nos faibleffes, dont j'ai déjà donné une efquiffe.

Je demandais donc à M. de *Chazel* des inftructions ; mais je n'attendais pas qu'il dût montrer ma lettre. Quoi qu'il en foit, je perfifte à fouhaiter que le parlement de Touloufe daigne rendre public le procès de *Calas*, comme on a publié celui de *Damiens.* On fe met au-deffus des ufages dans des cas auffi extraordinaires. Ces deux procès intéreffent le genre-humain ; et fi quelque chofe peut arrêter chez les hommes la rage du fanatifme, c'eft la publicité et la preuve du parricide et du facrilége qui ont conduit *Calas* fur la roue, et qui laiffent la famille entière en proie aux plus violens foupçons. Tel eft mon fentiment.

J'ai l'honneur d'être, &c.

## LETTRE LXXXIX. 1762.

### A M. DAMILAVILLE.

17 d'avril.

J'AI l'honneur de vous envoyer, Monſieur, de la part de M. *Frichebeaume*, libraire, la brochure ci-jointe. Vous êtes aſſez affermi dans notre ſainte religion pour lire ſans danger ces impiétés ; mais je ne voudrais pas que cet ouvrage tombât entre les mains de jeunes gens qu'il pourrait ſéduire.

On eſt toujours indigné ici de l'abſurde et abominable jugement de Toulouſe. On ne s'en ſoucie guère à Paris où l'on ne ſonge qu'à ſon plaiſir, et où la Saint-Barthelemi ferait à peine une ſenſation. *Damiens*, *Calas*, *Malagrida*, une guerre de ſept années ſans ſavoir pourquoi, des convulſions, des billets de confeſſion, des jéſuites, le diſcours et le réquiſitoire de *Joli de Fleuri*, la perte de nos colonies, de nos vaiſſeaux, de notre argent; voilà donc notre ſiècle ! Ajoutez-y l'opéra comique, et vous aurez le tableau complet.

On m'a donné cette lettre pour M. *Saurin*;

1762. je vous ſupplie de vouloir bien la lui faire parvenir.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur,

votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur,

RIBIENBOTTE.

## LETTRE XC.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 d'avril.

Mes divins anges, je ne voulais vous écrire qu'après que *le Kain* aurait vu *Statira ;* mais je commence toujours par vous remercier de la bonté que vous avez eue pour mon capitaine d'artillerie, qui voudrait bien pointer quelques canons contre *Pierre III* qui n'eſt pas *Pierre le grand.*

Il eſt vrai que M. le comte de *Saxe* ne fit que monter dans le vaiſſeau à Dunkerque, et que, grâce au ciel, nous ne mîmes point en mer ; mais je ne prends aucun intérêt à cette miſérable hiſtoire, dont on a imprimé des fragmens très-incorrects qu'on m'a volés.

A l'égard de *Conculix*, c'eſt autre choſe. Il faut que j'aye été abandonné de DIEU pour laiſſer cet animal-là en ſi bonne compagnie.

Nous avons déjà joué Tancrède. *Le Kain* m'a paru admirable; je lui ai même trouvé une belle figure. J'étais le bon homme *Argire;* je ne m'en ſuis pas mal tiré : mais ni lui ni moi ne jouons dans Olimpie. Nous ſerons tous deux ſpectateurs bénévoles. Je devais naturellement jouer le grand-prêtre : ce ſont mes triomphes, vu le goût que j'ai pour l'Egliſe; mais je ſuis honoré du même catarre qui a oſé ſouffler ſur mes anges : j'ai la fièvre. Je continuerai ma lettre quand on aura joué Olimpie ou Caſſandre, et je vous en rendrai compte, en oubliant la petite part que je peux y avoir.

1762.

18 d'avril.

Mes anges ſauront qu'hier *le Kain* nous joua *Zamore;* il était encore plus beau que je n'avais cru. Il joua le ſecond acte de façon à me faire rougir d'avoir loué autrefois *Baron* et *Dufreſne.* Je ne croyais pas qu'on pût pouſſer auſſi loin l'art tragique. Il eſt vrai qu'il ne fut pas ſi brillant dans les autres actes. Il a quelquefois des ſilences trop longs; il en faut, comme en muſique, mais il ne faut pas les prodiguer; ils gâtent tout quand ils n'embelliſſent pas. Il fut bien mal ſecondé; ma nièce ne jouait point. *Cramer*, qui avait joué *Caſſandre* ſupérieurement, joua *Alvarès* pré-

1762. cifément comme le bon homme *Caſſandre.* Mais enfin, nous voulions voir *le Kain*, et nous l'avons vu.

En attendant qu'on répète Caſſandre ou Olimpie, il faut que je vous diſe un mot de la Jamaïque, qu'un de nos acteurs, armateur de ſon métier, prétend que vous avez priſe à la ſuite des Eſpagnols; car vous êtes à préſent *à la ſuite* ſur mer et ſur terre. Votre rôle n'eſt pas beau. Puiſſe mon armateur comique avoir raiſon! Mais pourquoi dit-on que madame de *Pompadour* eſt borgne, et M. d'*Argenſon* aveugle? eſt-il vrai qu'en effet l'une ait perdu un œil, l'autre deux? Vous voyez toutes les mauvaiſes plaiſanteries que font, ſur cette aventure, ceux qui ne ſavent pas que les railleries ſur les malheureux ſont odieuſes. Il faut que cette nouvelle ait un fondement. Il y a long-temps qu'on m'a mandé que l'un et l'autre avaient une violente fluxion ſur les yeux.

Parlons un peu de mon roué. Il s'en faut bien qu'on ait découvert l'auteur de l'aſſaſſinat attribué au père; il s'en faut bien qu'on ſonge à réhabiliter la mémoire du ſupplicié. Tout le Languedoc eſt diviſé en deux factions, dont l'une ſoutient que *Calas* père avait pendu lui-même un de ſes fils, parce que ce fils devait abjurer le calviniſme; l'autre crie que l'eſprit

de parti, et furtout celui des pénitens blancs, a fait expirer un homme innocent et vertueux fur la roue. 1762.

Je crois vous avoir dit que *Calas* père était âgé de foixante et neuf ans, et que le fils qu'on prétend qu'il a pendu, nommé *Marc-Antoine*, garçon de vingt-huit ans, était haut de cinq pieds cinq pouces, le plus robufte et le plus adroit de la province; j'ajoute que le père avait les jambes très-affaiblies depuis deux ans, ce que je fais d'un de fes enfans. Il était poffible à toute force que le fils pendît le père; mais il n'était nullement poffible que le père pendît le fils. Il faut qu'il ait été aidé par fa femme, par un de fes autres fils, par un jeune homme de dix-neuf ans qui foupait avec eux, encore auraient-ils eu bien de la peine à en venir à bout. Un jeune homme vigoureux ne fe laiffe pas pendre ainfi. Vous favez, fans doute, que la plupart des juges voulaient rouer toute la famille, fuppofant toujours que *Marc-Antoine Calas* n'avait été étranglé et pendu de leurs mains que pour prévenir l'abjuration du calvinifme qu'il devait faire le lendemain. Or, j'ai des preuves certaines que ce malheureux n'avait nulle envie de fe faire catholique. Enfin, les juges prévenus ayant ordonné l'enterrement de *Marc-Antoine* dans une églife, les

1762. pénitens blancs lui ayant fait un ſervice ſolennel, et l'ayant invoqué comme un martyr, n'ont point voulu ſe détacher de leur opinion. Ils ont condamné d'abord le père ſeul à mourir ſur la roue, ſe flattant qu'en mourant il accuſerait ſa famille. Le condamné eſt mort en appelant à DIEU, et les juges ont été confondus. Voilà en deux pages la ſubſtance de quatre factums. Ajoutez à cette aventure abominable la perſuaſion où ces juges (au moins quelques-uns) ſont encore, que l'on avait réſolu, dans une aſſemblée de réformés, de faire étrangler ſans miſéricorde celui de leurs frères qui voudrait abjurer, et que ce jeune homme de dix-neuf ans, nommé *Lavaiſſe*, qui avait ſoupé avec les accuſés, était le bourreau nommé par les proteſtans. Vous remarquerez que ce *Lavaiſſe* eſt le fils d'un avocat ſoupçonné, il eſt vrai, d'être calviniſte, mais de mœurs douces et irréprochables.

Lorſque nous avons joué Tancrède, il y a eu un terrible battement de mains, accompagné de cris et de hurlemens à ces vers :

O juges malheureux, qui dans vos faibles mains, &c.

Mais voilà toute la réparation qu'on a faite à la mémoire du plus malheureux des pères. Je ne connais point, après la Saint-Barthelemi

et

et les autres excès du fanatifme commis par tout un peuple, une aventure particulière plus effrayante. 1762.

Voilà bien écrire, pour un homme qui a la fièvre. Je continuerai après Caffandre.

20 d'avril.

Je n'ai rien écrit hier 19, parce que j'avais une fièvre violente. Nous fommes accablés de contre-temps dans notre tripot. Un oncle d'un acteur s'eft avifé de mourir; nous voilà tous dérangés. Notre fpectacle fe démanche comme le vôtre : vous perdez *Grandval;* on dit que mademoifelle *Duménil* va fe retirer; il faut que tout finiffe. Le théâtre de France avait de la réputation dans l'Europe, et c'était prefque le feul de nos beaux arts qui fût eftimé; il va tomber. On dit que M. le maréchal de *Richelieu* n'aura pas eu peu de part à cette révolution.

Je fuis fâché que les autres comédiens, nommés jéfuites, tombent auffi. C'eft une grande perte pour mes menus plaifirs. Les univerfités, jointes au parlement, vont établir un terrible pédantifme. Je n'aime pas les mœurs pédantes.

Nous devions jouer aujourd'hui Caffandre-Olimpie, et le Français à Londres. Figurez-vous que milord *Craff* était joué par un anglais qui

1762. s'appelle *Craff;* mais, comme je vous l'ai dit, un maudit oncle nous dérange. Tout ce que nous pourrons faire, ce sera de répéter devant *le Kain*, en habits pontificaux, afin qu'il juge. En attendant qu'on joue, il faut que je vous dise que je fais un gré infini à *Collet* d'avoir mis *Henri IV* sur le théâtre. Son nom seul attirera tout Paris pendant six mois, et l'opéra comique trouvera à qui parler.

Voici la nuit; on va jouer Cassandre et le Français à Londres, malgré tous les contre-temps : je vais juger.

Parlons d'abord de milord *Husai.* Il est si plaisant de voir un anglais du même nom jouer ce rôle, que j'en ris encore, quoique je sois bien malade. Pour Cassandre, le porteur vous pourra dire si cela fait un beau spectacle, s'il y a de l'intérêt, si la fin est terrible, et si tout n'est pas hors du train ordinaire, depuis le commencement jusqu'à la fin. Je voulais lui donner la pièce pour vous l'apporter; mais j'ai senti, à la représentation, qu'il y avait plus d'une nuance à donner encore au tableau. Tout ce que je vous peux dire, c'est qu'il ne faut pas qu'il y ait dans cet ouvrage un seul trait qui ressemble aux tragédies auxquelles on est accoutumé. C'est assurément un spectacle d'un genre nouveau, aussi difficile peut-être à bien représenter qu'à bien traiter.

Je vous l'enverrai, mes divins anges, avant qu'il ſoit un mois. Laiſſez-moi me guérir ; la tête me fend et me tourne. 1762.

Finie à deux heures après minuit.

## LETTRE XCI.

### A M. DUCLOS.

A Ferney, 23 d'avril.

Il faut vous avouer, Monſieur, que le théâtre de Ferney a fait un peu de tort à nos commentaires, et que nous avons, pendant quelques jours, abandonné *Corneille* pour *le Kain*. Nous avons fait de mademoiſelle *Corneille* une aſſez bonne actrice, au lieu de travailler à l'édition de ſon oncle. Le commentateur, les libraires, la nièce de *Corneille*, la nièce du commentateur, tout cela a joué la comédie. Cela n'a pas pourtant interrompu notre entrepriſe, mais il y a eu du relâchement. Une autre raiſon encore qui a arrêté le cours de mes conſultations, c'eſt que je me ſuis mis à traduire l'Héraclius eſpagnol, imprimé à Madrid en 1643, ſous ce titre, *la Famoſa comedia. En eſta vida todo es verdad, y todo es mentira, fieſta que ſe repreſento a ſus Mageſtades,*

1762. *en el ſalon Real del palacio.* Le ſavant qui m'a déterré cette édition prodigieuſement rare, prétend que *ſus Mageſtades* veut dire *Philippe* et *Eliſabeth*, fille de *Henri IV*, qui aimait paſſionnément la comédie, et qui y menait ſon grave mari. Elle s'en repentit; car *Philippe IV* devint amoureux d'une comédienne, et en eut don *Juan d'Autriche*. Il devint dévot et n'alla plus au ſpectacle après la mort d'*Eliſabeth*. Or *Eliſabeth* mourut en 1644, et mon ſavant prétend que la *Famoſa comedia*, jouée en 1640, fut imprimée en 1643; mais comme mon exemplaire eſt ſans date, il faut en croire mon ſavant ſur ſa parole. Le fait eſt que cette tragédie eſt à faire mourir de rire d'un bout à l'autre; les *Mille et une nuits* ſont beaucoup moins merveilleuſes. Si quelque choſe dans le monde a jamais eu l'air original, c'eſt aſſurément cette extravagance dont aucun roman n'approche. Il ſuffit d'en lire deux pages pour être convaincu que l'auteur a tout pris dans ſa tête. Je la ferai imprimer, afin qu'on puiſſe aiſément apercevoir la petite différence qui ſe trouve entre notre Héraclius et la *Comedia famoſa*.

Je dois vous donner avis que le premier volume, contenant ſeulement Médée et le Cid, eſt déjà ſi énorme, que je ferai obligé de rejeter à la fin du dernier tome la vie de

l'auteur, et les anecdotes et réflexions que je mettrai dans mon épître dédicatoire à l'académie. L'épître ne pourra plus contenir qu'un ſimple témoignage de ma reſpectueuſe reconnaiſſance, et une note avertira que la vie de *Pierre Corneille* ſe trouvera au dernier volume, avec quelques pièces curieuſes. Cette vie, rejetée à ce dernier tome, fera au moins ouvrir quelquefois un tome que, ſans cela, on n'ouvrirait jamais : car qui peut lire la *Galerie du Palais royal* et la *Place royale*. Ce dernier tome ſera uniquement deſtiné à la comédie, avec un diſcours ſur la comédie eſpagnole, anglaiſe et italienne ; mais il faut ſe bien porter, et je ſuis un peu ſur le côté. 1762.

Je tâcherai de vous envoyer dans peu les remarques ſur Rodogune et ſur Sertorius.

J'ai repris cette lettre cinq ou ſix fois ; je n'en peux plus. J'ai bien peur de ne pas achever cette édition, et de dire : *Medium ſolvar et inter opus.*

1762. LETTRE XCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 d'avril.

MADAME la ducheſſe d'*Enville*, mes anges, fait bien de l'honneur aux Délices. Elle peut arriver quand il lui plaira ; il y aura de quoi loger quatre maîtres de plain pied, même cinq. Mais que monſieur l'archevêque de Rouen ne s'imagine pas être à Gaillon. Que toute cette illuſtre compagnie penſe être aux eaux, et s'attende à être un peu à l'étroit. Tout le monde ſera bien couché ; c'eſt la ſeule choſe dont je réponds. On y trouvera de la batterie de cuiſine ; mais, comme la moitié de notre linge a été brûlée dans nos fêtes de Ferney, nous ne pouvons en fournir. Je ſens combien il eſt déſagréable de ne pas faire la galanterie complète ; mais il eſt bon d'avertir de ce qu'on peut et de ce qu'on ne peut pas.

Je ſuppoſe que madame la ducheſſe d'*Enville* enverra à l'avance quelque fourier, quelque maréchal de ſes logis qui viendra préparer les lieux. Tous les ſecours poſſibles ſe trouvent à Genève ſous la main. Il ne ſera pas mal de me faire avertir du jour de l'arrivée du

maréchal de ſes logis. Madame *Denis* arrangera tout avec lui; car, pour moi, il n'y a pas d'apparence que je puiſſe ſitôt ſortir de Ferney. Je ſuis toujours malade, je n'ai point porté ſanté depuis les journées de Tancrède et de Caſſandre, et madame la ducheſſe d'*Enville* aura en moi un courtiſan très-peu aſſidu; elle ſera maîtreſſe abſolue de la maiſon, et ne ſera point gênée par ſon hôte. Voilà, mes divins anges, tout ce que je puis faire en conſcience. Je ne doute pas que mes anges ne faſſent mes très-humbles excuſes aux perſonnes que je voudrais mieux recevoir. Après tout, elles feront infiniment mieux qu'en aucune maiſon de Genève. Elles jouiront d'un aſſez joli jardin, d'un très-beau payſage; elles ſeront à l'abri de tout bruit et de toute importunité. Je crois que je dois au moins réparer, par une lettre, la mince réception que je fais à madame d'*Enville;* permettez donc que j'inſère ici ce petit billet, et que je prenne la liberté de vous l'adreſſer.

1762.

Voulez-vous à préſent un petit mot pour Caſſandre? Je perſiſte à croire que cette pièce ne ſouffre aucun moyen ordinaire. *Le Kain* a dû le ſentir à la repréſentation. Les choſes ſont tellement amenées, qu'il n'eſt ni décent ni poſſible que les deux rivaux agiſſent.

*Caſſandre*, au quatrième acte, vient enlever

1762. ſa femme, mais il trouve la belle-mère expirante. *Antigone* diſpoſe tout pour tuer *Caſſandre* aux portes du temple, mais il n'en ſort pas. Au cinquième, il n'y a pas moyen de troubler la cérémonie du bûcher ; les deux princes ne peuvent ſe douter qu'*Olimpie* va ſe jeter dedans, puiſqu'ils voient les offrandes qu'on apporte à *Olimpie* ſur un autel, et qu'elle doit préſenter à ſa mère avec ſes voiles et ſes cheveux. Croyez que le tout fait le ſpectacle le plus ſingulier, et le plus grand tableau qu'on ait jamais vu au théâtre : mais, encore une fois, il faut des nuances ; et je ne peux travailler dans l'état où je ſuis ; à peine puis-je ſuffire à *Pierre Corneille.*

Nous avons ici le père de la petite, qui vient d'arriver de Caſſel pour voir ſa fille. Celui-ci ne ſera jamais commenté, ou je ſuis le plus trompé du monde.

Eh bien, on vient encore de vous prendre Sainte-Lucie et le dernier de vos vaiſſeaux qui revenait de l'île de Bourbon.

Pauvres Français ! vous n'aviez autre choſe à faire qu'à vous réjouir ; de quoi vous êtes-vous aviſés de faire la guerre ?

Mes anges, vivez heureux. Je baiſe le bout de vos ailes plus que jamais.

J'ai une fluxion de poitrine, et je ceſſe tout travail.

## LETTRE XCIII. 1762.

### AU MEME.

Aux Délices, 15 de mai.

Je vous écris enfin, mes divins anges; je reſſuſcite, et il eſt bon que vous ſachiez que c'eſt vous qui m'aviez tué; c'eſt le tripot, c'eſt un travail forcé, c'eſt la rage de vous plaire qui m'avait allumé le ſang. J'avais, depuis trois mois, une fièvre lente, et je voulais toujours travailler et toujours me réjouir; j'ai ſuccombé, je le mérite bien. Je n'ai pas encore aſſez de tête pour vous parler d'Olimpie; mais j'entrevois que, de toutes les pièces du théâtre, ce ſera la plus pittoreſque, et que les marionnettes que *Servandoni* donne au Louvre, n'en approcheront jamais. Il me faudra une *Statira* malade, et une *Olimpie* innocente; DIEU y pourvoira peut-être.

Mandez-moi, je vous prie, des nouvelles du tripot, cela m'égaiera dans ma convaleſcence. Avez-vous quelqu'un qui remplace *Grandval*? reprendra-t-on le Droit du ſeigneur?

Mais parlez-moi donc, je vous en prie, de l'œil de madame de *Pompadour*. Il eſt bien ſingulier qu'une femme ſur qui tous les yeux

1762. ſont fixés, en perde un incognito. On parle encore fort mal des deux de M. d'*Argenſon.*

M. le maréchal de *Richelieu* m'a écrit une grande lettre ſur les *Calas*, mais il n'eſt pas plus au fait que moi. Le parlement de Toulouſe, qui voit qu'il a fait un horrible pas de clerc, empêche que la vérité ne ſoit connue. Il a toujours été dans l'idée que toute la famille de *Calas*, aſſiſtée de ſes amis, avait pendu le jeune *Calas*, pour empêcher qu'il ne ſe fît catholique. Dans cette idée, il avait fait rouer le père par proviſion, eſpérant que ce bon homme, âgé de ſoixante-neuf ans, avouerait le tout ſur la roue. Le bon homme, au lieu d'avouer, a pris DIEU à témoin de ſon innocence. Les juges, qui l'avaient fait rouer ſur de ſimples conjectures, manquant abſolument de preuves juridiques, mais perſiſtant toujours dans leur opinion, ont condamné au banniſſement un des fils de *Calas* ſoupçonné d'avoir aidé à étrangler ſon frère; ils l'ont fait conduire, la corde au cou, par le bourreau, à une porte de la ville, et l'ont fait enſuite rentrer par une autre, l'ont enfermé dans un couvent, et l'ont obligé de changer de religion.

Tout cela eſt ſi illégal, et l'eſprit de parti ſe fait tellement ſentir dans cette horrible aventure, les étrangers en ſont ſi ſcandaliſés,

qu'il eſt inconcevable que monſieur le chancelier ne ſe faſſe pas repréſenter cet étrange arrêt. Si jamais la vérité a dû être éclaircie, c'eſt, ce me ſemble, dans une telle occaſion. 1762.

Je paſſe à d'autres objets plus intéreſſans. Vous me paraiſſez, vous autres, mépriſer le nouveau czar; mais prenez garde à vous; un homme qui vient d'ôter tout d'un coup cent mille eſclaves aux moines, et qui met tous ces moines dans ſa dépendance, en ne les feſant ſubſiſter que de penſions de la cour, eſt bien loin d'être un homme mépriſable. Le voilà uni avec les Anglais et les Pruſſiens, gens moins mépriſables encore. Prenez garde à vous, vous dis-je; comptez que vous ne voyez point les choſes, à Paris et à Verſailles, comme on les voit au milieu des étrangers. Je ſuis dans le point de perſpective; je vois les choſes comme elles ſont, et c'eſt avec la plus grande douleur.

Parlons maintenant de madame la ducheſſe d'*Enville*. A peine vous eus-je envoyé, mes divins anges, la lettre par laquelle je lui offrais les Délices, que je fus attaqué d'une fièvre violente et d'une inflammation de poitrine; *Tronchin* me fit tranſporter ſur le champ aux Délices; il ne me quitta preſque point; la nature et lui m'ont ſauvé; je ſuis encore

1762. dans la plus grande faibleſſe, et je ne puis ni marcher ni écrire.

J'apprends que, pendant ma maladie, on a loué aſſez indiſcrètement un ſimple appartement à Genève pour madame la ducheſſe d'*Enville* et ſa compagnie, à raiſon de 4800 livres pour trois mois, ſans compter les écuries, les remiſes et les chambres pour les principaux domeſtiques, qu'il faudra encore louer très-cher. Ajoutez à cela qu'à Genève toutes les commodités, toutes les choſes de recherche ſe vendent au poids de l'or; qu'il faut faire cent vingt-cinq lieues pour arriver, et cent vingt-cinq pour s'en retourner; et qu'une malade, qui a la force de faire deux cents cinquante lieues, n'eſt pas exceſſivement malade. Le payſage eſt charmant, je l'avoue; il n'y a rien de ſi agréable dans la nature; mais nous avons des ouragans formés dans des montagnes couvertes de neiges éternelles, qui viennent contriſter la nature dans ſes plus beaux jours, et qui n'ont pas peu contribué à me mettre dans le bel état où je ſuis. Ces vents cruels font beaucoup plus de mal que *Tronchin* ne peut faire de bien.

Adieu, mes divins anges; je n'ai plus ni voix pour dicter, ni main pour écrire, ni tête pour penſer; mais j'eſpère que tout cela reviendra.

Je crois ne pouvoir mieux remercier DIEU 1762.
de mon retour à la vie, qu'en vous envoyant cet ouvrage édifiant (*). On devrait bien l'imprimer à Paris.

## LETTRE XCIV.

### A M. DE LA CHALOTAIS,

PROCUREUR GENERAL DU PARLEMENT DE BRETAGNE.

Aux Délices, 17 de mai.

J'ETAIS à la mort, Monſieur, lorſque j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré ; je ſouhaite de vivre pour voir les effets de votre excellent compte rendu. Je ne ſavais pas que vous m'euſſiez fait l'honneur de me l'envoyer, et que j'avais deux remercîmens à vous faire, celui d'avoir éclairé la France, et celui de vous être reſſouvenu de moi.

Votre réquiſitoire a été imprimé à Genève, et répandu dans toute l'Europe avec le ſuccès que mérite le ſeul ouvrage philoſophique qui ſoit jamais ſorti du barreau. Il faut eſpérer qu'après avoir purgé la France des jéſuites, on

(*) Le *Teſtament du curé Meſlier.*

1762. ſentira combien il eſt honteux d'être ſoumis à la puiſſance ridicule qui les a établis. Vous avez fait ſentir bien finement l'abſurdité d'être ſoumis à cette puiſſance, et le danger, ou du moins l'inutilité, de tous les autres moines qui ſont perdus pour l'Etat, et qui en dévorent la ſubſtance.

Je vous avoue, Monſieur, que c'eſt une grande conſolation pour moi de voir mes ſentimens juſtifiés par un magiſtrat tel que vous. Il faut que je me vante d'avoir le premier attaqué les jéſuites en France. J'ai une terre dans le pays de Gex, tout auprès d'un domaine que les jéſuites ont uſurpé. A force de diſtinctions, ils avaient ajouté à l'uſurpation de ce domaine le bien de ſix gentilshommes, tous frères, tous pauvres, et tous au ſervice. Ils avaient obtenu des lettres patentes qui leur permettaient d'acquérir ce bien. Ces lettres avaient été enregiſtrées au parlement de Dijon; et vous noterez qu'ils s'étaient aſſociés avec un huguenot dans cette manœuvre. Ils ſe fondaient uniquement ſur l'eſpérance que ces ſix gentilshommes n'auraient jamais le moyen de rentrer dans leurs biens. Je prêtai de l'argent aux orphelins dépouillés; ils ſommèrent les jéſuites et le huguenot de leur rendre leur patrimoine. Les jéſuites conſultèrent leur général, le père *Ricci*, qui fut cette fois aſſez

ſage pour leur ordonner de ſe déſiſter. Les pauvres gentilshommes ſont rentrés dans leur domaine ; et j'eſpère des excommunications dans ce monde-ci, et le paradis dans l'autre pour cette bonne œuvre. 1762.

Je vous envoie cette plaiſanterie (*Extrait de la gazette de Londres*) (*) qui m'eſt tombée entre les mains. Le bâtiment d'un million ſept cents mille livres eſt une choſe vraie, et qui excite l'indignation de tout le monde.

J'ai l'honneur d'être, &c.

## LETTRE XCV.

### A M. DUCLOS.

Aux Délices, 17 de mai.

J'ETAIS très-malade, Monſieur, lorſque j'eus l'honneur de vous écrire touchant l'édition de *Corneille*. J'ai été depuis à la mort, et je ſuis encore aſſez mal. J'oſe me flatter que l'édition n'en ſouffrira pas beaucoup ; les meilleures pièces étant commentées, et les autres ne méritant pas de l'être. Ce qui m'afflige, c'eſt l'obſtacle que mettent les libraires de Paris à cette édition que j'ai été obligé

(*) Volume de Facéties.

1762. de diriger moi-même, et qui ne pouvait commencer que ſous mes yeux. On a arrêté tous les proſpectus chargés des noms des ſouſcripteurs, à la chambre ſyndicale, ſous prétexte qu'il y a des libraires de Paris qui ont le prilége des *Oeuvres de Corneille ;* mais ce privilége doit être expiré et appartient naturellement à la famille. D'ailleurs mademoiſelle *Corneille* ne pourrait elle pas demander le privilége d'un livre intitulé, *Commentaires ſur pluſieurs tragédies de Pierre Corneille*, et ſur quelques autres pièces françaiſes et eſpagnoles. On ne pourrait, ce me ſemble, refuſer cette juſtice, et le livre ſerait imprimé ſous le nom de la veuve *Brunet*, qui pourrait s'accommoder avec mademoiſelle *Corneille* d'une manière avantageuſe pour l'une et pour l'autre.

Ayez la bonté de me mander, Monſieur, ſi vous approuvez cette idée, et ſi vous pouvez contribuer à la faire réuſſir. Il y a déjà deux volumes d'imprimés ; ſi la nature veut que je vive encore quelque temps, l'édition ſera achevée dans dix-huit mois.

LETTRE

# LETTRE XCVI.

1762.

## AU SIEUR FEZ, *libraire d'Avignon.* (*)

Aux Délices, 17 de mai.

VOUS me propofez, par votre lettre datée d'Avignon, du 30 d'avril, de me vendre pour mille écus l'édition entière d'un recueil de mes erreurs fur *les faits hiftoriques et dogmatiques*,

(*) Réponfe à cette lettre du fieur Fez.

Avignon, le 30 d'avril.

MONSIEUR,

AVANT de mettre en vente un ouvrage qui vous eft relatif, j'ai cru devoir décemment vous en donner avis. Le titre porte : *Erreurs de M. de Voltaire fur les faits hiftoriques, dogmatiques*, &c., en deux volumes in-12, par un auteur anonyme. En conféquence, je prends la liberté de vous propofer un parti. Le voici : je vous offre mon édition de *quinze cents exemplaires*, à quarante fous *en feuilles ;* montant 3000 livres. L'ouvrage eft défiré univerfellement.

Je vous l'offre, dis-je, cette édition, de bon cœur ; et je ne la ferai paraître que je n'aye auparavant reçu quelque ordre de votre part.

J'ai l'honneur d'être avec le refpect le plus profond,

Monfieur,

Votre très-humble et très-obéiffant ferviteur,

FEZ, *imprimeur-libraire, à Avignon.*

1762. que vous avez, dites-vous, imprimé en terre papale. Je ſuis obligé, en conſcience, de vous avertir qu'en reliſant, en dernier lieu, une nouvelle édition de mes ouvrages, j'ai découvert dans la précédente pour plus de deux mille écus d'erreurs ; et comme, en qualité d'auteur, je me ſuis probablement trompé de moitié à mon avantage, en voilà au moins pour 12000 livres. Il eſt donc clair que je vous ferais tort de 9000 francs ſi j'acceptais votre marché.

De plus, voyez ce que vous gagnerez au débit du *Dogmatique*, c'eſt une choſe qui intéreſſe particulièrement toutes les puiſſances qui ſont en guerre, depuis la mer Baltique juſqu'à Gibraltar. Ainſi je ne ſuis pas étonné que vous me mandiez *que l'ouvrage eſt déſiré univerſellement.*

M. le général *Laudon*, et toute l'armée impériale, ne manqueront pas d'en prendre au moins trente mille exemplaires, que vous vendez, dites-vous, 2 livres pièce, ci . . . . . . . . . 60,000 liv.

Le roi de Pruſſe, qui aime paſſionnément le *Dogmatique*, et qui en eſt occupé plus que jamais, en fera débiter à peu-près la même quantité, ci . 60,000

120,000 liv.

1762.

| | |
|---|---|
| *De l'autre part* . . . . . | 120,000 liv. |
| Vous devez aussi compter beaucoup sur monseigneur le prince *Ferdinand ;* car j'ai toujours remarqué, quand j'avais l'honneur de lui faire ma cour, qu'il était enchanté qu'on relevât mes erreurs dogmatiques ; ainsi vous pouvez lui en envoyer vingt mille exemplaires, ci . . . . . . . . . . . | 40,000 |
| A l'égard de l'armée française, où l'on parle encore plus français que dans les armées autrichiennes et prussiennes, vous y en enverrez au moins cent mille exemplaires qui, à 40 sous la pièce, font | 200,000 |
| Vous avez sans doute écrit à M. l'amiral *Anson*, qui vous procurera en Angleterre et dans les colonies le débit de cent mille de vos recueils, ci | 200,000 |
| Quant aux moines et aux théologiens que le *Dogmatique* regarde plus particulièrement, vous ne pouvez en débiter auprès d'eux moins de trois cents | |
| | 560,000 liv. |

| | |
|---|---|
| *De l'autre part* . . . . . . . | 560,000 liv. |
| 1762. mille dans toute l'Europe, ce qui forme tout d'un coup un objet de . . . . . . . . . | 600,000 |
| Joignez à cette liſte environ cent mille amateurs du *Dogmatique*, parmi les ſéculiers, poſe . . . . . . . . . . | 200,000 |
| Somme totale . . . . | 1360,000 liv. |

Sur quoi il y aura peut-être quelques frais, mais le produit net ſera au moins d'un million pour vous.

Je ne puis donc aſſez admirer votre déſintéreſſement de me ſacrifier de ſi grands intérêts pour la ſomme de 3000 livres, une fois payée.

Ce qui pourrait m'empêcher d'accepter votre propoſition, ce ſerait la crainte de déplaire à monſieur l'inquiſiteur de la foi, ou pour la foi, qui a ſans doute approuvé votre édition. Son approbation, une fois donnée, ne doit point être vaine ; il faut que les fidelles en jouiſſent ; et je craindrais d'être excommunié ſi je ſupprimais une édition ſi utile, approuvée par un jacobin, et imprimée dans Avignon.

A l'égard de votre auteur anonyme (*), qui a conſacré ſes veilles à cet important ouvrage,

(*) Le jéſuite *Nonotte*.

j'admire ſa modeſtie : je vous prie de lui faire mes tendres complimens, auſſi-bien qu'à votre marchand d'encre.

1762.

## LETTRE XCVII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de mai.

MES divins anges, je ſuis un peu retombé, mais *Tronchin* dit toujours que je me relèverai. Je voudrais qu'on pût en dire autant de la France et de la comédie; je les crois pour le moins auſſi malades que moi; je crois *le Kain* furieuſement occupé. Il était naturel qu'il écrivît un petit mot à madame *Denis* qui ne l'a pas mal reçu; mais les héros négligent volontiers les campagnards.

Me permettrez-vous de vous adreſſer cette lettre d'un anglais pour M. le comte de *Choiſeul*. Il demande un paſſe-port pour s'en retourner en Angleterre par la France; je ne ſais ſi cela s'accorde, et ſi vous permettez à vos vainqueurs d'être témoins de votre misère. Au reſte, le ſuppliant ne vous a jamais battus; c'eſt un jeune homme qui aime tous les arts et qui jouait parfaitement du violon dans notre orcheſtre. Je doute, malgré tout cela,

1762. qu'il lui ſoit permis de paſſer par Calais. Je ſerais bien fâché de demander à M. le comte de *Choiſeul* quelque choſe qui ne fût pas convenable.

Je vous ſupplie d'ailleurs de lui dire combien je ſuis touché de la bonté qu'il a eue de s'intéreſſer pour mon triſte état.

Vous ne me répondez jamais ſur l'œil de madame de *Pompadour ;* cependant je m'y intéreſſe ; j'ai vu, il y a quinze ans, cet œil fort beau, et je ſerais fâché de ſa perte. Dites-moi donc auſſi quelque choſe de la comédie de *Henri IV ;* il me ſemble qu'elle doit tourner la tête à la nation.

Je me flatte de voir M. de *Pont-de-Veſle* à la Marche, au mois de juillet ; mais, ſi ma mauvaiſe ſanté et *Pierre Corneille* me privent de ce plaiſir, je lui conſeillerai de paſſer par Ferney en s'en retournant par Lyon, et je lui donnerai la comédie.

Adieu, mes adorables anges. *Tronchin* nous quitte probablement au mois d'octobre pour M. le duc d'*Orléans*, et il fait fort bien ; et moi je veux prendre le prétexte un jour de l'aller conſulter, afin de n'avoir pas à me reprocher de mourir ſans avoir eu la conſolation de vous revoir.

## LETTRE XCVIII.

1762.

### A MADAME DE FLORIAN, *à Ornoi.*

Aux Délices, 20 de mai.

JE ſuis encore aſſez mal ; mais tous mes maux ſont adoucis par l'idée que M. et madame de *Florian* ſont heureux. Je les félicite de vivre enſemble, et ſurtout de vivre à la campagne dans un temps auſſi malheureux, où les plaiſirs ſont auſſi dérangés que les affaires.

Je ne ſais ſi M. de *Florian* a entendu parler de l'horrible aventure de la famille des *Calas* en Languedoc. Il s'agit de ſavoir ſi un père et une mère ont pendu leur fils par tendreſſe pour la ſecte de *Calvin*, et ſi un frère a aidé à pendre ſon frère, ou ſi les juges ont fait expirer ſur la roue un père innocent par amitié pour la religion romaine. L'un ou l'autre cas eſt digne des ſiècles les plus barbares, et n'eſt pas indigne du ſiècle des *Malagrida*, des *Damiens* et des billets de confeſſion. Heureux les philoſophes qui paſſent leur vie loin des fous et des fanatiques !

Je ſuppoſe que M. l'abbé *Mignot* eſt dans votre beau château d'Ornoi, et qu'il partage votre bonheur. N'avez-vous pas auſſi un oncle

1762. de M. de *Florian?* Voilà un heureux oncle. Ceux qui ſont malades, et ſurtout à cent cinquante lieues de vous, ne ſont pas ſi heureux. Je ſens très-bien qu'un beau lac, un payſage de *Claude Lorrain*, un château d'une architecture charmante, un théâtre des plus jolis de l'Europe, ne font pas la félicité, et qu'il vaudrait mieux achever ſa vie avec toute ſa famille.

Ma chère nièce, il eſt bien triſte d'être loin de vous. Liſez et reliſez *Jean Meſlier;* c'eſt un bon curé.

## LETTRE XCIX.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 20 de mai.

NON-SEULEMENT je ſuis pareſſeux, Monſieur, mais il s'eſt joint à ce vice une maladie qui a paſſé quelque temps pour mortelle; je ſuis encore très-faible. Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main. On a trouvé vos ſauciſſons excellens; pour moi j'ai été bien loin d'en pouvoir manger, mais je vous en remercie au nom de tout ce qui eſt aux Délices.

Que vous êtes ſage et heureux, Monſieur, d'habiter dans vos terres, et de ne point

voir

voir de près tous les malheurs de la France ! Notre ſeule félicité conſiſte à chaſſer des jéſuites, et à conſerver environ quatre-vingts mille autres moines qui dévorent le peu de ſubſtance qui nous reſte. Il eſt bien ridicule d'avoir tant de moines et ſi peu de matelots. Adieu, Monſieur ; un malade ne peut faire de longues lettres. Je regrette toujours que les Délices et Ferney ſoient ſi loin d'Angoulème, et je vous regretterai toute ma vie. Comptez que vous n'avez point de ſerviteur plus inviolablement attaché que *V.* 1762.

## LETTRE C.

### A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 24 de mai.

MON cher et ancien ami, nous commençons l'un et l'autre à être dans l'âge où il faut s'occuper ſoigneuſement de conſerver les reſtes de ſa machine. Nous avons vu mourir notre cher abbé du *Reſnel ;* vous avez été malade, mais vous êtes né heureuſement. Vous êtes un chêne, et je ſuis un arbuſte ; je me ſens encore de la tempête que j'ai eſſuyée ; je parie que vous buvez du vin de Champagne

1762. quand je bois du lait, et que vous mangez des perdrix et des turbots, quand je ſuis réduit à une aile de poularde. Vous allez chez de belles dames, vous courez de Paris à votre terre, et moi je ſuis confiné.

Le travail, qui était ma conſolation, m'eſt interdit. Je ne peux plus me moquer de frère *Berthier*, de *Pompignan* et de *Fréron*. Je baiſſe ſenſiblement. L'édition de *Corneille* ira pourtant toujours ſon train.

Il y avait une grande diſpute pour ſavoir ſi *Corneille* avait pris Héraclius de *Caldéron*. Pour terminer la diſpute j'ai traduit cette farce eſpagnole qu'on appelle tragédie. Il a fallu me remettre à l'eſpagnol que j'avais preſque oublié ; cela m'a coûté quelques peines, mais je vous aſſure que j'en ai été bien payé. Il eſt bon de voir ce que c'était que ce *Caldéron* tant vanté ; c'eſt le fou le plus extravagant et le plus abſurde qui ſe ſoit jamais mêlé d'écrire. Je ferai imprimer ſa drôlerie à côté de l'Héraclius de *Corneille* (*), et toutes les nations de l'Europe qui ſouſcrivent pour cet ouvrage pourront juger que le bon goût n'eſt qu'en France. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des étincelles de génie dans *Caldéron*, mais c'eſt le génie des petites-maiſons.

(*) On la trouve dans cette édition, volume IX du Théâtre.

Au reſte, je ſuis bien sûr que vous ne penſez pas que mon commentaire ſoit à la *Dacier*. Je critique avec ſévérité, et je loue avec tranſport. Je crois que l'ouvrage ſera utile, parce que je ne cherche jamais que la vérité. Mademoiſelle *Corneille* n'entendra point mon commentaire ; elle récite aſſez joliment des vers. Nous en avons fait une actrice ; mais il ſe paſſera encore bien du temps avant qu'elle puiſſe lire ſon oncle.

1762.

Voilà ſon père réformé avec M. de *Chamouſſet*, ſon protecteur. Il eſt déjà venu chez nous, il y revient encore ; nous lui avons donné quelque petite avance ſur l'édition. Il va à Paris. Qu'y deviendra-t-il, quand il n'aura que ſon nom ?

Adieu, mon cher ami ; j'eſpère que ma lettre vous trouvera à Paris ou à Launai. Madame *Denis* doit vous écrire. Nous ſommes deux ici à qui vous coûtez bien des regrets. Je vous embraſſe tendrement.

1762.

## LETTRE CI.

### A M. DAMILAVILLE.

28 de mai.

Mon cher frère, je ſuis bien languiſſant : je ſerai bien charmé de revoir frère *Thiriot* avant de mourir, et très-fâché de ne vous avoir jamais vu; mais, en vérité, je ne vous en aime pas moins.

Nous vous avons adreſſé, en dernier lieu, une lettre ouverte pour M. de *la Chalotais*, procureur général du parlement de Bretagne : quand je dis nous, j'entends celui qui tient la plume et moi. Je vous envoie un livre exécrable ; mais votre ami veut l'avoir, et j'obéis à ſes ordres.

Je voudrais ſavoir comment réuſſit la nouvelle édition du *Dictionnaire* de notre académie. Les étrangers ſe plaignent qu'il eſt ſec et décharné, et qu'aucun des doutes qui embarraſſent tous ceux qui veulent écrire, n'y eſt éclairci. Il eſt triſte que nous ne puiſſions parvenir à donner un dictionnaire tel que ceux de la Cruſca et de Madrid.

Je ſuis enchanté que Zelmire réuſſiſſe. Je m'intéreſſe à l'auteur, et je m'intéreſſerai toujours au ſuccès de la ſcène françaiſe ; mais

je m'intéreſſe bien davantage aux frères et à la deſtruction de l'*inf*... qu'il ne faut jamais perdre de vue. 1762.

*Valete, fratres.*

*P. S.* Je n'ai point encore cette *Education* de l'homme le plus mal élevé qui ſoit au monde : je l'aurai inceſſamment. Je ſais, en attendant, que l'auteur eſt un monſtre d'ingratitude et d'inſolence.

## LETTRE CII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 31 de mai.

MES divins anges, je ſuis pénétré de vos bontés, et je vous dois celles de M. le comte de *Choiſeul.* Je vais tâcher de lui écrire deux lignes de ma faible main; elles feront bien reçues en paſſant par les vôtres.

Je trouve que M. de *Chavigny* fait fort bien de ſe retirer dans ſes terres; j'approuve tous ceux qui prennent ce parti : il faut ſavoir mettre un temps entre les affaires et la mort, et n'imiter ni le cardinal de *Fleuri* ni le maréchal de *Belliſle.*

Madame la ducheſſe d'*Enville* a fait un triſte

1762. voyage, à mon gré. Elle désirait passionnément une maison de campagne; madame la duchesse de *Graffton* en a une pour cent louis, jusqu'à l'hiver, et madame d'*Enville* paye deux cents louis un simple appartement pour trois mois. Pour comble de désagrémens, elle est logée tout auprès d'un temple où elle entend détonner des chansons hébraïques, mises en vers français détestables. De plus, toute la bonne compagnie est à la campagne, et il ne reste à la ville que des pédans.

Je voudrais pouvoir lui céder les Délices; mais j'ai trop besoin de *Tronchin*, et malheureusement on vernit actuellement tous les dedans de Ferney. Tout ce que je peux faire, est de lui donner une représentation de Cassandre. Je n'y jouerai pas mon rôle de grand-prêtre; je suis obligé de renoncer au théâtre, comme *Grandval;* mais la pièce ne sera pas mal représentée, et je vous assure que c'est l'appareil le plus imposant qui soit au théâtre.

Pour le Droit du seigneur, vous êtes maître absolu de le faire jouer par qui il vous plaira, et quand vous voudrez; c'est un service que vous rendrez à *Thiriot*. Il prétend qu'il vient me voir après les fêtes de la Pentecôte; mais c'est de quoi je doute très-fort.

Il est juste de vous envoyer un exemplaire

de la feconde édition de *Meflier ;* on avait oublié, dans la première, fon *Avant-propos* qui eft très-curieux. Vous avez des amis fages qui ne feront pas fâchés d'avoir ce livre dans leur arrière-cabinet ; il eft tout propre d'ailleurs à former la jeuneffe. L'in-folio qu'on vendait en manufcrit huit louis d'or, eft inlifible ; ce petit extrait eft très-édifiant. Remercions les bonnes ames qui le donnent pour rien, et prions DIEU qu'il répande fes bénédictions fur cette lecture utile.

1762.

Je crois que monfieur l'abbé le coadjuteur fera bien étonné d'avoir été comparé à la fois à *Efope* et à *Goliath.* J'efpère, Dieu aidant, que le libelle du jéfuite rendra les parlemens irréconciliables, et qu'avec le temps on tombera fur tous les autres moines. Je n'en ferai pas témoin, mais je mourrai dans cette douce efpérance.

Je ne compte pas non plus voir la fin de la guerre. On difait hier Drefde pris par le prince *Henri*, immédiatement après la déconfiture de l'armée des cercles ; cette nouvelle, qui n'eft pas encore vraie, pourra l'être dans quelque temps : vous verrez, avant la fin de la campagne, feize mille ruffes rendre vifite à M. le maréchal d'*Eftrée.* La flotte anglaife eft actuellement dans Lisbonne ; il n'y a qu'un nouveau tremblement de terre qui

1762. puiſſe faire dénicher cette flotte. Tant de malheurs publics influent ſur la fortune des particuliers, excepté de ceux qui pillent les autres : je m'en reſſens autant que perſonne. Mademoiſelle *Corneille* en ſentira auſſi le contre-coup ; la guerre fait tort aux ſouſcriptions. La chambre ſyndicale des libraires de Paris nous fait plus de tort encore ; elle arrête, depuis quatre mois, le ballot des annonces des *Cramer*, où ſe trouvent les noms des ſouſcripteurs. M. de *Maleſherbes* ſouffre cette injuſtice, laquelle eſt une inſulte au public. Il me ſemble que les affaires particulières vont à peu-près comme les générales.

Le parlement de Dijon continue dans ſon obſtination.

J'admire toujours qu'on ne veuille point rendre la juſtice au peuple, pour faire de la peine au roi. Les claſſes du parlement feront un peu de mal ; et j'ai bien peur que les claſſes des matelots ne rendent pas de grands ſervices. Je conclus que tout ceci eſt un naufrage univerſel, et je dis toujours : Sauve qui peut.

Mille tendres reſpects.

## LETTRE CIII.

1762.

### AU MEME.

5 de juin.

MES divins anges, je fuis auffi honteux que pénétré de toutes vos bontés ; je vous remercie de celles de M. le comte de *Choifeul.*

M. *Duclos* me mande qu'on a rendu les annonces des *Cramer*, fi ridiculement faifies. Mes commentaires font très-févères, et doivent l'être, parce qu'il faut qu'ils foient utiles ; mais, après avoir critiqué en détail, je prodigue les éloges en gros, j'encenfe *Corneille* en général, et je dis la vérité à chaque ligne de l'examen de fes pièces.

Je donne au public beaucoup plus que je n'avais promis. Vous aurez bientôt le Jules-Céfar de *Shakefpeare*, traduit en vers blancs, imprimé à la fuite de Cinna, et la comparaifon de la confpiration contre *Céfar* avec celle contre *Augufte ;* vous verrez fi je loue *Corneille*, et *Shakefpeare* vous fera bien rire.

*La Place* n'a pas traduit un mot de *Shakefpeare.*

Vous aurez auffi la traduction de l'Héraclius de *Caldéron*, et vous rirez bien davantage. Que les Français ne font-ils dans la tactique ce qu'ils font dans le dramatique !

1762. *Tronchin* ne fait ce qu'il dit ; le lait d'âneffe m'a fait mal. J'ai eu le malheur de travailler ; mais il eft trop affreux de ne rien faire.

J'apprends dans l'inftant qu'on vient d'enfermer, dans des couvens féparés, la veuve *Calas* et fes deux filles. La famille entière des *Calas* ferait-elle coupable, comme on l'affure, d'un parricide horrible ? M. de *Saint-Florentin* eft entièrement au fait ; je vous demande à genoux de vous en informer. Parlez-en à M. le comte de *Choifeul* ; il eft très-aifé de favoir de M. de *Saint-Florentin* la vérité ; et, à mon avis, cette vérité importe au genre-humain.

La pofte part ; je vous adore.

## LETTRE CIV.

### AU MEME.

7 de juin.

MES divins anges, vous ne me difiez pas que M. le chevalier de *Solar* négociait la paix avec l'Angleterre ; cela eft fi intéreffant pour mille particuliers menacés d'une ruine entière, que vous pardonnerez, à moi particulier, de vous parler de mes efpérances et de ma joie.

M. le comte de *Choiſeul* ne ſera-t-il point curieux de ſavoir de M. de *Saint-Florentin* la vérité touchant l'horrible aventure des *Calas*, ſuppoſé que M. de *Saint-Florentin* en ſoit inſtruit ? Peut-être ne ſait-il autre choſe ſinon qu'il a ſigné des lettres de cachet ? 1762.

On croit à Paris que c'eſt une bagatelle de rouer un père de famille, et de tenir tous les enfans dans les priſons d'un couvent, ſans forme de procès ; on ne ſait pas quel effet cela produit dans l'Europe.

Permettez-vous que mademoiſelle *Corneille* prenne la liberté de vous adreſſer cette lettre? M. le comte de *la Tour-du-Pin* a pris l'occaſion de la mort de ſon père pour écrire enfin à mademoiſelle *Corneille*, conjointement avec l'abbé de *la Tour-du-Pin*. Ils la félicitent, ils l'approuvent d'être chez moi, ils me remercient, ils lui témoignent beaucoup d'amitié. Elle leur répond comme elle le doit; mais elle ne ſait point la demeure de M. de *la Tour-du-Pin*. On s'adreſſe à mes anges dans tous ſes embarras.

La petite poſte eſt d'une commodité extrême pour ces envois.

Je vous demande pardon des extrêmes libertés que nous prenons.

Il eſt clair qu'on n'a pas voulu ſouffrir à la tête des hôpitaux des hommes vertueux.

1762. M. de *Fontanieu* veut donc qu'on pille les vivans, les mourans et les morts.

*Le Kain* nous a enfin écrit, et j'ai répondu.

## LETTRE CV.

### A M. DUCLOS.

Aux Délices, 7 de juin.

MADEMOISELLE *Corneille*, les frères *Cramer* et moi, Monſieur, nous vous devons des remercîmens. Vous trouverez, ſans doute, les commentaires ſur Rodogune un peu ſévères; mais il faut dire la vérité. J'ai ſoin de mettre, à la tête et à la fin de chaque commentaire, une demi-once d'encens pour *Corneille;* mais dans les remarques je ne connais perſonne, je ne ſonge qu'à être utile. On dira, de mon vivant, que je ſuis fort inſolent; mais, après ma mort, on dira que je ſuis très-juſte : et comme je mourrai bientôt, je n'ai rien à craindre.

Voici une petite annonce que je vous prie de montrer à l'académie; je la ferai inſérer dans les papiers publics : on verra que je donne beaucoup plus que je n'ai promis. Je compte vous envoyer, dans un mois, la traduction de la conſpiration contre *Auguſte;*

vous verrez ce que c'eſt que *Shakeſpeare* qu'on oppoſe à *Corneille :* c'eſt madame *Gigogne* qu'on met à côté de mademoiſelle *Clairon.* 1762.

L'Héraclius de *Caldéron* eſt encore pis. Il eſt bon de faire connaître le génie des nations. La queſtion de ſavoir ſi *Corneille* a pris une demi-douzaine de vers de *Caldéron*, comme il en a pris deux mille des autres auteurs eſpagnols, eſt une queſtion très-frivole.

Ce qui eſt important, c'eſt de faire connaître combien *Corneille*, malgré tous ſes défauts, était ſublime et ſage dans le temps qu'on ne repréſentait ſur les autres théâtres de l'Europe que des rêves extravagans.

Le père *Tournemine* qu'on cite, et qu'on a tort de citer, était connu chez les jéſuites par ces deux petits vers :

C'eſt notre père Tournemine
Qui croit tout ce qu'il imagine.

Le confeſſeur du roi d'Eſpagne, qu'il avait conſulté, n'en ſavait pas plus que lui ; et l'ancien bibliothécaire du roi d'Eſpagne, qui m'a envoyé la première édition de l'Héraclius de *Caldéron*, en ſait beaucoup plus que le confeſſeur et le père *Tournemine*. Ce que dit *Corneille* dans l'examen d'Héraclius, loin d'être une preuve que l'Héraclius eſpagnol eſt une

1762. imitation du français, femble prouver tout le contraire. Car, premièrement, il n'y a pas d'imitation; l'Héraclius efpagnol ne reffemble pas plus à celui de *Corneille*, que les *Mille et une nuits* ne reffemblent à l'*Enéide;* et il ne s'agit, encore une fois, que d'une douzaine de vers. Secondement, *Corneille* dit que fa pièce eft un original dont il s'eft fait plufieurs belles copies; or certainement la pièce de *Caldéron* n'eft pas une belle copie, c'eft un monftre ridicule.

Remarquez de plus que, fi *Corneille* avait eu un efpagnol en vue, fi un efpagnol avait pu prendre deux lignes d'un français, ce qui n'eft jamais arrivé, *Corneille* n'eût pas manqué de dire que *Caldéron* avait fait le même honneur à notre théâtre que *Corneille* avait fait au théâtre de Madrid, en imitant le Cid, le Menteur, la Suite du Menteur, et Don Sanche d'Arragon. *Corneille*, en parlant de ces prétendues belles copies, entend plufieurs tragédies, foit de fon frère, foit d'autres poëtes, dans lefquelles les héros font méconnus et pris pour d'autres, jufqu'à la fin de la pièce.

Enfin, il n'y a qu'à lire l'Héraclius de *Caldéron;* cela feul terminera le procès. Vous pouvez lire, Monfieur, ma lettre à l'académie, ne fût-ce que pour l'amufer; mais je me flatte qu'elle voudra bien pefer mes raifons. Vous

aimez le vrai plus que perſonne : il y a tant de préjugés dans ce monde, qu'il faut au moins n'en point avoir en littérature. 1762.

## LETTRE CVI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de juin.

Mes divins anges, je me jette réellement à vos pieds et à ceux de M. le comte de *Choiſeul*. La veuve *Calas* eſt à Paris, dans le deſſein de demander juſtice ; l'oſerait-elle ſi ſon mari eût été coupable ? Elle eſt de l'ancienne maiſon de *Monteſquieu*, par ſa mère (ces *Monteſquieu* ſont de Languedoc) ; elle a des ſentimens dignes de ſa naiſſance, et au-deſſus de ſon horrible malheur. Elle a vu ſon fils renoncer à la vie et ſe pendre de déſeſpoir, ſon mari accuſé d'avoir étranglé ſon fils, condamné à la roue, et atteſtant DIEU de ſon innocence en expirant ; un ſecond fils accuſé d'être complice d'un parricide, banni, conduit à une porte de la ville, et reconduit par une autre porte dans un couvent ; ſes deux filles enlevées ; elle-même enfin interrogée ſur la ſellette, accuſée d'avoir tué ſon fils, élargie,

1762. déclarée innocente, et cependant privée de ſa dot. Les gens les plus inſtruits me jurent que la famille eſt auſſi innocente qu'infortunée. Enfin, ſi, malgré toutes les preuves que j'ai, malgré les ſermens qu'on m'a faits, cette femme avait quelque choſe à ſe reprocher, qu'on la puniſſe; mais ſi c'eſt, comme je le crois, la plus vertueuſe et la plus malheureuſe femme du monde, au nom du genre-humain, protégez-la. Que M. le comte de *Choiſeul* daigne l'écouter! Je lui fais tenir un petit papier qui ſera ſon paſſe-port pour être admiſe chez vous; ce papier contient ces mots: *La perſonne en queſtion vient ſe préſenter chez M. d'Argental, conſeiller d'honneur du parlement, envoyé de Parme, rue de la Sourdière.*

Mes anges, cette bonne œuvre eſt digne de votre cœur.

LETTRE

## LETTRE CVII.

1762.

### A M. MAYANS Y SISCAR,

ANCIEN BIBLIOTHECAIRE DU ROI D'ESPAGNE, *à Valence.*

Aux Délices, 15 de juin.

MONSIEUR,

Je ne vous écris point en chaldéen, parce que je ne le ſais pas, ni en latin, quoique je ne l'aye pas oublié, ni en eſpagnol, quoique je l'aye appris pour vous plaire; mais en français, que vous entendez très-bien, parce que je ſuis obligé de dicter ma lettre, étant très-malade.

J'ai renoncé à la cour comme vous; ne m'appelez plus *aulicus*. Mais vous êtes trop *generoſus*, de toutes les façons, puiſque vous avez la générosité de me fournir les inſtructions que je vous ai demandées. Je ne ſavais pas que vos auteurs eûſſent jamais rien pris, même des Italiens; je les croyais autocthones en fait de littérature; mais je ſais bien qu'ils n'ont jamais rien pris de nous, et que nous avons beaucoup pris d'eux.

1762. Entre nous, je penſe que *Corneille* a puiſé tout le ſujet d'Héraclius dans *Caldéron*. Ce *Caldéron* me paraît une tête ſi chaude (ſauf reſpect), ſi extravagante, et quelquefois ſi ſublime, qu'il eſt impoſſible que ce ne ſoit pas la nature pure. *Corneille* a mis dans les règles ce que l'autre avait inventé hors des règles. Le point important eſt de ſavoir en quelle année *la Famoſa comedia* fut jouée devant *ambas Mageſtades ;* c'eſt ce que je vous ai demandé, et je vois qu'il eſt impoſſible de le ſavoir.

Je ne ſais pas pourquoi vous vous êtes donné la peine de tranſcrire les vers de *Lopez de Vega*, que vous avez autrefois rapportés dans la vie de *Cervantes ;* vous imaginez-vous donc que je ne vous aye pas lu ? Sachez, Monſieur, que je vous ai lu avec grande attention, et que vous m'avez beaucoup éclairé. Non-ſeulement je ſavais ces vers, mais je les ai traduits en vers français, et je les fais imprimer au-devant de *la Famoſa comedia* que j'ai traduite auſſi.

Je crois qu'il ſuffit de mettre ſous les yeux *la Famoſa comedia*, pour faire voir que *Caldéron* ne l'a pas volée.

Vous me permettrez de faire uſage du paſſage de maître *Emmanuel de Guerra ;* je n'omettrai pas les actes ſacramentaux du pieux

*Caldéron*. Tout ce qui me fâche, c'eſt que ces actes ſacramentaux n'aient pas fait partie des pièces amoureuſes et ordurières dont le bon homme régalait ſon auditoire. 1762.

Votre lettre eſt auſſi pleine de grâces que d'érudition. Si vous voulez faire paſſer quelque inſtruction de votre voiſinage de l'Afrique à mon voiſinage des Alpes, je vous aurai beaucoup d'obligation.

Soyez très-perſuadé qu'on ne trouve point de ſeigneur d'*Oliva* en Savoie.

## LETTRE CVIII.

### A M. ROMAN.

Aux Délices, 16 de juin.

Il y a long-temps, Monſieur, que je vous dois des remercîmens ; une maladie aſſez longue et aſſez fâcheuſe ne m'a pas permis de remplir ce devoir.

Vous faites voir qu'on peut tout traduire, puiſque vous traduiſez les poëtes allemands. L'auteur d'*Adam* n'eſt pas, comme ſon héros, le premier homme du monde ; je ſuis d'ailleurs un peu fâché pour notre mangeur de pomme qu'à l'âge de neuf cents trente ans il faſſe tant

1762. de façons pour mourir. Si DIEU daigne m'accorder les trois vingtièmes des années de notre père, je vous donne ma parole de mourir très-gaiement; et je vous prie de vouloir bien alors m'aider à paſſer, en traduiſant tout doucement quelque ouvrage plus plaiſant que les lamentations du mari d'*Eve*, qui devait ſavoir que tout ce qui eſt né eſt fait pour mourir, puiſqu'il avait la ſcience infuſe.

Au reſte, vous écrivez ſi bien que je vous exhorte à vous faire traduire, au lieu de traduire des tragédies allemandes. Je fais mes complimens à votre pupille, et je vous en fais à tous deux de vivre l'un avec l'autre. Je ſerai très-fâché quand madame d'*Albertas* quittera notre petit pays où elle eſt adorée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

## LETTRE CIX.

### A M. LE BARON DE BIELFELD.

Aux Délices, 20 de juin.

Je crois, Monſieur, que votre lettre m'a guéri; car le plaiſir eſt un ſouverain remède, et j'ai ſenti un plaiſir bien vif en voyant que vous vous ſouvenez de moi. Je ne ſonge plus qu'à m'amuſer et à finir gaiement ma carrière;

mais je m'intéreſſe beaucoup aux ouvrages ſérieux que vous donnez au public. J'attends avec impatience celui que vous m'annoncez. Apprenez aux princes à être juſtes ; c'eſt toujours une conſolation pour ceux qui ſouffrent de leur ambition, de leurs caprices, de leurs injuſtices, de leurs méchancetés. Les hommes aiment à entendre parler du droit des gens ; ce ſont des malades à qui on parle du remède univerſel. N'avez-vous pas dit auſſi quelque petit mot ſur la liberté ? Je m'imagine que vous la goûtez à votre aiſe dans Hambourg ; pour moi j'en jouis , et je ſuis, depuis ſix ans, dans l'ivreſſe de la jouiſſance, étant aſſez heureux pour poſſéder des terres libres ſur la frontière de France, et me trouvant dans une indépendance entière. Vous ſouvient-il du temps où il ne vous était pas permis d'aller dans vos terres ? c'eſt bien cela qui eſt contre le droit des gens. 1762.

Je ſouhaite la paix à votre Allemagne ; mais je ne peux exalter mon ame au point de deviner le temps où toutes ces horreurs ceſſeront. Le ſecret de prévoir l'avenir s'eſt perdu avec le modeſte préſident. Je vous embraſſe de tout mon cœur, ſans cérémonie ; il n'en faut point entre les philoſophes : c'eſt aſſez de dater ſa lettre, et de ſigner la première lettre de ſon nom. *V.*

1762.

## LETTRE CX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de juin.

Mes divins anges, je ſuis perſuadé plus que jamais de l'innocence des *Calas*, et de la cruelle bonne foi du parlement de Touloufe qui a rendu le jugement le plus inique, ſur les indices les plus trompeurs. Il y a quelques mois que le conſeil caſſa un arrêt de ce même parlement qui condamnait des créanciers légitimes à faire réparation à des banqueroutiers frauduleux. L'affaire préſente eſt d'une tout autre conſéquence; elle intéreſſe des nations entières, et elle fait frémir d'horreur. On cherche toutes les protections poſſibles auprès de M. le comte de *Saint-Florentin* ; on a imaginé que *la Poplinière* pourrait faire préſenter à ce miniſtre la veuve *Calas* par *André* ou *la Guerche*.

Probablement *la Poplinière* m'écrira une lettre qu'il adreſſera chez vous ; je vous ſupplie de l'ouvrir. La veuve *Calas*, qui doit venir vous demander votre protection, lira cette lettre de *la Poplinière*, et ſe conduira en conſéquence.

Daignez, mes anges, mettre toute votre humanité, toute votre vertu. toutes vos bontés, à faire connaître la vérité dans une affaire auſſi eſſentielle. La poſte va partir ; je n'ai ni le temps, ni la force de vous parler d'autre choſe que de l'innocence opprimée qui trouvera des protecteurs tels que vous. 1762.

Mille tendres reſpects.

## LETTRE CXI.

### A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, le 22 de juin.

MA miſérable ſanté, Monſeigneur, me confine à préſent auprès du docteur *Tronchin*. Je me joins à la foule de ſes dévots qui vont au temple d'Epidaure. Je vous aſſure que, quoique je ſois dans la patrie de *J. J. Rouſſeau*, je trouve que vous avez très-grande raiſon, et je ne ſuis point du tout de ſon avis.

Je me flatte que vous diſtinguez les gens de lettres de Paris de ce philoſophe des petites-maiſons ; mais vous ſavez que, dans la littérature comme dans les autres états, il y a un peu de jalouſie. On accuſait *Corneille* d'avoir favoriſé le duel, et d'avoir violé toutes les bienſéances dans le Cid ; on reprochait à

1762. *Racine* d'avoir mis les principes du janſéniſme dans le rôle de *Phèdre ; Deſcartes* fut accuſé d'athéiſme, et *Gaſſendi* d'épicuréiſme : la mode, aujourd'hui, eſt de prétendre que les géomètres et les métaphyſiciens inſpirent à la nation le dégoût des armes, et que, ſi on a été battu ſur terre et ſur mer, c'eſt évidemment la faute des philoſophes. Mais vous ſavez que les Anglais ſont bien plus philoſophes que nous, et que cela ne les a pas empêchés de nous battre.

Vous vous doutez bien, dans le fond de votre cœur, qu'il y a eu d'autres cauſes de nos malheurs, leſquelles ne reſſemblent en rien à la philoſophie. Vous êtes trop clairvoyant et trop juſte pour vous laiſſer ſéduire par les cris de quelques envieux qui, ne pouvant atteindre au mérite de quelques génies que vous avez encore en France, tâchent de les décrier, afin qu'il ne reſte plus à la nation aucune gloire. Vous êtes fait pour protéger le mérite ; c'eſt-là, dans tous les temps, le partage des hommes ſupérieurs.

Les bontés même que vous avez toujours eues pour moi, me font croire que vous en aurez pour ceux qui valent mieux que moi. Si la calomnie m'impute quelquefois des ouvrages que je n'ai point faits, elle empoiſonne ceux dont ils ſont les auteurs. Voyez comme on a

traité

traité ce pauvre *Helvétius* pour un livre qui n'eſt qu'une paraphraſe des *Penſées du duc de la Rocheſoucauld!* 1762.

Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde. Mon heur eſt de vous être attaché juſqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre et le plus profond reſpect.

## LETTRE CXII.

### A M. DAMILAVILLE.

Le 25 de juin.

LES frères des Délices ont reçu les lettres du 19 de juin de leur cher frère. Ils chercheront le *Contrat ſocial* : ce petit livre a été brûlé à Genève dans le même bûcher que le fade roman d'*Emile ;* et *J. J.* a été décrété de priſe de corps comme à Paris. Ce *Contrat ſocial* ou inſocial n'eſt remarquable que par quelques injures dites groſſièrement aux rois par le citoyen du bourg de Genève, et par quatre pages inſipides contre la religion chrétienne. Ces quatre pages ne ſont que des centons de *Bayle.* Ce n'était pas la peine d'être plagiaire. L'orgueilleux *Jean-Jacques* eſt à Amſterdam, où l'on fait plus de cas d'une cargaiſon de poivre que de ſes paradoxes.

1762. L'affaire de mon frère m'intéresse bien davantage ; mais, si monsieur le contrôleur général a promis à un ancien ami, personne ne pourra s'y opposer, ni être bien reçu à le solliciter. Tout ce qu'on doit faire, à mon avis, c'est de remontrer fortement qu'il est de son intérêt et de son honneur d'employer utilement un homme qui a été quinze ans utile; et je suis persuadé que, par cette voie, on pourra obtenir un poste avantageux.

Je suis toujours en peine d'un *Meslier* envoyé à mon frère pour M. le marquis d'*Argence*, en son château de Dirac, près d'Angoulème : je prie mon frère de m'en donner des nouvelles. Je répète que le despotisme oriental pourrait bien avoir été pincé pour avoir été indiscrétement envoyé en forme de livre.

La mort de *Socrate* est un beau sujet dans une république où l'on peut mettre sur le théâtre l'injustice, l'ignorance, la sottise et la cruauté des juges. Je souhaite que ce sujet réussisse en France. Voulez-vous des *Meslier* et autres drogues ? j'en pourrai découvrir dans les greniers du pays.

## LETTRE CXIII.

1762.

## A M. DE LA MOTTE-GEFRARD. (*)

Aux Délices, 26 de juin.

TOUT ce qui eſt de la main d'*Henri IV*, Monſieur, eſt bien précieux. C'était un homme adorable avec ſes ennemis et avec ſes maîtreſſes. Des lettres d'amour de ce grand roi valent mieux que tous les édits de ſes prédéceſſeurs. Je ne ſais comment reconnaître le plaiſir que vous me faites ; j'attends votre bienfait avec autant d'impatience que de reconnaiſſance. J'ai des lettres de lui à la reine *Eliſabeth*, dans leſquelles il paraît plus embarraſſé qu'il ne l'eſt avec ſes maîtreſſes. S'il avait pu coucher avec cette reine, il n'aurait pas fait le ſaut périlleux, et il n'aurait point rappelé les jéſuites que nos parlemens chaſſent comme les Anglais ont autrefois chaſſé les loups. Je ne ſais pas combien on donne à préſent de la tête d'un jéſuite; celle du cardinal *Mazarin* fut autrefois à cinquante mille écus ; c'eſt beaucoup trop payer.

(*) Cette lettre eſt en réponſe à l'offre que fit M. de *la Motte* à M. de *Voltaire*, des lettres manuſcrites d'*Henri IV* à *Coriſandre d'Andouin*.

1762.

## LETTRE CXIV.

### A M. LAVAISSE, *père.*

4 de juillet.

Les perſonnes qui protégent à Paris la famille *Calas* ſont très-étonnées que le ſieur *Gobert-Lavaiſſe* ne faſſe pas cauſe commune avec elle. Non-ſeulement il a ſon honneur à ſoutenir, ſes fers à venger, le rapporteur, qui conclut au banniſſement, à confondre ; mais il doit la vérité au public, et ſon ſecours à l'innocence. Le père ſe couvrirait d'une gloire immortelle, s'il quittait une ville ſuperſtitieuſe et un tribunal ignorant et barbare.

Un avocat ſavant et eſtimé eſt certainement au-deſſus de ceux qui ont acheté, pour un peu d'argent, le droit d'être injuſtes ; un tel avocat ferait un excellent conſeiller ; mais où eſt le conſeiller qui ferait un bon avocat ?

M. *Lavaiſſe* peut être sûr que, s'il perd quelque choſe à ſon déplacement, il le retrouvera au décuple. On répond que pluſieurs princes d'Allemagne, pluſieurs perſonnes de France, d'Angleterre et d'Hollande vont faire un fonds très-conſidérable. Voilà de ces occaſions où il ferait beau de prendre un parti

ferme. M. *Lavaiſſe*, en élevant la voix, n'a rien à craindre : il fera rougir le parlement de Toulouſe, en quittant cette ville pour Paris ; et, s'il veut aller ailleurs, il ſera par-tout reſpecté. 1762.

Quoi qu'il arrive, ſon fils ſe rendrait très-ſuſpect dans l'eſprit des protecteurs des *Calas*, et ferait très-grand tort à la cauſe s'il ne feſait pas ſon devoir, tandis que tant de perſonnes indifférentes font au-delà de leur devoir.

*Je prie la perſonne qui peut faire rendre cette lettre à M. Lavaiſſe père, de l'envoyer promptement par une voie ſûre.*

## LETTRE CXV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 de juillet.

MES divins anges, cette malheureuſe veuve a donc eu la conſolation de paraître en votre préſence; vous avez bien voulu l'aſſurer de votre protection. Vous avez lu, ſans doute, les pièces originales que je vous ai envoyées par M. de *Courteille* : comment peut-on tenir contre les faits avérés que ces pièces contiennent ? et que demandons-nous ? rien autre choſe ſinon que la juſtice ne ſoit pas muette

1762. comme elle eſt aveugle ; qu'elle parle, qu'elle diſe pourquoi elle a condamné *Calas*. Quelle horreur qu'un jugement ſecret, une condamnation ſans motifs ! y a-t-il une plus exécrable tyrannie que celle de verſer le ſang à ſon gré, ſans en rendre la moindre raiſon ? Ce n'eſt pas l'uſage, diſent les juges. Eh, monſtres ! il faut que cela devienne l'uſage : vous devez compte aux hommes du ſang des hommes. Le chancelier ſerait il aſſez. . . . pour ne pas faire venir la procédure ?

Pour moi, je perſiſte à ne vouloir autre choſe que la production publique de cette procédure. On imagine qu'il faut préalablement que cette pauvre femme faſſe venir des pièces de Toulouſe. Où les trouvera-t-elle ? qui lui ouvrira l'antre du greffe ? où la renvoie-t-on, ſi elle eſt réduite à faire elle-même ce que le chancelier ou le conſeil ſeul peut faire ? Je ne conçois pas l'idée de ceux qui conſeillent cette pauvre infortunée. D'ailleurs, ce n'eſt pas elle ſeulement qui m'intéreſſe, c'eſt le public, c'eſt l'humanité. Il importe à tout le monde qu'on motive de tels arrêts. Le parlement de Toulouſe doit ſentir qu'on le regardera comme coupable tant qu'il ne daignera pas montrer que les *Calas* le ſont ; il peut s'aſſurer qu'il ſera l'exécration d'une grande partie de l'Europe.

Cette tragédie me fait oublier toutes les autres, jufqu'aux miennes. Puiffe celle qu'on joue en Allemagne finir bientôt ! 1762.

Mes charmans anges, je remercie encore une fois votre belle ame de votre belle action.

## LETTRE CXVI.

### AU MEME.

Aux Délices, 7 de juillet.

MES divins anges, nous ne demandons autre chofe au confeil finon que, fur le fimple expofé des jugemens contradictoires du parlement de Touloufe, et fur l'impoffibilité phyfique qu'un vieillard faible, de foixante-huit ans, ait pendu un jeune homme de vingt-huit ans, le plus robufte de la province, fans le fecours de perfonne, on fe faffe repréfenter la procédure.

A cet effet, un des fils de *Calas*, qui eft chez moi, envoie fa requête à M. *Mariette* avocat au confeil, lequel la rédigera; et nous efpérons qu'elle fera fignée de la mère.

Nous craignons que le parti fanatique, qui accable cette famille infortunée à Touloufe, et qui a eu le crédit de faire enfermer les deux filles dans un couvent, n'ait encore celui de

1762. faire enfermer la mère, pour lui fermer toutes les avenues au confeil du roi.

Mais le fils, qui eft en fureté, remplira l'Europe de fes cris, et foulèvera le ciel et la terre contre cette iniquité horrible.

Je répète qu'il eft peu vraifemblable que la veuve *Calas* puiffe tirer les pièces de l'antre du greffe de Touloufe, puifqu'il y a des défenfes févères de les communiquer à perfonne.

Cette feule défenfe prouve affez que les juges fentent leur faute.

Si, par impoffible, les juges ont eu des convictions que les accufés étaient coupables, s'ils n'ont puni que le père, et fi, contre les lois, ils ont élargi les autres, en ce cas, il eft toujours très-important de découvrir la vérité. Il y a d'un côté ou d'un autre le plus abominable fanatifme, et il faut le découvrir.

J'implore M. de *Courteille*, uniquement pour que la vérité foit connue; la juftice viendra enfuite.

Tous les étrangers frémiffent de cette aventure. Il eft important pour l'honneur de la France que le jugement de Touloufe foit ou confirmé ou condamné.

Je préfente mon refpect à M. et à madame de *Courteille*, à M. et madame d'*Argental*. Cette affaire eft digne de toute leur bonté.

## LETTRE CXVII. 1762.

## A M. DAMILAVILLE.

8 de juillet.

VOUS ſavez, mon cher frère, que la place ſur laquelle vous avez des vues eſt promiſe depuis long-temps, et que vous déplairiez ſi vous inſiſtiez. Toutes les raiſons de juſtice et de convenance ſont pour vous; mais elles doivent céder à l'autorité de monſieur le contrôleur général, et à ſon amitié pour M. de *Morival.* S'il vous avait connu, ce ſerait vous qu'il aimerait, ſans doute. Faites-vous un mérite, auprès de lui, de votre ſacrifice, afin qu'il vous aime à votre tour. Tâchez de lui parler; donnez-lui des éloges ſur ce que l'amitié lui fait faire; remettez votre ſort entre ſes mains. Cette conduite, la ſeule que vous deviez tenir, peut contribuer à votre fortune. Mon cher frère, je vous prierai toujours de prendre votre parti en philoſophe ſur l'affaire de cette direction. Plût à Dieu que vous puiſſiez demander et obtenir celle de Lyon! Il y a déjà un philoſophe dans cette ville; vous ſeriez deux, et l'archevêque, s'il oſait, ſerait le troiſième.

1762. Vous devez avoir reçu un paquet contenant les *pièces originales* imprimées ; je vous prie d'en envoyer un exemplaire à M. *Mignot*, conſeiller au grand conſeil, et un chez meſſieurs *Dufour* et *Mallet*, banquiers : c'eſt chez eux que demeure cette veuve ſi à plaindre. Il eſt bien à ſouhaiter qu'on puiſſe imprimer à ſon profit ces pièces qui me paraiſſent convaincantes, et qu'elles puiſſent être portées au pied du trône par le public ſoulevé en faveur de l'innocence. Faites-les imprimer ; criez, je vous en prie, et faites crier. Il n'y a que le cri public qui puiſſe nous obtenir juſtice. Les formes ont été inventées pour perdre les innocens.

Mon frère *Thiriot* vous embraſſe ; mon frère d'*Alembert* me néglige poſitivement.

## LETTRE CXVIII.

1762.

### A M. AUDIBERT,

NEGOCIANT A MARSEILLE, ET DE L'ACADEMIE DE LA MEME VILLE.

Aux Délices, le 9 de juillet.

Vous avez pu voir, Monfieur, les lettres de la veuve *Calas* et de fon fils. J'ai examiné cette affaire pendant trois mois; je peux me tromper, mais il me paraît clair comme le jour que la ferveur de la faction et la fingularité de la deftinée ont concouru à faire affaffiner juridiquement fur la roue le plus innocent et le plus malheureux des hommes, à difperfer fa famille. et à la réduire à la mendicité. J'ai bien peur qu'à Paris on fonge peu à cette affaire. On aurait beau rouer cent innocens, on ne parlera à Paris que d'une pièce nouvelle, et on ne fongera qu'à un bon fouper.

Cependant, à force d'élever la voix, on fe fait entendre des oreilles les plus dures, et quelquefois même les cris des infortunés parviennent jufqu'à la cour. La veuve *Calas* eft à Paris chez MM. *Dufour* et *Mallet*, rue Montmartre; le jeune *Lavaiffe* y eft auffi. Je crois

1762. qu'il a changé de nom ; mais la pauvre veuve pourra vous faire parler à lui. Je vous demande en grâce d'avoir la curiofité de les voir l'un et l'autre ; c'eft une tragédie dont le dénouement eft horrible et abfurde, mais dont le nœud n'eft pas encore bien débrouillé.

Mandez-moi auffi, Monfieur, je vous en conjure, fi la veuve *Calas* eft dans le befoin ; je ne doute pas qu'en ce cas meffieurs *** ne fe joignent à vous pour la foulager. Je me fuis chargé de payer les frais du procès qu'elle doit intenter au confeil du roi. Je l'ai adreffée à M. *Mariette*, avocat au confeil, qui demande pour agir, l'extrait de la procédure de Touloufe. Le parlement, qui paraît honteux de fon jugement, a défendu qu'on donnât communication des pièces, et même de l'arrêt. Il n'y a qu'une extrême protection auprès du roi qui puiffe forcer ce parlement à mettre au jour la vérité. Nous fefons l'impoffible pour avoir cette protection, et nous croyons que le cri public eft le meilleur moyen pour y parvenir.

Il me paraît qu'il eft de l'intérêt de tous les hommes d'approfondir cette affaire qui, d'une part ou d'une autre, eft le comble du plus horrible fanatifme. C'eft renoncer à l'humanité que de traiter une telle aventure avec indifférence. Je fuis sûr de votre zèle : il

échauffera celui des autres, ſans vous compromettre. 1762.

Je vous embraſſe tendrement, mon cher camarade, et ſuis avec tous les ſentimens que vous méritez, &c.

## LETTRE CXIX.

### A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, le 11 de juillet.

MONSIEUR,

Je ſuis preſque aveugle, et cependant j'écris; mais c'eſt que les paſſions donnent de la force, et les ſentimens que vos bontés m'inſpirent ſont une paſſion. Vous confondez les jéſuites, et vous inſtruiſez les hiſtoriens. Le mémoire que vous avez daigné m'envoyer eſt très-plauſible : ſi vous étiez procureur général de quelque parlement de mon voiſinage, je volerais pour venir vous remercier, quoique je ne ſorte plus de ma chaumière; je viendrais vous prier de guérir les ſcrupules qui me reſtent. Si la choſe était comme vous le dites, le parlement de Paris, capitale de l'ancienne France, aurait été l'aſſemblée des états généraux Pourquoi, dans les états du quatorzième ſiècle,

1762. les parlemens n'y eurent-ils pas de féance? pourquoi *le banc du roi* en Angleterre eft-il différent des états nommés *parlement ?* pourquoi le gouvernement anglais, ayant en tout imité nos ufages et les ayant confervés, a-t-il encore fes états généraux, qui font abolis en France? pourquoi le procureur général du roi d'Angleterre conclut-il à ce banc royal, et non au parlement de la nation? Ce que l'on appelle le grand banc en France, eft encore le grand banc à Londres; la formule ancienne de vos feffions s'y eft confervée, le procureur général n'agit qu'à ce banc. Ce qu'on appelle *parlement en France* eft donc le *banc du roi ;* ainfi que ce qu'on nomme *parlement en Angleterre*, repréfente nos *états généraux*.

Pourquoi, le gouvernement goth, tudefque et vandale ayant été par-tout le même, ferions-nous les feuls chez qui une cour fuprême de juftice aurait été fubftituée aux repréfentans des chefs de la nation? Les audiences d'Efpagne ne font point les *las cortes*, et n'y ont aucun rapport; la *chambre impériale* de Vetzlar, quoique toujours préfidée par un prince, n'a aucune analogie avec la *diète de l'Empire.*

Aucune cour fupérieure ne repréfente la nation dans aucun pays de l'Europe. Comment la France feule aurait-elle établi ce

droit public ? et, si elle l'avait établi, comment ne serait-il pas authentique ? Si chaque parlement tient lieu des états généraux, pendant la vacance de ces états, il est clair qu'il est à leur place : que devient donc alors le conseil du roi ? 1762.

Vous sentez bien que cela est embarrassant. Mettez la main sur la conscience. Au reste, je suis sans intérêt, ne descendant, que je sache, d'aucun franc qui ait ravagé les Gaules avec *Ildovic* nommé *Clovis*, ni d'aucun seigneur qui ait trahi *Louis V* et *Charles de Lorraine ;* n'étant d'aucun corps, n'étant ni tonsuré ni maître ès arts, ayant un pied en France, et l'autre en Suisse, et les deux sur le bord de la fosse. Je suis assez de l'avis d'un anglais qui disait que toutes les origines, tous les droits, tous les établissemens ressemblent au *plumpudding :* le premier n'y mit que de la farine, un second y ajouta des œufs, un troisième du sucre, un quatrième des raisins, et ainsi se forma le *plumpudding*.

Voyez ce qu'étaient *Lin* et *Clet*, supposé qu'il y ait eu des *Clet* et des *Lin ;* reconnaîtraient-ils aujourd'hui leurs successeurs ? le fils de *Marie* même reconnaîtrait-il sa religion ? Tout dans l'univers est fait de pièces et de morceaux. La société humaine me paraît ressembler à un grand naufrage : *Sauve qui*

1762. *peut* eſt la deviſe des pauvres diables comme moi. Pour vous, Monſieur, qui avez une belle place dans le vaiſſeau, c'eſt tout autre choſe. Vous avez jeté *Loyola* à la mer, et votre vaiſſeau n'en va que mieux. Il y a une choſe dont on doit s'apercevoir à Paris, ſuppoſé qu'on réfléchiſſe, c'eſt que la vraie éloquence n'eſt plus qu'en province. Les *Comptes rendus* en Bretagne et en Provence ſont des chefs-d'œuvre; Paris n'a rien à leur oppoſer, il s'en faut beaucoup.

Cependant il y a toujours une douzaine de jéſuites à la cour; ils triomphent à Straſbourg, à Nancy; le pape donne en Bretagne, chez vous, oui, chez vous, des bénéfices, quatre mois de l'année; vos évêques, *proh pudor!* s'intitulent évêques *par la grâce du ſaint ſiége*, &c. &c.

Monſieur, vous me rempliſſez de reſpect et d'eſpérance.

LETTRE

## LETTRE CXX. 1762.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de juillet.

Mes chers anges, votre vertu courageuſe n'abandonnera pas l'innocence opprimée qui attend tout de votre protection : vous achèverez ce que vous avez ſi noblement commencé. Mais, avant de mettre la choſe en règle, il eſt d'une néceſſité abſolue d'avoir des réponſes poſitives à la colonne des queſtions que je prends la liberté de vous envoyer. Je vous conjure de vouloir bien envoyer chercher la veuve *Calas ;* elle demeure chez MM. *Dufour* et *Mallet*, rue Montmartre.

Le fils de l'avocat *Lavaiſſe* eſt caché à Paris. Son malheureux père, qui craint de ſe compromettre avec le parlement de Toulouſe, tremble que ſon fils n'éclate contre ce même parlement. Joignez à toutes vos bontés celle d'encourager ce jeune homme contre une crainte ſi infame. Donnez-vous du moins la ſatisfaction de le faire venir chez vous. Daignez l'interroger ; ce ſera une conviction de plus que vous aurez de l'abomination toulouſaine. Daignez faire écrire tout ce que la

1762. veuve *Calas* et *Lavaiſſe* vous auront répondu; faites-nous-en part, je vous en ſupplie.

Tous ceux qui prennent part à cette affaire eſpèrent qu'enfin on rendra juſtice. Vous ſavez ſans doute que M. de *Saint-Florentin* a écrit à Toulouſe, et eſt très-bien diſpoſé. Monſieur le chancelier eſt déjà inſtruit par M. de *Nicolaï* et par M. d'*Auriac*. S'il a autant de fermeté que de bienveillance, tout ira bien. Madame de *Pompadour* parlera. Nous comptons, grâce à vos bontés, ſur la vertu éclairée de M. le comte de *Choiſeul*.

Je ſens bien, après tout, que nous n'obtiendrons qu'une pitié impuiſſante, ſi nous n'avons pas la plus grande faveur; mais du moins la mémoire de *Calas* ſera rétablie dans l'eſprit du public, et c'eſt la vraie réhabilitation; le public condamnera les juges, et un arrêt du public vaut un arrêt du conſeil.

Mes anges, je n'abandonnerai cette affaire qu'en mourant. J'ai vu et j'ai eſſuyé des injuſtices pendant ſoixante années; je veux me donner le plaiſir de confondre celle-ci. J'abandonnerai juſqu'à Caſſandre, pourvu que je vienne à bout de mes pauvres roués. Je ne connais point de pièce plus intéreſſante. Au nom de Dieu, faites réuſſir la tragédie de *Calas*, malgré la cabale des dévots et des gaſcons. Je baiſe plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

*N. B.* Madame *Calas* fait où demeure *Lavaiffe :* vous pourrez le faire triompher de fa timidité. 1762.

## LETTRE CXXI.

### AU MEME.

17 de juillet.

Mes divins anges, vous voyez que la tragédie de *Calas* m'occupe toujours. Daignez faire réuffir cette pièce, et je vous promets des tragédies pour le tripot. Permettez-vous que je vous adreffe ce petit paquet pour l'abbé du grand confeil.

Avez-vous daigné lire la préface et les notes de ce M. *Poliffot?* Mais comment M. le duc de *Choifeul* a-t-il pu protéger cela, et faire le pacte de famille ? Hélas! le cardinal de *Richelieu* protégeait *Scudéri ;* mais *Scudéri* valaït mieux.

Je n'ai point affez remercié madame d'*Argental* qui a eu la bonté d'ordonner un petit bateau pour *Tronchin.*

Je baife plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

*Elie de Beaumont* ne pourrait-il pas foulever le corps ou l'ordre des avocats en faveur de

1762. mon roué ? Je crois que ce *Beaumont*-là vaut mieux que le *Beaumont* votre archevêque. Cet archevêque et ſes billets de confeſſion m'occupent à préſent ; je rapporte ſon procès. Ces temps-là ſont auſſi abſurdes que ceux de la fronde, et bien plus plats. Mes contemporains n'ont qu'à ſe bien tenir.

## LETTRE CXXII.

### A M. DAMILAVILLE.

18 de juillet.

EST-IL bien vrai que l'archevêque de Paris ait puni le curé de Saint-Jean-de-Latran d'avoir prié DIEU pour les trépaſſés ? Il ne ſe contente donc pas d'avoir perſécuté les mourans, il en veut encore aux morts ! Mais il paraît qu'il ſe brouille toujours avec les vivans. Au reſte, qu'on ait mis ou non le curé de Saint-Jean-de-Latran au ſéminaire, en tout cas, voici ce qu'un tolérant écrit ſur cette matière :

„ Il paraît bien injuſte de refuſer des *De profundis* à *Crébillon*, tandis que toutes ſes pièces en méritent, hors Rhadamiſte ; et l'on ne voit pas en quoi a péché ce pauvre curé

quand il a fait un ſervice pour l'ame poë-tique de M. de *Crébillon.* En effet, quoique cet auteur ait traité le ſujet d'*Atrée*, il était chrétien, et ſon Rhadamiſte durera peut-être auſſi long-temps que les mandemens de monſieur l'archevêque. Si le curé a été ſuſ-pendu, pour avoir fait ce ſervice aux dépens des comédiens du roi, le ſervice n'eſt-il pas toujours fort bon ? et l'argent des comédiens n'a-t-il pas de cours ? Il faudrait donc excom-munier monſieur l'archevêque pour recevoir tous les ans environ trois cents mille livres que lui fourniſſent les ſpectacles de Paris, et qui ſont le plus fort revenu de l'Hôtel-Dieu. 1762.

L'abbé *Grizel* qui ſait ce que vaut l'argent, et à quoi il faut l'employer, vous dira que le prélat riſque beaucoup ; car, ſi les comé-diens fermaient leurs ſpectacles, l'Egliſe ſerait privée d'un ſecours conſidérable. Il eſt vrai qu'on peut perſuader aux comédiens de continuer toujours à jouer, malgré la per-ſécution, parce que *la crainte d'une excom-munication injuſte ne doit empêcher perſonne de faire ſon devoir ;* mais, cette propoſition ayant été condamnée par les frères jéſuites et par le pape, il ſe pourrait bien faire qu'on man-quât de ſpectacles à Paris, dans la crainte d'être excommunié par monſieur l'archevêque.

Si un turc vient en cette ville, comme en

1762. effet un fils circoncis de M. le bacha de *Bonneval* y viendra dans quelque temps ; s'il fait célébrer un ſervice pour l'ame de quelque chrétien de ſa maiſon, ſon argent ſera reçu ſans difficulté ; et, tandis qu'il criera *allah*, *allah*, on chantera des *De profundis*.

Pourquoi traiter les comédiens plus mal que les Turcs ? ils ſont baptiſés ; ils n'ont point renoncé à leur baptême. Leur ſort eſt bien à plaindre. Ils ſont gagés par le roi, et excommuniés par les curés. Le roi leur ordonne de jouer tous les jours, et le rituel de Paris le leur défend. S'ils ne jouent pas, on les met en priſon ; s'ils font leur devoir, on les jette à la voirie. Ils ſont défendus dans l'ordre des lois, dans l'ordre des mœurs, dans l'ordre des raiſonnemens par Me *Huerne* de l'ordre des avocats, et ils ſont condamnés par l'avocat *le Dain*. On les traite chrétiennement pendant leur vie et après leur mort, en Italie, en Eſpagne, en Angleterre, en Allemagne, tandis qu'à Paris, où ils réuſſiſſent le mieux, on cherche à les couvrir d'opprobre. Tout le monde veut entrer pour rien chez eux, et on leur ferme la porte du paradis. On ſe fait un plaiſir de vivre avec eux, et on ne veut pas y être enterré. Nous les admettons à nos tables, et nous leur fermons nos cimetières. Il faut avouer que

nous ſommes des gens bien raiſonnables et bien conſéquens. » 1762.

Mon cher frère, vous nous faites eſpérer qu'on pourra enfin demander juſtice pour les *Calas*. Il eſt plaiſant qu'il faille s'adreſſer à l'abbé de *Chauvelin* pour imprimer en ſureté une lettre de *Donat Calas*. Votre zèle et votre prudence n'ont rien négligé. Nous vous avons, mon cher frère, plus d'obligation qu'à perſonne.

Eſt-il poſſible qu'il ſoit ſi aiſé d'être roué, et ſi difficile d'obtenir la permiſſion de s'en plaindre !

## LETTRE CXXIII.

### A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, le 21 de juillet.

Je crois, Monſieur, que c'eſt à vos bontés que je dois la réception de votre nouveau chef-d'œuvre. Tous les deux ſont d'autant plus forts, qu'ils ſont ou paraiſſent être plus modérés. Les jéſuites diront : *hæc eſt ærugo mera*. Tous les bons français vous doivent des remercîmens de ces mots : *en un mot*, *des maximes ultramontaines*.

Ces deux ouvrages ſont la voix de la patrie

1762. qui s'explique par l'organe de l'éloquence et de l'érudition. Vous avez jeté des germes qui produiront un jour plus qu'on ne penſe. Et quand la France n'aura plus un maître italien qu'il faut payer, elle dira : C'eſt à M. de *la Chalotais* que nous en ſommes redevables.

Vous m'avez donné tant d'enthouſiaſme, Monſieur, que je m'emporte juſqu'à prendre la liberté de recommander à votre juſtice l'affaire de M. *Cathala*, négociant de Genève. Il implore le parlement pour être payé d'une dette. C'eſt un très-honnête homme, très-exact, incapable de redemander ce qui ne lui eſt pas dû. Je ſais bien qu'en qualité d'huguenot il ſera damné; mais, en attendant, il faut qu'il ait ſon argent en ce monde.

Pardonnez-moi, Monſieur, la démarche que je fais auprès de vous. Je ſais qu'il eſt très-inutile de vous ſolliciter, mais je n'ai pu m'empêcher de vous dire combien j'eſtime la probité de mon huguenot. Je ne ſuis point ſuſpect de favoriſer les mécréans, puiſque je viens de faire bâtir une égliſe.

Je n'ai point d'expreſſions pour vous dire avec quel reſpect j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

## LETTRE CXXIV.

1762.

## A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 21 de juillet.

MON cher et ancien ami, nous oublions donc tous deux ce monde frivole et méchant, à cent cinquante lieues l'un de l'autre. Il vaudrait mieux l'oublier enfemble ; mais la deftinée a arrangé les chofes autrement. Cette deftinée, qui m'a fait tantôt goguenard, tantôt férieux, qui m'a rendu maçon et laboureur, me force à préfent de foutenir un roué contre un parlement. Le fils du roué m'avait fait verfer des larmes ; je me fuis trouvé enchaîné infenfiblement à cette épouvantable affaire qui commence à émouvoir tout Paris. Nous ne réuffirons peut-être qu'à faire redire : *tantùm relligio potuit fuadere malorum !* mais il eft important qu'on le redife fouvent, et que les hommes puiffent apprendre enfin que la religion ne doit pas faire des tigres.

*Jean-Jacques*, qui a écrit à la fois contre les prêtres et contre les philofophes, a été brûlé à Genève dans la perfonne de fon plat *Emile*, et banni du canton de Berne où il

1762. s'était réfugié. Il eſt à préſent entre deux rochers, dans le pays de Neuchâtel, croyant toujours avoir raiſon, et regardant les humains en pitié. Je crois que la chienne d'*Eroſtrate*, ayant rencontré le chien de *Diogène*, fit des petits dont *J. J.* eſt deſcendu en droite ligne.

Pour moi, je crois que je ſuis devenu dévot. J'ai, dans certaine tragédie de Caſſandre, un grand-prêtre qui eſt auſſi modéré que *Joad* eſt brutal et fanatique ; j'ai une veuve d'*Alexandre* religieuſe dans un couvent; les initiés s'y confeſſent et communient. Je veux que vous aſſiſtiez à cette œuvre pie, quand vous ſerez à Paris. Jouiſſez, en attendant, des agrémens de la campagne; cultivez votre aimable eſprit, et ſouvenez-vous que vous avez au pied des Alpes des amis qui vous chériſſent tendrement.

## LETTRE CXXV.

1762.

### A M. PINTO, *juif portugais*, *à Paris.*

Aux Délices, 21 de juillet.

LES lignes dont vous vous plaignez, Monſieur, ſont violentes et injuſtes. Il y a parmi vous des hommes très-inſtruits et très-reſpectables ; votre lettre m'en convainc aſſez. J'aurai ſoin de faire un carton dans la nouvelle édition. Quand on a un tort, il faut le réparer ; et j'ai eu tort d'attribuer à toute une nation les vices de pluſieurs particuliers.

Je vous dirai, avec la même franchiſe, que bien des gens ne peuvent ſouffrir ni vos lois, ni vos livres, ni vos ſuperſtitions. Ils diſent que votre nation s'eſt fait de tout temps beaucoup de mal à elle-même, et en a fait au genre-humain. Si vous êtes philoſophe, comme vous paraiſſez l'être, vous penſez comme ces meſſieurs ; mais vous ne le direz pas. La ſuperſtition eſt le plus abominable fléau de la terre ; c'eſt elle qui, de tous les temps, a fait égorger tant de juifs et tant de chrétiens ; c'eſt elle qui vous envoie encore au bûcher chez des peuples d'ailleurs eſtimables. Il y a des aſpects ſous leſquels la nature humaine eſt la nature infernale. On

1762. ſécherait d'horreur ſi on la regardait toujours par ces côtés ; mais les honnêtes gens, en paſſant par la Grêve où l'on roue, ordonnent à leur cocher d'aller vîte, et vont ſe diſtraire à l'opéra du ſpectacle affreux qu'ils ont vu ſur leur chemin.

Je pourrais diſputer avec vous ſur les ſciences que vous attribuez aux anciens Juifs, et vous montrer qu'ils n'en ſavaient pas plus que les Français du temps de *Chilpéric ;* je pourrais vous faire convenir que le jargon d'une petite province, mêlé de chaldéen, de phénicien et d'arabe, était une langue auſſi indigente et auſſi rude que notre ancien gaulois ; mais je vous fâcherais peut-être, et vous me paraiſſez trop galant homme pour que je veuille vous déplaire. Reſtez juif, puiſque vous l'êtes ; vous n'égorgerez point quarante-deux mille hommes pour n'avoir pas bien prononcé *shiboleth*, ni vingt-quatre mille pour avoir couché avec des madianites ; mais ſoyez philoſophe, c'eſt tout ce que je peux vous ſouhaiter de mieux dans cette courte vie.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec tous les ſentimens qui vous ſont dus, votre très-humble, &c.

VOLTAIRE, *chrétien*,
*et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi très-chrétien.*

## LETTRE CXXVI.

1762.

## A M. DE LA MOTTE-GEFRARD.

Aux Délices, le 25 de juillet.

Vous m'avez envoyé un trésor, Monsieur, j'en ferai bientôt usage. Il y a des mots d'*Henri IV* qui pénètrent l'ame. Il y a des anecdotes curieuses, mais les paroles de ce grand roi sont plus curieuses encore. *Il aimerait mieux*, dit-il, *être turc que catholique;* mais dans quel temps s'exprime-t-il ainsi ? c'est lorsque les prédicateurs canonisaient en chaire l'empoisonneur du prince de *Condé*, et qu'ils excitaient les bons catholiques à empoisonner ou à assassiner le grand *Henri*. Dieu préserve son successeur des billets de confession, et des *Damiens*, et de la guerre avec les Anglais. Je vous souhaite, Monsieur, l'avancement que vous méritez, et au roi beaucoup d'officiers qui pensent comme vous. Recevez les très-humbles et très-respectueux remercîmens de votre obligé serviteur.

1762.

## LETTRE CXXVII.

### A M. DAMILAVILLE.

26 de juillet.

Je ſuis actuellement ſi occupé de l'affaire épouvantable des *Calas*, que je ſuis bien loin de penſer à *Mathurin* et à *Colette ;* je m'intéreſſe plus à cette tragédie qu'à toutes les comédies du monde.

Les comédiens de Saint-Sulpice, et le chef de troupe qui a défendu la pièce aux cordeliers, ont-ils prétendu envelopper le ſieur *Crébillon* dans l'anathème ? En ce cas, voilà tous les auteurs dramatiques obligés en conſcience de ſe déclarer contre leurs ennemis. Mais l'horreur de Toulouſe m'occupe plus que l'impertinence ſulpicienne. Je vous demande en grâce de faire imprimer les pièces originales. M. *Diderot* peut aiſément engager quelque libraire à faire cette bonne œuvre. Il nous paraît que ces pièces nous ont déjà attiré quelques partiſans. Que votre bon cœur, mon cher frère, rende ce ſervice à la famille la plus infortunée ! Voilà la véritable philoſophie, et non pas celle de *Jean-Jacques*. Ce pauvre chien de *Diogène* n'a

pu trouver de loge dans le pays de Berne ; il s'eſt retiré dans celui de Neuchâtel : c'était bien la peine d'aboyer contre les philoſophes et contre les ſpectacles. 1762.

*Paliſſot* m'a envoyé une étrange pièce, avec ſa préface et ſes notes plus étranges. Cette pièce eſt imprimée auſſi mal qu'elle le mérite. J'eſpère que l'éloge de *Crébillon* le ſera mieux.

J'ai reçu le troiſième tome, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, des remarques du petit *Racine* ſur le grand *Racine*, et je me ſuis aperçu que c'eſt un ouvrage différent de celui que j'ai. Je vois qu'il y a trois tomes de ce dernier ouvrage, et que le troiſième eſt intitulé : *Traité de la poëſie dramatique ancienne et moderne*. Il me manque les deux premiers. Voulez-vous avoir la bonté de me les faire tenir ; ils pourront m'être utiles pour les commentaires de *Corneille*.

Frère *Thiriot* vous embraſſe. Je finis toutes mes lettres par dire : *Ecr. l'inf.*, comme *Caton* diſait toujours : *Tel eſt mon avis, et qu'on ruine Carthage.*

1762.

## LETTRE CXXVIII.

### AU MEME.

31 de juillet.

EST-IL vrai que nous pourrons posséder notre frère, au mois de septembre, dans le pays de parpaillots ? Il est juste que les initiés communient ensemble. Frère *Diderot* ne peut quitter l'*Encyclopédie*, mais frère d'*Alembert* ne pourrait-il pas venir se moquer des sociniens honteux de Genève ?

On ne trouve plus ici aucun contrat *insocial* de *Jean-Jacques*, et sa personne est cachée entre deux rochers de Neuchâtel. Oh ! comme nous aurions chéri ce fou, s'il n'avait pas été faux frère ! et qu'il a été un grand sot d'injurier les seuls hommes qui pouvaient lui pardonner !

Est-il possible qu'on n'imprime pas à Paris les mémoires des *Calas* ? Eh bien, en voilà d'autres : lisez et frémissez, mon frère. On a imprimé ces lettres à la Haie et à Lyon. Tous les étrangers parlent de cette aventure avec un attendrissement mêlé d'horreur. Il faut espérer que la cour sauvera l'honneur de la France, en cassant l'indigne arrêt qui révolte l'Europe. Mon Dieu, mes frères, que la

vérité eſt forte ! Un parlement a beau employer les bras de ſes bourreaux, a beau fermer ſon greffe, a beau ordonner le ſilence, la vérité s'élève de toutes parts contre lui, et le force à rougir de lui-même. 1762.

Eſpérez-vous la paix ? Tout le monde en parle ; mais j'ai bien peur qu'il n'en ſoit comme de la pluie que nous demandons, et que DIEU nous refuſe. Tout eſt tari dans notre pays, excepté notre lac.

Ne vous livrez pas, mon frère, au dégoût et au dépit ; et tâchez de tirer parti du paſſe-droit que vous eſſuyez.

*Thiriot* et moi, nous embraſſons notre frère.

## LETTRE CXXIX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'auguſte.

MES divins anges, voici ce que je dis à votre lettre du 27 de juillet. C'eſt une lettre deſcendue du ciel ; mes anges ſont les protecteurs de l'innocence, et les ennemis du fanatiſme. Ils ſont le bien, et ils le ſont ſagement. J'envoie au haſard des mémoires, des projets, des idées. Mes anges rectifient tout ; il faudra bien qu'ils viennent à bout

1762. de réprimer des juges de ſang, et de venger l'honneur de la France. J'ai toujours mandé qu'on ne trouverait jamais d'huiſſier qui osât faire une ſommation au greffier du parlement toulouſain, après que ce parlement a défendu ſi ſévèrement la communication des pièces, c'eſt-à-dire de ſa honte. Comment trouverait-on un huiſſier à Toulouſe qui ſignifiât au parlement ſon opprobre, puiſque je n'en ai point trouvé en Bourgogne qui osât préſenter un arrêt du conſeil au ſieur *Debroſſes*, préſident à mortier. J'en aurais trouvé dans le ſiècle de *Louis XIV*.

Mes anges ſont adroits; ils ont gagné le coadjuteur. Hélas! il eſt bien triſte qu'on ſoit obligé de prendre des précautions pour faire paraître deux lettres où l'on parle reſpectueuſement des moins reſpectables des hommes, et où la vertu la plus opprimée s'exprime en termes ſi modeſtes!

Enfin, nous ſommes environ cent mille hommes qui nous remettons de tout aux deux anges.

Les Anglais commencent une magnifique ſouſcription, dont les *Calas* ont déjà reſſenti les effets.

On a écrit à *Lavaiſſe* père une lettre qui doit le faire rentrer en lui-même, ou plutôt l'élever au-deſſus de lui-même.

Il faut qu'il abandonne une ville fuper- 1762.
ftitieufe et barbare, auffi ridicule par fes recueils des jeux floraux que par fes pénitens des quatre couleurs. Il trouvera des fecours honorables qui l'empêcheront de regretter fon barreau. Je fupplie mes anges de vouloir bien envoyer le paquet ci-joint à M. le maréchal de *Richelieu*.

Je me jette aux pieds de madame d'*Argental*, et je la remercie du bateau qui parera la table de *Tronchin*. Elle eft trop bonne. C'eft de madame d'*Argental* dont je parle, et non de la table du docteur.

J'ai lu un factum d'*Elie* pour des bourguignons contre un médecin irlandais. Depuis ma maladie j'aime affez les médecins, mais ce factum ne me fait pas aimer les Irlandais. Je prie mes anges de vouloir bien dire à *Elie* le moderne que je le préfère à *Elie* l'évêque de Jérufalem l'infame, et à *Elie* évêque de Paris la folle.

Mais eft-il bien vrai que l'*Elie* de Paris, ce *Beaumont* à billets de confeffion, ait ofé mettre au féminaire, pour deux ans, le curé de Saint-Jean-de-Latran, pour avoir prié DIEU? quoi! il ne fera pas même permis aux acteurs penfionnés du roi de faire dire des pfaumes pour un homme qui les a fait vivre! eh! que deviendrai-je donc? quoi! il n'y aura point

1762. pour moi de *libera!* Oh! je crierai pendant ma vie, ſi on ne veut pas brailler pour moi après ma mort.

Mes divins anges, je ne vous parle ni de Caſſandre ni du Droit du ſeigneur; il fait trop chaud.

J'ai *Crébillon* ſur le cœur. Ses vers étaient durs; mais *Beaumont* l'archevêque l'eſt davantage.

## LETTRE CXXX.

### AU MEME.

7 d'auguſte.

MES divins anges, mon cœur eſt bien gros. Je ſuis atterré de la piété du bailli de *Froulai*, et j'aime cent fois mieux le bailli du Droit du ſeigneur. Eſt-il poſſible qu'il ſe ſoit déclaré contre les comédiens, et contre ce bon curé de Saint-Jean-de-Latran. Il n'aurait jamais fait pareille infamie du temps de mademoiſelle *le Couvreur* et du chevalier d'*Aidie*.

Mon ſecond tourment eſt l'inquiétude que j'ai pour dame *Catherine*; j'ai bien peur que ce vieux héros de comte de Munich n'ait pris le parti de l'ivrogne *Pierre Ulric*. Il eſt généraliſſime; il aime peu les dames, depuis

qu'une d'elles l'a envoyé en Sibérie ; il eſt un peu pruſſien ; tout cela me donne beaucoup d'embarras. 1762.

Ma troiſième douleur eſt l'affaire des *Calas*. Je crains toujours que monſieur le chancelier ne prenne le prétexte d'un défaut de formalités, pour ne pas choquer le parlement de Toulouſe. Je voudrais que quelque bonne ame pût dire au roi : *Sire, voyez à quel point vous devez aimer ce parlement ; ce fut lui qui, le premier,* *remercia* DIEU *de l'aſſaſſinat de Henri III, et ordonna une proceſſion annuelle pour célébrer la mémoire de S^t Jacques Clément ;* en ajoutant la clauſe, *qu'on pendrait, ſans forme de procès, quiconque parlerait jamais de reconnaître pour roi votre aïeul Henri IV.*

*Henri IV* gagna enfin ſon procès ; mais je ne ſais ſi les *Calas* feront auſſi heureux. Je n'ai d'eſpoir que dans mes chers anges, et dans le cri public. Je crois qu'il faut que MM. de *Beaumont* et *Mallard* faſſent brailler en notre faveur tout l'ordre des avocats, et que, de bouche en bouche, on faſſe tinter les oreilles du chancelier ; qu'on ne lui donne ni repos ni trève ; qu'on lui crie toujours *Calas ! Calas !*

Ma quatrième inquiétude vient de la famille d'*Alexandre*. Je l'ai envoyée à l'électeur palatin, en lui diſant qu'il ne fallait point la faire

jouer, et ſur le champ il a diſtribué les rôles.
1762. Je vais lui écrire pour le prier de ne la point imprimer, et il l'imprimera. Je crois que, pour me dépiquer, je ſerai obligé d'en faire autant. Je ſuis preſque auſſi content de Caſſandre qu'un palatin; mais il ſe pourrait faire que mon extrême dévotion dans cet ouvrage, ma confeſſion, ma communion, ma *Statira* mourant de mort ſubite, mon bûcher, &c., donnaſſent quelque priſe à mes bons amis les *Frérons* et conſorts. J'ai écrit la pièce de mon mieux; mais je crois qu'il faut accoutumer le public, par la voie de l'impreſſion, à toutes ces ſingularités théâtrales; c'eſt, à mon ſens, le meilleur parti, d'autant plus qu'étant dans le goût des commentaires, j'en ai fait un ſur cette pièce, qui eſt extrêmement profond et merveilleux. Me *Joli de Fleuri* pourrait en être tout ébouriffé.

Je vous enverrai Hérode et Mariamne inceſſamment; vous y verrez une eſpèce de janſéniſte, eſſénien de ſon métier, que j'ai ſubſtitué à *Varus*, comme je crois vous l'avoir déjà dit. Ce *Varus* m'avait paru prodigieuſement fade. Je baiſe toujours du meilleur de mon cœur le bout de vos ailes, et préſente mes reſpects et remercîmens à madame d'*Argental*. *V.*

## LETTRE CXXXI.

1762.

A MONSIEUR

LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 13 d'augufte.

Je fuis prefque toujours réduit, Monfieur, à vous écrire d'une main étrangère ; cela gêne beaucoup mon cœur et mon impatience. Vous êtes, fans doute, actuellement dans votre beau château, l'afile des Mufes et furtout de *Melpomène*. Le favori de *Thalie* a donc pris une autre route que Genève. Je ne faurais me confoler qu'il ait donné la préférence à Lyon ; nous lui aurions fait l'accueil qu'on fefait ou qu'on devait faire à *Ménandre*. Je ne fais pas s'il fera fort content de Paris ; il trouvera la comédie italienne réunie avec la foire, et ne donnant plus que des opéra comiques. D'ailleurs, la malheureufe guerre dans laquelle nous fommes engagés depuis fept ans, n'eft guère favorable aux beaux arts. Je fuis sûr que les connaiffeurs rendront ce qu'ils doivent au mérite de M. *Goldoni*, mais je voudrais que fon voyage lui fût utile.

1762. Voilà, Monsieur, bien des sujets de tragédies dans ce siècle. L'empereur de Russie détrôné par sa femme, et mort, dit-on, d'une colique violente ; le prince *Ivan*, empereur légitime, enfermé, depuis plus de vingt ans, dans une île de la mer glaciale, où sa mère est morte; la reine de Pologne expirant de douleur sur les ruines de sa capitale ; le prince *Edouard*, héritier du trône de la Grande-Bretagne, traînant sa misère obscure dans les Ardennes ; les rois de France et de Portugal assassinés. Vous m'avouerez qu'on aurait tort de ne pas convenir que notre siècle est fertile en sujets de théâtre. Heureux ceux qui voient du port tant d'orages ! Il n'y a point de retraite qui ne soit préférable à des trônes élevés au milieu de tant d'écueils.

Jouissez, Monsieur, des douceurs de la paix, de votre considération, de votre tranquillité, des beaux arts que vous protégez. Je m'intéresse vivement à vos succès et à vos plaisirs. Conservez-moi vos bontés ; vous savez combien elles me sont chères, et combien je vous respecte. *V.*

LETTRE

## LETTRE CXXXII.

1762.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 d'auguste.

DIVINS anges, le bout de vos ailes m'eſt plus ſacré que jamais. Je vous remercie du bateau : voilà ce qu'on peut donner de plus agréable à M. *Tronchin*. Je vous prie de joindre à toutes vos bontés celle d'ordonner à l'orfévre d'envoyer, par la diligence, ſon bateau à M. *Camp*, banquier à Lyon, lequel M. *Camp* me le dépêchera ſur le champ.

J'eſpère que je vous aurai bientôt une obligation encore plus grande, et que votre protection fera réformer l'abominable arrêt de Toulouſe.

En vérité, ſi le roi connaiſſait les conſéquences funeſtes de cette horrible extravagance, il prendrait l'affaire des *Calas* plus à cœur que moi. Voilà déjà ſept familles qui ſont ſorties de France. Avons-nous donc trop de manufacturiers et de cultivateurs ? Je ſoumets ce petit article à la conſidération de M. le comte de *Choiſeul*. La France le bénit de travailler à la paix ; mais *Marie-Thérèſe* pourſuivra toujours *Luc*.

1762. *Catherine* se joindra à *Marie-Thérèse* ; don *Carlos* voudra délivrer don *Joseph* du soin de régir la Lusitanie.

Cette pièce vraiment n'est pas aisée à faire ; et l'auteur y aura assurément bien de l'honneur. On lui battra des mains sur les bords de mon lac, comme sur les bords de la Seine. Il daigne donc aussi protéger le tripot et les curés ! DIEU le bénira. Il faut que nous lui ayons l'obligation, à lui et à M. le maréchal de *Richelieu*, d'être débarbarisés.

J'entends madame *Scaliger* à demi-mot ; elle veut un Cassandre : vous l'aurez, Madame ; mais je doute que vous et mon autre ange veuilliez l'exposer au théâtre et à la dent des malins, qui se moqueront de père *Voltaire*, et du curé d'Ephèse, et de ma religieuse, et de mon *Cassandre* dûment confessé. Cependant, je vous jure que le tout fait un effet auguste et terrible. J'en ai pour garans des huguenots qui se moquent des sacremens, et à qui pourtant ma confession a fait grand plaisir : enfin vous en jugerez. Je vous soumets tout ce que j'ai de sacré et de profane.

M. le maréchal de *Richelieu* vient-il ? nous lui jouerons Cassandre.

Mille tendres respects. *V.*

## LETTRE CXXXIII.

1762.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 21 d'auguſte.

LE vieux pareſſeux malade a rarement la conſolation d'écrire à ſon philoſophe d'Angoulème. Vous avez dû recevoir un petit imprimé qu'on dit aſſez curieux, et qui eſt dans votre goût. Je penſe qu'il vous fut envoyé par votre libraire de Genève, avant votre voyage de Paris. Le libraire m'a dit que vous ne lui en aviez point accuſé la réception. Il prétend que c'eſt un ouvrage très-rare, et qu'il a eu beaucoup de peine à vous trouver. Si vous aviez quelque envie de voir les mémoires des *Calas*, il faudrait donner une adreſſe par laquelle on pût vous épargner un port conſidérable ; ce qui n'eſt pas à préſent trop aiſé. Ces *Calas* ſont, comme peut-être vous l'avez déjà ouï dire, des proteſtans imbécilles, que des catholiques un peu fanatiques ont fait rouer à Toulouſe. Si notre ſiècle a des momens de raiſon, il en a de folies bien atroces.

Les Turcs prétendent que leur Alcoran a tantôt un viſage d'ange, et tantôt un viſage de bête. Cette définition de l'Alcoran convient

1762. aſſez au temps où nous vivons : il y a quelques philoſophes ; voilà les viſages d'anges : tout ce qui ſe fait ailleurs reſſemble fort à des viſages de bêtes.

Je crois que nous aurons bientôt ici le gouverneur de votre Guienne ; il fait, comme vous, un petit pélerinage chez le vieux gymnoſophiſte ; mais, de tous les ſages qui ſont venus dans cet hermitage, vous ſerez toujours celui que je regretterai et que j'aimerai le plus.

Nous n'avons point eu de nouvelles intéreſſantes depuis la dernière colique du czar. Il n'y a eu ni roi détrôné, ni moines abolis, ni batailles données la ſemaine dernière. *V.*

## LETTRE CXXXIV.

### A MONSIEUR

### LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 25 d'auguſte.

Il caro *Goldoni*, il figlio della natura, veut donc, Monſieur, me laiſſer mourir ſans me donner la conſolation de le voir. Il m'a écrit de Lyon qu'il n'avait pu paſſer chez moi parce qu'il a ſa femme ; mais certainement

je ne lui aurais pas pris sa femme, et je les aurais reçus tous deux avec autant d'empressement qu'il le sera par-tout ailleurs. Il m'a mandé que de Lyon il allait à Paris, mais il ne m'a point donné d'adresse; ainsi je ne sais où lui répondre. 1762.

Je suis tout-à-fait angustiato. Vous m'étonnez, Monsieur, de m'apprendre que vous voulez ressusciter en Italie la tragédie d'Idoménée (*), qui est morte à Paris dès sa naissance, il y a quelque soixante ans. C'est un des plus insipides ouvrages qu'on ait jamais donnés au théâtre, et aussi mal écrit que mal conduit. Assurément *Phèdre* et *Polyeucte* seraient bien étonnés de se trouver en pareille compagnie. Non, vous ne serez pas comme ceux qui tiennent table ouverte, et qui reçoivent également les gens aimables et les importuns.

DIEU a béni votre théâtre, et n'a pas accordé au mien beaucoup de faveurs cette année. J'ai été si malade, qu'il m'a fallu quitter le château de Ferney, pour aller aux Délices près de Genève, et pour être long-temps entre les mains des médecins. Pendant ce temps-là, vous donniez de belles fêtes; et il vous est plus aisé de trouver des acteurs à Bologne, qu'à moi d'en trouver à Genève.

(*) Idoménée fut traduit par MM. *Paradisi* et *Albergati*, non par choix, mais par complaisance.

1762. Bologna la dotta vaut mieux que Genève la pédante, où il n'y a que des prédicans, des marchands et des truites. Je ne m'accommode pas tout-à-fait de cela, moi qui aime la bonne tragédie. Ce que nous avons de plus agréable dans ce pays-ci, c'eſt que nous ſommes inſtruits les premiers de toutes les ſottiſes ſanguinaires qui ſe paſſent dans le Nord. Nous ſommes tout juſte entre la France, l'Allemagne et l'Italie, et on ne tue perſonne vers Dreſde que nous ne le ſachions les premiers. Avec tout cela, j'aimerais beaucoup mieux avoir bâti un château vers Bologna, que vers les Allobroges, et être votre voiſin que celui des Savoyards; mais DIEU n'a pas voulu que je viſſe la belle Italie. Il faut que je vive et que je meure où je ſuis; j'y vivrai et j'y mourrai plein d'eſtime et de reſpect pour vous.

## LETTRE CXXXV.

### A M. GOLDONI.

Aux Délices, près de Genève, 28 d'auguſte.

ADASIO un poco, caro ſior; coſa che avete ditto che avete una moglie al lato, vol dir che ſiete un *contade perfetto*. Baſta, che il ſior e la ſiora moglie ſarebbero ſtati ricevuti con ogni riſpetto, e col più gran zelo

nelle mie capanne, e che la via di Genevra e cosi bella come quella di Lyone; e che me 1762.
dispiase che la sia degustada, e che non habbia avu la volontà de vegnir, e xe un pezzo che l'aspettava, e che jo vo mi ramaricando; varde, che cosa fa di non aver preso la via di Genevra. Varde che bisogna che diga tutto, e po vedrà se le cose va ben.

Volete dunque, mio caro sior, sanar la piaga che mi fate, col l'onore della vostra dedicazione, mà se questa gloria in alza il mio spirito e luzinga la vanità mia, il dolor di non haver vi tenuto nelle mie braccia, non e meno acerbo nel mio cuore. Leggero le vostre vezzose comedie fino al giorno che potero riverire l'autore.

Non so dove siete adesso. Non so come indirizare la mia lettera. Mà il vostro nome basta : e mi confido che siete già connosciuto a Parigi, come a Venezia. Non ho ancora ricevuto il regalo che mi accenate. Mà non posso differire i miei ringraziamenti.

Già che siete, o sarete ben presto cittadino di Parigi, vorrei far vi una visità, mà il *Corneille* non lo permettera. Mi ritrovo frà il *Corneille* ed il *Goldoni*. Stampero l'uno ed aspetterò l'altro quando egli fornera a riveder la sua bella Italia. Mà di grazia none mi deludete più colle illusioni della speranza.

1762. Adio; vi ſtimo, vi onoro, vi amo ſenza illuſione veruna. E ſarò ſempre il voſtro ammiratore, amico e ſervitore.

## LETTRE CXXXVI.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 d'auguſte.

DIVINS anges, je m'aperçois pourtant qu'il eſt difficile de faire à la fois une tragédie, l'Hiſtoire du czar, l'Hiſtoire générale, les Remarques ſur *Corneille*, et de défricher le tout avec un procès pour un cimetière.

J'apprends que vous n'êtes plus chez vous, et que la petite vérole vous en a chaſſés : voilà ce que c'eſt que de ne pas faire inoculer tous les petits garçons et toutes les petites filles d'un pays, à l'âge de ſept ans ; mais j'ai peur que *Tronchin* et *la Condamine* n'aient décrédité l'inoculation, l'un en excitant trop d'envie, et l'autre en y mêlant un peu de ridicule.

Je vous envoie Mariamne pour vous amuſer dans votre exil ; vous avez dû recevoir le Jules-Céſar de *Shakeſpeare*. Je crois que vous ſerez convaincus que *la Place* eſt fort loin d'avoir fait connaître le théâtre anglais ; avouez

que

que l'excès énorme de ſon extravagance était pourtant bon à connaître. 1762.

J'ai vu la requête de *Mariette* pour les *Calas* ; j'ai vu l'arrêt. La juriſprudence de Toulouſe eſt bien étrange ; cet arrêt ne dit pas ſeulement de quoi *Jean Calas* était accuſé. Je ne regarde ce jugement que comme un aſſaſſinat fait en robe et en bonnet carré. Je me flatte qu'enfin votre protection fera rendre juſtice à l'innocence. Je ſais bien que les lois ne permettent pas les dédommagemens que l'équité exigerait ; les juges devraient au moins demander pardon à la famille et la nourrir. Que pourra faire le conſeil ? Il dira que *Calas* n'a point pendu ſon fils, nous le ſavions bien, et quand le conſeil ſe laiſſerait ſéduire par le parlement de Toulouſe, l'Europe ne croira pas moins *Calas* innocent. Le cri public l'emporte ſur tous les arrêts ; mais enfin c'eſt toujours beaucoup que le conſeil réprime un peu le fanatiſme.

Mes chers anges, je ne ferai point imprimer Caſſandre : que votre volonté ſoit faite dans la terre comme aux cieux ; mais il arrivera ſurement quelque malheur dans le Palatinat.

L'électeur fait une belle dépenſe pour cette repréſentation : nous jouerons la pièce à Ferney ; mais, quoique ce ne ſoit pas en électeurs, le ſpectacle ne laiſſera pas que

d'être beau. J'eſpère que nous en régalerons
1762. M. le maréchal de *Richelieu*. Nous verrons, à cette repréſentation, s'il y a encore quelque choſe à changer, et enſuite nous l'enverrons à nos juges en dernier reſſort.

Mes divins anges, nous avons des fluxions qui ne permettent pas trop d'écrire.

Mille tendres reſpects.

## LETTRE CXXXVII.

### A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 29 d'auguſte.

MON cher frère, il y a deux pièces dont je ſuis fort content; l'une eſt l'arrêt du parlement qui nous débarraſſe des jéſuites, l'autre eſt la requête de M. *Mariette* contre le parlement de Toulouſe. Je me flatte qu'à la fin nous viendrons à bout de faire rendre juſtice à l'innocence. Mais quelle juſtice! elle ſe bornera à déclarer que *Jean Calas* a été roué mal à propos. Le ſang innocent, dans d'autres pays, obtiendrait une autre vengeance. Je regarde le ſupplice de *Calas* comme un aſſaſſinat revêtu des formes de la juſtice. Les aſſaſſins devraient bien être condamnés au moins à demander pardon à la famille, et à la nourrir.

Vous ne vous ſouvenez peut-être pas d'une lettre qui eſt, je crois, la première que je vous écrivis ſur cette affaire, et qui était adreſſée à M. d'*Alembert*. Je vous l'envoyai afin que tous les frères fuſſent inſtruits de cet horrible exemple de fanatiſme. Je ne ſais quel exécrable poliſſon a pris cette lettre pour ſon texte, et y a ajouté tout ce qu'on peut dire de plus extravagant, de plus offenſant et de plus puniſſable contre le gouvernement. L'auteur a pouſſé la ſottiſe juſqu'à dire du mal du roi, et du bien du *poëme du Balai;* le tout, écrit dans les charniers Saints-Innocens, a été mis dans les papiers publics d'Angleterre. 1762.

Il ſe trouve encore que le *Journal encyclopédique*, qui eſt le ſeul journal que j'aime, eſt attaqué violemment dans ce bel écrit qu'on m'attribue. Les auteurs de ce journal s'en ſont plaints à moi; enfin j'ai été obligé d'avoir la condeſcendance de déſavouer publiquement cette impertinence, par la raiſon qu'il y a bien plus de gens qui ſe connaiſſent en méchancetés, qu'il n'y en a qui ſe connaiſſent en ſtyle. Il faut avouer que la lettre eſt ſi inſolente, que monſieur d'*Alembert* ſerait preſque auſſi coupable de l'avoir reçue que moi de l'avoir écrite.

Quand vous verrez M. d'*Alembert*, je vous prie de l'inſtruire de tout cela.

1762. Mon frère *Thiriot* a trouvé ici de la ſanté, et moi je perds la mienne, Je ſuis accablé de fluxions ; je deviens ſourd. Les tempéramens faibles à mon âge s'en vont pièce à pièce. Nous allons jouer ici la comédie : je ne pourrai être tout au plus que ſpectateur ; c'eſt bien dommage, je ne feſais pas mal mes rôles de vieillard.

Ne penſez-vous pas qu'il faut attendre, pour reprendre à Paris le Droit du ſeigneur, que la comédie françaiſe ſoit ſur un autre pied et ſur un autre ton ? Je crois que vous avez à Paris *Goldoni*. Vous me ferez plaiſir de me dire comment il réuſſira. Je ne parle pas de ſes pièces ; je crois la choſe décidée. On dit l'auteur très-bon homme et fort naturel.

J'embraſſe tendrement mon cher frère.

## LETTRE CXXXVIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, par Genève, 14 de ſeptembre.

Je reçois la lettre de mes divins anges, du 7 de ſeptembre, avec les plus tendres remercîmens. Madame *Scaliger* a donc auſſi une fluxion ; je la plains bien, non pas à

cauſe de ma triſte expérience, mais par extrême ſenſibilité. Cependant il y a fluxion et fluxion ; j'en connais qui rendent ſourd et borgne vers les ſoixante-neuf ans, et qui glacent ce génie que vous prétendez qui me reſte. Je ne ſuis pas trop actuellement en état de raboter des vers ; j'attends quelques petits momens favorables pour obéir à tout ce que mes anges m'ordonnent : mais, ſi malheureuſement mon imbécillité préſente ſe prolongeait, ne pourrait-on pas toujours jouer Mariamne à Fontainebleau, en attendant que le ſens commun de la poëſie me fût revenu ?

1762.

La barque à *Tronchin* eſt extrêmement jolie ; elle ſemble convenir très-fort à celui qui ſauve les gens de la barque à *Caron*.

J'ai écrit à l'électeur palatin, pour lui demander en grâce qu'il empêche, par ſon autorité électorale, que Caſſandre ne ſoit livré au bras ſéculier, et imprimé. Il m'a déjà promis d'avoir cette attention, et je me flatte qu'il tiendra ſa parole.

Il a fait, en dernier lieu, exécuter Tancrède d'une façon qui ne laiſſe pas ſoupçonner qu'on viole la terrible unité de lieu. On voit la maiſon d'*Argire*, un temple, l'hôtel des chevaliers et deux rues : voilà le goût antique dans toute ſa régularité.

1762. Je relis la lettre de mes anges. Je soupçonne qu'il y a quelque mal-entendu dans la copie de Mariamne que j'ai envoyée ; et, dès que j'aurai la tête moins emmitouflée, je reverrai ce procès avec attention.

Celui des *Calas* me paraît en bon train, grâce à votre protection.

Je ne connais ni le nom du rapporteur ni celui des juges, tant la veuve a pris soin de me bien informer. J'attendrai patiemment le mémoire de *Mariette;* mais je vous avoue que j'attends avec impatience celui d'*Elie.*

Ne faudra-t-il pas, quand les juges seront nommés, les faire solliciter fort et long-temps, soir et matin, par leurs amis, leurs parens, leurs confesseurs, leurs maîtresses? Ceci est la cause du bon sens contre l'absurdité, et de l'humanité contre la barbarie fanatique. Il sera bien doux de gagner ce procès contre les pénitens blancs. Est-il possible qu'il y ait encore de pareils masques en France?

Mes anges, il y a long-temps que j'ai envie de vous écrire sur le philosophe qui veut épouser. Voici l'état des choses. Quand l'extrême protection et la grande considération qu'on me prodiguait, força ma modestie à quitter la France, j'avais des rentes viagères et de l'argent comptant. Je me suis défait de ce dernier embarras, en assurant à madame

*Denis* feize mille livres de rentes ; j'en ai donné trois à madame de *Fontaine* ; j'en ai affuré quinze cents livres ou environ à mademoifelle *Corneille* ; le refte a été englouti en maifons, châteaux, meubles et théâtre. Je ne fais pas encore ce qui reviendra à mademoifelle *Corneille* de l'édition de *Pierre*, mais je crois que cela lui formera un fonds d'environ quarante mille livres. Je lui donnerai une petite rente pour ma foufcription. Il ne faut pas fe flatter que je puiffe davantage. Ne comptons même l'édition de *Corneille* que pour trente mille livres, afin de ne pas porter nos efpérances trop haut, et de n'être pas obligés de décompter.

1762.

Si le philofophe eft vraiment philofophe, et veut demeurer avec nous jufqu'à ce que fon père lui cède fon château, il jouira d'une affez bonne maifon ; mais qu'il ne croye pas époufer une philofophe formée. Nous commençons à écrire un peu, nous lifons avec quelque peine, nous apprenons aifément des vers par cœur, et nous ne les récitons pas mal : la fanté eft très-faible, le caractère eft doux, gai, careffant ; le mot de bonne enfant femble avoir été fait pour elle. J'ai rendu un compte fidelle du fpirituel et du temporel, du phyfique et du moral ; et je m'en tiens là, en me remettant à la Providence.

Voilà les juges nommés pour la révifion du

1762. procès des *Calas*. On eſt inſtruit du nom des juges ; on eſpère que nos anges protecteurs les feront bien ſolliciter, et on ſe flatte que la cauſe elle-même les ſollicite.

Mille tendres reſpects.

## LETTRE CXXXIX.

### A M. DAMILAVILLE.

18 de ſeptembre.

Ah, ah! mon frère, on croit donc que je veux immoler *Corneille* ſur l'autel que je lui dreſſe ! Il eſt vrai que je reſpecte la vérité beaucoup plus que *Pierre;* mais liſez, et renvoyez-moi ces cahiers, après les avoir fait lire à frère *Platon*.

J'attends la prophétie d'*Elie-Beaumont*, qui fera condamner les juges iniques, comme l'autre *Elie* fit condamner les prêtres de *Baal*. Nous prions mon cher frère de dire au ſecond *Elie* que cent mille hommes le loueront, le béniront et le remercîront.

Nous envoyons au cher frère la belle lettre de *J. J. Rouſſeau* au cuiſtre de Motier-Travers. On peut juger de la conduite noble et conſéquente de ce *J. J.* Ne trouvez-vous pas que voilà une belle fin? Je mourrai avec le chagrin

d'avoir vu la philosophie trahie par les philosophes et des hommes qui pouvaient éclairer le monde, s'ils avaient été réunis. Mais, mon cher frère, malgré la trahison de *Judas*, les apôtres persévérèrent. 1762.

On cherche à connaître quel est l'auteur d'un libelle intitulé, *les Erreurs de Voltaire*, imprimé à Avignon : on prétend que c'est un jésuite. Son livre contient en effet beaucoup d'erreurs, mais ce sont les siennes : cela est tout-à-fait jésuitique. C'est un tissu de sottises et d'injures, le tout pour la plus grande gloire de DIEU. Il est bon de lui donner sur les oreilles. M. *Diderot* est prié de savoir le nom du porteur d'oreilles.

Les farceurs de Paris joueront le Droit du seigneur quand ils voudront; mais ils n'auront Cassandre que quand ils auront satisfait à ce devoir.

Je désire chrétiennement que le testament du curé se multiplie comme les cinq pains, et nourrisse les ames de quatre à cinq mille hommes; car j'ai plus que jamais l'*inf*..... en horreur, et j'aime plus que jamais mon frère.

1762.

# LETTRE CXL.

## A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 21 de ſeptembre.

DIEU m'a rendu une oreille et un œil; votre Excellence m'avouera que je ne peux pas chanter la chanſon de l'aveugle :

Dieu qui fait tout pour le mieux,
M'a fait une grande grâce ;
Il m'a crevé les deux yeux,
Et réduit à la beſace.

J'ai lu très-aiſément la lettre dont vous m'avez honoré ; mais c'eſt que le plaiſir rend la viſière plus nette. Je ne ſais, Monſieur, ſi vous en aurez beaucoup en reliſant Caſſandre : elle eſt mieux qu'elle n'était ; mais je crois qu'elle a encore grand beſoin de vos lumières et de vos bontés. Un moine, très-honnête homme, doit vous l'avoir remiſe : vous le connaiſſez déjà, ſans doute ; c'eſt le bibliothécaire de l'infant, qui accompagne M. le prince *Lanti*. Je l'aurais bien chargé d'un paquet de *Calas*, mais j'étais à Ferney ; je n'avais plus d'exemplaires de ces mémoires ; *Cramer* n'était point à Genève. J'ai manqué l'occaſion, je

vous en demande pardon. J'envoie chez M. de *Montpéroux* un petit ballot de ces écritures ou écrits : il pourra aiſément vous le faire tenir ; il y a toujours quelqu'un qui va à Turin : mais je vous avertis que ces mémoires ne ſont que de faibles eſcarmouches ; la vraie bataille ſe donne actuellement par ſeize avocats de Paris, qui ont ſigné une conſultation. Cet ouvrage me paraît un chef-d'œuvre de raiſon, de juriſprudence et d'éloquence. Cette affaire devient bien importante ; elle intéreſſe les nations et les religions. Quelle ſatisfaction le parlement de Toulouſe pourra-t-il jamais faire à une veuve dont il a roué le mari, et qu'il a réduite à la mendicité, avec deux filles et trois garçons, qui ne peuvent plus avoir d'état ? Pour moi, je ne connais point d'aſſaſſinat plus horrible et plus puniſſable que celui qui eſt commis avec le glaive de la loi. 1762.

Je ne crois pas que *Catherine II* jouiſſe long-temps de la mort de ſon mari. Vous ſavez quel déſordre agite à préſent la Ruſſie.

DIEU veuille que le duc de *Betford* ne vienne pas jouer à Paris le rôle de M. *Stanley !*

Mille profonds reſpects à vos Excellences. *V.*

1762.

## LETTRE CXLI.

### A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, 22 de ſeptembre.

JUSQU'A préſent il ne s'était trouvé qu'une voix dans le déſert qui avait crié : *Parate vias Domini.* Votre mémoire eſt aſſurément l'ouvrage du maître : je ne ſais rien de ſi convaincant et de ſi touchant. Mon indignation contre l'arrêt de Toulouſe en a redoublé, et mes larmes ont recommencé à couler.

Je ſuis convaincu que vous parviendrez à faire réformer l'arrêt de Toulouſe. Votre conduite généreuſe eſt digne de votre éloquence. Cette cruelle affaire, qui doit vous faire un honneur infini, achève de me prouver ce que j'ai toujours penſé, que nos lois ſont bien imparfaites. Preſque tout me paraît abandonné au ſentiment arbitraire des juges. Il eſt bien étrange que l'ordonnance criminelle de *Louis XIV* ait ſi peu pourvu à la ſureté de la vie des hommes, et qu'on ſoit obligé de recourir aux capitulaires de *Charlemagne.*

Votre mémoire doit déſormais ſervir de règle dans des cas pareils. Le fanatiſme en fournit quelqueſois. J'ai lu trois fois votre

ouvrage ; j'ai été auſſi touché à la troiſième lecture qu'à la première. 1762.

J'ajoute aux trois impoſſibilités que vous mettez dans un ſi beau jour, une quatrième : c'eſt celle de réſiſter à vos raiſons. Je joins ma reconnaiſſance à celle que les *Calas* vous doivent. J'oſe dire que les juges de Toulouſe vous en doivent auſſi ; vous les avez éclairés ſur leurs fautes. Si j'avais le malheur d'être de leur corps, je leur propoſerais, ſur la ſeule lecture de votre factum, de demander pardon à la famille qu'ils ont perdue, et de lui faire une penſion. Je les tiens indignes de leur place, s'ils ne prennent pas ce parti.

L'eſtime que vous m'inſpirez, Monſieur, me met preſque en droit de vous demander inſtamment votre amitié. Vous avez une femme digne de vous ; agréez mes reſpects l'un et l'autre, et tous les ſentimens avec leſquels je ſerai toute ma vie, Monſieur, votre, &c.

1762.

# LETTRE CXLII.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, 23 de ſeptembre.

Mes divins anges, je dois d'abord vous dire combien j'ai été frappé du mémoire de M. de *Beaumont*. Il me ſemble que chaque ligne porte la conviction avec elle. Je lui en ai fait mon compliment. Je crois qu'il eſt impoſſible que les juges réſiſtent à la vérité et à l'éloquence.

Voici une autre affaire dont les objets peuvent être plus importans, quoique moins tragiques. C'eſt à M. le comte de *Choiſeul* à voir s'il trouvera mon idée praticable. Je la ſoumets à ſes lumières et à ſa prudence. Le ſecrétaire de l'ambaſſade anglaiſe eſt, comme vous ſavez, l'ame unique de cette négociation, et elle peut avoir quelques épines. Ce ſecrétaire a un beau-frère et un ami dans un homme de la famille des *Tronchin*. Vous n'ignorez pas combien cette famille eſt attachée à la France. Celui dont je vous parle y a tout ſon bien ; il eſt fils d'un premier ſyndic de Genève, homme d'eſprit et de probité, comme tous les *Tronchin* le ſont ; très-capable de

rendre des services avec autant d'honneur que de zèle. Son beau-frère a en lui une entière confiance. Peut-être n'y a-t-il pas de moyen plus sûr et plus honnête d'aplanir les difficultés qui pourront survenir, et de faire agréer des insinuations contre lesquelles on serait en garde si elles venaient de la part du ministère de France, et qu'on recevrait avec moins de défiance si elles étaient inspirées par un parent et par un ami. Je peux vous répondre que M. *Tronchin* servira la France avec le plus grand empressement, sans manquer en rien à ce qu'il doit à son beau-frère. Je n'imagine pas que M. le comte de *Choiseul* puisse jamais trouver une personne plus capable de répondre à ses vues pacifiques et généreuses, et plus digne de toute sa confiance dans une négociation si importante.

1762.

C'est une idée qui m'est venue, et qui, peut-être, mérite d'être approfondie et suivie. Mon suffrage est bien peu de chose ; mais soyez bien persuadé que je ne ferais pas une telle proposition, si je n'étais sûr de la probité et du zèle de M. *Tronchin*. Si on ne trouve pas mon offre déraisonnable, que M. le comte de *Choiseul* me donne ses ordres, ou par lui-même ou par vous, c'est la même chose ; et que DIEU nous donne la paix. Je ne sais

1762. s'il eſt bien vrai qu'il y ait une guerre commencée en Ruſſie, mais je ſuis sûr qu'il y a des nuages.

Je n'ai point encore eu de nouvelles de M. le maréchal de *Richelieu ;* je le crois à Lyon avec madame la comteſſe de *Lauraguais*. S'ils viennent tous deux chez *Baucis* et *Philémon*, Ferney ſera bien étonné d'être la cour des pairs.

Nous avons joué aujourd'hui Olimpie devant MM. de la *Rocheguyon* et de *Villars*. Cela n'a pas été trop mal, mais cela pourrait être mieux. Il n'y avait que moi qui ne ſavais pas mon rôle, tant je ſongeais à ceux des autres.

Mille tendres reſpects.

LETTRE

## LETTRE CXLIII.

1762.

## A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 25 de ſeptembre.

MONSIEUR,

J'AI reçu votre lettre à table, et nous avons tous pris la liberté de boire à la ſanté de ſa Majeſté impériale, et de lui ſouhaiter une vie auſſi longue et auſſi heureuſe qu'elle le mérite. M. le duc de *Villars* fils de l'illuſtre maréchal dont le nom a pénétré, ſans doute, dans votre cour, était à la tête de nos buveurs. Nous avions quelques philoſophes qui s'intéreſſent à l'*Encyclopédie.* Nous avons tous ſenti les tranſports que la magnanimité de votre auguſte ſouveraine doit inſpirer. Nous vous avons béni, Monſieur; et, ſans manquer au reſpect que nous avons pour ſa Majeſté, nous avons joint votre nom au ſien, comme on joignait autrefois celui de *Mécène* à celui d'*Auguſte.* Je doute que les ſavans, qui ont entrepris l'*Encyclopédie*, puiſſent profiter des bontés de ſa Majeſté impériale, attendu les engagemens qu'ils ont pris en France. Mais ſurement l'offre que votre Excellence leur

1762. fait, fera regardée par eux comme la plus digne récompenfe de leurs travaux, et votre nom fera célébré par eux comme il doit l'être. Il faut avouer qu'il y a beaucoup d'articles, dans ce dictionnaire utile, qui ne font pas dignes de MM. d'*Alembert* et *Diderot*, parce qu'ils ne font pas de leur main. Il faudra abfolument les refondre dans une feconde édition, et mon avis ferait que cette feconde édition fe fît dans votre empire. Rien ne ferait plus honorable aux lettres : j'ofe dire que la gloire de votre illuftre fouveraine n'en ferait pas diminuée. Il n'y a jamais eu que les grands-hommes qui aient fait fleurir les arts. L'impératrice fera regardée comme un grand-homme. J'écris fortement à M. *Diderot* pour lui perfuader, s'il eft poffible, d'achever la première édition fous vos aufpices. Votre Excellence a dû recevoir, par la pofte de Strasbourg, ma réponfe aux nouvelles heureufes dont vous m'avez honoré. Je vous réitère mes hommages, ma reconnaiffance et tous les fentimens que je vous dois. On commencera l'Hiftoire de *Pierre le grand* dans peu de mois ; on fait fondre de nouveaux caractères. Il y a déjà fix volumes imprimés du *Corneille*, et il n'eft pas poffible d'imprimer à la fois deux ouvrages, dont chacun demande la plus grande attention. Puiffe bientôt la

paix rendue à l'Europe, laiſſer aux eſprits la liberté de cultiver les arts et de vous imiter. J'ai écrit à M. *Boris de Soltikof.* Je ſerais bien fâché qu'un homme de ſon mérite, et d'un mérite formé par vous, ne conſervât pas pour moi un peu d'amitié. 1762.

Agréez le tendre reſpect avec lequel je ſerai toute ma vie, &c.

## LETTRE CXLIV.

### A M. DIDEROT.

25 de ſeptembre.

Eh bien, illuſtre philoſophe, que dites-vous de l'impératrice de Ruſſie? ne trouvez-vous pas que ſa propoſition eſt le plus énorme ſoufflet qu'on pût appliquer ſur la joue d'un *Omer*? En quel temps ſommes-nous! c'eſt la France qui perſécute la philoſophie, et ce ſont les Scythes qui la favoriſent! M. de *Schouvalof* me charge d'obtenir de vous que la Ruſſie ſoit honorée de l'impreſſion de votre *Encyclopédie.* Monſieur de *Schouvalof* eſt fort au-deſſus d'*Anacharſis*, et il a toute la ferveur de ce zèle que donnent les arts naiſſans, et que nous avions ſous *François I.*

1762. Je doute que vos engagemens pris à Paris vous permettent de faire à Riga la faveur qu'on demande; mais goûtez la consolation et l'honneur d'être recherché par une héroïne, tandis que des *Chaumeix*, des *Berthier* et des *Omer* osent vous persécuter. Quelque parti que vous preniez, je vous recommande l'*inf*...; il faut la détruire chez les honnêtes gens, et la laisser à la canaille, grande ou petite, pour laquelle elle est faite.

Je vous révère autant que je le dois. Voulez-vous m'envoyer votre réponse à M. de *Schouvalof*? il n'y a qu'à la donner à notre frère.

## LETTRE CXLV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de septembre.

Je réponds, ô mes anges gardiens, à votre béatifique lettre dont *Roscius* a été le scribe, et je vous envoie la façon dont nous jouons toujours Zulime. Je peux vous répondre que cette fin est déchirante, et que, si on suit notre leçon, on ne s'en trouvera pas mal.

Ce n'est pas que j'aye jamais regardé Zulime

comme une tragédie du premier ordre. Vous savez combien j'ai résisté à ceux qui avaient le malheur de la préférer à Tancrède, qui est, à mon gré, un ouvrage très théâtral, un véritable spectacle, et qui a de plus le mérite de l'invention et de la singularité, mérite que n'a point Zulime. 1762.

Je vous supplie très-instamment de vous opposer à cette fureur d'écourter toutes les fins des pièces : il vaut bien mieux ne les point jouer. Quel est le père qui voulût qu'on coupât les pieds à son fils ?

*Le Kain* m'a envoyé la façon dont il dit qu'on joue Zaïre ; cela est abominable. Pourquoi estropier ma pièce au bout de vingt ans ? Il me semble qu'il se prépare un siècle d'un goût bien dépravé. Je n'ai pas mal fait de renoncer au monde : je ne regrette que vous dans Paris.

Je n'aurai M. le maréchal de *Richelieu* que dans quelques jours. Notre tripot ne laisse pas de nous donner de la peine. Ce n'est pas toujours une chose aisée de rassembler une quinzaine d'acteurs aux pieds du mont Jura ; et il est encore plus difficile de conserver ses yeux et ses oreilles à soixante et huit ans passés, avec un corps des plus minces et des plus frêles.

Je vous ai écrit sur les *Calas*. Je vous ai

1762. adreſſé mon petit compliment à M. le comte de *Choiſeul.* Vous ne m'avez point dit s'il en eſt bien mécontent.

Je vous ai adreſſé un petit mémoire très-politique qui ne me regarde pas.

Je ſuis un peu en peine de mon impératrice *Catherine.* Vous ſavez qu'elle m'avait engagé à obtenir des encyclopédiſtes perſécutés par cet *Omer*, de venir imprimer leur dictionnaire chez elle. Ce ſoufflet, donné aux ſots et aux fripons, du fond de la Scythie, était pour moi une grande conſolation, et devait vous plaire ; mais je crains bien qu'*Ivan* ne détrône notre bienfaitrice, et que ce jeune ruſſe, élevé en ruſſe chez des moines ruſſes, ne ſoit point du tout philoſophe.

Je vous conjure, mes divins anges, de me dire ce que vous ſavez de ma *Catherine.*

Je baiſe le bout de vos ailes plus que jamais.

## LETTRE CXLVI.

1762.

### A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Genève, 30 de ſeptembre.

Je vous félicite, Monſieur, ſur les deux derniers avantages que M. le prince de *Condé* vient de remporter à Groningue et à Jonansberk. Les héros de cette maiſon ſe ſont tous fait une habitude de vaincre ; ils ont été ſucceſſivement la terreur et la gloire de leurs ſouverains.

Quand reviendrez-vous à Paris ? Je vous aimerais tout autant à l'hôtel de Condé, qu'à la pourſuite du prince héréditaire.

Vous penſerez peut-être un jour, Monſieur, comme un de vos précurſeurs, homme de qualité, attaché à un autre grand *Condé*, qu'il ſe laſſa d'accompagner dans ſes dernières campagnes.

Autant que je m'en ſouviens, voici de petits vers qu'il fit en ſe retirant dans ſes terres. Ces vers ſont très-bons pour un militaire, et prouvent du moins que l'âge amène quelquefois la ſageſſe.

Je laiſſe mon illuſtre maître,
Inſatiable de lauriers ;

1762.

Philoſophe, autant qu'on peut l'être,
Je vais mourir dans mes foyers,
Où traînant ma faible vieilleſſe,
Dont je ſens déjà le fardeau,
J'irai, conduit par la pareſſe,
Occuper mon petit tombeau.
Je ſuis las du bruit que vous faites,
Dieu des combats, terrible Mars;
Et ſans tambours et ſans trompettes,
Je vais quitter vos étendards
Pour aller dans ma ſolitude,
Au lieu de foudres entouré,
Commencer ma béatitude
Près de mon paiſible curé
Qui, s'en tenant à ſon bréviaire,
Doux, charitable, et point cafard,
Ne recommande, à tout haſard,
Que l'aumône et que la prière, &c. &c.

Vous vous plaignez de votre ſanté, Monſieur; c'eſt bien à vous d'en parler à un homme qui attend la mort dans ſon lit de douleur, tandis que vous courez la chercher ſur des champs de bataille. Dans tous les cas, Monſieur, appelez à votre ſecours la bonne philoſophie, qui ſoutient le faible et qui conſole le malade.

Mais j'oſe à peine prononcer ce mot de

philoſophie.

philosophie. Tant de gens sont payés pour la craindre et pour la combattre, qu'on ne sait à qui l'on parle. Vous me paraissez, Monsieur, digne d'en sentir et d'en prouver les avantages. Recevez avec vos bontés ordinaires le sincère hommage du vieux malade. 1762.

## LETTRE CXLVII.

### A M. DAMILAVILLE.

10 d'octobre.

Mes frères et maîtres ont donc envoyé leur réponse à M. de *Schouvalof*. Il est plaisant qu'un russe favorise des philosophes français, et il est bien horrible que des français persécutent ces philosophes. J'avais déjà assuré la cour russe de la reconnaissance et des refus de nos sages.

Mes chers frères, continuez à éclairer le monde que vous devez tant mépriser. Que de biens on ferait, si on s'entendait ! *Jean-Jacques* eût été un *Paul*, s'il n'avait pas mieux aimé être un *Judas*. *Helvétius* a eu le malheur d'avouer un livre qui l'empêchera d'en faire d'utiles : mais j'en reviens toujours à *Jean Meslier*. Je ne crois pas que rien puisse jamais

1762. faire plus d'effet que le teſtament d'un prêtre qui demande pardon à DIEU, en mourant, d'avoir trompé les hommes. Son écrit eſt trop long, trop ennuyeux, et même trop révoltant ; mais l'extrait eſt court, et contient tout ce qui mérite d'être lu dans l'original.

Le Sermon des cinquante, attribué à *la Métrie*, à *du Marſais*, à un grand prince, eſt tout-à-fait édifiant. Il y a vingt exemplaires de ces deux opuſcules dans le coin du monde que j'habite. Ils ont fait beaucoup de fruit. Les ſages prêtent l'Evangile aux ſages ; les jeunes gens ſe forment, les eſprits s'éclairent. Quatre ou cinq perſonnes à Verſailles ont de ces exemplaires ſacrés. J'en ai attrapé deux pour ma part, et j'en ſuis tout-à-fait édifié. Pourquoi la lampe reſte-t-elle ſous le boiſſeau à Paris ? Mes frères, *in hoc non laudo*. Le brave libraire, qui imprime des factums en faveur de l'innocence, ne pourrait-il pas imprimer auſſi en faveur de la vérité ?

Quoi ! la *Gazette eccléſiaſtique* s'imprimera hardiment, et on ne trouvera perſonne qui ſe charge de *Meſlier* ? J'ai vu *Wolſton* à Londres vendre chez lui vingt mille exemplaires de ſon livre contre les miracles. Les Anglais, vainqueurs dans les quatre parties du monde, ſont encore les vainqueurs des préjugés ; et

nous, nous ne chaſſons que des jéſuites, et ne chaſſons point les erreurs. Qu'importe d'être empoiſonné par frère *Berthier* ou par un janſéniſte ? Mes frères, écraſez cette canaille. Nous n'avons pas la marine des Anglais, ayons du moins leur raiſon. Mes chers frères, c'eſt à vous à donner cette raiſon à nos pauvres Français. 1762.

*Thiriot* eſt parti pour embraſſer nos frères. Ne pourrai-je point rendre quelque ſervice à ce bon libraire *Marlin* ou *Merlin ?* car je n'ai pu lire ſon nom.

J'embraſſe mes frères en *Confucius*, en *Platon*, &c.

Ah, l'*inf*..... !

Je voudrais que mon frère me fît avoir le livre de l'abbé *Houteville*, avec les lettres de l'abbé *Desfontaines* contre l'auteur.

Il eſt plaiſant de voir le mercure du fermier général *Laugeois* et du cardinal *Dubois*, écrire pour notre ſainte religion, et un b.... comme *Desfontaines* écrire contre. Mais enfin, la grâce tire parti de tout.

1762. 

## LETTRE CXLVIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 10 d'octobre.

Mes divins anges, j'ai bien des tribulations; la première, c'eſt de ne point recevoir de vos nouvelles.

La ſeconde, c'eſt d'avoir vu jouer Caſſandre, d'avoir été glacé de l'évanouiſſement de *Statira*, et d'avoir été obligé de refaire la valeur de deux actes.

La troiſième, c'eſt d'être malade.

La quatrième, c'eſt la belle lettre qu'on m'impute, et que je vous envoie. Je voudrais qu'on en connût l'auteur et qu'il fût pendu. Il y a, dit-on, des perſonnes à Verſailles qui croient ce bel ouvrage de moi, et c'eſt de Verſailles qu'on me l'envoie. Il y a apparemment peu de goût dans ce pays-là; mais je n'imagine pas qu'on puiſſe m'attribuer longtemps de ſi énormes bêtiſes et de ſi grandes abſurdités. Pour peu qu'on réfléchiſſe, l'impoſſibilité ſaute aux yeux. D'ailleurs, je ſuis accoutumé à la calomnie.

Vous ne m'avez jamais dit ſi vous aviez préſenté ma petite félicitation à M. le comte

de *Choiseul.* J'attends votre réponse sur le Tronchin qui peut lui être utile, et qui a assez de mérite et de bien pour se passer d'être utile. 1762.

Vous pensez bien qu'en refesant Olimpie, je n'ai pu songer ni à Mariamne ni à Oedipe. Je ne me porte pas assez bien pour avoir à la fois trois tragédies sur le métier, et une calomnie sur les bras.

Je vous renouvelle mes tendres respects.

## LETTRE CXLIX.

### AU MEME.

11 d'octobre.

Je reçois la lettre, du 4 d'octobre, de mes divins anges. Tant mieux que M. le comte de *Choiseul* n'ait besoin de personne; tant mieux que la prise de la Havane (que nous savions il y a huit jours) ne nuise point aux négociations de la paix; tant mieux que les malheurs de la France et de l'Espagne, qui réunies à la maison d'Autriche auraient dû donner la loi à l'Europe, contribuent à cette paix devenue si nécessaire.

Pour revenir au tripot, M. le maréchal de *Richelieu* m'a montré un projet de déclaration du roi, enregistrable au parlement, en faveur

1762. des comédiens. J'ai pris la liberté d'y mettre quelques mots qu'il a approuvés.

Il faut que mes anges n'aient pas reçu en leur temps les vers qui terminent la tragédie de Zulime, tels qu'ils ont été en dernier lieu récités dans notre tripot, et tels qu'ils doivent faire effet à Paris, à moins qu'on n'ait le diable au corps.

J'ai mandé que nous avions joué Olimpie; j'étais souffleur : j'ai jugé, j'ai condamné, j'ai refait, et tout va bien. Le rôle d'*Olimpie* est devenu le rôle principal; cela était absolument nécessaire.

J'ai fait part à mes anges de l'infame tracasserie qu'on me fait; je leur ai envoyé la lettre qu'on m'impute. Je serais bien fâché, pour M. le duc de *Choiseul*, qu'il m'eût soupçonné un moment. Comment, avec le goût et l'esprit qu'il a, pourrait-il avoir eu un si abominable moment de distraction ? J'avoue que je voudrais qu'on pût trouver et punir l'auteur de cette coupable impertinence.

Mes anges ne m'ont jamais dit s'ils avaient donné mon petit compliment à M. le comte de *Choiseul*.

## LETTRE CL.

1762.

## A M. DAMILAVILLE.

15 d'octobre.

Je vous ai déjà, mon cher frère, envoyé une lettre importante pour M. d'*Alembert;* en voici une feconde : la chofe preffe ; c'eft une bleffure qui demande un prompt appareil. Mais comment fe peut-il faire qu'un billet innocent à vous envoyé, il y a près de cinq mois, ait pu produire une pareille horreur ? tâchez, mes frères, de remonter à la fource. Vous voyez quels coups on veut porter aux bons citoyens qu'on appelle par dérifion *philofophes*, et qu'on ne doit nommer ainfi que par refpect. La calomnie fera confondue.

M. le duc de *Choifeul* m'a écrit quatre pages fur cette horreur dont il m'a cru coupable. Mais comment m'a-t-il pu foupçonner d'une telle bêtife, d'une telle folie, de telles expreffions, d'un tel ftyle, lui qui a de l'efprit et du goût ? Le poids des affaires publiques empêche qu'on ne voye avec attention les affaires des particuliers ; on juge rapidement, on juge au hafard, on n'examine rien ; on avale la calomnie comme du vin de Champagne, et on rend fon vin fur le vifage du

1762. calomnié. Je ſuis pénétré de colère et de douleur. J'envoie à M. le duc de *Choiſeul* le duplicata de ma lettre à M. d'*Alembert*; j'écrirai juſqu'à ce que je ſois mort.

Je crois que j'envoyai à mon frère le billet qui a cauſé tant de fracas, et produit tant de calomnies; c'était au mois de mai, ou je ſuis fort trompé. A qui l'a-t-on montré? Ce billet, autant qu'il m'en ſouvient, était très-vif et très-innocent; on l'a brodé d'infamies et d'horreurs.

Recherche et vengeance.

## LETTRE CLI.

### A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

17 d'octobre.

Vous me donnez une furieuſe vanité. Que votre Excellence m'écoute. Je fis jouer cette famille d'*Alexandre* le jour que je vous envoyai le quatrième acte; je m'aperçus que *Statira*, en s'évanouiſſant ſur le théâtre, tuait la pièce: car pourquoi mourir quand votre fille vous dit qu'elle aime ſon mari, et qu'elle l'abandonne pour vous? Je vis encore clairement que le duel propoſé à la fin du troiſième devenait

ridicule au commencement du quatrième. Je confiai ma critique à M. le maréchal de *Richelieu* qui me dit que ces défauts lui avaient fait la même impreſſion, et qu'il me faudrait ſix mois pour les corriger. Je fus piqué des ſix mois : cette lenteur ne s'accorde pas avec ma manière d'être : je corrigeai en deux jours. Plus de duel à la fin du troiſième acte, mais une ſcène attendriſſante entre la mère et la fille. *Olimpie*, en pleurant, avoue ſon amour. 1762.

OLIMPIE.

Hélas, écoutez-moi.

STATIRA.

Que veux-tu?

OLIMPIE.

Je vous jure,
Par les dieux, par mon nom, par vous, par la nature,
Que je m'en punirai; qu'Olimpie aujourd'hui
Répandra tout ſon ſang plutôt que d'être à lui.
Mon cœur vous eſt connu : Je vous ai dit que j'aime.
Jugez par ma faibleſſe, et par mon aveu même
Si ce cœur eſt à vous, et ſi vous l'emportez
Sur mes ſens éperdus que l'amour a domptés.
Ne conſidérez point ma faibleſſe et mon âge;
Du ſang dont je naquis je me ſens le courage.
J'ai pu vous offenſer, je ne peux vous trahir,
Et vous me connaîtrez en me voyant mourir.

1762. Remarquons que l'amour d'*Olimpie* avait befoin d'être plus développé, pour être plus touchant.

N'oublions pas que *Caffandre*, en revenant, pour la feconde fois, pour enlever fa femme, fefait un mauvais effet, parce qu'on fuppofait alors qu'il était vainqueur d'*Antigone*, et qu'effectivement il ne l'était pas. Il a donc fallu fupprimer tout cela, et mettre en récit fon irruption dans le temple, l'effroi, l'évanouiffement et la mort de *Statira;* moyennant ces arrangemens, tout eft plus naturel, et rien ne me choque.

Vous voyez que je vous avais deviné; et voilà ce qui me rend fi vain. Refte à rendre *Caffandre* moins odieux, en lui fefant frapper *Statira* uniquement pour fauver fon père. Je ne l'ai pas affez dit, et votre critique eft excellente.

Pour l'amour emporté de *Caffandre*, qui jure d'enlever fa femme, au troifième acte, et de l'arracher aux dieux et à fa mère, ce morceau a enlevé tous les fuffrages, et même le mien; il eft dans la nature, dans la paffion, dans le caractère de *Caffandre*. Je ne diffère donc de vous que dans ce feul point : mais je fuis bien moins échauffé fur une pièce que fur la reconnaiffance que je vous dois. Votre goût m'enchante; vous ne vous êtes pas rouillé à

Turin. Mon Dieu, que je voudrais vous jouer Olimpie ! Madame l'ambaſſadrice daignerait-elle prendre ce rôle ? elle ferait ſondre en larmes. Pourquoi ne pas venir paſſer huit jours à Ferney ? il n'y a qu'à dire qu'on eſt malade. Venez, venez ; nous donnerons de belles audiences à vos Excellences. Venez, vous ſerez reçus comme il faut. La vie eſt courte ; pourquoi ſe gêner ? Vous m'avez enthouſiaſmé. 1762.

Mille tendres reſpects. *V.*

## LETTRE CLII.

### A MONSIEUR

### LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 27 d'octobre.

Je craindrais, Monſieur, de vous écrire de l'autre monde, ſi je différais plus long-temps. La journée n'a que vingt-quatre heures ; j'en ſouffre dix-huit, et je ne me porte pas trop bien pendant les ſix autres, malgré le docteur *Tronchin* et le régime le plus ſévère.

Je fais comme les anciens Romains qui donnèrent la comédie pour guérir de la peſte. Mais apparemment que les ſpectacles ne ſont

1762. bons que contre la peſte, et ne valent rien contre l'accablement d'un homme de ſoixante et neuf ans ; auſſi, tout mon plaiſir ſe bornera à jouir de celui des autres. J'ai pourtant fait un effort pour écrire deux lettres à notre cher ami M. *Goldoni*. Je ne ſais où le prendre, je ne ſais où il loge à Paris ; il ne m'a point envoyé ſon adreſſe. Le voilà englouti dans le tourbillon de cette grande ville ; chacun, ſans doute, le veut avoir, et je ſuis perſuadé qu'il n'a pas un moment à lui.

Je voudrais bien que ſon voyage lui fût auſſi utile qu'agréable, et que ma patrie eût la gloire de rendre ſolidement juſtice à ſon mérite.

Pour moi je ne lui pardonnerai pas, s'il ne revient point par Ferney. Je veux abſolument avoir la conſolation de m'entretenir de vous avec lui, avant que je meure. On dit qu'il eſt auſſi aimable par la douceur et la facilité de ſes mœurs, que par ſes talens.

Je ſuis toujours émerveillé de la bonté qu'ont vos virtuoſes de traduire la malheureuſe pièce d'Idoménée ; c'eſt bien pis que d'admettre à ſa table un ennuyeux parmi des gens d'eſprit ; c'eſt aller ſoi-même choiſir dans ſa cuiſine tout ce qu'il y a de plus mauvais, et ſe donner la peine de préparer de ſes mains un fort méchant dîner.

Je n'ai pu, Monſieur, vous envoyer la tragédie que je vous ai promiſe; mes ſouffrances continuelles ne m'ont pas permis d'y mettre la dernière main, et j'ai bien peur qu'elle ne ſoit qu'une eſpèce d'Idoménée. Si M. *Goldoni* paſſe par chez moi, je la lui donnerai pour vous. Je vous jure que j'aurai la plus vive tentation d'accompagner M. *Goldoni* à Bologne; et, ſi j'étais un peu moins vieux et un peu moins malade, je ne réſiſterais pas à la tentation. Je ſuis né avec la paſſion des voyages; vous l'augmentez furieuſement en moi, et cependant il y a huit ans que je ne ſuis ſorti de l'enceinte de mes montagnes.

Il faut que je ſois un mauvais phyſicien, car j'avais imaginé que la ceinture des Alpes et du mont Jura ferait une barrière contre les vents; mais nous en avons ici d'épouvantables, et la faibleſſe de mon tempérament ne s'en accommode guère. J'avais déſiré de finir ma vie dans une entière liberté et dans un beau climat; je n'ai que la moitié de ce que je déſirais : cela eſt encore bien honnête. Je crois que Bologna la graſſa vaut mieux que le pays de Gex, mais je crois ſurtout que vous l'embelliſſez. Votre goût pour la littérature, vos ſpectacles, vos fêtes, doivent attirer chez vous la meilleure compagnie d'Italie. Vous êtes à la fois auteur et protecteur : *Mécène*

1762. n'avait qu'un de vos avantages. Vous ne fauriez croire, Monfieur, à quel point je vous révère; j'ofe encore ajouter que je prends la liberté de vous aimer de tout mon cœur. Jouiffez long-temps de votre confidération, de votre fortune, de votre mérite et de vos plaifirs; ce font les vœux de votre ferviteur le plus fincère et le plus tendre. *V.*

## LETTRE CLIII.

### A M. DAMILAVILLE.

Octobre.

Il eft heureux que M. *Mariette* n'ait pas encore imprimé fa requête au confeil. C'eft fur cette requête qu'on jugera. Les erreurs où M. de *Beaumont* peut être tombé feront rectifiées dans le mémoire juridique de M. *Mariette.*

La plus importante de ces erreurs, et peut-être la feule importante, eft celle où M. de *Beaumont*, page 11, dit qu'à l'hôtel de ville il n'y eut point de ferment prêté. Il ne faut pas, fans doute, donner lieu aux juges de Touloufe de demander raifon d'une fauffe imputation, et de faire voir que les accufés, ayant prêté ferment, fe font parjurés, et fur-

tout de dire que ce parjure eſt une des choſes qui peuvent juſtifier leur arrêt rigoureux. 1762.

Il faut avouer que ce concert, cette unanimité des *Calas* à dire ſous ſerment que *Marc-Antoine* a été trouvé étendu ſur le plancher, tandis qu'en effet *Marc-Antoine* a été étranglé, eſt l'unique prétexte qui puiſſe en quelque ſorte excuſer l'arrêt du parlement de Toulouſe. C'eſt ce menſonge qui a fait croire que *Marc-Antoine* avait été étranglé par ſa famille ; c'eſt ce menſonge qui a fait paſſer le mort pour un martyr, et qui lui a fait décerner trois pompes funèbres. Voilà ce qui a mené *Jean Calas* au ſupplice. Il ne faut donc pas à ce menſonge funeſte en ajouter un nouveau qui pourrait faire ſuccomber l'innocence dans la réviſion du procès.

M. *Mariette* eſt prié de conſulter le mémoire de *Donat Calas*, et la déclaration de *Pierre Calas*, page 23 : *Mon père, dans l'excès de ſa douleur, me dit : Ne vas pas répandre le bruit que ton frère s'eſt défait lui-même ; ſauve au moins l'honneur de ta miſérable famille.*

Il eſt eſſentiel de rapporter ces paroles ; il l'eſt de faire voir que le menſonge, en ce cas, eſt une piété paternelle ; que nul homme n'eſt obligé de s'accuſer ſoi-même, ni d'accuſer ſon fils ; que l'on n'eſt point cenſé faire un faux ſerment quand, après avoir prêté ſerment

1762. en juſtice, on n'avoue pas d'abord ce qu'on avoue enſuite : que jamais on n'a fait un crime à un accuſé de ne pas faire au premier moment les aveux néceſſaires ; qu'enfin les *Calas* n'ont fait que ce qu'ils ont dû faire. Ils ont commencé par vouloir défendre la mémoire du mort, et ils ont fini par ſe défendre eux-mêmes. Il n'y a dans ce procédé rien que de naturel et d'équitable. Les autres erreurs ſont peu de choſe ; mais il eſt toujours bon que M. *Mariette* en ſoit inſtruit, afin qu'il n'y ait rien dans ſa requête juridique qui ne ſoit dans l'exacte vérité.

Au reſte, il eſt fort étrange que madame *Calas* et M. *Lavaiſſe* aient laiſſé ſubſiſter, dans le factum de M. de *Beaumont*, une mépriſe ſi préjudiciable.

LETTRE

## LETTRE CLIV.

1762.

## A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, premier de novembre.

PUISQUE votre Excellence aime notre tripot à ce point, puifqu'elle fe prête avec tant de bonté à nos tragiques bagatelles, voici la fcène qui finit l'acte troifième, et voici tout le quatrième acte. Il n'y a plus, à la vérité, tant de fracas à la fin de cet acte quatrième. C'eft un beau fujet de tableau qu'une femme mourante, fa fille à fes pieds, un amant furieux venant enlever cette fille qui le repouffe, l'amant faifi d'horreur et de pitié, tous les affiftans empreffés, &c. C'eft même pour parvenir à produire ce tableau fur la fcène que j'avais arrangé toute la pièce ; mais il eft impoffible que cette fituation fubfifte. Je me fuis aperçu que *Statira* n'était là qu'un trouble-fête. Elle venait après une fcène intéreffante des deux amans, on fouhaitait qu'elle pardonnât ; mais au contraire elle fe réjouiffait avec fa fille de ce qu'on allait tuer fon amant, elle s'évanouiffait quand fa fille lui repréfentait qu'une religieufe ne devait pas être fi vindicative; alors *Statira* devenait prefque odieufe,

1762. et ſa mort était très-froide. Ainſi tout ce ſpectacle, préparé pour émouvoir, ne feſait qu'un effet ridicule. De plus, le retour de *Caſſandre* auprès d'*Olimpie* n'était pas vraiſemblable. Pourquoi quitter le combat? comment *Antigone* ne le ſuivait-il pas? Mille raiſons enfin concouraient pour faire ſupprimer une ſituation qui, belle en elle-même, était très-mal placée.

Nous venons de jouer le Droit du ſeigneur, avec un prodigieux ſuccès, pour le pays de Gex. Mais quel pays au mois de novembre ! et que mes montagnes ſont vilaines en hiver, quand on ne joue pas la comédie !

Je ne renverrai à mes anges d'*Argental* notre Olimpie (vos bontés la font nôtre) que quand vous et moi ferons contens. Je trouve que cette pièce eſt comme la paix ; elle me paraiſſait faite, et à meſure qu'on avance elle eſt difficile à faire. Je ſupputais hier avec des anglais qu'ils doivent plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création du monde, et je crois que nous autres Français nous ne nous éloignons pas trop de ce compte.

Notre troupe ſe proſterne devant vos Excellences, et moi je joins la plus tendre reconnaiſſance à mon reſpect.

## LETTRE CLV.

1762.

## A M. DAMILAVILLE.

3 de novembre.

MON cher frère, je ſuis toujours émerveillé que trois vingtièmes ne vous dérobent ni à la philoſophie ni à la littérature. Il me ſemble que cela fait honneur à l'eſprit humain. Sera-t-il dit que je mourrai ſans vous avoir vu dans ma retraite avec le cher frère *Thiriot* et l'illuſtre frère *Diderot*?

Voici une lettre pour un digne frère (*) ; ce n'eſt pas un *Omer :* je vous ſupplie de la faire tenir. Que DIEU nous donne des procureurs généraux qui reſſemblent à celui-là !

Notre cher frère ſaura qu'on eſt honteux ſur cette mépriſe de cette belle lettre anglaiſe. J'ai bien crié, et je le devais. Il n'eſt pas mal de mettre une bonne fois le miniſtère en garde contre les calomnies dont on affuble les gens de lettres.

Je ne ſais point encore les conditions de la paix ; mais qu'importent les conditions ? on ne peut trop l'acheter.

L'affaire des *Calas* n'avance point ; elle eſt

(*) M. de *la Chalotais*.

1762. comme la paix. Puiſſions-nous avoir pour nos étrennes de 1763 un bon arrêt et un bon traité! mais tout cela eſt fort rare. Pourſuivez l'*inf...*; je ne fais point de traité avec elle.

Et frère *Thiriot* où dort-il ? *Valete*, *fratres*.

## LETTRE CLVI.

## A M. DE LA CHALOTAIS.

Le 3 de novembre.

VOUS donnerez, ſans doute, Monſieur, un *Plan d'éducation* digne de vos excellens mémoires qui ont ſervi à détruire ceux qui donnaient une aſſez méchante éducation à notre jeuneſſe. Plût à Dieu que vous vouluſſiez y mêler quelques leçons pour ceux qui ſe croient hommes faits. Ce ſont de terribles enfans que des gens qui, avec de la barbe au menton, payent à un prêtre italien la première année du revenu des terres que le roi leur donne en France ; et qui, avec cela, diſent qu'on leur fait tort quand on ne les laiſſe pas les maîtres abſolus de tout. Vous êtes procureur général d'une province où un italien donne encore des bénéfices. Les Anglais ont été long-temps plus imbécilles que nous, il eſt vrai ; mais voyez comme ils ſe ſont cor-

rigés. Ils n'ont plus de moines ni de couvens, mais ils ont des flottes victorieuſes ; leur clergé fait de bons livres et des enfans ; leurs payſans ont rendu fertiles des terres qui ne l'étaient pas ; leur commerce embraſſe le monde, et leurs philoſophes nous ont appris des vérités dont nous ne nous doutions pas. J'avoue que je ſuis jaloux quand je jette les yeux ſur l'Angleterre. 1762.

Vous avez rendu, Monſieur, à la nation un ſervice eſſentiel, en l'éclairant ſur les jéſuites. Vous avez démontré que des émiſſaires du pape, étrangers dans leur patrie, n'étaient pas faits pour inſtruire notre jeuneſſe. Vous penſez qu'il vaut mieux qu'un jeune homme apprenne de bonne heure les quatre maximes fondamentales de l'année 1682, que de ſavoir par cœur des vers de *Jean Deſpautère.* En un mot, je ſuis perſuadé que vous ſaurez mêler, avec votre habileté ordinaire, dans votre plan d'éducation, bien des choſes qui ſerviront à l'inſtruction de l'âge mûr. Le ſiècle du gland eſt paſſé ; vous donnerez du pain aux hommes. Quelques ſuperſtitieux regretteront encore le gland qui leur convient ſi bien ; et le reſte de la nation ſera nourri par vous.

C'eſt une belle époque que l'aboliſſement des jéſuites ; j'oſerais dire avec *Horace :*

*Quid te exempta juvat ſpinis è pluribus una ?*

1762. On me répondra que, de toutes les épines, c'était la plus pointue et la plus embarrassante, et qu'il faut commencer par l'arracher ; je répliquerai :

*Perge quo cœpisti pede.*

La raison fait de grands progrès parmi nous ; mais gare qu'un jour le jansénisme ne fasse autant de mal que les jésuites en ont fait. Que me servirait d'être délivré des renards, si on me livrait aux loups ? DIEU nous donne beaucoup de procureurs généraux qui aient, s'il est possible, votre éloquence et votre philosophie ! Je remarque que la philosophie est presque toujours venue à Paris des contrées septentrionales ; en récompense, Paris leur a toujours envoyé des modes.

J'oubliais de vous parler, Monsieur, du procès de mes huguenots. Fussent-ils mahométans, vous leur donneriez gain de cause s'ils avaient raison.

Permettez, Monsieur, que je vous renouvelle les sincères protestations de mon estime et de mon respect.

VOLTAIRE.

## LETTRE CLVII.

1762.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, novembre.

MON cher ange, il eſt bien juſte que M. le comte de *Choiſeul* ait la conſolation de vous tenir à Fontainebleau. Je m'imagine que votre eſprit conciliant ne nuira pas à l'œuvre de la paix. Je vois bien des anglais qui n'en veulent point ; mais ils ne ſongent point que leur gouvernement doit plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création. J'en feſais le compte avec eux, ces jours-ci, et il s'eſt trouvé juſte.

Que M. le comte de *Choiſeul* ſe garde bien de perdre un temps précieux à écrire à une marmotte des Alpes ; c'eſt bien aſſez qu'il ſoit content de mes ſentimens, et qu'il ait la bonté de m'en aſſurer par vous.

Je ne ſais plus où j'en ſuis pour Mariamne ; je n'ai point ici votre lettre où vous me parliez de quelques changemens ; je me ſouviens ſeulement que vous me diſiez que le ſecond acte n'était pas fini. Cependant *Mariamne* ſort pour aller *conſulter* DIEU, *l'honneur et le devoir :* n'eſt-ce pas une raiſon de ſortir quand on a de telles conſultations à faire ? et ne voilà-t-il pas

1762. l'acte fini? Vous parliez, mon divin ange, de diftributions de rôles: je ne m'en fouviens plus: tous mes papiers font entaffés aux Délices que M. le duc de *Villars* occupe; mais voici mon blanc feing tragique, que vous ferez remplir comme il vous plaira, et que vous appuierez de votre protection.

Nous ne fefons pas comme vous; nous alions rejouer le Droit du feigneur. Je vous avertis que je joue le bailli, et le grand-prêtre dans Sémiramis, et que je fuis fort claqué.

Pour Olimpie, vous l'aurez quand vous voudrez: mon ouvrage des fix jours eft devenu un ouvrage d'un an. Cette maudite opiniâtreté de vouloir faire évanouir *Statira* fur le théâtre, m'avait écarté de la bonne voie. J'y ai mis tous mes foins et tout mon petit favoir-faire.

Je ne me confole point de ce que *Zulime* n'a point dit: *J'en fuis indigne;* mais ce qui fait ma vraie tribulation, c'eft que M. le duc de *Choifeul* m'a cru l'auteur de cette belle rapfodie anglaife, c'eft qu'il me l'a écrit (avec bonté il eft vrai), mais cette bonté eft affreufe. J'en ai été outré, et je lui ai dit bien des injures qu'il mérite. Il faut abfolument que M. le comte de *Choifeul* le gronde.

Il eft vrai que M. le duc de *Richelieu* fe porte fort bien, et qu'il en a donné de belles preuves; mais, de moi, ce n'eft pas de même;

de

de vingt-quatre heures j'en fouffre dix-huit, 1762.
je griffonne les fix autres, et je vous aime tous les momens de ma vie. *V.*

## LETTRE CLVIII.

### AU MEME.

A Ferney, 10 de novembre.

*Vive le roi et M. le duc de Praflin!*

MON divin ange, quoique nos Suiffes *vendent leur fang à qui veut le payer*, quoique les Génevois n'aiment pas la France paffionnément, quoique notre petit pays de Gex foit féparé du refte du monde, cependant je ne vois que des gens enthoufiafmés de la paix, et je n'entends que des cris de joie.

Je vous prie de vouloir bien donner à M. le duc de *Praflin* ces trois mots que je prends la liberté de lui écrire. Il y a foixante et quatre ans qu'un marquis de *Praflin*, que je peindrais, avait beaucoup de bonté pour moi; cela m'a été d'un bon augure.

Voici le temps des plaifirs et des fpectacles. Il y avait une plaifante dédicace à deux feigneurs de *Praflin*, qu'on devait mettre à la tête du Droit du feigneur, comédie de *Jodelle*, du

1762. temps d'*Henri II*, rajuſtée depuis peu au théâtre par un quidam.

Nous avons joué depuis peu le Droit du ſeigneur, avec tout le ſuccès poſſible, à Ferney. Mademoiſelle *Corneille* a joué *Colette* ſupérieurement; elle avait une cabale contre elle, la cabale a été forcée de battre des mains.

Je ſoupçonne que M. de *Chauvelin* vous a envoyé, de Turin, une fin du troiſième acte de Caſſandre, et le quatrième tout entier; je ne voulais pas vous envoyer la pièce par morceaux; j'attendais vos ordres angéliques, pour vous faire parvenir la pièce entière: mais ce que M. de *Chauvelin* aura fait, ſera bien fait.

Il y a un conſeiller au parlement de Toulouſe, qui vient, je crois, à Paris pour rendre juſtice à l'innocence des *Calas*, et gloire à la vérité. Il y a de belles ames; celle-là ſera bien digne de connaître la vôtre.

Je vous embraſſe avec les plus tendres reſpects, et je me mets aux pieds de madame d'*Argental*.

## LETTRE CLIX.

1762.

### AU MEME.

21 de novembre.

O MES ANGES,

N'AVEZ-VOUS jamais vu un miniſtre donner audience, écouter cent affaires, et ne ſe ſoucier d'aucune? n'avez-vous jamais vu un avocat plaider trois ou quatre cauſes ſans s'en mettre en peine, et les juges prononcer ſans les entendre? Vous croyez donc qu'il en eſt de même de votre créature des Alpes? Il me faut à la fois faire imprimer, revoir, corriger une Hiſtoire générale, une Hiſtoire de *Pierre le grand* ou *le cruel*, et *Corneille* avec ſes commentaires; et paſſer de cet abyme à une tragédie. Le tripot, le tripot doit l'emporter, j'en conviens; mais, encore une fois, je n'ai qu'une ame logée dans un chétif corps uſé, ſec et ſouffrant. J'avais mis votre Olimpie en ſéqueſtre, afin de la revoir avec un œil ſain et frais. Il était néceſſaire de laiſſer tomber les groſſes taies que l'enthouſiaſme étend ſur les prunelles d'un auteur, dans la première ivreſſe d'une compoſition rapide. Je vous donnerai votre Olimpie pour votre carême; c'eſt un

1762. temps tout-à-fait facerdotal et digne d'une pièce dont l'action fe paffe dans un couvent. L'opéra comique célébrera gaiement, au commencement de l'hiver, les plaifirs de la paix, et Paris aura mon grave hiérophante pour fa quadragéfime. Ne trouvez-vous pas cet arrangement tout-à-fait convenable ? Puifque je fuis à préfent enfoncé dans l'hiftorique, permettez-moi de vous demander fimplement le fecret de l'Etat, qui eft le fecret de la comédie. Les Efpagnols cèdent-ils bien réellement la Floride ? la chofe m'intéreffe. Une famille fuiffe, qui m'eft très-recommandée, veut aller s'établir dans ce pays-là, et ne veut point vendre fon petit fonds helvétique fans être sûre de fon fait. Ne négligez pas, je vous en prie, ma queftion ; elle peut être hafardée, mais elle eft charitable, et vous êtes anges du temporel comme du fpirituel. Avez-vous à Paris M. de *la Marche* ? c'eft encore un point dont je vous fupplie de m'inftruire.

Le philofophe époufeur arrivera donc. Nous requinquerons *Cornélie-chiffon*, nous la parerons. Elle prétend qu'elle pourra favoir un peu d'orthographe : c'eft déjà quelque chofe pour un philofophe. Enfin, nous ferons comme nous pourrons ; ces aventures-là s'arrangent toujours d'elles-mêmes : il y a une Providence pour les filles.

J'avais bien deviné que M. de *Chauvelin* m'avait trahi. Vous vous entendez comme larrons en foire. Il a, sans doute, beaucoup d'esprit et de goût. Plus vous en avez, mes chers anges, plus vous sentez combien une tragédie est une œuvre difficile, surtout quand le goût du public est usé. 1762.

Je voudrais bien que M. le duc de *Bedfort* vît Tancrède, et qu'il souscrivît pour mademoiselle *Corneille.*

Zulime est *de mediocribus.*

Mille tendres respects.

## LETTRE CLX.

### A M. DE CHAUVELIN.

A Ferney, 22 de novembre.

BÉNIES soient vos Excellences qui aiment notre tripot, et qui l'aiment au point de vouloir bien payer un port exorbitant pour une pièce médiocre. Le titre en est beau, je l'avoue ; mais je tiens avec vous, Monsieur l'ambassadeur, qu'il vaut mieux être possesseur de madame de *Chauvelin*, que d'avoir le droit des prémices de toutes les filles de village.

Quand vous serez bien las de cette comédie, ne pourriez-vous pas l'envoyer à

1762. M. d'*Argental*, ſous l'enveloppe de M. le duc de *Praſlin*? Il pourra, en qualité d'amateur du tripot, ſe donner l'amuſement de la faire jouer, pour divertir les anglais qui ſont à Paris.

Vous êtes un vrai miniſtre. Vous avez vîte envoyé à M. d'*Argental* certain quatrième acte tragique, ſans m'en rien dire ; mais je m'en ſuis bien douté, et je vous jure que je vous ai pardonné ce tour de tout mon cœur. Je ſens bien qu'il ſerait bon que ce quatrième acte fût auſſi plein de fracas que les autres ; je veux laiſſer repoſer quelque temps la pièce et moi. Les choſes ont ſouvent beſoin d'être quittées pour être ſenties. Vous avez un goût infini ; je ſuis auſſi charmé de vos judicieuſes réflexions que de vos bontés. Si j'avais autant de génie que vous avez de lumières, je vous aſſure qu'on verrait beau jeu. Mais avouez que le rôle d'*Olimpie* ferait un effet merveilleux dans la bouche de madame l'ambaſſadrice, à Ferney. Vous m'avez promis de revenir à la paix ; la voilà faite. Quand ferons-nous venir les violons pour l'orcheſtre ? paſſerez-vous votre vie à Turin ? Vos amis de Paris n'auront point de repos s'ils ne vous revoient. La ſociété de ce pays-là a beſoin de vous ; vous en faites le charme, et il faut ſurtout que vous aidiez au bon goût à ſe maintenir : on dit qu'il va un peu en décadence. Vous me réchaufferez

en paſſant. Je crois que je ſuis à préſent le ſeul vieillard qui faſſe des tragédies et qui plante. Je vous donne rendez-vous au printemps, moi, mes arbres et mon théâtre. S'il me vient quelques idées bien tragiques, cet hiver, je vous conſulterai ſur le champ ; mais à préſent c'eſt le quartier de l'hiſtoire. Je m'amuſe à peindre les ſottiſes des hommes, et je vais juſqu'à l'année préſente ; la matière eſt abondante. Adieu, Monſieur; conſervez-moi des bontés qui ſont la conſolation de ma vieilleſſe dans ma retraite, et de mes travaux. Je me mets aux pieds de madame l'ambaſſadrice. *V.*

1762.

## LETTRE CLXI.

### A M. DAMILAVILLE.

28 de novembre.

SALUT à mes frères en DIEU et en la nature.

Je prie mon frère *Thiriot* de m'aider dans mes beſoins et de m'envoyer la meilleure hiſtoire du Languedoc ; cela ne ſera peut-être pas inutile aux *Calas*, et pourra produire un écrit intéreſſant.

On a fini par ſe moquer de moi de ce que j'avais pris tant à cœur la tracaſſerie de la lettre ; mais ſi je n'avais pas tant crié, on

1762. aurait peut-être crié contre moi. Il n'eſt pas mal de couper une tête de l'hydre de la calomnie dès qu'on en trouve une qui remue.

Je vous remercie, mon cher frère, de l'ouvrage odieux que je vous avais demandé, et dont j'ai reçu le premier volume. Je ne l'avais parcouru autrefois qu'avec mépris, je ne le lis aujourd'hui qu'avec horreur. Ce ſcélérat hypocrite (*) appelle, dans ſa préface, la tolérance, *ſyſtême monſtrueux.* Je ne connais de monſtrueux que le livre de ce miſérable, et ſa conduite digne de ſon livre. Notre frère *Thiriot* l'a vu autrefois m . . . chez *Laugeois;* je l'ai vu depuis ſecrétaire d'un athée, et il a fini par être l'avocat bavard de la ſuperſtition. On m'a dit que ſon déteſtable livre avait du crédit en ſorbonne ; c'eſt de quoi je ne ſuis pas ſurpris. Je me flatte au moins que ceux de mes frères qui travaillent à éclairer le genre-humain, dans l'*Encyclopédie*, nous donneront des antidotes contre tous les poiſons aſſoupiſſans que tant de charlatans ne ceſſent de nous préſenter. J'achèverai ma vie dans la douce eſpérance qu'un jour un de nos dignes frères écraſera l'hydre. C'eſt le plus grand ſervice qu'il puiſſe rendre au genre-humain : tous les êtres penſans le béniront.

(*) L'abbé *Houteville*, auteur du livre intitulé : *La vérité de la religion chrétienne, prouvée par les faits.*

Continuez, mon cher frère, à égayer la tristeſſe de votre emploi, et à vous ſoutenir par la ſolidité de la philoſophie. 1762.

*Felix qui potuit rerum cognoſcere cauſas !*

Quoique je ne m'intéreſſe guère aux choſes de ce monde, je ſerais pourtant curieux de ſavoir ce qu'eſt devenu le procès criminel du ſieur *Bigot*. On diſait que le peuple aurait la conſolation de voir pendre un intendant, mais je n'en crois rien.

Il me paraît que frère *Thiriot* a renoncé à la philoſophie active. Il a raiſon de faire grand cas du dîner et du dormir ; ce ſont deux fort bonnes choſes ; mais il faut trouver à ſon réveil quelques quarts d'heure pour ſes amis.

J'envoie à *Eſculape-Tronchin* le mémoire à conſulter ; mais ſongez que j'ai chez moi un parent de vingt et un ans, auquel *Eſculape* fit ouvrir la cuiſſe, il y a deux ans, et qui ſuppure depuis ce temps-là, ſans pouvoir ſe remuer. Il eſt difficile de guérir de loin, quand on eſtropie de près. *Tronchin* eſt aſſurément un grand médecin, mais la médecine eſt ſouvent bien dangereuſe.

Voulez-vous bien faire parvenir ces deux ſaintes épîtres à nos frères d'*Alembert* et *Saurin*. J'embraſſe en *Platon*, en *Diagoras*, notre grand frère *Diderot*.

1762. 

## LETTRE CLXII.

### AU MEME.

Le 30 de novembre.

MON frère, j'ai auſſi *prouvé par les faits*, et j'eſpère que ces faits, rapportés avec fidélité dans l'Eſſai ſur l'hiſtoire générale, feront plus d'impreſſion ſur les eſprits bien faits que les déteſtables ſophiſmes du m.... *Houteville*, de l'académie françaiſe. Ces faits font deviner au lecteur bien des vérités qu'on n'oſerait lui dire. Les hommes s'attachent plus aux vérités qu'ils croient avoir découvertes, qu'à celles qu'on leur a enſeignées. Cette ſeconde édition pourra faire du bien; elle eſt augmentée de plus d'un tiers, et elle eſt de deux tiers plus hardie. Je vous l'enverrai dès qu'elle ſera finie.

Voici, en attendant, un petit article de la lettre *M*, d'un dictionnaire que j'avais fait pour mon uſage; je le ſoumets au grand frère *Diderot*. Ne pourrai-je point avoir quelque article manuſcrit du *Dictionnaire encyclopédique? Nardi parvus onix eliciat cadum!*

Je fus bien indigné des articles *Ame* et *Enfer*, du premier volume; et c'eſt cet article

*Ame*, cet article ſottement théologique, qu'un *Omer* accuſe de matérialiſme. Que ces abſurdités me mettent en colère! mais, patience; il faut que la raiſon ſoit paiſible. 1762.

Frère *Thiriot* m'avait promis de me faire avoir les *Dialogues* de cet imbécille S^t *Grégoire le grand*; c'eſt un monument de bêtiſe que je veux avoir dans ma bibliothéque. *Thiriot* m'abandonne.

J'embraſſe mes frères. Renvoyez-moi *M*, quand les frères l'auront lu.

## LETTRE CLXIII.

### AU MEME.

6 de décembre.

Mes frères, les *Penſées tirées des objections diverſes*, *&c.* ſont un excellent ouvrage. Il faut en tirer quelques exemplaires pour les ſages; mais je crois que rien ne fera jamais plus d'impreſſion que le livret de *Meſlier*. Songez de quel poids eſt le témoignage d'un mourant et d'un prêtre homme de bien. On dit qu'il paraîtra quelque choſe à l'occaſion des *Calas* et des pénitens blancs; mais qu'on attendra que la réviſion ait été jugée.

Le docteur *Tronchin* m'a enfin mandé qu'il

1762. n'y avait point de guérifon pour le petit enfant à qui mon frère s'intéreffe ; je fouhaite que le docteur fe trompe.

Qu'eft-ce donc que ce drôle de fou qui traite le public comme *Ajax* traitait fes moutons, et qui tombe fur lui en furieux ? il a donc fait une tragédie d'*Ajax* ? l'a-t-on mis aux petites-maifons ? comment fe nomme-t-il ?

Eft-il vrai qu'*Elie de Beaumont* eft très-courroucé de voir la famille de *Loyfeau* dans fa moiffon ? Mon cher frère, s'il eft vrai, calmez fes douleurs. Repréfentez-lui que, dans une affaire telle que celle des *Calas*, il eft bon que plufieurs voix s'élèvent ; c'eft un concert d'ames vertueufes. Il s'agit de venger l'humanité, et non de difputer un peu de renommée. Il y aura place pour *Beaumont* et pour *Loyfeau* dans le temple de la gloire et de la vertu, et aucun d'eux n'entrera dans la caverne de l'envie.

J'embraffe mon frère et mes frères.

*P. S.* Il y a un enfant qui fe dit petit-neveu de *Corneille*. Il demeure chez M. *Noël*, maître de penfion, faubourg Saint-Marceau. Son nom eft *Vannier*. Il demande un exemplaire de *Corneille* ; cela eft affurément bien jufte. Je prie très-inftamment mon frère de lui faire paffer ce petit billet.

## LETTRE CLXIV.

1762.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de décembre.

MES divins anges, vous avez beau faire, on ne commande point au diable ; les sorciers seuls ont ce privilége, et c'est le diable qui me commande. Il s'empara de moi, il y a bientôt dix-huit mois, et me fit faire en six jours la sottise que vous savez. J'étais ivre de mon ouvrage au septième ; mais l'âge m'a rendu un peu défiant, et surtout je me défie de moi-même. Mes chers anges, je vous parlais d'attendre au carême ; à présent je vous supplie de remettre à Pâques. Plus on attend, plus valent les tragédies. Vous ne chomerez point cet hiver. Vous avez Eponine dont on dit beaucoup de bien. Il y a force tragédies, force comédies ; vous aurez le plaisir de voir des succès et des chutes. Souffrez que, cet hiver, je me donne tout entier à mon paradis de Ferney, au czar *Pierre*, à *Corneille*, à l'Histoire générale ; quand j'aurai fait tout cela, et que ma tête sera libre, alors vous aurez tant de vers qu'il vous plaira. Sachez de plus, ô anges ! qu'il y a sur le métier un ouvrage à l'occasion des *Calas*, qui pourrait être de quelque utilité,

1762. à ce que difent les bons cœurs, et pour lequel on vous demandera votre fuffrage et votre protection.

Je vous remercie hiftoriquement de m'avoir confirmé la ceffion de la Floride. Quelle honte! quelle guerre! les miniftères de *Philippe III* et de *Philippe IV* ne fe conduifirent pas plus miférablement que les Efpagnols d'aujourd'hui.

Oh, que votre aimable duc de *Praflin* a bien fait de finir tant de pauvretés! il a rendu fervice au genre-humain, et furtout aux Français. Je me foucie très-peu du Canada, je ne l'ai jamais aimé; mais la paix nous devenait néceffaire comme le manger et le dormir. Je l'en remercie encore, et je fuis enchanté que ce foit votre ami qui ait fait une fi bonne œuvre.

Vous me dites toujours que je ne réponds point aux chefs d'accufation que je me fais fur Zulime, fur Mariamne. Je reverrai Mariamne et Zulime quand je retrouverai ma tête, j'entends ma tête poëtique. A préfent je fuis tout profe; me voilà cunctateur. Attendons: Zulime, Mariamne, Olimpie, tout cela viendra fi je vis. Savez-vous que je fuis bien vieux? Le duc de *Villars*, quoique plus jeune, eft plus vieux que moi; il a des convulfions de Saint-Médard, à le faire canonifer par les janféniftes.

Il souffre héroïquement, il a dans les maux plus de courage que son père. Il y a bien des sortes de courage. 1762.

## LETTRE CLXV.

### AU MEME.

Ferney, 13 de décembre.

O Mes anges ! l'épouseur est arrivé : c'est un demi-philosophe. Il n'a rien pour le présent, mais il y a quelque apparence qu'il aura mademoiselle *Corneille*, et que mademoiselle *Corneille* aura plus que je ne vous avais dit. La terre qui doit revenir au philosophe, est dans la Bresse, dans mon voisinage : tout quadre à merveille. Le père ne donnera probablement à son fils que son approbation, et peu d'argent ; on y suppléera comme on pourra. Il est assez plaisant que je marie une nièce de *Corneille* ; c'est une plaisanterie que j'aime beaucoup.

Le demi-philosophe n'est point effarouché que la future ait fait peu de progrès dans la musique, dans la danse, et autres beaux arts ; il ne danse, ni ne chante, ni ne joue : il est pour la conversation, et il veut penser.

Je pense qu'il conviendrait que M. le duc

1762. de *Choiſeul* ne réformât pas la compagnie du futur ; il ne faut pas donner ce dégoût à *Cinna;* ce ſerait un triſte préſent de noces ; il eſt bon d'ailleurs de conſerver des officiers qui ne ſont pas des petits-maîtres.

Ma famille ſuiſſe, dont je vous avais parlé, va partir pour la Floride. C'eſt le plus beau des climats; l'inquiſition va en être bannie. Si je n'étais pas à Ferney, il me ſemble que j'irais à la Floride.

Conſervez vos bontés à qui vous adore. *V.*

## LETTRE CLXVI.

### A M. DAMILAVILLE.

13 de décembre.

O Mon cher frère, vous faites une action digne des beaux ſiècles de la philoſophie. Je vous remercie au nom de la vérité et au mien. J'ai fait, ſur le champ, tranſcrire votre écrit qui m'enchante autant qu'il m'honore ; je vous renvoie le mien qui ſera bien honoré d'être à côté du vôtre : il eſt mieux qu'il n'était, parce qu'il eſt conforme à vos remarques, autant que je l'ai pu. On m'aſſure que l'impertinent ouvrage que vous daignez réfuter, et qui peut en impoſer aux ignorans, eſt de la façon de

*Patouillet*

*Patouillet* et de *Caveirac ;* j'ai cru y reconnaître le ſtyle de l'abominable auteur de l'*Apologie de la Saint-Barthelemi.* Il eſt juſte que de mon côté je ſerve un peu la philoſophie et les frères. Je vais inſérer dans l'Hiſtoire générale un chapitre ſur les gens de lettres et ſur l'*Encyclopédie ;* il ſera fait de façon qu'*Omer-Fleuri* en rougira, et ne pourra ni ſe fâcher ni nuire. 1762.

Le mémoire de *Loyſeau* vient fort bien après les autres : ce ſont trois batteries de canon qui battent la perſécution en brèche. Je crois vous avoir déjà mandé qu'il paraîtrait en ſon temps, à l'occaſion des *Calas*, un écrit ſur la tolérance *prouvée par les faits.* O mes frères, combattons l'*inf*... juſqu'au dernier ſoupir. Frère *Thiriot* eſt du nombre des tièdes ; il faut ſecouer ſon ame. Je n'ai reçu que douze lignes de lui, depuis qu'il dort à Paris.

Joue-t-on encore Eponine ? l'opéra comique ſoutient-il toujours la gloire de la France ? *Ecr. l'inf.*

1762. LETTRE CLXVII.

À M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 19 de décembre.

C'EST une belle époque, Monſieur, dans les courtes archives de la raiſon humaine, que votre empreſſement généreux et celui de vos confrères à protéger l'innocence opprimée par le fanatiſme. Perſonne ne s'eſt plus ſignalé que vous: Non-ſeulement vous êtes le premier qui ayez écrit en faveur des *Calas*, mais votre mémoire, étant ſigné de quatorze avocats, devient une eſpèce de jugement authentique dont l'arrêt du conſeil ne pourra guère s'écarter. M. *Mariette* a travaillé judiciairement pour le conſeil; et M. *Loyſeau*, en s'exerçant ſur la même matière, rend un nouveau témoignage à la bonté de la cauſe et à votre générosité. Tout ce que j'ai lu de vous me rend déjà précieux tout ce que vous voudrez bien m'envoyer. Vous joignez la philoſophie à la juriſprudence, et vous ne plaiderez jamais que pour la raiſon.

Je ſuis enchanté que vous ſoyez lié avec M. de *Cideville*; ſon ancienne amitié pour moi me donnera de nouveaux droits ſur la

vôtre. Je présente mes respects à madame de *Beaumont*, et je vous jure que je vous donne toujours la préférence sur les autres *Beaumont*, fussent-ils papes. 1762.

## LETTRE CLXVIII.

### A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 19 de décembre.

ENFIN donc, Monsieur, j'aurai la consolation de ne point mourir sans avoir eu l'honneur de vous voir. J'étais fort malade quand j'ai reçu, par M. le prince *Gallitzin*, les douces espérances que vous m'avez données. Je vous ai déjà dit, je crois, ou du moins j'ai dû vous dire que vous êtes, pour les arts de l'esprit et de l'agrément, ce que *Pierre le grand* a été pour la police de son empire ; la différence sera que vous voyagerez chez les nations étrangères avec plus de connaissance et de goût que vous n'en trouverez peut-être dans la plupart des pays que vous verrez. Je me flatte, Monsieur, que vous aurez la bonté de m'informer du temps de votre départ. Vous passerez, sans doute, par l'Allemagne et par Genève pour aller en France ; vous verrez tantôt des cours brillantes, et tantôt des hermitages rustiques.

1762. Je ſuis dans le dernier cas : vous ne verrez en moi qu'un philoſophe champêtre ; vous paſſerez de la magnificence à la ſimplicité ; mais ſongez que c'eſt dans cette ſimplicité champêtre que ſe trouve la vérité et l'effuſion du cœur. La vanité vous donnera ailleurs des fêtes, mais la cordialité vous fera les honneurs de Ferney et des Délices. Si vous venez en hiver, vous trouverez autant de neige que chez vous ; ſi vous venez au printemps, vous trouverez des fleurs.

Comme je ſuis préciſément entre la France et l'Allemagne, je me flatte d'avoir l'honneur de vous voir à votre paſſage et à votre retour. Ce feront deux époques bien agréables dans ma vie. Cette eſpérance adoucit tous les maux auxquels la nature m'a livré ; je les ſouffre patiemment, et je vous déſire ardemment. Votre Excellence doit être bien perſuadée des ſentimens tendres et reſpectueux de votre, &c. *V.*

## LETTRE CLXIX.

1762.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 de décembre.

Je ne peux rien ajouter, mes favorables anges, à tout ce que je vous ai dit ſur le futur, ſinon que je ſuis content de lui de plus en plus. Les bons caractères ſont, dit-on, comme les bons ouvrages ; on en eſt moins frappé d'abord qu'on ne les goûte à la longue. Mais, comme il n'a rien, et que de long-temps il n'aura rien, il eſt difficile de le marier ſans la protection de M. le duc de *Praſlin*, et c'eſt ſur quoi nous attendons vos ordres.

En attendant, il faut que je vous parle de mademoiſelle d'*Epinay* ou de l'*Epinay ;* ce n'eſt pas pour la marier. M. le maréchal de *Richelieu* paraît avoir uſé de ſes droits de premier gentilhomme de la chambre avec cette infante ; il veut la payer en partie par les rôles qu'avait mademoiſelle *Gauſſin* dans les pièces de votre ſerviteur ; il me demande une déclaration en faveur de la demoiſelle, et même au détriment de l'infante *Hus*. Dites-moi, mes ſouverains, ce que je dois faire. Jamais je n'ai été moins au fait du tripot, et moins en état d'y travailler. Il faut finir mes tâches proſaïques, et

1762. attendre l'inſpiration. Je crois que, s'il arrivait malheur aux pièces nouvelles, les comédiens pourraient trouver quelque reſſource dans le Droit du ſeigneur et dans Mariamne, telle qu'elle eſt; car je vous avoue que je trouve très-bon que la *Salome* diſe à *Mariamne* qu'elle ne la regarde plus que *comme une rivale.* C'eſt préciſément cette rivalité dont il s'agit; c'eſt de quoi *Salome* eſt piquée; et une femme, à qui on joue ce tour, dit volontiers à ſon adverſe partie ce qu'elle a ſur le cœur.

A l'égard de Zulime, pourquoi l'imprimer, ſi elle ne peut reſter au théâtre? et il me ſemble qu'elle ne peut y reſter ſi on ne laiſſe la fin telle que je l'envoyai, et telle que nous l'avons jouée ſur le théâtre de Ferney. Vous m'avouerez qu'il eſt dur, pour un pauvre auteur, qu'on change, malgré lui, ce qu'il croit avoir bien fait. Il peut ſe tromper, cela n'arrive que trop ſouvent; mais vous ſavez qu'il n'en eſt pas moins ſenſible, et ſurtout quand il a vu l'effet heureux des choſes qu'on veut rayer dans ſon ouvrage, et qu'on y ſubſtitue des corrections dont il eſt mécontent. Il a quelque droit d'être affligé.

Quant au duc de *Foix*, rechangé en un autre perſonnage, n'eſt-ce pas un peu trop d'inconſtance? ſouffrira-t on plus aujourd'hui une méchante action dans un prince du ſang,

qu'on ne la ſupporta autrefois? n'y a-t il pas des choſes qu'il faut placer dans des temps éloignés, et qui révoltent quand elles ſont préſentées dans des temps plus récens? ne vaut-il pas mieux mettre une propoſition ſanguinaire et barbare dans la bouche des Maures, que dans celle des Anglais? Ce ſont les Maures qui demandent le ſang du héros de la pièce; ce ſont eux qui exigent qu'un prince français leur ſacrifie ſon frère. En vérité, je ne vois pas comment on pourrait ſuppoſer que des Anglais (qui ſe piquent aujourd'hui d'être une nation généreuſe) puſſent faire une telle propoſition à un prince de la race qui eſt à préſent ſur le trône. Aſſurément le moment n'eſt pas propre; ce n'eſt pas le temps d'inſulter les Anglais. Je crois que nos princes du ſang et le duc de *Bedfort* ſeraient également indignés, et que le public le ſerait comme eux.

1762.

Si cette idée inſoutenable eſt tombée dans la tête de *le Kain*, vous lui ferez comprendre, ſans doute, à quel excès il ſe trompe. Cela lui arrive bien ſouvent. Je confierai volontiers des rôles aux *le Kain* et aux *Clairon*, mais je ne les conſulterai jamais.

Croyez-moi, encore une fois; qu'ils jouent le Droit du ſeigneur et Mariamne, s'ils n'ont rien de nouveau ce carême. Je tâche d'oublier

1762. Olimpie, afin d'en mieux juger et de vous l'envoyer plus digne de vous. J'ai presque achevé l'Histoire générale que j'ai conduite jusqu'à la paix, pour ce qui regarde les événemens politiques, et jusqu'à l'arrêt singulier du parlement contre l'*Encyclopédie*, pour ce qui concerne l'histoire de l'esprit humain. On finit d'imprimer Pierre le grand. Je serai bientôt libre, et je me rendrai au tripot; car, entre nous, je l'aime autant que vous l'aimez.

Puissé-je, en attendant, faire un épithalame! mais cela dépend de M. le duc de *Praslin*. Voilà bientôt ce qu'on appelle le jour de l'an : je souhaite à mes anges toutes les félicités terrestres; car, pour les célestes, n'y comptons pas.

## LETTRE CLXX.

### A M. DAMILAVILLE.

26 de décembre.

Mon frère, renvoyez-moi, je vous prie, mon *Moïse* et mon canevas de chapitre pour l'histoire, dûment revu par les frères.

Il me paraît que l'affaire des *Calas* prend un bon tour dans les esprits. L'élargissement des demoiselles

demoiselles *Calas* prouve bien que le ministère ne croit point *Calas* coupable, c'est beaucoup. Il me paraît impossible à présent que le conseil n'ordonne pas la révision : ce sera un grand coup porté au fanatisme. Ne pourra-t-on pas en profiter ? ne coupera-t-on pas à la fin les têtes de cette hydre ? 1762.

Je certifie toujours que je n'ai reçu de frère *Thiriot* qu'un petit billet du premier de novembre. Je lui avais demandé la meilleure histoire du Languedoc ; car ce Languedoc est un peu le pays du fanatisme, et on pourrait y trouver de bons mémoires. Dieu merci, ce monstre fournit toujours des armes contre lui-même.

Mon cher frère voudrait-il me faire avoir, *presto*, *presto*, un petit *Dictionnaire des conciles*, qui a paru, je crois, l'année passée ? cela quadrerait fort bien avec mon *Dictionnaire d'hérésies*. La théologie m'amuse : la folie de l'esprit humain y est dans toute sa plénitude.

Je voudrais savoir ce que frère *Thiriot* a fait d'un sermon dont il avait trois exemplaires ; il doit au moins avoir converti trois personnes.

Aimez-moi, mes chers frères ; *écr. l'inf.*

1762.

## LETTRE CLXXI.

### A MADAME DE FLORIAN.

29 de décembre.

J'AI tort, ma chère nièce ; je n'ai pas rempli mon devoir : mais ſi vous ſaviez tout ce qui m'eſt arrivé, vous me pardonneriez. Je vous ſouhaite à vous et au grand écuyer de *Cyrus* toute la félicité que vous méritez tous deux. On dit que d'*Ornoi* a le ventre d'un préſident, et qu'il ne ſera pourtant que conſeiller au grand conſeil. L'abbé eſt donc en retraite, dans ſon abbaye, avec une fille et des livres. Je ſuis fort content de ſon *Irène*, et je le trouve très-aviſé, étant ſous-diacre, de n'avoir pas donné au concile de Nicée tous les ridicules qu'il mérite. Pour moi, qui n'ai pas l'honneur d'être dans les ordres ſacrés, je n'épargne pas les impertinences de l'Egliſe, quand je les rencontre dans mon chemin. Je me ſuis fait un petit tribunal aſſez libre, où je fais comparaître la ſuperſtition, le fanatiſme, l'extravagance et la tyrannie. Je vous enverrai quelque jour Olimpie qui eſt dans un autre goût. Vous la verrez à peu-près telle que nous l'avons jouée devant notre premier gentil-

homme de la chambre, M. le maréchal de *Richelieu*. 1762.

Je m'occupe à préfent de la tragédie des *Calas*, et je crois que le dénouement en fera heureux. Le miniftère a déjà élargi fes filles. Ce mot d'*élargir* ne convient guère, mais cela veut dire qu'on les a tirées de la prifon appelée couvent, où on les avait renfermées. C'eft un gage infaillible du gain du procès ; car fi le miniftère ne croyait pas *Calas* innocent, il n'aurait pas rendu les filles à la mère. Il eft honteux que cette affaire traîne au confeil fi long-temps : des juges ne doivent pas aller à la campagne, quand il s'agit d'une caufe qui intéreffe le genre-humain.

Je vous pardonne de tout mon cœur, ma chère nièce, de ne m'avoir point écrit quand vous étiez dans vos terres ; car il faut que les lettres aient un objet ; et quand on a mandé qu'on a achevé fon falon et meublé un appartement, on a tout dit. Mais, à Paris, les nouvelles publiques, les pièces nouvelles, les nouvelles folies, les fottifes nouvelles font un champ affez vafte, et vous peignez tout cela très-joliment.

Il n'y a pas d'apparence que je puiffe aller dans votre bruyante ville : ni ma mauvaife fanté, ni l'édition de *Pierre Corneille*, ni mes bâtimens, ni un parc d'une lieue de circuit

1762. que je m'avise de faire, ne me permettent de me transplanter sitôt. Il faut au moins remettre ce voyage à une année, si la nature m'accorde une année de vie. Soyez sûre que toutes celles qui me pourront être réservées seront employées à vous aimer. Votre sœur vous embrasse aussi de tout son cœur.

## LETTRE CLXXII.

### A MADAME

### LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 de janvier.

1763. MADAME l'ange, le bon homme *V.* répond à la belle lettre, bien éloquente, bien pensée, bien agréable, que vous avez adressée à ma nièce, en attendant qu'elle vous remercie elle-même.

1°. Il est vrai que j'ai toujours pensé que mes deux anges favorisaient beaucoup mon demi-philosophe. Comment ne l'aurais-je pas cru, puisque mes deux anges me l'ont proposé ? Ils savent à présent de quoi il est question, mais notre demi-philosophe n'en sait rien, et n'en saura rien, si la chose ne se fait pas.

Ce qui nous peut intriguer un peu, c'est

que votre capitaine a fait confidence de ſon deſſein coquet à M. *Micault*, aide-major de l'armée d'*Eſtrée*, ſon compatriote, neveu de *Montmartel*, qui eſt à Genève au nombre des patiens de *Tronchin*. M. *Micault* en a parlé en ſecret à une dame qui ſe porte bien, laquelle l'a redit en ſecret à une autre dame diſcrète, de ſorte que notre ſecret eſt public, et que, ſi le mariage manque, la longue cohabitation dans le même château pourra faire grand tort à notre enfant, qui eſt bien loin de mériter ce tort, et qui eſt digne aſſurément de l'eſtime et de l'amitié de tous ceux qui la connaiſſent. Elle raiſonne ſur tout cela fort ſenſément; elle ſe conduit avec ſageſſe. Je n'ai point connu de plus aimable naturel, et de plus digne de votre protection. 1763.

Le futur, comme j'ai déjà dit, n'a rien. Je me trompe; il a des dettes, et ces dettes étaient inévitables à l'armée. Je le crois honnête homme; j'eſpère qu'il ſe conduira très-bien. Mais, encore une fois, il n'a que des dettes, une compagnie qui probablement ſera réformée, un père et une mère qui ont l'air de ne laiſſer de long-temps leur mort à pleurer à leur philoſophe, qui ſe ſont donné mutuellement leur bien par contrat de mariage, et qui ont une fille qu'ils aiment. *Voilà, belle Emilie, à quel point nous en ſommes.*

1763. 2°. Vous penfez bien que je fouhaite que l'édition de *Pierre* vaille beaucoup à *Marie*. Mais fi nous avons compté fur tous les beaux feigneurs français qui ont donné leurs noms, nous fommes un peu loin de compte : la plupart n'ont rien payé ; quelques-uns ont payé pour un exemplaire, après avoir fouscrit pour cinq ou fix.

Monfieur le contrôleur général a fait pis : il a écrit qu'il fallait que les *Cramer* lui envoyaffent deux cents exemplaires, pour lefquels le roi a foufcrit ; qu'il les payerait en papiers royaux, à quarante francs l'exemplaire, tandis qu'on les paye, argent comptant, quarante-huit livres. Si ce miniftre fait toujours d'auffi bonnes affaires pour le roi, fa Majefté fera très à fon aife.

*Philibert Cramer*, très-beau garçon, quoiqu'un peu boffu, devait folliciter les payemens à Paris ; mais c'eft un feigneur auffi pareffeux qu'aimable, et plus attaché à l'hôtel de la Rochefoucauld qu'aux vers de *Corneille*. Il a de l'efprit, du goût; il n'aime ni Héraclius ni Rodogune, et a renoncé à la dignité de libraire. Leurs facrées Majeftés, l'empereur et l'impératrice, ont foufcrit pour deux cents exemplaires, et la caiffe impériale n'a pas donné un denier. J'ai preffé les *Cramer* d'agir ; mais il n'y a eu de foufcriptions que celles

que j'ai procurées. Cependant, je ſue ſang et eau depuis un an; je ſacrifie tout mon temps. Il me faut commenter trente-trois pièces, traduire de l'eſpagnol et de l'anglais, rechercher des anecdotes, revoir et corriger toutes les feuilles, finir l'Hiſtoire générale et celle du czar *Pierre*, travailler pour les *Calas*, faire des tragédies, en retoucher, planter et bâtir, recevoir cent étrangers, le tout avec une ſanté déplorable. Vous m'avouerez que je n'ai guère le temps d'écrire à des ſouſcripteurs, que c'eſt aux *Cramer* à s'en charger. Je leur ai donné des modèles d'avertiſſement; ils ne s'en ſont pas encore ſervis : il faut prendre patience. 1763.

3°. J'ai toujours bien entendu qu'on ferait, ſur le produit, une penſion au père et à la mère, et cette penſion ſera plus ou moins forte, ſelon la recette. Si mademoiſelle *Corneille* a quarante mille francs de cette affaire, il faudra remercier ſa deſtinée; ſi la ſomme eſt plus forte, il faudra bénir DIEU encore davantage. Nous avons déjà donné ſoixante louis au père et à la mère. Les frais ſont grands, la recette médiocre. Les *Cramer* nous donneront un compte en règle.

Je baiſe bien humblement le bout des ailes de mes anges. Je ſuis leur créature attachée juſqu'au dernier moment de ma drôle de vie.

1763.

## LETTRE CLXXIII.

### A M. DAMILAVILLE, *à Paris.*

A Ferney, 2 de janvier.

J'AI reçu, mon très-cher frère, le *petit* chapitre concernant l'*Encyclopédie*, et j'ai retranché ſur le champ le *petit* article où je combattais les droits du parlement, quoique je ſois bien perſuadé que le parlement n'a aucun droit ſur les priviléges du ſceau; mais je ne veux point compromettre mes frères. Je ſais fort bien que, quand on s'aviſe de prendre le parti de l'autorité royale contre *meſſieurs*, *meſſieurs* vous brûlent, et le roi en rit. D'ailleurs, dans le petit chapitre des billets de confeſſion, et des querelles parlementaires et épiſcopales, j'ai dit aſſez rondement la vérité. J'ai peint les uns et les autres tout auſſi ridicules qu'ils étaient, ſans pourtant y mettre de caricature.

J'ai une envie extrême de lire un mémoire que M. *Loyſeau* fit, il y a quelques années, pour mademoiſelle *Alliot* de Lorraine. J'ai connu cette demoiſelle à Lunéville; et le ſtyle de M. *Loyſeau* augmente ma curioſité. Je demande en grâce à mon frère de m'obtenir cette grâce de M. *Loyſeau*.

J'attends *la Population*, de M. de *Beaumont*.

Ce livre ſera, ſans doute, ma condamnation. ———
Je n'ai point peuplé, et j'en demande pardon 1763.
à DIEU. Mais auſſi la vie eſt-elle toujours quelque choſe de ſi plaiſant, qu'il faille ſe repentir de ne l'avoir pas donnée à d'autres?

Nous touchons, je crois, à la déciſion du conſeil ſur l'affaire des *Calas*. Eſt-il vrai qu'il faudra préalablement faire venir les pièces de Toulouſe? ne ſera-ce pas plutôt après la réviſion ordonnée que le parlement de Toulouſe ſera obligé d'envoyer la procédure?

Au reſte, mes frères, gardez-vous bien de m'imputer le petit livret *ſur la tolérance*, quand il paraîtra. Il ne ſera point de moi et ne doit point en être. Il eſt de quelque bonne ame qui aime la perſécution comme la colique.

Si l'*Hiſtoire du Languedoc* arrive à temps, elle pourra ſervir aux *Calas*, en fourniſſant un petit réſumé des horreurs viſigothes-languedochiennes.

Frère *Thiriot* ſe tue à écrire; dites-lui qu'il ſe ménage. Cependant, raillerie à part, je lui pardonne s'il mange bien, s'il dort bien, et ſurtout ſi ſon frère m'écrit.

J'embraſſe tous les frères. Ma ſanté eſt pitoyable. *Ecr. l'inf.*

*P. S.* Il y a un petit mémoire incendié d'un préſident au mortier ou à mortier, frère peu

1763. ſenſé de l'inſenſé d'*Argens*. Je ne hais pas à voir les *claſſes* du parlement ſe brûler les unes les autres en cérémonie ; cela me paraît fort plaiſant, et digne de notre profonde nation : mais vous me feriez ſurtout un plaiſir extrême de m'envoyer, par la première poſte, le mémoire du préſident au mortier.

## LETTRE CLXXIV.

### A M. VERNES.

2 de janvier.

JE ſuis ravi, mon cher rabbi, de l'intérêt que vous prenez à la choſe. Je ſens bien que je marche ſur des charbons ardens : il faut toucher le cœur, il faut rendre l'intolérance abſurde, ridicule et horrible ; mais il faut reſpecter les préjugés.

Il eſt bien difficile, en montrant les fruits amers qu'un arbre a portés, de ne pas donner lieu de penſer que l'arbre ne vaut rien ; on a beau dire que c'eſt la faute des jardiniers, bien des gens ſentent que c'eſt à l'arbre qu'il faut s'en prendre.

Au reſte, il y a, dans le *Contrains-les d'entrer* de *Bayle*, des choſes beaucoup plus hardies. A peine s'en eſt-on aperçu, parce que l'ouvrage eſt long et abſtrus. Ceci eſt court et à

la portée de tout le monde; ainſi je dois être très-circonſpect. 1763.

J'ai beaucoup ajouté, beaucoup retranché, corrigé, refondu. La crainte de déplaire eſt l'éteignoir de l'imagination. Il faudrait que vous vinſſiez rallumer la mienne avec votre ami; nous tiendrions enſemble un petit conciliabule de tolérance. Je voudrais qu'en inſpirant la modération l'ouvrage fût modéré.

Gardez-moi un profond ſecret, mes frères. Il ne faut pas que mon nom paraiſſe; je n'ai pas bon bruit.

Tenez, voilà un petit chapitre pour vous amuſer: renvoyez-le, ou plutôt rapportez-le, et raiſonnons.

J'ai donné, à tout haſard, une lettre pour M. le baron de *Breteuil*, parce qu'il faut que je faſſe tout ce que vous m'ordonnez. Il y a environ trente ans que je ne l'ai vu, mais cela n'y fait rien: on eſt impudent avec bienſéance, quand il s'agit de rendre ſervice et de vous obéir.

*La Lettre à Chriſtophe* me donne la pepie. Je ne dormirai point que je n'aye vu *la Lettre à Chriſtophe*: avez-vous lu *la Lettre à Chriſtophe?* pouvez-vous me faire avoir *la Lettre à Chriſtophe?* où trouve-t-on *la Lettre à Chriſtophe?*

Bonſoir, mon cher philoſophe; mes reſpects à *Arius*.

1763. LETTRE CLXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 5 de janvier.

O MES ANGES,

Ce n'eſt pas ma faute ſi nous avons cru, madame *Denis* et moi, que vous vous intéreſſiez au demi-philoſophe qui eſt arrivé ſous vos auſpices, qui nous a dit venir de votre part, et qu'il fallait conclure ſubito, allegro, preſto; qu'il n'attendait qu'une lettre de ſon père, et que cette lettre viendrait dans trois jours.

Ce père eſt l'homme du monde qui dépenſe le moins en papier et en encre; il y a un an qu'il n'a écrit à monſieur ſon fils. Il lui feſait une penſion de mille livres avant d'avoir payé ſa compagnie, et, depuis ce temps, il lui retranche ſa penſion. Ce fils n'a donc que ſa compagnie qu'on va réformer, trois chevaux que nous nourriſſons, et des dettes. La philoſophie eſt quelque choſe, je l'avoue; mais cette philoſophie eſt celle de M. de *Valbelle* et de mademoiſelle *Clairon*, qui ont imaginé d'envoyer le capitaine faire main-

baſſe ſur la recette des ſouſcriptions, recette qui n'eſt pas prête, comme je l'ai mandé à mes anges. Je ne crois donc pas que je puiſſe lui dire : Mettez-vous là, mon gendre, et dînez avec moi. Tout cela ne laiſſe pas d'être triſte, parce qu'on ſait tout, et que cette aventure peut aiſément être tournée en ridicule par les malins, dont le nombre eſt grand. 1763.

Vous croyez donc que je vais aux Délices, et que je ſuis aſſidu auprès de M. le duc de *Villars*. Je ſuis aſſiégé par quatre pieds de neige, à perte de vue, et je la fais ranger pour tranſporter des pierres. Je me conſole d'ailleurs de mes quatre pieds autour de moi, en conſidérant les délices de la Suiſſe, qui conſiſtent, comme vous ſavez, en quarante lieues de montagnes de glace, qui forment mon horizon hyperboréen. Le duc de *Villars* a quitté les Délices :

Tout auprès de ſon juge il s'eſt venu loger,

dans une maiſon aſſez convenable à un valet de chambre retiré du monde. Il vient quelquefois dîner à Ferney; mais, tant que j'aurai mes neiges, je n'irai point chez lui. Je ſuis d'ailleurs très-malingre, et aſſurément plus que lui, malgré ſes convulſions de Saint-Médard ; et obſervez qu'il n'a que ſoixante

1763. ans, et que j'en ai bientôt ſeptante, quoiqu'on die.

O mes anges! tant que mon vieux ſang circulera dans mes vieilles veines, mon cœur ſera à vous. Mais à préſent, comment renvoyer notre jeune ſoudard au milieu des glaces et des neiges? ſavez-vous bien que cela eſt embarraſſant? Tout ce qui m'arrive eſt comique; DIEU ſoit béni! Je remercie M. de *Parcieux*, et je n'ai que faire de lui pour ſavoir que la vie eſt courte.

Pour ce nigaud de *Laugeois*, neveu de *Laugeois*, vous pouvez avoir la bonté de m'envoyer ſon rabâchage davidique, en deux envois, contre-ſignés duc de *Praſlin*. Je mettrai ſa proſe à côté des chanſons hébraïques de *le Franc de Pompignan*.

Mes chers anges, feriez-vous aſſez bons pour m'envoyer ce mémoire d'un préſident au mortier, incendié par vos préſidens au mortier: cela doit être divertiſſant.

Portez-vous bien, mes anges; c'eſt-là le grand point.

Reſpect et tendreſſe.

## LETTRE CLXXVI.

1763.

### A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, 9 de janvier.

OUI, mon cher contemporain, mon cher confrère en *Apollon*, je compte fur votre amitié ; elle vous fafcine les yeux en ma faveur, et je lui en fais le meilleur gré du monde. Plus vos lettres font aimables, plus nous devons nous plaindre de leur rareté, madame *Denis* et moi. Vous êtes, à Paris, à la fource de tout, et nous ne fommes, dans les Alpes, qu'à la fource des neiges.

Vous me feriez grand plaifir de me mander fi l'on a donné quelque pièce de *Goldoni*, et comment elle aura réuffi. Je fuis perfuadé que l'évêque de Montrouge fera un difcours fort falé et tout plein d'épigrammes à l'académie. Pour M. le duc de *Saint-Aignan*, je n'ai pas l'honneur de connaître fon ftyle.

Vous voyez donc quelquefois frère *Thiriot*. Il me paraît qu'il fait plus d'ufage d'une table à manger que d'une table à écrire. S'il fait jamais un ouvrage, ce fera en faveur de la pareffe. Pour moi, quand je n'écris point, ce n'eft pas à la pareffe qu'il faut s'en prendre, c'eft aux fardeaux dont je fuis furchargé.

1763. Nous avons bientôt fept volumes de *Corneille* imprimés, et il y en aura peut-être quatorze; il faut, avec cela, achever l'édition d'une Hiftoire générale, continuée jufqu'à ce temps-ci; il faut achever celle du czar, mettre la dernière main à cette Olimpie, répondre à cent lettres, dont aucune ne vaut les vôtres: en voilà bien affez pour un vieux malade.

Vous m'aviez bien dit que la plupart de nos grands feigneurs ne donneraient que leurs noms pour la foufcription de *Corneille*. Les Anglais n'en ont pas ufé ainfi, et vous favez encore que ce font les Anglais qui ont le plus puiffamment fecouru la veuve *Calas*. Le roi a rendu à cette infortunée fes deux filles qu'on avait enfermées dans un couvent; elles iront bientôt toutes trois montrer leur habit de deuil et leurs larmes à meffieurs du confeil d'Etat, que M. de *Beaumont* a fi bien prévenus en faveur de l'innocence. Je foupire après le jugement, comme fi j'étais parent du mort.

Je ne crois pas que je prenne fait et caufe avec tant de chaleur pour le fou de Verberie qu'on a pendu : on prétend que c'eft un jéfuite. Et que dites-vous, je vous prie, du fou à mortier, digne frère de d'*Argens*? ne vaut-il pas mieux travailler pour l'opéra comique, comme mon confrère l'abbé de *Voifenon*?

Mon cher ami, écrivez-moi tout ce que

vous

vous ſavez et tout ce que vous penſez. Vous nous direz que ce monde eſt fort ridicule ; mais un peu de détails, je vous prie, pour égayer nos neiges. 1763.

Je vais vous dire une nouvelle, moi ; c'eſt que nous avons été ſur le point de marier mademoiſelle *Corneille*. Si vous avez quelque parent de *Racine*, envoyez-le-nous ; cela produira peut-être quelque bonne pièce de théâtre, dont on dit que vous avez grand beſoin dans votre capitale.

Adieu, mon cher ami ; je ſuis réduit à dicter, comme vous voyez ; car, quoique je ſois auſſi jeune que vous, je n'ai pas votre vigueur.

Je vous embraſſe de tout mon cœur. *V.*

## LETTRE CLXXVII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de janvier.

MES divins anges, ſi les mariages ſont écrits dans le ciel, celui de M. de *C**** et de notre marmotte a été rayé. Encore une fois, comment pouvions-nous ne pas croire que vous vous intéreſſiez vivement à ce mariage ? Le futur était venu avec une copie d'une de

1763. mes lettres. Il s'était annoncé de votre part; il ſe diſait sûr du conſentement de ſes parens; il avait débuté par demander ſi la ſouſcription du Corneille n'allait pas déjà à quarante mille livres ; et la première confidence qu'il fit, était que ſon deſſein était de voyager en Italie avec cet argent. Il nous avoua qu'il avait cru que mademoiſelle *Corneille* était élevée dans notre maiſon comme une perſonne qu'on a priſe par charité. Il lui parla comme *Arnolphe*, à cela près qu'*Arnolphe* aimait, et que le futur n'aimait point. Il fut un peu ſurpris de voir que mademoiſelle *Corneille* était élevée, et miſe, et conſidérée chez nous, comme le ſerait une fille de la première diſtinction qu'on nous aurait confiée. Nous rectifiâmes, madame *Denis* et moi, les idées de notre homme. Cependant l'affaire s'ébruitait, comme je vous l'ai mandé ; il fallait prendre un parti. M. de *C**** nous apprit lui-même que ſes parens n'étaient ni ſi vieux, ni ſi riches qu'on nous l'avait dit ; mais il attendait toujours le conſentement. M. *Micault* nous aſſurait qu'il était honnête homme, quoiqu'un peu dur, entier et bizarre. Il devait avoir un jour cinq mille livres de rente ; mais, en attendant, il n'avait rien du tout. Dans cette perplexité, et ſurtout dans l'idée que vous vouliez bien vous intéreſſer à ſa perſonne, nous crûmes ne pouvoir

mieux faire que de tâcher de lui procurer, par votre protection, la place que vous ſavez. Cet emploi était préciſément à notre porte ; les terres de ſon père ſont aſſez voiſines des nôtres ; rien ne nous paraiſſait plus convenable pour notre ſituation. Nous ſavions que cette place dépend abſolument de votre ami, qu'on la donne à qui l'on veut, que ce n'eſt point d'ordinaire une récompenſe de ſecrétaire d'ambaſſade, puiſque ni le préſent titulaire (qu'on aurait pu placer ailleurs), ni *Champo* ſon prédéceſſeur, ni *Cloſure*, ni aucun de ceux qui ont eu cet emploi, n'ont été ſecrétaires d'ambaſſade. Nous vous repréſentons tout cela, non pas pour déſapprouver les arrangemens que M. le duc de *Praſlin* a pris, et que nous trouvons très-juſtes ; mais ſeulement pour juſtifier notre démarche auprès de vous ; démarche qui n'a été fondée que ſur la perſuaſion où nous devions être par les diſcours du prétendu, et par la copie de mes lettres dont il était armé, que vous ſouhaitiez ce mariage. La ſeule manière d'y parvenir était d'obtenir la place que nous demandions ; car le père ne voulant abſolument rien donner, le fils n'ayant que des dettes, et n'ayant préciſément pas de quoi vivre à la réforme de ſa compagnie, quel autre moyen pouvions-nous imaginer ? Nous n'avons pas laiſſé d'avoir

1763.

1763. quelque peine à faire partir ce jeune homme qui, fans avoir le moindre goût pour mademoifelle *Corneille*, voulait abfolument refter chez nous, uniquement pour avoir un afile. Toute cette aventure a été affez trifte. Il eft vraifemblable que M. de *C**** a toujours caché à M. de *Valbelle* et à mademoifelle *Cla ron* l'état de fes affaires, fans quoi nous ferions en droit de penfer que ni l'un ni l'autre n'ont eu pour nous beaucoup d'égards. Nous ferions d'autant plus autorifés dans nos foupçons, que mademoifelle *Clairon* ayant dit qu'elle allait marier mademoifelle *Corneille*, *le Kain* nous écrivit qu'elle épouferait un comédien, et nous en félicitait. J'eftime les comédiens quand ils font bons, et je veux qu'ils ne foient ni infames dans ce monde, ni damnés dans l'autre; mais l'idée de donner la coufine de M. de *la Tour-du-Pin* à un comédien, eft un peu révoltante, et cela paraiffait tout fimple à *le Kain*. En voilà beaucoup, mes anges, fur cette trifte aventure : nous nous en fommes tirés très-honorablement ; et la conduite de mademoifelle *Corneille* n'a donné aucune prife à la malignité des Génevois ni des français qui font à Genève ; car il y a des malins par-tout.

Mais eft-il vrai que le fou de Verberie qu'on a pendu était un jéfuite ? aurez-vous la bonté

de me faire lire le diſcours du fou au mortier ?
M. de *la Salle*, ce M. de *la Salle*, conſeiller 1763.
de Toulouſe, qui était ſi perſuadé de l'innocence des *Calas*, et qui les a fait rouer en ſe récuſant, eſt-il à Paris ? eſt-il venu chez vous ?

Le beau *Cramer*, qui ſait par ouï-dire qu'il imprime le Corneille, eſt-il venu s'entretenir avec vous des intérêts des princes ? ſavez-vous à préſent à quoi vous en tenir ſur les ſouſcriptions ? ſavez-vous que ni madame de *Pompadour*, ni prince, ni ſeigneur, n'ont donné un écu ? n'êtes-vous pas fatigué de mes longues lettres ? ne pardonnez-vous pas à votre créature *V.* ?

## LETTRE CLXXVIII.

### AU MEME.

17 de janvier.

VOYEZ, mes anges, ſi ceci vous amuſera, et s'il amuſera M. le duc de *Praſlin*. Les laquais des français et des anglais, ou bien des anglais et des français, qui ſont à Genève, ont voulu donner un bal aux filles en l'honneur de la paix. Les maîtres ont prodigué l'argent ; on a fait des habits magnifiques, des cartouches

1763. aux armes de France et d'Angleterre, des fusées, des confitures; on a fait venir des gélinotes et des violons de vingt lieues à la ronde, des rubans, des nœuds d'épaules; et *vive MM. le duc de Praslin et de Bedfort*, dessinés dans l'illumination d'un beau feu d'artifice. Les perruques carrées de Genève ont trouvé cela mauvais; elles ont dit que *Calvin* défendait le bal expressément; qu'ils savaient mieux l'*Ecriture* que M. le duc de *Praslin;* que d'ailleurs, pendant la guerre, ils vendaient plus cher leurs marchandises de contrebande: en un mot, toutes les dépenses étant faites, ils ont empêché la cérémonie.

Alors la bande joyeuse a pris un parti fort sage: vous allez croire que c'est de mettre le feu à la ville de Genève, point du tout; les deux partis sont allés célébrer leur orgie sur le territoire de France (il n'y a pas bien loin). Rien n'a été plus gai, plus splendide et plus plaisant. Cela ne vous paraîtra peut-être pas si agréable qu'à nous; mais nous sommes de ces gens sérieux que les moindres choses amusent.

Je me flatte que mes anges ont reçu mon testament en faveur de mademoiselle d'*Epinay*, par lequel je lui donne et légue les rôles d'*Acante* et de *Nanine*. Si elle veut encore celui de *Lise*, dans l'Enfant prodigue, je le lui

donne par un codicille, révoquant à cet effet tous les teſtamens antérieurs. 1763.

Qu'eſt ce que c'eſt que le vieux *Dupuis* ?

On dit que la pièce eſt de *Collé*. Si cela eſt, elle doit être extrêmement gaie, comme toute honnête comédie doit être; car, pour les comédies où il n'y a pas le mot pour rire, c'eſt une infamie que je ne pardonnerai jamais à cette folle de *Quinault*, qui mit à la mode ce monſtre ſi oppoſé à ſon caractère.

Dieu vous ait, mes bons anges, en ſa ſainte et digne garde !

Reſpect et tendreſſe.

## LETTRE CLXXIX.

### A M. LE COMTE ALGAROTTI.

A Ferney, 17 de janvier.

MON cher cygne de Padoue, ſi le climat de Bologne eſt auſſi dur et auſſi froid que le mien pendant l'hiver, vous avez très-bien fait de le quitter pour aller je ne ſais où : car je n'ai pas pu lire l'endroit d'où vous datez, et je vous écris à Veniſe, ne doutant pas que ma lettre ne vous ſoit rendue où vous êtes. Pour moi, je reſte dans mon lit, comme *Charles XII*, en attendant le printemps. Je ne ſuis pas

1763. étonné que vous ayez des lauriers dans la campagne où vous êtes ; vous en feriez naître à Pétersbourg.

En relisant votre lettre, et en tâchant de la déchiffrer, je vois que vous êtes à Pise, ou du moins je crois le voir. C'est donc un beau pays que Pise ? Je voudrais bien vous y aller trouver ; mais j'ai bâti et planté en Laponie ; je me suis fait lapon, et je mourrai lapon.

Je vous enverrai incessamment le deuxième tome de czar *Pierre*. Je me suis d'ailleurs amusé à pousser l'Histoire générale jusqu'à cette paix dont nous avions tant besoin. Vous sentez bien que je n'entre pas dans le détail des opérations militaires ; je n'ai jamais pu supporter ces minuties de carnage. Toutes les guerres se ressemblent à peu-près : c'est comme si on fesait l'histoire de la chasse, et que l'on supputât le nombre des chiens mangés par les loups. J'aime bien mieux vos lettres militaires, où il s'agit des principes de l'art. Cet art est, à la vérité, fort vilain, mais il est nécessaire. Le prince *Louis de Virtemberg*, que vous avez vu à Berlin, a renoncé à cet art comme au roi de Prusse, et est venu s'établir dans mon voisinage. Nous avons des neiges, j'en conviens ; mais nous ne manquons pas de bois. On a des théâtres chez soi, si on en manque à Genève ; on fait bonne chère, on

est

eſt le maître de ſon château, on ne paye de tribut à perſonne; cela ne laiſſe pas de faire une poſition aſſez agréable. Vous qui aimez à courir, je voudrais que vous allaſſiez de Piſe à Gènes, de Gènes à Turin, et de Turin dans mon hermitage : mais je ne ſuis pas aſſez heureux pour m'en flatter. 1763.

Buona notte, caro cigno di Piſa.

## LETTRE CLXXX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 20 de janvier.

J'ENVOIE à mes anges la copie d'une lettre d'une brave et honnête religieuſe de Toulouſe. Cette lettre me paraît bien favorable pour nos pauvres *Calas*; et, quoique la religieuſe avoue que mademoiſelle *Calas* ſera damnée dans l'autre monde, elle avoue qu'elle et toute ſa famille méritent beaucoup de protection dans celui-ci.

Il y a long-temps que mes anges ne m'ont parlé de cette importante affaire; j'oſe eſpérer que la réviſion ſera inceſſamment accordée. Si mes anges veulent avoir la bonté de m'envoyer les chanſons du roi *David*, traduites par

1763. ce *Laugeois*, ci-devant directeur des fermes, je lirai avec componction les pſaumes pénitentiaux, attendu que je ſuis malade.

Je ne ſais point de nouvelles du tripot; j'ignore s'il y a des tragédies, des comédies nouvelles : mes anges m'abandonnent. Peut-être aurai-je demain la conſolation de recevoir une de leurs lettres. En attendant, je baiſe le bout de leurs ailes avec toute l'humilité poſſible, et j'ai toujours pour eux le culte de dulie. Savez-vous ce que c'eſt que le culte de dulie, mes anges ?

## LETTRE CLXXXI.

### A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 21 de janvier.

NOTRE ami commun, M. *Damilaville*, m'avait envoyé, Monſieur, votre très-beau et très-ſolide diſcours, et je ne croyais pas l'avoir. Le titre m'avait trompé; je viens enfin de m'apercevoir de mon erreur. J'ai vu votre nom à la trente-cinquième page, et je vous ai lu avec un plaiſir extrême. Tout célibataire que je ſuis, j'avoue que vous faites très-bien de prêcher le mariage : je ſuis auſſi fort de votre avis ſur les défrichemens. Je me ſuis

avisé de défricher, ne m'étant pas avisé de peupler : mais voici comme je m'y suis pris. 1763.
J'ai assemblé les propriétaires des terres abandonnées, et je leur ai dit : Mes amis, je vais défricher à mes frais, et quand la terre sera en valeur, nous partagerons.

Je n'ai point fait de citoyens, mais j'ai fait de la terre.

Je me flatte, Monsieur, que vous serez célèbre pour avoir fait une bien meilleure action, pour avoir fait rendre justice à l'innocence opprimée et rouée. Vous avez vu, sans doute, la lettre de la religieuse de Toulouse ; elle me paraît importante ; et je vois avec plaisir que les sœurs de la Visitation n'ont pas le cœur si dur que *messieurs*. J'espère que le conseil pensera comme la dame de la Visitation.

Si vous voyez M. de *Cideville*, je vous prie de lui dire combien je l'aime. C'est un sentiment que vos ouvrages m'inspirent pour vous, qui se joint bien naturellement à l'estime infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

1763. LETTRE CLXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de janvier.

DIVINS anges, vous peignez les ſeigneurs génevois du pinceau de *Rigault :* nous verrons ſi le prince fera donner de bons ordres pour les ſouſcriptions.

Je me hâte de juſtifier mademoiſelle *Corneille*, que vous accuſez avec toutes les apparences de raiſon. Or vous ſavez qu'il ne faut pas toujours condamner les filles ſur les apparences. Il eſt vrai qu'elle a fait plus de progrès dans la comète et le trictrac que dans l'ortographe, et qu'elle met la comète pour neuf plus aiſément qu'elle n'écrit une lettre : mais le fait eſt qu'à l'aide de madame *Denis*, qui lui ſert en tout de mère, elle eſt venue à bout d'écrire à ſon père, à ſa mère et à meſdemoiſelles *Félix* et de *Vilgenou*. Nous avons chargé du paquet, il y a long-temps, un citoyen de Genève ; c'eſt M. *Miqueli*, breveté de colonel ſuiſſe, qui s'en allait à Paris à petites journées. Elle ne ſait point la demeure de ſon père ; je crois auſſi que meſdemoiſelles *Félix* et de *Vilgenou* ont changé d'habitation : en un mot, on a écrit, cela eſt certain.

A préſent diſons un petit mot du tripot.

Des préfaces à Zulime, vous en aurez, 1763.
mes anges, et c'eſt à mon grand regret; car, ſans me flatter, Zulime eſt un Bajazet tout pur, ſans qu'il y ait un *Acomat*. Je ſuis plus difficile que vous ne penſez. Figurez-vous que, quand j'envoyai Olimpie pour être jouée à Manheim, je feſais correction ſur correction, changement ſur changement, carton ſur carton, vers ſur vers, préciſément comme autrefois j'allais donner à mademoiſelle *Deſmares* des corrections par le trou de la ſerrure.

Donnez-moi quelques jours de délai encore; car je n'ai pas le temps de me reconnaître: je vous l'ai déjà dit; vous ne me plaignez point. Je ſuis vieux comme le temps, faible comme un roſeau, accablé d'une douzaine de fardeaux. Figurez-vous un ver à ſoie, qui s'enterre dans ſa coque en filant; voilà mon état: un peu de pitié, je vous prie.

Voilà un bien digne homme que M. le duc de *Praſlin!* je ſuis à ſes pieds; je vois que ſon bon eſprit a été convaincu par les raiſons des avocats, et que ſon cœur a été touché. Mais, quoi! cette affaire ſera donc portée à tout le conſeil, après avoir été jugée au bureau de M. d'*Agueſſeau?* Je n'entends rien aux rubriques du conſeil. A propos de conſeil, ſavez-vous que je crois le mémoire de *Mariette* le

1763. meilleur de tous pour inſtruire les juges ? Les autres ont plus d'itos et de pathos, mais celui-là va au fait plus judiciairement : en un mot, tous les trois ſont fort bons. Il y en a encore un quatrième que je n'ai pas vu.

Voici bien autre choſe. Je marie mademoiſelle *Corneille*, non pas à un demi-philoſophe dégoûté du ſervice, mal avec ſes parens, avec lui-même, et chargé de dettes, mais à un jeune cornette de dragons, gentilhomme très-aimable, de mœurs charmantes, d'une très-jolie figure, amoureux, aimé, aſſez riche. Nous ſommes d'accord, et en un moment, et ſans diſcuſſion, comme on arrange une partie de ſouper. Je garderai chez moi futur et future ; je ſerai patriarche, ſi vous nous approuvez. Mes bons anges, vous ſavez qu'il faut, je ne ſais comment, le conſentement des père et mère *Corneille*. Seriez-vous aſſez adorables pour les envoyer chercher et leur faire ſigner : Nous *conſentons* au mariage de *Marie* avec *N. Dupuits*, cornette dans la colonelle générale, et tout eſt dit.

Que dira M. le duc de *Praſlin* de cette négociation ſi promptement entamée et conclue ? Il m'a donné de l'ardeur. Je penſe qu'il conviendrait que ſa Majeſté permît qu'on mît dans le contrat qu'elle donne huit mille livres à *Marie*, en forme de dot, et pour payement

de ſes ſouſcriptions. Je tournerais cette clauſe; elle me paraît agréable; cela fait un terrible effet en province : le nom du roi dans un contrat de mariage au mont Jura ! figurez-vous ! et puis cette clauſe réparerait la petite vilenie de monſieur le contrôleur général. J'en écris deux mots à M. le duc de *Choiſeul* et à madame la ducheſſe de *Grammont*. La petite eſt charmée, et le dit tout naïvement : elle ne pouvait pas ſouffrir notre demi-philoſophe. 1763.

Au reſte, vous ſentez bien que mariage arrêté n'eſt pas mariage fait, qu'il peut arriver des obſtacles, comme mort ſubite ou autre accident; mais je crois l'affaire au rang des plus grandes probabilités équivalentes à certitude.

Mes divins anges, mettez tout cela à l'ombre de vos ailes.

*N. B.* Hier il parut que les deux partis s'aimaient.

Depuis ma lettre écrite, j'ai ſigné les articles. Si nous avions le conſentement de la petite poſte, je ferais le mariage demain : ce n'eſt pas la peine de traîner, la vie eſt trop courte.

1763. ## LETTRE CLXXXIII.

### A M. DAMILAVILLE.

24 de janvier.

MON cher frère, on ne peut empêcher, à la vérité, que *Jean Calas* ne ſoit roué ; mais on peut rendre les juges exécrables, et c'eſt ce que je leur ſouhaite. Je me ſuis aviſé de mettre par écrit toutes les raiſons qui pourraient juſtifier ces juges ; je me ſuis diſtillé la tête pour trouver de quoi les excuſer, et je n'ai trouvé que de quoi les décimer.

Gardez-vous bien d'imputer aux laïques un petit ouvrage ſur la tolérance, qui va bientôt paraître. Il eſt, dit-on, d'un bon prêtre ; il y a des endroits qui font frémir, et d'autres qui font pouffer de rire ; car, Dieu merci, l'intolérance eſt auſſi abſurde qu'horrible.

Mon cher frère m'enverra donc la petite feuille qu'on attribue à M. *le Brun*. Mais eſt-il poſſible que *le Brun*, qui m'adreſſait de ſi belles odes pour m'engager à prendre mademoiſelle *Corneille*, et m'envoie ſouvent de ſi jolis vers, ne ſoit qu'un petit perfide ?

Nous marions mademoiſelle *Corneille* à un gentilhomme du voiſinage, officier de dragons,

ſage, doux, brave, d'une jolie figure, aimant le ſervice du roi et ſa femme, poſſédant dix mille livres de rente, à peu-près, à la porte de Ferney. Je les loge tous deux. Nous ſommes tous heureux. Je finis en patriarche. Je voudrais à préſent marier meſdemoiſelles *Calas* à deux conſeillers au parlement de Toulouſe. 1763.

On dit la comédie de M. *Dupuis* fort jolie : cela eſt heureux. Le nom de notre futur eſt *Dupuits*. Frère *Thiriot* doit être fort aiſe de la fortune de mademoiſelle *Corneille* ; elle la mérite. Savez-vous bien que cette enfant a nourri long-temps ſon père et ſa mère du travail de ſes petites mains ? La voilà récompenſée. Sa vie eſt un roman.

Je vous embraſſe tendrement, mon cher frère.

*Ecr. l'inf.*, vous dis-je.

## LETTRE CLXXXIV.

## A MADAME DE FLORIAN.

A Ferney, 26 de janvier.

Je perds les yeux, ma chère nièce ; mais j'entrevois encore aſſez pour vous dire que j'aime preſque autant votre petit *Dupuits* qu'il aime mademoiſelle *Corneille*. Voilà tous les

1763. dragons mariés. DIEU ſoit béni ! Il eſt plaiſant qu'on joue à la comédie le mariage d'un *Dupuis*. On dit la pièce très-jolie ; *Dupuits* l'eſt auſſi : tout cela va le mieux du monde. O deſtinée ! voilà mademoiſelle *Corneille* heureuſe. D'*Aumart* eſt couché ſur le dos depuis deux ans et demi, toujours ſuppurant, ſans pouvoir remuer ; il faut lui donner à manger comme à un enfant : quel contraſte ! Soyez heureuſe, vous et le grand écuyer de *Cyrus*. Le nombre des gens qui remercient DIEU eſt petit ; ceux qui ſe donnent au diable compoſent la grande partie de ce monde. Pour moi, je jouis du bonheur d'autrui, mais ſurtout du vôtre. Si vous écrivez à votre ſœur, fourrez dans votre lettre un petit mot pour l'oncle, qui vous aimera tant qu'il reſpirera. Pourvu que nous ſachions que vous vous portez bien, que vous vous réjouiſſez, nous ſommes contens. Il faut auſſi que les *Calas* gagnent leur procès. Bonſoir, bonſoir ; je n'en peux plus, et je vous embraſſe tous deux.

## LETTRE CLXXXV.

1763.

### A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 26 de janvier.

MON ancien ami, votre jolie relation du mariage du jeune *Dupuis* nous vient comme de cire; car figurez-vous que nous marions mademoiſelle *Corneille*, dans quelques jours, à un jeune *Dupuits* d'environ vingt-trois ans et demi, cornette de dragons, poſſédant environ huit mille livres de rente en fonds de terre, à la porte de notre château, d'une figure très-agréable, de mœurs charmantes qui n'ont rien du dragon. La différence entre ce *Dupuits* et celui de la comédie, c'eſt que le nôtre n'a point de père qui faſſe des niches à ſes enfans; c'eſt un orphelin. Nous logeons chez nous l'orphelin et l'orpheline. Ils s'aiment paſſionnément; cela me ragaillardit, et n'empêche pourtant pas que je n'aye une groſſe fluxion ſur les yeux, et que je ne ſois menacé de perdre la vue comme *la Motte*.

Avouez, mon ancien ami, que la deſtinée de ce chiffon d'enfant eſt ſingulière. Je voudrais que le bon homme *Pierre* revînt au monde pour être témoin de tout cela, et qu'il vît le

1763. bon homme *Voltaire*, menant à l'églife la feule perfonne qui refte de fon nom. Je commente l'oncle, je marie la nièce; ce mariage eft venu tout à propos, pour me confoler de n'avoir plus à travailler fur des Cid, des Horace, des Cinna, des Pompée, des Polyeucte. J'en fuis à Pertharite, ne vous déplaife. La commiffion eft trifte, et ce qui fuit n'eft pas trop ragoûtant. Il fallait que *Pierre* eût le diable au corps, pour faire imprimer tout ce déteftable fatras. Mademoifelle *Corneille*, avec fa petite mine, a deux yeux noirs qui valent cent fois mieux que les douze dernières pièces de l'oncle *Pierre*. L'avez-vous vue ? la connaiffez-vous ? c'eft une enfant gaie, fenfible, honnête, douce, le meilleur petit caractère du monde. Il eft vrai qu'elle n'eft pas encore parvenue à lire les pièces de fon oncle, mais elle a déjà lu quelques romans. Et puis, vous favez comment l'efprit vient aux filles.

Adieu, mon cher et ancien ami; je vous embraffe le plus tendrement du monde.

## LETTRE CLXXXVI.

1763.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 26 de janvier.

Mes divins anges, nous marions donc mademoifelle *Corneille !* Il eft très-jufte de faire un petit préfent au père et à la mère ; mais, dès que ce père a un louis, il ne l'a plus ; il jette l'argent, comme *Pierre* fefait des vers, très à la hâte. Vous protégez cette famille, pourriez-vous charger quelqu'un de vos gens de donner à *Pierre* le trotteur vingt-cinq louis à plufieurs fois, afin qu'il ne jetât pas tout en un jour. Je vous demande bien pardon ; je fais à quel point j'abufe de votre bonté, mais on n'eft pas ange pour rien.

*Nota benè* qu'on pourrait confier cet argent à la mère qui le ferait durer.

Il y a plus. Vous fentez combien il doit être défagréable à un gentilhomme, à un officier, d'avoir un beau-père facteur de la petite pofte, dans les rues de Paris. Il ferait convenable qu'il fe retirât à Evreux avec fa femme, et qu'on lui donnât un entrepôt de tabac, ou quelque autre dignité femblable, qui n'exigeât ni une belle écriture ni l'efprit

1763. de *Cinna*. Je vous ſoumets ma lettre aux fermiers généraux ; ſi vous la trouvez bien, je vous ſupplie de vouloir bien ordonner qu'elle ſoit envoyée. Peut-être même on trouverait quelque membre de la compagnie pour l'appuyer.

Cet emploi n'aurait lieu, ſi on voulait, que juſqu'à ce qu'on vît clair dans les ſouſcriptions, et qu'on pût aſſurer une ſubſiſtance honnête au père et à la mère. Je crois auſſi qu'il eſt convenable que j'écrive à M. de *la Tour-du-Pin*, et que *Marie* écrive auſſi un petit mot, quoiqu'elle diſe à madame *Denis* : Maman, je n'ai pas de génie pour la compoſition.

„ Il eſt vrai que, pour la compoſition, ce „ n'eſt pas mon fort ; mais, pour les ſentimens „ du cœur, je les diſpute aux héros de mon „ oncle ; je conſerverai toute ma vie la recon„ naiſſance que je dois aux anges de M. de „ *Voltaire*, qui ſont les miens. Je vous prie, „ Monſieur et Madame, d'agréer, avec votre „ bonté ordinaire, mon attachement inviola„ ble, mon reſpect ; et, ſi vous le permettez, „ la tendreſſe avec laquelle je ſerai toute ma „ vie, votre très-humble et très-obéiſſante et „ très-obligée ſervante,

CORNEILLE.

D'ordinaire, elle forme mieux ses caractères ; mais aujourd'hui la main lui tremble. Mes anges lui pardonneront sans doute. 1763.

J'ai cru aussi qu'il était bon qu'elle écrivît à M. le comte de *la Tour-du-Pin*, son parent. Il y a un petit mot pour son frère ; il ne le mérite guère, après la manière indigne dont il s'est conduit si chrétiennement à l'aide de *Fréron* : mais cet abbé avait mis deux lignes au bas d'une lettre du comte, à la mort de leur père ; ainsi on peut faire ici mention de lui, et cela est honnête.

*P. S.* On n'a eu la lettre, pour père et pour mère, qu'après avoir fermé le gros paquet. Mes anges auront donc toute l'endosse. Personne ne sait ici où demeure le cousin, issu de germain, des *Horaces* et de *Cinna*. Mes anges ont du crédit ; ils protégent *Marie*, et ils feront trouver père et mère ; ils remettront entre les mains de nos anges l'extrait baptistère demandé, supposé qu'il y en ait un. S'il n'y en a point, nous nous en passerons très-bien. Le sacrement du baptême est peu de chose en comparaison de celui du mariage.

1763. 

## LETTRE CLXXXVII.

### A M. DAMILAVILLE.

30 de janvier.

M. de *Beaumont*, mon cher frère, eſt donc auſſi un de nos frères. Il n'y a qu'un philoſophe qui puiſſe faire tant de bien. Il ſe trouvera que madame *Calas* aura beaucoup plus d'argent qu'elle n'en aurait eu en reprenant tranquillement ſa dot et ſon douaire. Tout cela eſt d'un bien bon augure pour la réviſion. Nous ſommes dans un étrange temps, où il faut craindre qu'un parlement ne falſifie les pièces!

Aurai-je l'*Appel à la raiſon*, pour lequel on dit que *Crouſt* et *Griffet* et feu *Berner* ſont décrétés? Toute cette aventure de jéſuites fait rire les philoſophes, car il eſt permis au ſage de rire. Il y a un grand malheur pour *la Poule à ma tante :* c'eſt qu'il n'y a jamais eu de tante qui voulût que ſa poule ne pondît point. Ce qui n'eſt pas dans la nature ne peut jamais plaire. Le conte eſt trop long et trop faible ; cette poulaille-là ne doit pas faire fortune.

Je prie mon cher frère de faire parvenir

cette

cette lettre à frère *Protagoras*. Frère *Helvétius* eſt-il à Paris ? Il faudrait l'engager à faire quelque choſe d'honnête, à condition qu'il ne demanderait point de privilége. 1763.

Frère *Platon* eſt occupé à ſon *Encyclopédie*, mais n'y a-t-il point quelque bon frère qui puiſſe rendre ſervice. *Ecr. l'inf.*, vous dis-je.

## LETTRE CLXXXVIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de janvier.

VRAIMENT, mes anges, j'avais oublié de vous ſupplier d'empêcher *François Corneille* père de venir à la noce. Si c'était l'oncle *Pierre*, ou même l'oncle *Thomas*, je les prierais en grande cérémonie ; mais, pour *François*, il n'y a pas moyen. Il eſt ſingulier qu'un père ſoit un trouble-fête dans une noce ; mais la choſe eſt ainſi, comme vous ſavez. On prétend que la première choſe que fera le père, dès qu'il aura reçu quelque argent, ce ſera de venir vîte à Ferney : Dieu nous en préſerve ! Nous nous jetons aux ailes de nos anges, pour qu'ils l'empêchent d'être de la noce. Sa perſonne, ſes propos, ſon emploi, ne réuſſiraient pas auprès de la

1763. famille dans laquelle entre mademoiſelle *Corneille* : M. le duc de *Villars* et les autres français qui ſeront de la cérémonie, feraient quelques mauvaiſes plaiſanteries. Si je ne conſultais que moi, je n'aurais aſſurément aucune répugnance; mais tout le monde n'eſt pas auſſi philoſophe que votre ſerviteur; et, patriarcalement parlant, je ſerais fort aiſe de rendre le père et la mère témoins du bonheur de leur fille.

C'eſt bien de la faute du père de M. de *C**** ſi un autre que lui épouſe mademoiſelle *Corneille* ; il a été un mois ſans lui répondre, et enfin ſa mère a écrit à M. *Micault* quand il n'était plus temps. Il faut avouer auſſi que ce *C**** s'eſt conduit de la manière la plus gauche. Enfin il n'était point aimé, et notre petit *Dupuits* l'eſt ; il n'y a pas à répondre à cela.

Je ne ceſſe d'importuner mes anges, et de leur demander pardon de mes importunités ; c'eſt ma deſtinée. Mais que M. d'*Argental* me parle donc de ſes yeux ! car, comme je ſuis en train de perdre les miens, je voudrais ſavoir en quel état les ſiens ſe trouvent. Il ne m'en dit jamais mot, cela vaut pourtant la peine qu'on en parle.

## LETTRE CLXXXIX.

1763.

### A M. THIROUX DE CROSNE,

MAITRE DES REQUETES, &c.

A Ferney, le 30 de janvier.

MONSIEUR,

Je me crois autorisé à prendre la liberté de vous écrire; l'amour de la vérité me l'ordonne.

*Pierre Calas*, accusé d'un fratricide, et qui en serait indubitablement coupable si son père l'eût été, demeure auprès de mes terres: je l'ai vu souvent. Je fus d'abord en défiance; j'ai fait épier, pendant quatre mois, sa conduite et ses paroles; elles sont de l'innocence la plus pure, et de la douleur la plus vraie. Il est prêt d'aller à Paris, ainsi que sa mère qui n'a pu ignorer le crime, supposé qu'il ait été commis, qui, dans ce cas, en serait complice, et dont vous connaissez la candeur et la vertu.

Je dois, Monsieur, avoir l'honneur de vous parler d'un fait dont les avocats n'étaient point instruits; vous jugerez de son importance.

1763. La servante catholique, qui a élevé tous les enfans de *Calas*, est encore en Languedoc; elle se confesse et communie tous les huit jours : elle a été témoin que le père, la mère, les enfans et *Lavaisse* ne se quittèrent point dans le temps qu'on suppose le parricide commis. Si elle a fait un faux serment en justice, pour sauver ses maîtres, elle s'en est accusée dans la confession; on lui aurait refusé l'absolution, elle ne communierait pas. Ce n'est pas une preuve juridique, mais elle peut servir à fortifier toutes les autres; et j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous en parler.

L'affaire commence à intéresser toute l'Europe. Ou le fanatisme a rendu une famille entière coupable d'un parricide, ou il a fasciné les yeux des juges, jusqu'à faire rouer un père de famille innocent; il n'y a pas de milieu. Tout le monde s'en rapportera à vos lumières et à votre équité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.

## LETTRE CXC.

1763.

## A M. DAMILAVILLE.

Premier de février.

J'AI pris la liberté, mon cher frère, d'écrire à M. d'*Agueſſeau* et à M. de *Croſne* la lettre dont je vous envoie copie. Je ne ſais ſi MM. de *Beaumont*, *Mariette* et *Loyſeau* ne feraient pas bien de préſenter requête contre l'inſolence du préſidial de Montpellier, qui a fait ſaiſir leurs factums. Il me ſemble que c'eſt outrager à la fois le conſeil à qui on les a préſentés, et les avocats qui les ont faits. Si les avocats n'ont pas le droit de plaider, il n'y aura donc plus ni droit ni loi en France. Je m'imagine que ces trois meſſieurs ne ſouffriront pas un tel outrage. Il n'appartient qu'aux juges devant qui l'on plaide, de ſupprimer un factum, en le déclarant injurieux et abuſif; mais ce n'eſt pas aſſurément aux parties à ſe faire juſtice elles-mêmes. J'eſpère ſurtout que cette démarche du préſidial de Montpellier, commandée par le parlement de Toulouſe, ſera une excellente pièce en faveur des *Calas*. On ne doit plus regarder les juges du Languedoc que comme des criminels qui cherchent à écarter les

1763. preuves de leur crime des yeux de leur province.

Je ſerais bien fâché, mon cher frère, que le libraire *Cramer* eût apporté un exemplaire de l'Eſſai ſur les mœurs à Paris, s'il l'avait dépoſé en d'autres mains que les vôtres; non-ſeulement il y manque les cartons néceſſaires pour les fautes d'impreſſion, mais pour les miennes. Nous étions convenus, malgré la loi de l'hiſtoire, de ſupprimer des vérités, et ſurtout celles dont vous me parlez; les corrections ſont faites, mais elles ne ſont pas placées dans les quatre tomes qui ſont entre vos mains. Donnez-vous, à votre loiſir, mon cher frère, le plaiſir ou le dégoût de les parcourir; et, ſi vous y trouvez quelque vérité qu'il faille encore immoler aux convenances, ayez la bonté de m'en avertir.

Que cette édition ſoit munie ou non d'une permiſſion, qu'elle entre ou non dans le royaume, c'eſt l'affaire des *Cramer*, et non la mienne; je leur ai fait préſent du manuſcrit : ils entendent aſſez bien leurs intérêts pour débiter leur marchandiſe.

*Catherine* s'immortaliſe par ſa lettre, et frère d'*Alembert* par ſes refus. Ainſi donc, on avertit de mille lieues notre miniſtère, que nous avons dans notre patrie des hommes d'un génie ſupérieur.

C'eſt une aventure aſſez comique que celle que j'ai eue avec *Pindare-le-Brun*, en vous envoyant un paquet pour lui, dans le temps que vous me dépêchiez ſes rabâchages contre moi. Je lui fais part, dans ce paquet, du mariage de mademoiſelle *Corneille*, qui eſt le fruit de ſa belle ode; je lui envoie des lettres pour meſdemoiſelles de *Vilgenou* et *Félix*, nièces de M. *du Tillet*, qui, les premières, tirèrent mademoiſelle *Corneille* de ſon état malheureux, et auxquelles elle doit une reconnaiſſance éternelle. Je l'accable de politeſſes qui doivent lui tenir lieu de châtiment. 1763.

Je vous embraſſe bien cordialement, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

Je r'ouvre ma lettre pour ſupplier mon frère de faire parvenir mon certificat de vie à M. de *Laleu*, notaire; car enfin je ſuis en vie encore, et c'eſt aſſurément pour vous aimer.

1763.

## LETTRE CXCI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 de février.

Nous commençons par dire que nos anges font toujours auffi injuftes qu'adorables. Ils ont condamné *Marie Corneille* pour n'avoir point écrit depuis long-temps à père et mère, à mefdemoifelles de *Vilgenou* et de *Félix*, et même à l'étonnant *le Brun;* et cependant *Marie* avait rempli tous fes devoirs, fans oublier même ce *le Brun.*

Nos anges gardiens condamnent ladite *Marie* pour n'avoir point demandé le confentement de père et mère, à fon mariage; et nos anges doivent avoir entre leurs mains la lettre de *Marie* à père et mère, accompagnée de la mienne.

Nos anges ont condamné M. *Dupuits* pour n'avoir point écrit au beau-père et à la belle-mère futurs; et la lettre de M. *Dupuits* doit avoir été adreffée à nos anges mêmes: M. *Dupuits* m'affure qu'il a pris cette liberté.

Il ne nous manque que de favoir la demeure du père *Corneille;* car, jufqu'à ce que nous foyons inftruits, nous ne pouvons

mettre

mettre qu'à *monſieur*, *monſieur Corneille*, *dans les rues.* 1763.

Vous demandez les noms et qualités du gendre et de ſes père et mère, et vous devez les avoir reçus avec une lettre de madame *Denis*, et une de M. *Dupuits*. Il ne me reſte qu'à vous demander pardon pour madame *Denis* qui oublia d'envoyer le paquet à l'adreſſe de M. de *Courteille*.

Vous voyez donc, mes chers anges, que nous avons rempli tous nos devoirs dans la plus grande exactitude. Je vous confie que madame *Denis* craint beaucoup que la tête de *François Corneille* ne reſſemble à Pertharite, Agéſilas, Suréna, et ne ſoit fort mal timbrée. Je n'ai ſu que depuis quelques jours, que, dans le voyage que fit chez moi *François Corneille*, lorſque j'étais très-malade, *François* dit à *Marie :* Gardez-vous ſurtout de vous marier jamais ; je n'y conſentirai point : fuyez le mariage comme la peſte ; ma fille, point de mariage, je vous en prie.

Je vous confie encore une autre douleur de madame *Denis ;* elle tremble que les réponſes ne viennent pas aſſez tôt, qu'elle ne ſoit obligée de marier *Marie* en carême, qu'il ne faille demander une permiſſion à l'évêque d'Annecy, difficile à obtenir ; que ſes perdrix de Vallais, ſes coqs de bruyère

1763. ne ſoient inutiles, et qu'on ne ſoit réduit à manger des carpes et des truites un jour de noce, attendu que M. le comte d'*Harcourt* et compagnie, qui feront de la noce, ſont d'excellens catholiques. Pour moi, qui ne ſuis ni papiſte ni huguenot, et qui, depuis un mois, ne me mets point à table, j'avoue ingénument que je ſuis de la plus grande indifférence ſur le gras et ſur le maigre.

Je ne ſers ni Baal ni le Dieu d'Iſraël.

Et je ne mange ni coq de bruyère ni truite.

Je ſuis profondément affligé que ſon alteſſe *Philibert Cramer* ſe ſoit mêlée de la négociation entre monſieur le contrôleur général et M. *Tronchin*, pour la ſouſcription du roi; je l'avais priée, par ſon frère le libraire, de n'en rien faire, parce qu'il ne tenait qu'à moi de toucher huit mille livres du roi pour mademoiſelle *Corneille*, par les mains de M. de *la Borde*, et qui s'en ſerait bien fait rembourſer. Il aurait donné même dix mille livres.

Vous avez très-grande raiſon, mes divins anges, de dire que les rentes viagères ne conviennent point. Je vois que *Philibert* veut avoir pour lui les rentes viagères, et payer les dix mille livres; je ſuis bien aiſe qu'il

ſoit en état de faire ces viremens de parties, et qu'il ait fait avec moi cette petite fortune. 1763.

A l'égard de ſa Majeſté, ſi nous pouvions obtenir qu'il fût permis de mettre, dans le contrat, qu'elle daigne donner huit ou dix mille livres, cela n'empêcherait pas de lui envoyer tant d'exemplaires de *Corneille* qu'elle en voudrait; ce ſerait ſeulement une choſe très-honorable pour mademoiſelle *Corneille*, pour les lettres et pour nous. J'en ai écrit à M. le duc de *Choiſeul*. Si la choſe ſe fait, tant mieux; ſinon il faudra ſe conſoler comme de toutes les choſes de ce monde, et aſſurément le malheur eſt léger.

Toutes ces terribles affaires, mes divins anges, n'empêcheront point que vous n'ayez l'amoureuſe *Zulime*, le bon *Benaſſar* et le froid *Ramire*, avec la manière, abſolument néceſſaire, dont il faut jouer la dernière ſcène. Cela ſera joint à une petite préface, en forme de lettre, à la demoiſelle *Clairon*, attendu que la pièce eſt tout amour, et que nous diſſerterons beaucoup ſur cette paſſion agréable et honnête. Daignez donc me mander quand vous voudrez jouer Zulime, et alors tous vos ordres ſeront exécutés.

Je reviens, avec votre permiſſion, mes anges, à notre mariage qui m'intéreſſe plus que celui d'*Atide* et de *Ramire*. En voilà déjà

1763. un de rompu, il ne faut pas qu'il arrive la même chofe à l'autre. Eft-il vrai que *François Corneille* foit auffi têtu qu'imbécille, et diamétralement oppofé à l'hymen de *Marie?* En ce cas, il faudrait lui détacher mademoifelle *Félix* qui fait comme il faut le conduire, et le mettre à la charrue fans qu'il regimbe; mais je ne fais point la demeure de mademoifelle *Félix*. Quand nous lui avons écrit, c'était par le canal du pindarique *le Brun*. Nous ne favons encore fi nos lettres ont été reçues, et il me paraît difficile que j'aye un commerce bien régulier avec cet élève de *Pindare*. Le mieux ferait de ne point lâcher les vingt-cinq louis à *François*, qu'il n'eût figné; et fi, par une impertinence imprévue, *François* refufait d'écrire tout ce qu'il fait, c'eft-à-dire d'écrire fon nom, alors *François de Voltaire*, qui eft la juftice même, le laifferait mourir de faim, et il ne tâterait jamais des foufcriptions. *Marie Corneille* eft majeure dans deux mois; nous la marierions malgré *François*, et nous abandonnerions le père à fon fens réprouvé.

Calmez-vous, mes chers anges, fur la fatale feuille qui déplairait tant à *meffieurs*. Cette feuille n'a point été tirée, je l'ai bien empêché. *Philibert Cramer* a très-mal fait de la coudre à fon exemplaire. Je fentis bien

que ces mots : *Cent quatre-vingts membres ſe démirent de leurs charges ; les murmures furent grands dans la ville, et le roi fut aſſaſſiné, &c.*; que ces mots, dis-je, pourraient faire ſoupçonner à des grammairiens que cet aſſaſſinat fut le fruit immédiat du lit de juſtice, comme en effet *Damiens* l'avoua dans ſes interrogatoires à Verſailles et à Paris. Je ſais bien qu'il eſt permis de dire une vérité que le parlement a fait imprimer lui-même ; mais j'ai bien ſenti auſſi que le parlement ſerait fâché qu'on vît dans l'hiſtoire ce qu'on voit dans le procès verbal. Cette ſeule particule *et* eſt un coup mortel. Un ſeul mot peut quelquefois cauſer un grand mal. Cette même particule, très-mal expliquée par M. de *Silhouette* dans le traité d'Utrecht, a cauſé la dernière guerre, dans laquelle nous avons perdu le Canada. Je ne perdrais pas même Ferney, car je l'ai donné à ma nièce ; mais, malgré mon juſte reſſentiment contre l'infame condamnation de la Loi naturelle, je fis jeter au feu cette feuille ; je mis à la place : *Ces émotions furent bientôt enſevelies dans une conſternation générale, par l'accident le plus imprévu et le plus effroyable : le roi fut aſſaſſiné, le 5 de janvier, dans la cour de Verſailles, &c.* 1763.

J'ai inſéré même des choſes trop flatteuſes pour le parlement, dans la même feuille ; et

1763. je dis expreſſément : *Le parlement feſait voir qu'il n'avait en vue que le bien de l'Etat, et qu'il croyait que ſon devoir n'était pas de plaire, mais de ſervir.* En un mot, j'ai tourné les choſes de manière que, ſans bleſſer la vérité, j'ai tâché de ne déplaire à perſonne. D'ailleurs, dans toute l'hiſtoire de *Damiens*, je me borne uniquement à citer les interrogatoires. Au reſte, l'ouvrage n'eſt pas encore achevé d'imprimer.

Ce dimanche, 6, ſexagéſime, nous venons de fiancer nos futurs ; de là je conclus qu'il faut que *François* ſe preſſe.

Voici, mes anges, une lettre de M. *Dupuits*, par laquelle il vous remercie de toutes vos bontés.

Je me proſterne devant mes deux anges gardiens.

## LETTRE CXCII.

1763.

### A MADAME

### LA COMTESSE D'ARGENTAL.

9 de février.

MADAME ANGE,

Nos lettres fe croifent comme les converfations de Paris. Celle-ci eft une action de grâce de la part de madame *Denis* qui a un éréfipèle, un point de côté, la fièvre, &c.; de la part de mon cornette de dragons qui fe jette à vos pieds, et qui baife le bas de votre robe avec tranfport; de la part de *Marie Corneille* qui vous écrirait un volume, fi elle favait l'orthographe; et enfin, de la part de moi, aveugle, qui réunis tous leurs fentimens de refpect et de reconnaiffance. Il n'y a rien que vous n'ayez fait: vous échauffez les abbés de *la Tour-du-Pin*, vous allez exciter la générofité des fermiers généraux. Il n'y a qu'un point fur lequel j'ofe me plaindre de vous; c'eft que vous avez omis la permiffion de la fignature d'honneur de mes deux anges. Je vous avertis que j'irai

1763. en avant, et que le contrat de *Marie* ſera honoré de votre nom ; vous me déſavouerez après, ſi vous voulez.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de madame de *C****. Elle demande pardon pour ſon dur mari ; elle me conjure de donner mademoiſelle *Corneille* à ſon fils ; je lui réponds que la choſe eſt difficile, attendu que mademoiſelle *Corneille* eſt fiancée à un autre. Il y a de la deſtinée dans tout cela, et je crois fermement à la deſtinée, moi qui vous parle. Celle de M. *le Franc de Pompignan* eſt de me faire toujours pouffer de rire (moi et le public s'entend). Oh, la plaiſante choſe que ſon ſermon et la relation de ſa dédicace ! On eſt trop heureux qu'il y ait de pareils gens dans le monde.

J'inſiſte pour que mon neveu d'*Ornoi* ſoit conſeiller au parlement. Il ne ſera jamais tant de bruit que l'abbé de *Chauvelin* ; mais enfin il ſera tuteur des rois, et fera brûler ſon oncle tout comme un autre. En vérité, *meſſieurs* ſont bien tendres aux mouches. S'ils criaient pour une particule conjonctive, je leur dirais : Meſſieurs, vous avez oublié la grammaire que les jéſuites vous avaient enſeignée.

*Tout le public murmura, et le roi fut aſſaſſiné.* Quel rapport cette phraſe peut-elle avoir

avec le parlement de Paris ? Je préfenterais requête au roi et à fon confeil, comme les *Calas;* mais ce ferait avant d'être roué; et je ferais l'Europe juge entre le parlement et la grammaire. Je vous parle ainfi, mes anges, parce que je vous crois plutôt miniftres d'un petit-fils de *Louis XIV*, que partifans de la fronde. Il eft doux de dire ce qu'on penfe à fes anges. Je vous avoue que je fuis comme *Platon;* je n'aime pas la tyrannie de plufieurs. Je fais que le parlement ne m'aime guère, parce que j'ai dit, dans le Siècle de *Louis XIV*, des vérités que je ne pouvais taire. Ce motif d'animofité n'eft pas trop honorable. Je vous ai dit tout ce que j'avais fur le cœur; cela me pefait. Mais que vos bontés pour moi ne s'alarment point; je vous réponds qu'il ne fubfifte aucune particule qui puiffe déplaire.

1763.

Parlons du tripot pour vous égayer.

On dit que la très-fublime *Clairon* ne veut pas ôter le rôle de *Mariamne* à la très-dépenaillée *Gauffin*. Que voulez-vous ! ce n'eft pas ma faute; je ne peux rendre ni les hommes ni les filles raifonnables. Qui eft-ce qui fe rend juftice ? quel eft le prédicateur de Saint-Roch, qui ne croye furpaffer *Maffillon?*

Je me rends juftice, mes anges, en difant que mon cœur vous adore. *V.*

1763.

## LETTRE CXCIII.

### A M. DAMILAVILLE.

Février.

Mais, mon Dieu, pourquoi un libraire eſt-il aſſez imbécille pour avoir ſon magaſin chez lui ! il était ſi aiſé de dérober une petite brochure aux yeux des infidelles et des fripons !

Voici pour amuſer nos frères. Si cela n'eſt pas bon, du moins cela eſt gai. Je préſume qu'on en donnera à frère d'*Alembert*. L'hymne eſt aſſez plaiſante à chanter avec des accompagnemens.

J'ai actuellement une bibliothéque ſur l'abolition de la ſociété de *Jéſus*. Avant-hier il y avait deux jéſuites chez moi, avec une nombreuſe compagnie ; nous jouâmes une parade, et la voici : J'étais monſieur le premier préſident ; j'interrogeai mes deux moines ; je leur dis : Renoncez-vous à tous les priviléges, à toutes les bulles, à toutes les opinions, ou ridicules ou dangereuſes, que les lois de l'Etat réprouvent ? jurez-vous de ne jamais obéir à votre général ni au pape, quand cette obéiſſance ſera contraire aux intérêts et aux ordres du roi ? jurez-vous que

vous êtes citoyens avant d'être jéſuites ? jurez-vous ſans reſtriction mentale ? A tout cela ils répondirent : oui. Et je prononçai : La cour vous donne acte de votre innocence préſente, et feſant droit ſur vos délits paſſés et futurs, vous condamne à être lapidés ſur le tombeau d'*Arnaud* avec les pierres de Port-Royal. 1763.

Je ſalue tous les frères ; cependant *écr. l'inf.*

## LETTRE CXCIV.

### AU MEME.

13 de février.

MADAME *Denis* étant malade, le jeune *Dupuits* et *Marie Corneille* étant très-occupés de leur premier devoir qui n'eſt pas tout-à-fait d'écrire, moi, l'aveugle *V.*, entouré de quatre pieds de neige, je dicte la réponſe à la lettre de madame d'*Argental* l'ange, du 7 de février ; et voici comme je m'y prends.

*Cujas*, *Charles Dumoulin*, *Tiraqueau*, n'auraient jamais parlé plus doctement et plus ſolidement de la validité d'un contrat, et nous tombons d'accord de tout ce que diſent nos anges. Je n'ai point vu le modèle de conſentement paternel que madame *Denis*

1763. avait envoyé à madame d'*Argental ;* elle écrit quelquefois ſans daigner me conſulter. Je ne ſais quel eſt l'âne qui lui avait donné ce beau modèle de conſentement. Le contrat eſt dreſſé dans toutes les règles, et le mariage fait dans toutes les formes, les deux amans très-heureux, les parens enchantés, et, à nos neiges près, tout va le mieux du monde. Ce qu'il y a de bon, c'eſt que, quand même les ſouſcriptions ne rendraient pas ce qu'on a eſpéré, le conjoint et la conjointe jouiraient encore d'un ſort très-agréable. Il ne nous reſte donc qu'à nous mettre aux pieds de nos anges, et à les remercier du fond de notre cœur.

S'ils veulent s'amuſer de cette terrible feuille qui devait tant déplaire à *meſſieurs*, la voici; elle eſt un peu contre ma conſcience. Je veux bien que monſieur le coadjuteur ſache qu'on trouve, à la feuille ſuivante, qu'un de *meſſieurs*, qui avait été traité avec plus de ſévérité que les autres, fonda, dans ſon abbaye, à perpétuité, une meſſe pour la conſervation du roi. J'ai cru ce trait digne d'être remarqué, j'ai cru qu'il peignait nos mœurs; et il y a environ douze batailles dont je n'ai point parlé, Dieu merci, parce que j'écris l'hiſtoire de l'eſprit humain, et non une gazette.

Je ne doute pas que vous n'ayez la petite addition à l'Hiſtoire générale, ſous le nom d'Eclairciſſemens hiſtoriques (*). Il ne m'importe guère qu'il y en ait peu ou beaucoup d'exemplaires répandus; cela n'eſt bon d'ailleurs que pour un certain nombre de perſonnes qui ſont au fait de l'hiſtoire, le reſte de Paris n'étant qu'au fait des romans. 1763.

Paſſons de l'hiſtoire au tripot. Mon avis eſt que, ce carême, on donne Zulime, ſuivant la petite leçon que j'ai envoyée. Pendant ce temps-là j'achèverai une belle lettre ſcientifique ſur l'amour, j'entends l'amour du théâtre, dédiée à mademoiſelle *Clairon.*

Au reſte, le débit de Zulime eſt un trèsmince objet, et je doute qu'il ſe trouve un libraire qui en donne cinq cents livres, encore voudra-t-il un abandon de privilége, comme a fait ce petit miſérable *Prault*, ce qui gêne extrêmement l'impreſſion du Théâtre de *V.* Les libraires ſont comme les prêtres; ils ſe reſſemblent tous. Il n'y en a aucun qui ne ſacrifiât ſon père et ſa mère à un petit intérêt typographique.

Je penſe qu'il ne ferait pas mal de faire un petit volume de Zulime, Mariamne, Olimpie, le Droit du ſeigneur, et d'exiger du libraire

(*) Voyez Mélanges hiſtoriques, tome II, à la ſuite de l'ouvrage intitulé: Un chrétien contre ſix juifs.

1763. qu'il donnât une ſomme honnête à mademoiſelle *Clairon* et à *le Kain*, ſoit que ce libraire fût *Cramer*, ſoit un autre.

Mais mes anges ne me parlent jamais de ce qui ſe paſſe dans le royaume du tripot; ils ne me diſent point ſi mademoiſelle *Dupuis* et monſieur *Deſronais* enchantent tout Paris, ſi *Goldoni* eſt venu apporter en France la véritable comédie, ſi l'opéra comique eſt toujours le ſpectacle des nations, s'il eſt vrai qu'il y a deux jéſuites qui vendent de l'orviétan ſur le Pont-neuf. Jamais mes anges ne me diſent rien ni des livres nouveaux, ni des nouvelles ſottiſes, ni de tout ce qui peut amuſer les honnêtes gens; rien ſur l'abbé de *Voiſenon*, rien même ſur les *Calas*, objet très-important, dont je n'ai aucune notion depuis huit jours. Cela n'empêche pas que je ne baiſe avec tranſport le bout des ailes de mes anges.

## LETTRE CXCV.

1763.

### AU MEME.

13 de février.

MON cher frère, si vous n'avez pas des Eclairciſſemens hiſtoriques, en voici. Il eſt aſſez plaiſant qu'on puiſſe imprimer la calomnie, et qu'on ne puiſſe pas imprimer la juſtification. Je joins à ces deux exemplaires la véritable feuille de l'Eſſai ſur les mœurs, de laquelle aſſurément *meſſieurs* doivent être contens, à moins qu'ils ne ſoient extrêmement difficiles. Comme il n'y a rien dans cette feuille qui ne ſe trouve dans le procès de *Damiens*, que le parlement lui-même a fait imprimer, je ne vois pas que *meſſieurs* aient le moindre prétexte de me traiter comme les jéſuites : d'ailleurs j'aime la vérité, et je ne crains point *meſſieurs;* je ſuis à l'abri de leur greffier. Au reſte, il me ſemble qu'il y a, à la page 325, une choſe bien flatteuſe pour un de *meſſieurs*.

Quant à la roture de *meſſieurs*, il faudrait être auſſi ignorant qu'un jeune conſeiller au parlement, pour ne pas ſavoir que jamais les ſimples conſeillers ne furent nobles. Voyez

1763. le chapitre de la nobleſſe, c'eſt bien pis ; les chanceliers n'étaient pas nobles par leur charge, ils avaient beſoin de lettres d'anobliſſement. Quand on écrit l'hiſtoire, il faut dire la vérité, et ne point craindre ceux qui ſe croient intéreſſés à l'opprimer.

Le *Traité ſur l'éducation* me paraît un très-bon ouvrage, et pour tout dire, digne de l'honneur que frère *Platon-Diderot* lui a fait d'en être l'éditeur.

Si frère *Thiriot* ne fait pas *l'air de Béchamel*, je vais vous l'envoyer noté; car il faut avoir le plaiſir de chanter : *Vive le roi et Simon le Franc.*

Avez-vous entendu parler de la pièce dont M. *Goldoni* a régalé le théâtre italien? a-t-elle du ſuccès? joue-t-on encore le vieux *Dupuis* et monſieur *Deſronais?* J'avais prié mon cher frère de m'envoyer ce *Dupuis;* j'attendais le diſcours de mon confrère, l'évêque de Montrouge; il m'avait écrit qu'il me l'envoyait, mais point de nouvelles. Monſieur l'évêque eſt occupé auprès de quelques filles de l'opéra comique : mais c'eſt à frère *Thiriot* que j'en veux. Il eſt bien cruel qu'il n'ait pas encore cherché les dialogues de *Grégoire le grand.* Je les avais autrefois ; c'eſt un livre admirable en ſon eſpèce ; la bêtiſe ne peut aller plus loin.

Je

Je reçois *Tout le monde a tort;* ce *Tout le monde a tort* ne ſerait-il point de madame *Bellot?* Il me paraît qu'une ironie de ſoixante pages, en faveur des jéſuites, pourrait être dégoûtante. Je reçois auſſi la belle et bonne lettre de mon frère, le tout enveloppé dans un papier deſtiné aux opérations du vingtième. Je ſuis toujours émerveillé que mon frère, enſeveli dans ces occupations déſagréables, ait du temps de reſte pour les belles-lettres et pour la philoſophie. 1763.

## LETTRE CXCVI.

### A M. DE LA MICHODIERE,

#### INTENDANT DE ROUEN.

A Ferney, le 13 de février.

Si j'avais des yeux, Monſieur, j'aurais l'honneur de vous remercier, de ma main, de la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer. Recevez mes très-humbles complimens pour vous et M. *Thiroux de Croſne*, ſur le mariage de madame votre fille. Celui de mademoiſelle *Corneille* n'eſt pas ſi brillant ; je l'ai donnée à un jeune gentilhomme nommé *Dupuits*, dont les terres ſont voiſines des miennes. Il

1763. n'eſt encore que cornette de dragons ; mais il a un avantage commun avec M. de *Croſne*, celui d'être heureux par la poſſeſſion de ſa femme.

L'affaire que M. de *Croſne* rapporte, eſt un peu éloignée des agrémens dont il jouit ; elle eſt bien funeſte, et je n'en connais guère de plus honteuſe pour l'eſprit humain. J'ai pris la liberté d'écrire à M. de *Croſne* ſur cette affaire. Je dois me regarder en quelque façon comme un témoin. Il y a pluſieurs mois que *Pierre Calas*, accuſé d'avoir aidé ſon père et ſa mère dans un parricide, eſt dans mon voiſinage avec un autre de ſes frères. J'ai balancé long-temps ſur l'innocence de cette famille ; je ne pouvais croire que des juges euſſent fait périr, par un ſupplice affreux, un père de famille innocent. Il n'y a rien que je n'aye fait pour m'éclaircir de la vérité ; j'ai employé pluſieurs perſonnes auprès des *Calas*, pour m'inſtruire de leurs mœurs et de leur conduite ; je les ai interrogés eux-mêmes très-ſouvent. J'oſe être ſûr de l'innocence de cette famille, comme de mon exiſtence : ainſi j'eſpère que M. de *Croſne* aura reçu avec bonté la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire. Ce n'eſt point une ſollicitation que j'ai prétendu faire, ce n'eſt qu'un hommage que j'ai cru devoir à la vérité. Il me ſemble que les ſollicitations ne

doivent avoir lieu dans aucun procès, encore moins dans une affaire qui intéresse le genre-humain ; c'est pourquoi, Monsieur, je n'ose même vous supplier d'accorder vos bons offices ; on ne doit implorer que l'équité et les lumières de M. de *Crosne*. Vous avez lu les factums, et je regarde l'affaire comme déjà décidée dans votre cœur et dans celui de monsieur votre gendre.

1763.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, &c.

## LETTRE CXCVII.

### A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 14 de février.

Je deviens à peu-près aveugle, Monsieur. Un petit garçon, qui passe pour être plus aveugle que moi, et qui vous a servi comme s'il était clair-voyant, s'est un peu mêlé des affaires de Ferney. Ce fut hier que le mariage fut consommé ; je comptais avoir l'honneur d'en écrire à votre Excellence. Deux époux qui s'aiment sont les vassaux naturels de madame l'ambassadrice et de vous. Je goûte le seul bonheur convenable à mon âge, celui

1763. de voir des heureux. Il y a de la deſtinée dans tout ceci; et où n'y en a-t-il point ?

J'arrive au pied des Alpes, je m'y établis; DIEU m'envoie mademoiſelle *Corneille*, je la marie à un jeune gentilhomme qui ſe trouve tout juſte mon plus proche voiſin, je me fais deux enfans que la nature ne m'avait point donnés; ma famille, loin d'en murmurer, en eſt charmée : tout cela tient un peu du roman.

Pour rendre le roman plus plaiſant, c'eſt un jéſuite qui a marié mes deux petits. Joignez à tout cela la naïveté de mademoiſelle *Corneille*, à préſent madame *Dupuits*, naïveté auſſi ſingulière que l'était la ſublimité de ſon grand-père.

Je jouis d'un autre plaiſir, c'eſt celui du ſuccès de l'affaire des *Calas* : elle a déjà été rapportée au conſeil de la manière la plus favorable, c'eſt-à-dire la plus juſte. Ceci eſt bien une autre preuve de la deſtinée. La veuve *Calas* était mourante auprès de Toulouſe; elle était bien loin de venir demander juſtice à Paris. Elle diſait : Si le fanatiſme a roué mon mari dans la province, on me brûlera dans la capitale. Son fils vient me trouver au milieu de mes neiges. Quel rapport, je vous prie, d'une roue de Toulouſe à ma retraite! Enfin, nous venons à bout de forcer cette femme

infortunée à faire le voyage; et, malgré tous les obſtacles imaginables, nous ſommes ſur le point de réuſſir : et contre qui? contre un parlement entier; et dans quel temps! Repaſſez, je vous prie, dans votre eſprit, tout ce que vous avez fait et tout ce que vous avez vu; examinez ſi ce qui n'était pas vraiſemblable n'eſt pas toujours préciſément ce qui eſt arrivé, et jugez s'il ne faut pas croire au deſtin comme les Turcs. Qui aurait dit, il y a cinq ans, que le roi de Pruſſe réſiſterait aux trois quarts de l'Europe, et que vous ſeriez trop heureux de céder le Canada aux Anglais?

1763.

Vous n'aurez rien de moi, Monſieur, pour le mois de février; mais, à la fin de mars, je vous demanderai votre attention ſur quelque choſe de fort ſérieux.

Je me mets aux pieds de vos deux très-aimables Excellences; madame *Denis* et mes deux petits, qui demeurent toujours avec moi, joignent leurs ſentimens aux miens, et notre petit château eſpère toujours d'avoir l'honneur de vous héberger quand vous prendrez le chemin de la France.

*Voltaire l'aveugle.*

1763.

# LETTRE CXCVIII.

## A MONSIEUR

## LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 14 de février.

QUE vous êtes heureux, Monfieur, et que je fuis malheureux ! Vous et vos amis vous faites de beaux vers, vous avez votre beau théâtre parmi de jeunes feigneurs et de jeunes dames qui fe perfectionnent dans le bel art de la déclamation, c'eft-à-dire dans l'art de fe rendre maître des cœurs. Pour moi, je deviens fourd et aveugle de plus en plus. La ville de Genève ne me fournit prefque plus d'acteurs ni d'actrices ; j'avais fait venir *le Kain*, qui eft le meilleur comédien de Paris, mais il a fallu bientôt le rendre à la capitale ; en un mot, je crois que je ferai bientôt une grange de mon théâtre, et que j'y mettrai des gerbes de blé au lieu de lauriers.

J'avais un peu de honte de me donner du plaifir à l'âge de foixante et dix ans ; mais j'ai été un peu raffuré par un vieux fou qui en a foixante et dix-huit, et qui joue la comédie, étant paralytique ; il s'appelle *le*. . . . Il m'a mandé qu'il jouait *Lufignan* dans Zaïre, avec

beaucoup de ſuccès; qu'il ſe feſait porter ſur un brancard, et qu'en un mot on n'avait pas beſoin de jambes pour jouer la comédie. Il a raiſon, mais on a beſoin d'yeux et d'oreilles. 1763.

Je crois qu'on aura inceſſamment à Paris une pièce du peintre de la nature, notre cher *Goldoni* Je ſouhaite que tous les Français ſoient en état de ſentir tout ſon mérite. Un homme, qui entend parfaitement l'italien, me mande qu'il eſt extrêmement content de la pièce dont notre cher *Goldoni* a honoré notre théâtre.

Ah! Monſieur, ſi je n'avais pas bientôt ſoixante et dix ans, vous me verriez à Bologna la graſſa.

La riveriſco di cuore.

## LETTRE CXCIX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de février.

Mes anges, maman *Denis* eſt toujours malade, moi aveugle, et le tuteur de monſieur *Dupuits* ſourd; tout cela a dérangé notre petite fête à la *Pompignan*. Nous n'avons point tiré de canon, maman n'a point ſoupé, et on s'eſt marié ſans cérémonie.

1763. Je réponds à la lettre dont madame d'*Argental* honore ma nièce. Elle me l'a montrée, et j'ai été très-affligé qu'elle ait pu s'attirer quelques reproches en vous donnant, ſans me conſulter, des paroles qu'elle ne pouvait pas donner, et qui ne dépendent point du tout d'elle. Elle m'a répondu que, dans ſa lettre du 6 de janvier, elle avait eu l'honneur de vous écrire nos intentions; mais des intentions ne ſont pas un contrat. Nous avons eu beaucoup de peine à faire regarder, par ce tuteur de monſieur *Dupuits*, l'eſpérance de la vente d'un livre comme une dot. Ce ſourdaud eſt un vieux marin, à-peu-près de mon âge, et plus difficile que moi en affaires. Son neveu a un très-joli bien, préciſément à ma porte; il était parfaitement informé de la condition du père et de la mère qui ne deſcendent point de *Pierre Corneille*, et qui ne participent en rien aux prérogatives de la branche éteinte. C'eſt, par parenthèſe, une obligation que nous avons à *Fréron* qui eut, il y a plus d'un an, l'inſolence impunie d'imprimer, dans ſes feuilles, que le père de mademoiſelle *Corneille* était un facteur de la petite poſte, à cinquante francs par mois; et cette injure perſonnelle nous fit manquer alors un mariage. Celui-ci eſt beaucoup plus avantageux que celui qui fut manqué; mais nous n'aurions jamais pu parvenir à le faire, ſi

nous

nous avions infifté fur le partage du produit des foufcriptions, que le tuteur a regardé et regarde encore comme un objet fort mince. 1763.

Le *Cramer*, que vous voyez à Paris, avait offert de donner quarante mille francs du produit des foufcriptions et de la vente de l'édition, et enfuite il avait laiffé tomber cette offre. On favait très-bien dans Genève que nos feigneurs de France avaient donné leurs noms, et rien de plus; et qu'un d'eux, ayant foufcrit pour vingt louis d'or, en avait payé un. Les *Cramer* avaient fait retentir que monfieur le contrôleur général avait demandé deux cents exemplaires payables en papiers royaux, à huit francs l'exemplaire au-deffous de la valeur; et ce n'eft qu'après les fiançailles que nous avons appris les nouvelles offres de M. *Bertin*.

Les Anglais qui font à Genève fe moquaient un peu de notre générofité françaife. On nous difait encore que les libraires de Paris, ayant dans leurs magafins deux éditions de *Corneille* qui pourriffent, fe plaignaient continuellement de la nôtre, et empêchaient plufieurs perfonnes de foufcrire. Le fieur *Philibert Cramer* était trop occupé des plaifirs de Paris pour me rendre le moindre compte, pendant que je travaillais nuit et jour à des commentaires très-fatigans qui me font enfin perdre les yeux.

1763. Si, dans de pareilles circonſtances, j'avais voulu couper en deux la partie de la dot fondée ſur les ſouſcriptions, ſoyez très-sûrs, mes anges, qu'on m'aurait remercié ſur le champ, en ſe moquant de moi. Le père et la mère de madame *Dupuits* n'y perdront rien; leur fille les a nourris du bout de ſes dix doigts, avant qu'ils euſſent été préſentés à M. de *Fontenelle;* elle ne manquera jamais à ſon devoir, et j'y mettrai bon ordre. Le contrat eſt fait dans la meilleure forme poſſible. Ne troublons point les plaiſirs de deux amans, et jouiſſons tranquillement du fruit de nos peines, et de la conſolation que me donne madame *Dupuits* dans ma vieilleſſe.

Permettez-moi de vous ſupplier encore d'empêcher *Philibert Cramer* de faire préſenter aux ſpectacles et aux promenades des billets de ſouſcription, comme des billets d'huîtres vertes; l'ami *Fréron* ne manquerait pas d'en faire de mauvaiſes plaiſanteries dans ſes belles feuilles.

On m'a mandé que l'affaire des *Calas* avait été rapportée par M. de *Croſne*, et qu'il a très-bien parlé. Je vous aſſure que toute l'Europe a les yeux ſur cet événement.

J'ai lu le *Second appel à la raiſon*. Je ne ſais rien de ſi inſolent et de ſi mal-adroit. Les jéſuites ont des amis dans le parlement de

Bourgogne, mais certainement ils n'en auront plus quand on connaîtra ce libelle. Ils étaient des tyrans du temps du père *le Tellier*, ils ne ſont aujourd'hui que des fous. 1763.

J'ai un jéſuite pour aumônier, mais je donnerais volontiers ma voix pour abolir l'ordre. Je n'ai vu qu'une ſeule bonne choſe dans tout ce qu'ils ont écrit, c'eſt qu'ils ont prouvé invinciblement ce que j'avais déjà dit dans quelques petites réflexions ſur *Paſcal*, que les jacobins avaient écrit plus de ſottiſes qu'eux. J'ai eu le plaiſir de vérifier, dans St *Thomas*, le docteur angélique, toute la doctrine du régicide. Que conclure de là? qu'il ferait très-expédient de ſe défaire de tous les moines, et de ſe défier de tous les ſaints.

## LETTRE CC.

### AU MEME.

19 de février.

MES anges, ceci vous amuſera peut-être, du moins en ai-je été amuſé. Ce n'eſt qu'une chanſon d'aveugle, mais on dit que les aveugles ſont gais. J'enverrai bientôt quelque choſe à mes anges de fort ſérieux, car je ne laiſſe pas

——— de l'être parfois. Vous ſavez que mon patron
1763. eſt l'*intimé* qui avait pluſieurs tons.

*Corneille* m'ennuie à préſent autant que *Marie* m'amuſe. Quel exécrable fatras que quinze ou ſeize pièces de ce grand-homme ! *Pradon* eſt un *Sophocle* en comparaiſon, et *Danchet* un *Euripide*. Comment a-t-on pu préférer à un homme tel que *Racine*, un rabâcheur d'un ſi mauvais goût, qui, juſque dans ſes plus beaux morceaux, qui ne ſont, après tout, que des déclamations, péche continuellement contre la langue, et eſt toujours ou trivial ou hors de la nature ? Que *Boileau* avait bien raiſon de ne faire nul cas de toutes ces amplifications de rhétorique ! qu'il eſt rare, dans notre nation, d'avoir du goût !

Madame *Denis* eſt toujours bien malade : il y a quinze jours qu'elle a la fièvre. Nous eſpérons que, dans peu, elle ſera en état de vous écrire. Nous vous promettons d'appeler *Pierre Corneille* le premier enfant mâle qu'aura *Manon Cornélie*. Il y a en effet un pape nommé *Corneille*, dont on a fait un ſaint, parce que, dans les premiers ſiècles, tous les évêques prenaient le nom de ſaint, au lieu de celui de monſeigneur.

Au reſte, mes divins anges, ne ſoyez nullement en peine de *François Corneille* ni de ſa petite femme ; je ſuis toujours le maître

des arrangemens, et je proportionnerai la part du père à la recette. Ai-je eu l'honneur de vous mander que le roi ne prend que douze exemplaires, et non pas cent, comme disait monsieur le contrôleur général? Sa Majesté approuve beaucoup ce mariage, et fera les choses noblement.

1763.

Le sang me bout sur les *Calas;* quand la révision sera-t-elle donc ordonnée?

N'entendrai-je parler que du triste succès de l'impression de *Dupuis* et *Desronais?* Le tripot a bien fait ses affaires; mais le libraire, dit-on, fait mal les siennes. Il n'y a que la pièce de M. le duc de *Praslin* qui réussisse parfaitement.

Toute la famille se met sous les ailes des anges.

## LETTRE CCI.

### A M. GOLDONI.

Au château de Ferney, 19 de février.

J'AI respecté long-temps vos occupations, Monsieur; mais la meilleure raison qui m'ait empêché de vous écrire, c'est qu'on dit que je deviens aveugle; ce n'est pas comme *Homère*, c'est comme *la Motte-Houdart*, dont vous avez

1763. peut-être entendu parler à Paris, et qui fesait des vers médiocres tout comme moi. Je suis menacé de perdre la vue, et ce petit accident me prive d'un grand plaisir, qui est celui de lire vos pièces.

Un homme de beaucoup d'esprit, et qui entend parfaitement l'italien, m'a mandé qu'il était extrêmement satisfait de la dernière comédie dont vous avez gratifié notre public de Paris. Si elle est imprimée, je vous demande en grâce de me l'envoyer. Mes yeux feront un effort pour la lire, ou bien ma nièce nous la lira.

Je vous destine une quarantaine de volumes; *nardi parvus onix eliciet cadum.*

Mais ne vous effarouchez pas de cet énorme fardeau; il y a vingt volumes de votre serviteur, que vous pourrez jeter dans le feu; et, pour vous consoler, le reste est de *Corneille.* Je reçois quelquefois des nouvelles de votre ami M. le marquis *Albergati.* Si j'étais jeune, je vous accompagnerais à votre retour pour aller l'embrasser; mais j'ai soixante et dix ans, et il faut que je meure entre les Alpes et le mont Jura, dans ma petite retraite. Vous y aurez un vrai serviteur jusqu'au dernier moment de ma vie. *Voltaire.*

## LETTRE CCII.

1763.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de février.

Il eſt bon quelquefois que des anges s'égayent. L'accompagnement de l'hymne à monſieur de *Pompignan* eſt fort bon, et le refrain, quand on eſt dix ou douze, eſt très-plaiſant à chanter. Pour les Eclairciſſemens hiſtoriques, ils ſont du plus grand ſérieux.

Pour Zulime, je crois qu'il ne la faut pas donner ſeule, mais attendre qu'on puiſſe imprimer deux ou trois pièces à la fois. Si je pouvais fortifier un peu le rôle de ce benêt de *Ramire*, je crois que je ne ferais point mal. Pour Mariamne, je la trouve aſſez bien; je crois qu'elle fera effet; je crois qu'on pourra l'imprimer avec le Droit du ſeigneur. Pour Olimpie, qu'on appelle *oh l'impie!* et qui cependant eſt très-pie, je dirai comme M. de *Pompignan : De moi je ſuis aſſez content; allons, ſaute, marquis.*

*Corneille* va ſon train. Ah, le pauvre homme! qu'il me fait trouver *Racine* divin!

Et mes anges ne me parlent point de la pièce de *Dupuis* et de *Deſronais*, et pas un mot

1763. du discours de l'abbé de *Voisenon ;* et M. le premier président de *la Marche* ne m'envoie point ma pancarte nécessaire; et madame *Denis* est toujours malade ; et mes petits mariés s'aiment encore à la folie, quoiqu'au bout de huit jours. Mes anges, il y a tantôt soixante ans que j'ai commencé à aimer l'un de vous deux, et je suis toujours à tous deux avec respect et tendresse.

Mais dites donc comment vont vos yeux; je perds les miens, et je deviens sourd comme un pot.

## LETTRE CCIII.

### A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

A Ferney, 23 de février.

Mon très-cher et très-aimable confrère, *en même temps que c'est à ce que vous avez déjà fait connaître de vos talens que*, &c., voilà une belle phrase; il me paraît que mon cher évêque a tout un autre style. Je ne sais pas si votre teint était de couleur jaune ce jour-là, mais le coloris de votre discours était fort brillant.

En vous remerciant de la félicité et de la fleurette dont vous m'honorez : voulez-vous que je vous parle net ? ni *Crébillon* ni moi ne méritons tant de bontés. Entre nous, je ne

connais pas une bonne pièce depuis *Racine*, 1763.
et aucune, avant lui, où il n'y ait d'horribles défauts. Si vous avez pu jamais vous réſoudre à lire tout *Corneille*, ce qui eſt une très-rude pénitence, vous verriez que c'eſt lui qui a toujours cherché à être tendre; il n'y a pas une de ſes pièces, j'en excepte *Chimène* et *Pauline*, où il n'y ait un amour poſtiche et ridicule, très-ridiculement exprimé.

C'eſt *Racine* qui eſt véritablement grand, et d'autant plus grand qu'il ne paraît jamais chercher à l'être; c'eſt l'auteur d'Athalie qui eſt l'homme parfait. Je vous confie qu'en commentant *Corneille* je deviens idolâtre de *Racine*. Je ne peux plus ſouffrir le bourſouflé et une grandeur hors de nature.

Vous ſavez bien, fripon que vous êtes, que les tragédies de *Crébillon* ne valent rien, et je vous avoue en conſcience que les miennes ne valent pas mieux; je les brûlerais toutes, ſi je pouvais; et cependant j'ai encore la ſottiſe d'en faire, comme le préſident *Lubert* jouait du violon à ſoixante-dix ans, quoiqu'il en jouât fort mal, et qu'il fût cependant le meilleur violon du parlement.

Savez-vous la muſique? tenez, voilà ce qu'on m'envoie; je vous le confie, mais ne me trahiſſez pas. (*)

(*) La muſique de l'hymne ſur *Pompignan*.

1763. Vous embraſſez madame *Denis*, eh bien, elle vous embraſſe auſſi ; mais elle eſt bien malade. Je lui lirai votre diſcours, dès qu'elle ſe portera mieux. J'ai envie de vous faire une niche, de copier tout ce que vous me dites de madame la ducheſſe de *Grammont*, et de le lui envoyer. Je n'ai l'honneur de la connaître que par ſes lettres, où il n'y a jamais rien de trop ni de trop peu, et dont chaque mot marque une ame noble et bienfeſante. Je lui ai beaucoup d'obligation ; elle a été la première et la plus généreuſe protectrice de mademoiſelle *Corneille*. Il s'eſt trouvé heureuſement que mademoiſelle *Corneille* en était digne ; c'eſt la naïveté, l'enfance, la vérité, la vertu même. Je rends grâce à *Fontenelle* de n'avoir pas voulu connaître cette enfant-là.

Mon cher confrère, je ne ſouhaite plus qu'une choſe, c'eſt que vous ſoyez bien malade, que vous ayez beſoin de *Tronchin*, et que vous veniez nous voir. Je vous embraſſe de tout mon cœur, et en vérité je vous aime de même. Je viſe à être un peu aveugle. DIEU me punit d'avoir été quelquefois malin ; mais vous me donnerez l'abſolution.

## LETTRE CCIV.

1763.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 25 de février.

PLUS anges que jamais, madame *Denis* eſt toujours malade, et moi toujours aveugle, et vous ne me dites rien de vos yeux. L'âge avance ; on n'eſt pas plutôt ſorti du collége qu'on a ſoixante ans ; en un clin d'œil on a ſoixante et dix ; on voit tomber ſes contemporains comme des mouches. Mes nouveaux mariés, qui ſont à vos pieds, ne ſavent rien de tout cela. Je voudrais que vous euſſiez vu la crainte où était *Marie* de ne point avoir ſon *Dupuits*. — *Mon père m'a ſignifié que je ne devais pas me marier, qu'il n'y conſentirait point.* — Mes anges, que vouliez-vous que je penſaſſe ? Vous voulez que je commente *François Corneille*, c'eſt bien aſſez de commenter *Pierre*. Ce *Pierre* me fait paſſer de mauvais quarts d'heure ; je ſuis outré contre lui. Il eſt comme les bouquetins et les chamois de nos montagnes, qui bondiſſent ſur un rocher eſcarpé, et deſcendent dans des précipices. J'avais cru que *Racine* ſerait ma conſolation, mais il eſt mon déſeſpoir. C'eſt le comble de

1763. l'infolence de faire une tragédie après ce grand-homme-là. Auffi après lui je ne connais que de mauvaifes pièces, et avant lui que quelques bonnes fcènes.

Au nom de Dieu, laiffez-là votre Adélaïde. Que veut dire ce héros bleffé ? à quoi fert fa bleffure ? à rien du tout ; et je vous répète qu'il eft impertinent d'imputer à un prince du fang le crime qu'il n'a point commis ; cela feul détruit tout intérêt.

Laiffons un peu dormir Zulime ce carême. C'eft bien dommage que cette *Zulime* reffemble à toutes les femmes délaiffées qu'on a tant mifes fur le théâtre, fans cela, elle pourrait être paffable.

J'aime affez le Droit du feigneur, je vous l'avoue ; mais je voudrais qu'il y eût un peu plus de ces honnêtes libertés que le fujet comporte, et que les dames aiment beaucoup, quoi qu'elles en difent.

Mariamne eft médiocre, malgré mon efféminien.

Olimpie eft prodigieufement fupérieure à cette Mariamne, et n'eft pas encore trop bonne. Tout m'humilie et me chagrine ; je fuis difficile pour moi-même comme pour les autres. Il eft dur de fentir la perfection, et de n'y pouvoir atteindre.

Ne rempliffez pas mes vieux jours d'amer-

tume ; ne me faites point mourir, en reſſuſci- 1763.
tant Adélaïde ; empêchez-moi de boire ce calice ; je vous le demande avec la plus vive inſtance.

Eh bien, a-t-on enfin rapporté l'affaire des *Calas?* Je vois qu'il eſt beaucoup plus aiſé de rouer un homme que d'admettre une requête. Il me ſemble que M. de *Croſne* ne demande pas mieux que de parler, et aſſurément il parlera bien. J'aurais fait trois ou quatre actes depuis le temps qu'on fait languir cette pauvre veuve. J'avoue que ſon aventure ne contribue pas à me faire aimer les parlemens. Malheur à qui a affaire à eux ! fût-on jéſuite, on s'en trouve toujours fort mal.

Puiſque j'ai du papier de reſte, il faut que je diſe à mes anges que j'ai jugé les jéſuites. Il y en avait trois chez moi, ces jours paſſés, avec une nombreuſe compagnie. Je m'établis premier préſident ; je leur fis prêter ſerment de ſigner les quatre propoſitions de 1682, de déteſter la doctrine du régicide, du probabiliſme, de renoncer à tout privilége contraire à nos lois, et d'obéir au roi plutôt qu'au pape. Ils firent ſerment, après quoi je prononçai :

La cour, ſans avoir égard à tous les fatras qu'on vient d'écrire contre vous, et à toutes les ſottiſes que vous avez écrites depuis deux cents cinquante ans, vous déclare innocens

1763. de tout ce que les parlemens disent contre vous aujourd'hui, et vous déclare coupables de ce qu'ils ne disent pas; elle vous condamne à être lapidés avec les pierres de Port-royal, sur le tombeau d'*Arnaud*.

Tout le monde convint que j'avais raison, et les jésuites l'avouèrent aussi. Et vous, mes anges, qu'en pensez-vous?

Respect et tendresse. *V.*

## LETTRE CCV.

## A M. DE LA CHALOTAIS.

A Ferney, le 28 de février.

J'AIMERAIS beaucoup mieux, Monsieur, que vous m'eussiez fait l'honneur de m'envoyer votre ouvrage imprimé plutôt que manuscrit, le public en jouirait déjà. Je crois très-sincèrement que c'est un des meilleurs présens qu'on puisse lui faire.

J'ai été obligé de me faire lire presque tout votre mémoire, parce que je deviens un peu aveugle, à la suite d'une grande fluxion qui m'est tombée sur les yeux.

Je ne puis trop vous remercier, Monsieur, de me donner un avant-goût de ce que vous destinez à la France. Pour former des enfans,

vous commencez par former des hommes. 1763.
Vous intitulez l'ouvrage : *Essai d'un plan d'études pour les colléges ;* et moi je l'intitule : *Instructions d'un homme d'Etat, pour éclairer toutes les conditions.* Je trouve toutes vos vues utiles. Que je vous sais bon gré, Monsieur, de vouloir que ceux qui instruisent les enfans, en aient eux-mêmes ! Ils sentent certainement mieux que les célibataires comment il faut instruire l'enfance et la jeunesse. Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs. Moi qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres, et non des clercs tonsurés. Envoyez-moi surtout des frères ignorantins pour conduire mes charrues, ou pour les y atteler. Je tâche de réparer, sur la fin de ma vie, l'inutilité dont j'ai été au monde ; j'expie mes vaines occupations en défrichant des terres qui n'avaient rien porté depuis des siècles. Il y a, dans Paris, trois ou quatre cents barbouilleurs de papier, aussi inutiles que moi, qui devraient bien faire la même pénitence.

Vous faites bien de l'honneur à *Jean-Jacques* de réfuter son ridicule paradoxe, qu'il faut exclure l'histoire de l'éducation des enfans ; mais vous rendez bien justice à M. *Clairaut*, en recommandant ses élémens de géométrie, qui sont trop négligés par les maîtres, et qui

1763. mèneraient les enfans par la route que la nature a indiquée elle-même. Il n'y aura point de père de famille qui ne regarde votre livre comme le meuble le plus néceſſaire de ſa maiſon, et il ſervira de règle à tous ceux qui ſe mêleront d'enſeigner. Vous vous élevez partout au-deſſus de votre matière. Je ne ſais pas pourquoi vous mèttez le livre de M. *Vatel* au rang des livres néceſſaires. Je n'avais regardé ſon livre que comme une copie aſſez médiocre, et vous me le ferez relire.

Je m'en tiens, pour la religion, à ce que vous dites avec l'abbé *Gédouin*, et même à ce que vous ne dites pas. La religion la plus ſimple et la plus ſenſiblement fondée ſur la loi naturelle, eſt ſans doute la meilleure.

Je vous rends compte, Monſieur, avec autant de bonne foi que de reconnaiſſance, de l'impreſſion que votre mémoire m'a faite. A préſent, que m'ordonnez-vous ? voulez-vous que je vous renvoye le manuſcrit ? voulez-vous me permettre qu'on l'imprime dans les pays étrangers ? J'obéirai exactement à vos ordres. Votre confiance m'honore autant qu'elle m'eſt chère.

Je ne ſuis point du tout de votre avis ſur le ſtyle ; je trouve qu'il eſt ce qu'il doit être, convenable à votre place et à la matière que vous traitez. Malheur à ceux qui cherchent des

phraſes

phrases et de l'esprit, et qui veulent éblouir par des épigrammes, quand il faut être solide! 1763.

Ne mettez-vous pas en titre les matières que vous avez mises en marge ? Cela délasse les yeux et repose l'esprit.

Je suis bien faible, bien vieux, bien malade, mais je défie qu'on soit plus sensible à votre mérite que moi. Je ne peux vous exprimer avec combien de respect et d'estime j'ai l'honneur d'être, &c.

## LETTRE CCVI.

### A M. DAMILAVILLE.

Le 2 de mars.

En réponse à la lettre de mon cher frère, du 23 de février, je lui dirai : Mes frères, il ne faut pas calomnier les malheureux, surtout quand on n'a pas besoin de leur imputer des crimes. Vous devez vous apercevoir que je n'ai pas ménagé les jésuites; mais je soulèverais la postérité en leur faveur, si je les accusais d'un crime dont l'Europe et *Damiens* les ont justifiés. Je ne puis et ne dois dire que ce qui est dans le procès. J'ai rempli le devoir d'historien; et je ne serais qu'un vil écho des jansénistes, si je parlais autrement.

1763. Comment pouvez-vous dire que l'*inf*... n'a aucune part au crime de ce ſcélérat ? Liſez donc ſa réponſe : *C'eſt la religion qui m'a fait faire ce que j'ai fait.* Voilà ce qu'il dit dans ſon interrogatoire : je ne ſuis que ſon greffier.

Mon cher frère, je hais toute tyrannie, et je ne ferai jamais ni jéſuite, ni janſéniſte, ni parlementaire.

J'avais depuis long-temps l'énorme compte du procureur général de Provence : j'ai une bibliothéque entière des livres faits depuis trois ans contre les jéſuites. Dans quelque temps on ne ſe ſouviendra plus de tous ces livres, et l'on dira ſeulement : Il y eut des jéſuites. Je ſuis honteux de demander toujours des livres, et de vous fatiguer de mes importunités ; je crois que j'aurai bientôt une bibliothéque auſſi nombreuſe que celle de M. le marquis de *Pompignan.*

On a oublié, ce me ſemble, dans les petites plaiſanteries que mérite *Simon le Franc*, *la guerre éternelle qu'il a jurée aux incrédules*, dans le village de Pompignan. Remercions bien DIEU de l'excès de ſon ridicule. Je vous réponds que, ſi ce petit préſident des aides de province n'était pas le plus impertinent des hommes, il ſerait le plus dangereux.

Il y a bien une autre bouffonnerie de ce *Simon.* Vous ſavez ſans doute l'aventure du

garde des sceaux, du secrétaire *Carpot* et des lettres patentes; cela est délicieux et l'emporte sur tout le reste. *Vive le roi et Simon le Franc!* 1763.

*Ecr. l'inf.*

## LETTRE CCVII.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, le 2 de mars.

Je vois, Monsieur, par votre lettre du 18 de février, que vous êtes l'apôtre de la raison. Vous rendez service à l'humanité, en détruisant, autant que vous le pouvez, dans votre province, la plus infame superstition qui ait jamais souillé la terre. Nous sommes défaits des jésuites, mais je ne sais si c'est un si grand bien; ceux qui prendront leur place se croiront obligés d'affecter plus d'austérité et plus de pédantisme. Rien ne fut plus atrabilaire et plus féroce que les huguenots, parce qu'ils voulaient combattre la morale relâchée. Nous sommes défaits des renards, et nous tomberons dans la main des loups. La seule philosophie peut nous défendre. Il serait à souhaiter que le Sermon des cinquante fût dans beaucoup de mains, mais malheureusement je ne puis plus en trouver.

1763. J'ai trouvé un *Teſtament* de *Jean Meſlier* que je vous envoie. La ſimplicité de cet homme, la pureté de ſes mœurs, le pardon qu'il demande à DIEU, et l'authenticité de ſon livre, doivent faire un grand effet.

Je vous enverrai tant d'exemplaires que vous voudrez du *Teſtament* de ce bon curé. L'affaire des *Calas* a été rapportée ; elle eſt en très-bon train; je réponds du ſuccès. C'eſt un grand coup porté à la ſuperſtition; j'eſpère qu'il aura d'heureuſes ſuites.

J'ai marié mademoiſelle *Corneille* à un jeune gentilhomme de mon voiſinage, infiniment aimable ; c'eſt un de nos adeptes, car il a du bon ſens. Adieu, Monſieur; cultivez la vigne du Seigneur ; conſervez-moi vos bontés, et ſoyez perſuadé de mon tendre reſpect.

*Chriſtmoque.*

## LETTRE CCVIII.

1763.

## A M. DAMILAVILLE.

Le 5 de mars.

MON cher frère, j'attends votre petite *Pompignade* dont les notes me réjouiront. J'attends surtout des nouvelles de la seconde représentation de la pièce de M. de *Crosne*, qu'on dit fort bonne. Je me flatte toujours que cette affaire des *Calas* fera un bien infini à la raison humaine, et autant de mal à l'*inf*...

Mettez-moi au fait, je vous en conjure, de l'aventure de l'*Encyclopédie*. Est-il bien vrai qu'après avoir été persécutée par les *Omer* et les *Chaumeix*, elle l'est par les libraires ? est-il vrai que la mauvaise foi et l'avarice aient succédé à la superstition, pour anéantir cet ouvrage ? si cela est, ne pourrait-on pas renouer avec l'impératrice de Russie ? Après tout, si les auteurs sont en possession de leurs manuscrits, ils n'ont qu'à aller où ils voudront. La véritable manière de faire cet ouvrage en sureté, était de s'en rendre entièrement le maître, et d'y travailler en pays étranger. Je plains bien le sort des gens de lettres ; tantôt un *Omer* leur coupe les ailes, et tantôt des fripons leur coupent la bourse.

1763. Eſt-il vrai que M. *Saurin* aura le poſte que *Catherine* deſtinait à mon frère d'*Alembert?* En ce cas, ce poſte ſerait toujours occupé par un frère, et il y aurait de quoi lever les mains au ciel en actions de grâce, tandis qu'à Paris on lève les épaules ſur les *Pompignan* et ſur les *le Brun*, et ſur tant d'autres misères.

On demande dans les provinces des Sermon et des *Meſlier :* la vigne ne laiſſe pas de ſe cultiver, quoi qu'on en diſe.

Mon frère *Thiriot* eſt prié de me dire combien il y a encore de petits *Corneilles* dans le monde ; il vient de m'en arriver un qui eſt réellement arrière-petit-fils de *Pierre*, par conſéquent très-bon gentilhomme. Il a été longtemps ſoldat et manœuvre ; il a une ſœur cuiſinière en province, et il s'eſt imaginé que mademoiſelle *Corneille*, qui eſt chez moi, était cette ſœur. Il vient tout exprès pour que je le marie auſſi ; mais, comme il reſſemble plus à un petit-fils de *Suréna* et de *Pulchérie*, qu'à celui de *Cornélie* et de *Cinna*, je ne crois pas que je faſſe ſitôt ſes noces.

J'embraſſe tendrement mon frère. Je ſuis aveugle et malingre. *Ecr. l'inf.*

## LETTRE CCIX.

1763.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 9 de mars.

ASSUREMENT vous êtes bien anges; et je ſuis bien payé pour le croire et pour le dire. Vous me traitez préciſément comme *Gabriel* traita *Tobie*. Vous m'enſeignez un remède pour mes yeux; mais ce n'eſt pas du fiel de brochet. Je vous remercie bien tendrement, mes chers anges.

Je vois qu'il faut abandonner le tripot pour long-temps. Vous n'ignorez pas, ſans doute, que mademoiſelle *Clairon* eſt dans le cas de l'hémorroïſſe, et que le ſauveur *Tronchin* lui a mandé qu'il ne pouvait la guérir, ſi elle ne venait toucher le bas de ſa robe. Il la déclare morte, ſi elle joue la comédie. Je me bornerai donc à commenter *Corneille* et à admirer *Racine*.

Mais admirez dans quel embarras me jette *Pierre Corneille*. Ce n'eſt pas aſſez pour lui d'avoir fait Pertharite, Théodore, Agéſilas, Attila, Suréna, Pulchérie, Othon, Bérénice, il faut encore qu'un arrière-petit fils de tous ces gens-là vienne du pays de la mère aux gaînes, me relancer aux Délices.

1763. C'eſt réellement l'arrière-petit-fils de *Pierre*. Il ſe nomme *Claude-Etienne Corneille*, fils de *Pierre-Alexis Corneille*, lequel *Alexis* était fils de *Pierre Corneille*, gentilhomme ordinaire du roi, lequel *Pierre* était fils de *Pierre*, auteur de Cinna et de Pertharite.

*Claude-Etienne*, dont il s'agit ici, eſt né avec ſoixante livres de rente mal-venans. Il a été ſoldat, déſerteur, manœuvre, et d'ailleurs fort honnête homme. En paſſant par Grenoble, il a repréſenté ſon nom et ſes beſoins à M. de *M**** que vous connaiſſez. Ce préſident, qui eſt le plus généreux de tous les hommes, ne lui a pas donné un ſou, mais il lui a conſeillé de pourſuivre ſon voyage à pied, et de venir chez moi, l'aſſurant que ce conſeil valait beaucoup mieux que de l'argent, et que ſa fortune était faite.

*Claude-Etienne* lui a repréſenté qu'il n'avait que quatre livres dix ſous pour venir de Grenoble aux Délices. Le préſident a fait ſon décompte, et lui a prouvé qu'en vivant ſobrement il en aurait encore de reſte à ſon arrivée.

Le pauvre diable, enfin, arrive mourant de faim, et reſſemblant au *Lazare* ou à moi. Il entre dans la maiſon, et demande d'abord à boire et à manger, ce qu'on ne trouve point chez le préſident de *M****. Quand il eſt un

peu

peu refait, il dit ſon nom, et demande à embraſſer ſa couſine. Il montre les papiers qu'il a en poche; ils ſont en très-bonne forme. Nous n'avons pas jugé à propos de le préſenter à ſa couſine ni à ſon couſin M. *Dupuits*, et je crois que nous nous en déferons avec quelque argent comptant. Il deſcend pourtant de *Pierre Corneille* en droite ligne, et mademoiſelle *Corneille*, à la rigueur, n'eſt rien à *Pierre Corneille*. Nous aurions pu marier *Marie* à *Claude-Etienne*, ſans être obligés de demander une diſpenſe au pape.

1763.

Mais comme M. *Dupuits* eſt en poſſeſſion, et qu'il s'appelle *Claude*, l'autre *Claude* videra la maiſon. Voilà, je crois, ce que nous avons de meilleur à faire.

On nous menace d'une douzaine d'autres petits cornillons, couſins-germains de *Pertharite*, qui viendront l'un après l'autre demander la becquée. Mais *Marie Corneille* eſt comme *Marie* ſœur de *Marthe*, elle a pris la meilleure part.

Le bon de l'hiſtoire, c'eſt que c'eſt un nommé *Dumolard*, pauvre diable de ſon métier, qui eſt le premier auteur de la fortune de *Marie*. Tout cela, combiné enſemble, me fait croire plus que jamais à la deſtinée.

Heureuſement le roi s'eſt moqué des beaux arrangemens de M. *Bertin*; il nous envoie de

1763. l'argent comptant, autre deſtinée encore très-ſingulière.

Celle de la veuve *Calas* ne l'eſt pas moins ; elle ne ſe doutait pas, il y a un an, que le conſeil d'Etat s'aſſemblerait pour elle.

Olimpie a encore ſa deſtinée ; elle ſera jouée à Moſcou avant de l'être à Paris. Une très-mauvaiſe copie a été imprimée en Allemagne, et j'ai été obligé d'en envoyer une moins mauvaiſe. La pièce me paraît ſingulière et aſſez rondement écrite. Je la trouve admirable quand je lis Attila ; mais je la trouve déteſtable quand je lis les pièces de *Racine*, et je voudrais avoir brûlé tout ce que j'ai fait. Mes divins anges, il n'y a que *Racine* dans le monde : s'il me vient quelqu'un de ſa famille, je vous promets de le bien traiter : mais pour *Campiſtron*, *la Grange - Chancel*, *Crébillon* et moi, nous ſommes des gens exceſſivement médiocres. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait de très-belles choſes dans *Corneille ;* mais, pour une pièce parfaite de lui, je n'en connais point. Mes chers anges, je baiſe le bout de vos ailes avec tendreſſe et reſpect.

## LETTRE CCX.

1763.

### AU MEME.

Aux Délices, 11 de mars.

POUR peu que mes anges ſoient curieux, ils pourront ſe mettre au fait de mon aventure des trois brancards, car me voici avec trois *Corneille*. La véritable eſt madame *Dupuits*, les deux autres ſont les deſcendans en ligne directe de *Pierre*, et ſa ſœur dont on me menace eſt la troiſième ; mais *Pierre* eſt beaucoup plus embarraſſant que les trois autres. Il n'y a pas, révérence parler, le ſens commun dans ſes dix dernières pièces, et, à la réſerve de la conférence de *Sertorius* et de *Pompée*, et de la moitié d'une ſcène d'Othon, qui ne ſont après tout que de la politique très-froide, tout le reſte eſt fort au-deſſous de *Pradon* et de *Danchet*.

L'embarras du commentateur eſt plus grand chez moi que celui du père de famille. Madame *Dupuits* m'amuſe par ſa gaieté et par ſa naïveté; mais ſon oncle *Pierre* eſt bien loin de m'amuſer. M. *Dupuits* et elle préſentent leurs très-humbles et très-tendres reconnaiſſances à leurs anges ; il y a beau temps qu'ils ont écrit au

1763. père. J'ai vraiment grand ſoin que mes deux marmots rempliſſent leurs devoirs. Savez-vous bien que je les fais aller à la meſſe tout comme s'ils y croyaient.

Je ne fais ſi mes anges ſont de la paroiſſe de Saint-Euſtache ; je les crois de Saint-Roch, et cela eſt fort égal, car *Roch* n'a pas plus exiſté qu'*Euſtache ;* mais je hais *Euſtache* où l'on ne voulut point enterrer *Molière*, qui valait mieux que lui. Mes anges connaîtront, ſans doute, quelque marguillier d'honneur de ce Saint-Euſtache, quelque honnête dame, amie du curé, et on obtiendra aiſément de lui qu'il faſſe examiner les regiſtres de la paroiſſe. Voici un petit mémoire qui mettra au fait. N'avez-vous pas la plus grande envie du monde de ſavoir comment mon confrère *Pierre*, gentilhomme ordinaire de *Louis XIV*, et fils de *Pierre* mon maître, a eu un fils mort à l'hôpital ?

J'en reviens toujours à la deſtinée. L'arrière-petit-fils de *Pierre Corneille* demande l'aumône ; *Marie Corneille*, qui eſt à peine ſa parente, a fait fortune ſans le ſavoir.

Le prince *Ferdinand de Brunſwick* nous a battus pendant quatre ou cinq ans, et ſon frère, régent de Ruſſie, eſt en priſon depuis vingt-trois ans, dans une île de la mer Glaciale. L'empereur *Ivan* eſt enfermé chez des moines,

et la fille de cette princeſſe de *Zerbſt*, que vous avez vue à Paris, gouverne gaiement deux mille lieues de pays. *George III* nous a pris le Canada, tandis que le prétendant dit ſon chapelet à Rome, et que ſon fils s'enivre à Bouillon, et donne des coups de pied au cu à toutes les femmes qu'il rencontre. Ne voilà-t-il pas un monde bien arrangé ! 1763.

Vivez gaiement, mes anges ; jouiſſez tranquillement de cette courte vie. Tout ce que j'ai vu et tout ce que j'ai fait n'a pas l'ombre du bon ſens. Celui qui a pris le nom de *Salomon* pour dire que tout eſt vanité, et que tout va comme il peut, était un philoſophe d'Alexandrie bien raiſonnable. Il faut que l'Egliſe ait eu le diable au corps pour attribuer cet ouvrage à *Salomon*, et pour le mettre dans le canon.

Les hommes ſont bien fous, mais les eccléſiaſtiques ſont les premiers de la bande. Je n'ai fait qu'une choſe de raiſonnable dans ma vie, c'eſt de cultiver la terre. Celui qui défriche un champ, rend plus de ſervice au genre-humain que tous les barbouilleurs de papier de l'Europe.

Madame *Denis* eſt toujours bien malingre, et moi toujours un petit *Homère*, un petit *la Motte*, verſifiant et n'y voyant goutte,

1763. me moquant de tout, et ſurtout de moi ; vous aimant de tout mon cœur, et perſiſtant pour vous dans mon culte de dulie, jusqu'à ce que je rende mon corps aux quatre élémens qui me l'ont donné.

## LETTRE CCXI.

### A M. DAMILAVILLE.

Le 11 de mars.

C'EST donc lundi paſſé, 7 du mois, que tout le conſeil d'Etat aſſemblé a écouté M. de *Croſne*. Je ne ſais pas encore ce qui aura été réſolu, mais j'ai encore aſſez bonne opinion des hommes pour croire que les premières têtes de l'Etat n'auront pas été de l'avis des huit juges de Toulouſe. Ces huit indignes juges ont ſervi la philoſophie plus qu'ils ne penſent. DIEU et les philoſophes ſavent tirer le bien des plus grands maux.

Que dites-vous de l'aventure de notre nouveau *Corneille*? C'eſt un véritable coup de théâtre. Que dit frère *Thiriot* l'apathique? vous réjouiſſez-vous à m'envoyer des pompignades? On rit beaucoup à Verſailles de la converſation du roi avec le marquis *Simon le Franc*. On en aurait ri ſous *Louis XI*,

comment voulez-vous qu'on ne ſe tienne pas les côtés ſous *Louis XV*, le plus indulgent et le plus aimable des ſouverains? 1763.

J'embraſſe tendrement mon frère et mes frères. *Ecr. l'inf.*

*P. S.* Je vois par votre lettre qu'il faudra encore quelques cartons à l'Eſſai ſur les mœurs; rien n'eſt ſi difficile à dire aux hommes que la vérité.

## LETTRE CCXII.

## A M. THIROUX DE CROSNE.

Aux Délices, mars.

MONSIEUR,

VOUS vous êtes couvert de gloire, et vous avez donné de vous la plus haute idée, par la manière dont vous avez parlé dans ce nombreux conſeil, dont vous avez enlevé les ſuffrages. Permettez-moi de vous en faire mon compliment, ainſi que mes remercîmens. Si vous faites ce petit voyage que vous avez projeté dans nos cantons, moitié catholiques, moitié hérétiques, vous verrez tous les cœurs voler au devant de vous, et je vous aſſure

1763. que votre arrivée fera un triomphe. Je ne ferai pas, Monfieur, le moins empreffé à vous rendre mes hommages. Les philofophes doivent vous chérir, et les intolérans mêmes doivent vous eftimer. Je vous refpecte et je prends la liberté de vous aimer. Je fouhaite, pour le bien des hommes, que votre réputation vous mène inceffamment aux grandes places que vous méritez. En fefant des vœux pour vous, j'en fais pour ma patrie, que j'aimerais davantage fi elle avait plus de citoyens tels que vous.

Je n'ofe me flatter du bonheur de vous voir, mais je le défire avec une paffion égale au refpect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

## LETTRE CCXIII.

### A M. DAMILAVILLE.

Le 15 de mars.

MON cher frère, il y a donc de la juftice fur la terre; il y a donc de l'humanité. Les hommes ne font donc pas tous de méchans coquins, comme on le dit.

Il me femble que le jour du confeil d'Etat eft un grand jour pour la philofophie. C'eft le jour de votre triomphe, mon cher frère;

vous avez bien aidé à la victoire ; vous avez servi les *Calas* mieux que personne. 1763.

Tout le monde dit que M. de *Crosne* a rapporté l'affaire avec une éloquence digne de l'auguste assemblée devant laquelle il parlait. Il est devenu célèbre tout d'un coup. C'est un jeune homme d'un rare mérite, et qui est un peu de nos adeptes, avec la prudence convenable : le temps n'est pas encore venu de s'expliquer tout haut. Je parie que le marquis *Simon le Franc* est fâché de ce succès, et que son frère a dit la messe pour obtenir de DIEU que la requête fût rejetée.

Je reçois la jolie préface imprimée à Genève aux dépens des chirurgiens-dentistes ; je crois que vous recevrez bientôt la *Relation du voyage*, imprimée à Paris, *aux dépens* de *Simon le Franc*.

J'embrasse plus que jamais mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

On dit que mademoiselle *Clairon* viendra bientôt voir le sauveur *Tronchin* à Genève; nous la prierons de jouer sur notre petit théâtre quand elle se portera bien. Ce sera une de nos singularités d'avoir eu *Clairon* et *le Kain* dans notre bassin des Alpes. Pour les comédiens de Paris, je leur conseille de mettre sur leur porte : *maison à louer*.

1763.

## LETTRE CCXIV.

### A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 15 de mars.

M. *Tronchin*, Mademoiſelle, m'a dit que votre état demande les plus grands ménagemens et l'attention la plus ſcrupuleuſe, et que vous riſquez beaucoup ſi vous voyagez dans le temps de vos accès.

Vous avez demandé qu'on vous louât un appartement à Genève, dans le voiſinage de M. *Tronchin;* non-ſeulement il n'y en a point, mais s'il y en avait, il ferait d'une cherté exceſſive. Il y a même une famille conſidérable de Genève qui, ne pouvant trouver à ſe loger cette année, eſt obligée d'aller habiter un petit château que je poſsède à une lieue de la ville. Genève, d'ailleurs, n'eſt pas un ſéjour qui vous convienne, et on n'y honorerait pas vos talens comme à Paris.

Nous ſommes actuellement, madame *Denis* et moi, aux Délices. C'eſt une maiſon de campagne aſſez agréable, mais les appartemens que nous pouvons donner ſont bien mal diſpoſés. Vous choiſirez celui qui vous conviendra le mieux ; ce ſont plutôt des chambres que des appartemens. Madame *Denis*

eſt malade, je le ſuis auſſi ; M. *Tronchin* viendra dans notre hôpital pour nous trois. 1763.
Nous irons paſſer la belle ſaiſon dans le petit château de Ferney, où vous ſerez beaucoup plus commodément logée. Ferney eſt à deux lieues de Genève ; on rendra compte tous les jours de votre état à M. *Tronchin*, qui veillera ſur votre ſanté.

Voilà, Mademoiſelle, ce que je vous propoſe : l'état de madame *Denis* et le mien nous condamnent à un régime et à une retraite convenables à votre ſituation préſente. Cependant, ſi vous voulez apporter un habit de fête pour le temps de votre convaleſcence, nous mettrons auſſi les nôtres pour la célébrer. Il eſt juſte que la deſcendante de *Corneille* voye la perſonne du monde qui fait le plus d'honneur à ſon grand-père, et que j'aye la conſolation, dans ma vieilleſſe, de me trouver entre vous et elle.

J'ai l'honneur d'être, Mademoiſelle, avec tous les ſentimens qui vous ſont dus, &c.

1763.

## LETTRE CCXV.

A MONSIEUR

LE CHEVALIER DE LA MOTTE-GEFRARD,

LIEUTENANT-COLONEL, &c.

Mars.

Je suis très-fâché, Monsieur, que vous soyez compris dans la réforme, mais consolez-vous; la France a la guerre tous les sept ans, et pour peu que la bonne volonté vous dure, vous exercerez le grand art de faire tuer du monde méthodiquement. Je me croirais très-heureux, très-honoré, et je me donnerais les airs d'un homme considérable, si je pouvais recevoir quelques-uns de vos ordres, et être à portée de faire parvenir à M. le duc de *Choiseul* la commission que vous me donneriez. Vous savez ce que c'est que les faibles bontés d'un ministre pour un pauvre reclus de mon espèce. Il souffre quelquefois que je lui écrive, et c'est très-rarement. Je suis confondu, comme de raison, dans la foule de ceux dont il se souvient. Je ne dois pas, en vérité, prétendre davantage; mais, s'il se presentait quelque

occaſion où je puſſe, ſans faire l'inſolent, 1763.
être votre commiſſionnaire, je ne manquerais pas de vous obéir. Je recevrai, avec reconnaiſſance, le manuſcrit du bacha de *Bonneval* que vous voulez bien m'offrir, et j'en ferai l'uſage que vous ordonnerez. Je vous avoue que je ſerais curieux de ſavoir les motifs de ſa converſion à la foi muſulmane. Apparemment qu'un brave guerrier comme lui a été plus touché des conquêtes de *Mahomet* que de l'humilité de *Jéſus-Chriſt*. Il y a je ne ſais quoi dans ce *Mahomet* qui impoſe. Les religions ſont comme les jeux du trictrac et des échecs, elles nous viennent d'Aſie. Il faut que ce ſoit un pays bien ſupérieur au nôtre, car nous n'avons jamais inventé que des pompons et des falbalas; tout nous vient d'ailleurs, juſqu'à l'inoculation.

Je n'ai pas l'honneur de vous répondre de ma main, parce que je deviens aveugle comme le vieux *Tobie*.

J'ai l'honneur d'être avec les ſentimens les plus reſpectueux et les plus vrais, Monſieur, votre, &c.

1763.

## LETTRE CCXVI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 de mars.

MES anges croient recevoir un gros paquet de vers, mais ce n'eſt que de la proſe. Cette proſe vaut mieux que des vers ; c'eſt un projet d'éducation que M. de *la Chalotais* doit préſenter au parlement de Bretagne, et ſur lequel il m'a fait l'honneur de me conſulter. Si mes anges veulent le parcourir, je crois qu'ils en feront contens. Je vous ſupplie de vouloir bien le lui renvoyer contre-ſigné, ſoit *duc de Praſlin*, ſoit *Courteille*.

Si le procureur général de Toulouſe avait fait de tels ouvrages, au lieu de pourſuivre la mort de *Jean Calas*, je le bénirais au lieu de le maudire.

Je ne ſais point encore quel parti prendra mademoiſelle *Clairon*. Je lui ai offert un logement chez moi ; car aſſurément elle n'en trouverait pas à Genève ; et cette ville à conſiſtoire n'eſt pas trop faite pour une comédienne. M. *Tronchin* prétend que le voyage peut lui être funeſte, dans l'état où elle eſt. Il aſſure de plus qu'elle ne peut jouer d'une année

entière, ſans être en danger de mort. La comédie va être abandonnée; la nôtre l'eſt auſſi. Maman *Denis* eſt toujours malade, et je ſuis plus miſérable que jamais. Ma conſolation eſt la journée du 7 de mars, ce conſeil d'Etat de cent perſonnes, ce qui ne s'était jamais vu, cet arrêt qui eſt déjà la juſtification des *Calas*, cette joie du public, et ce cri unanime contre le capitoul *David*. Tous ces *David* me déplaiſent, à commencer par le roi *David*, et à finir par *David* le libraire. 1763.

Mes anges ont-ils trouvé quelque gros marguillier de Saint-Euſtache qui ait déterré l'extrait baptiſtère d'un *Corneille*, fils d'un *Pierre Corneille*, gentilhomme ordinaire du roi, et d'une *le Cochois*. Il ne m'eſt point venu de nouveaux *Corneille*; mais, s'il m'en venait, ils ne m'ennuieraient pas plus que la Sophonisbe du grand *Pierre*, que je fais actuellement imprimer. Je ne ſais ſi je vivrai aſſez long-temps pour finir cet ouvrage. Je preſſe *Cramer* tant que je peux; car j'aime à corriger des épreuves, et je crains les œuvres poſthumes.

Je préſente mes tendres reſpects à mes anges, et je leur demande pardon du gros paquet.

1763.

## LETTRE CCXVII.

### A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, 21 de mars.

J'AI l'honneur, Monſieur, de vous renvoyer, par M. d'*Argental*, le manuſcrit que vous avez bien voulu me confier, et je vous aſſure que c'eſt avec bien de la peine que je m'en deſſaiſis. Il le fera contre-ſigner par M. le duc de *Praſlin*, ou par quelqu'autre contre-ſigneur.

Ne doutez pas que cet ouvrage ne ſoit imprimé dans plus d'une ville, dès qu'il l'aura été à Rennes. Il ſera bien plus aiſé de le contrefaire que de l'imiter. Vous me ferez une très-grande grâce, Monſieur, de daigner me faire parvenir le *Mémoire ſur l'origine du parlement*. Si le paquet eſt gros, je vous prierai de l'adreſſer pour moi à M. *Damilaville*, premier commis du vingtième, quai Saint-Bernard, à Paris. Si le volume n'eſt pas conſidérable, comme je le crains, ayez la bonté de me l'envoyer en droiture.

J'ai peur de n'avoir pas des notions aſſez juſtes de cette origine ; car, à commencer par l'origine du monde, je n'en vois aucune bien claire. Elles reſſemblent aſſez aux généalogies des grandes maiſons, qui commencent

toutes

toutes par des fables. Quoique le nouveau tableau des sottises du genre-humain soit déjà achevé d'imprimer sous le titre d'Essai sur l'histoire générale, je n'en profiterai pas moins des lumières que vous aurez la bonté de me communiquer. Tout se rajuste au moyen de quelques cartons. 1763.

Vraiment, Monsieur, *le Jugement de la raison* est un joli sujet ; mais les *Appels à la raison* sont déjà oubliés ; et les plaisanteries ne sont bonnes que quand elles sont servies toutes chaudes. D'ailleurs il me paraît bien difficile que la raison prononce sur les enfans de *Loyola*, sans dire son avis sur ceux de cet extravagant *François d'Assise*, et de cet énergumène de *Dominique*, et de cet insolent *Norbert*, et de tous ces instituteurs de milice papale, toujours à charge aux citoyens, et toujours dangereuse pour les gouvernemens.

Je me chargerais bien pourtant, et très-volontiers, d'être le greffier de la raison dans un tribunal dont vous êtes le premier président ; mais je suis depuis long-temps occupé d'une affaire qui n'est ni moins raisonnable ni moins pressante ; c'est malheureusement contre le parlement de Toulouse. La destinée a voulu qu'on me vînt chercher dans les antres des Alpes pour secourir une famille infortunée, sacrifiée au fanatisme le plus

1763. abſurde, et dont le père a été condamné à la roue ſur les indices les plus trompeurs. Vous aurez ſans doute entendu parler de cette aventure : elle intéreſſe toute l'Europe ; car c'eſt le zèle de la religion qui a produit ce déſaſtre. Il me paraît que, grâce à vous, Monſieur, on eſt plus raiſonnable dans l'Armorique que dans la Septimanie. Les têtes bretonnes tiennent de *Locke* et de *Newton*, et les têtes toulouſaines tiennent un peu de *Dominique* et de *Torquemada*.

Je vous avoue que j'ai eu une grande ſatiſfaction quand j'ai ſu que tout le conſeil, au nombre de cent juges, avait condamné, d'une voix unanime, le zèle avec lequel huit catholiques toulouſains ont condamné à la roue un père de famille, parce qu'il était huguenot ; car voilà à quoi ſe réduit tout le procès.

J'ai lu les deux tomes de votre ſociété d'agriculture, et j'en ai profité. J'ai fait ſemer du fromental ; j'ai défriché ; j'ai fait une terre de ſept à huit mille livres de rente, d'une terre qui n'en valait pas trois mille. Cette occupation de la vieilleſſe vaut mieux que de faire des Agéſilas et des Suréna. Cependant j'en fais encore pour mon malheur, mais je n'en ferai pas long-temps : *vox quoque Mœrim deficit ;* ce qui ne me *deficit* point, c'eſt l'eſtime très-reſpectueuſe et le ſincère attachement avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

## LETTRE CCXVIII. 1763.

## A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 23 de mars.

MON cher frère, l'illuftre frère qui daigne tant aimer Brutus, me paraît avoir fuppléé, par fa brillante imagination, à ce qui manque à cette pièce. Je ne peux en confcience lui en favoir mauvais gré. Un tel fuffrage et le vôtre font d'une grande confolation. Je me fouviens que, dans la nouveauté de cette pièce, feu *Bernard de Fontenelle* et compagnie prièrent l'ami *Thiriot* de m'avertir férieufement de ne plus faire de tragédies. Ils lui dirent que je ne réuffirais jamais à ce métier-là. J'en crus quelque chofe, et cependant le démon du théâtre l'emporta. Parlez-en à frère *Thiriot*, il vous confirmera cette anecdote, car il a la mémoire bonne.

Je vous renouvelle mes félicitations fur le fuccès des *Calas*. J'ai appris une des raifons du jugement de Touloufe, qui va bien étonner votre raifon.

Ces vifigoths ont pour maxime que quatre quarts de preuve et huit huitièmes font deux

1763. preuves complètes; et ils donnent à des ouï-dire le nom de quarts de preuve et de huitièmes.

Que dites-vous de cette manière de raisonner et de juger? est-il possible que la vie des hommes dépende de gens aussi absurdes? Les têtes des Hurons et des Topinambous sont mieux faites.

Pour notre ami *Pompignan*, les preuves de son ridicule sont complètes. Je vous répète que cet homme serait bien dangereux, s'il avait autant de pouvoir que d'impertinence. Je sais de très-bonne part qu'il ne vint à Paris que dans le dessein de se faire valoir auprès de la cour, en persécutant les philosophes. Les *quarts* de plaisanterie qui sont dans la *Relation du voyage de Fontainebleau*, et les *huitièmes* de ridicule dont l'*Hymne* est parsemée, feront pour lui un affublement complet. Cet homme voulait nuire, et il ne fera que nous réjouir.

Vous m'avez promis quelques articles de l'*Encyclopédie*, je les attends comme les articles de mon symbole.

Buvez, mes très-chers frères, à la santé de votre vieux frère *Voltaire*.

## LETTRE CCXIX.

1763.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 de mars.

La lettre de mes anges, du 15 de mars, eſt vraiment un bien bon ouvrage, mais je voudrais qu'on leur donnât par plaiſir à commenter Othon, la Toiſon d'or et Sophonisbe, &c., la patience leur échapperait comme à moi; et ſi, pour ſe conſoler, ils reliſaient Iphigénie, ils ſe mettraient à genoux devant *Jean Racine.*

Que m'importe que *Pierre* ſoit venu avant ou après! cela n'entre pour rien dans mes plaiſirs ou dans mes dégoûts; c'eſt l'ouvrage que je juge et non l'homme. Je veux que *Pierre* ait cent fois plus de génie que *Jean*; *Pierre* n'en eſt que plus condamnable d'avoir fait un ſi déteſtable uſage de ſon génie, dans la force de ſon âge. Je ne peux me plaindre de la bonté avec laquelle vous parlez d'un Brutus et d'un Orphelin; j'avouerai même qu'il y a quelques beautés dans ces deux ouvrages; mais encore une fois, vive *Jean!* plus on le lit, et plus on lui découvre un talent unique, ſoutenu par toutes les fineſſes de l'art. En un mot, s'il y a quelque choſe ſur la terre qui approche de la perfection,

1763. c'eſt *Jean*. Je n'ai commenté *Pierre* que pour être utile à ma pupille et au public, et je ne peux être utile qu'en diſant la vérité.

Comme il faut joindre l'agréable à l'utile, voici quelques exemplaires de la relation du marquis de *Pompignan*, faite par lui-même; il y a là je ne ſais quoi de naïf qui me fait plaiſir.

Vous m'ordonnez de vous envoyer une certaine Olimpie pour laquelle je me refroidiſſais beaucoup; c'eſt un enfant que j'étouffais de careſſes. Quand il était au berceau je l'aimais trop, et peut-être à préſent je ne l'aime pas aſſez; je crains qu'on ne lui donne du ridicule dans le monde; car, à moins que le bûcher ne ſoit le plus beau des ſpectacles, il peut devenir grande matière à ſifflets. Je vais ſur le champ faire chercher Olimpie; je dois en avoir encore une aſſez mauvaiſe copie, mais je vous l'enverrai telle qu'elle eſt, pour ne pas vous faire attendre.

## LETTRE CCXX.

1763.

### A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 30 de mars.

J'ai envoyé votre lettre à M. le duc de *Villars*, à l'inftant que je l'ai reçue. Je n'ai pu, monfeigneur le Duc, la porter moi-même, attendu que les vents et les neiges me pourfuivent jufque dans le printemps ; c'eft un petit inconvénient attaché à la beauté de notre payfage bordé par quarante lieues de glace. On dit que c'eft ce qui me rend quinze-vingt, et que j'aurai des yeux avec les beaux jours ; j'en doute beaucoup, car, lorfqu'on eft dans la foixante et dixième année, rien ne revient. Je ne parle pas pour les maréchaux de France qui auront leurs feptante ans, comme nous autres chétifs ; noffeigneurs les maréchaux font d'une meilleure pâte ; et je fuis sûr que, quand vous ferez leur doyen, comme vous l'êtes de l'académie, vous ferez le plus joyeux de la bande. Notre confrère M. de *Pompignan* n'eft pas fi gai, quoiqu'il faffe rire tout le monde. Je ne crois pas que fon fermon foit parvenu jufqu'à vous ; c'eft fon panégyrique qu'il a fait prononcer dans l'églife de fon village de

1763. Pompignan, et dont il eſt l'auteur ; il l'a fait imprimer à Paris, et vous croyez bien qu'il a été affublé de plus de brocards que n'en a jamais eſſuyé feu M. *Chiantpot-la-perruque.*

Un M. de *Radonvilliers*, ci-devant jéſuite, eſt votre autre confrère académicien. Il était, comme vous ſavez, fort recommandé par la cour, et en conſéquence il a obtenu ſix boules noires. Nos pauvres gens de lettres tout effrayés, craignant d'être perdus à la cour, ont fouillé vîte dans leurs poches, et ont montré, par les boules noires qui leur reſtaient, qu'ils en avaient donné de blanches ; de façon qu'il a été bien avéré que c'étaient meſſieurs de la cour eux-mêmes qui avaient fait ce petit préſent à M. de *Radonvilliers*. Cela fait voir qu'il y a des malins par-tout.

Pour M. le duc de *Villars*, votre confrère en pairie, en académie et en gouvernement de province, il eſt engraiſſé et embelli depuis environ trois ſemaines ; ſes créanciers ont appris, avec une joie incroyable, la mort de madame la maréchale ſa mère ; mais, pour moi, j'en ai été très-affligé. Je crois qu'il reſtera encore quelque temps à Genève ; ce n'eſt pas qu'il y ſoit amoureux, mais *Tronchin* qui eſt malade, et qui ne ſort pas de ſon lit, lui promet de le guérir radicalement.

Ah ! Monſeigneur, je n'ai point du tout

l'eſprit

l'eſprit plaiſant, et je ne ſais plus que faire de ma fiancée. Vous devriez bien, quand vous ſerez de loiſir, faire des mémoires de votre vie ; ils ſeraient écrits du ſtyle de ceux de M. le comte de *Grammont*, et ils contiendraient des choſes plus intéreſſantes, plus nobles et plus gaies. Eſt-ce que vous ne ſerez jamais aſſez ſage pour paſſer trois ou quatre mois à Richelieu ? vous repaſſeriez tout ce que vous avez fait dans votre illuſtre et ſingulière vie, et perſonne ne peindrait mieux que vous les ridicules de votre ſiècle. Vraiment notre victoire des *Calas* eſt bien plus grande qu'on ne vous l'a dit ; non-ſeulement on a ordonné l'apport des pièces, mais on a demandé au parlement compte de ſes motifs. 1763.

Cette demande eſt déjà une eſpèce de réprimande ; quand on eſt content de la conduite des gens, on n'exige point qu'ils diſent leurs raiſons. Auſſi M. *Gilbert*, grand parlementaire, n'était point de cet avis.

Le quinze-vingt *V.* ſe met à vos pieds.

1763.

# LETTRE CCXXI.

## A M. HELVETIUS.

Mars.

ORATE, *fratres*, *et vigilate*. Sera-t-il donc possible que, depuis quarante ans, la *Gazette ecclésiastique* ait infecté Paris et la France, et que cinq ou six honnêtes gens bien unis ne se soient pas avisés de prendre le parti de la raison? pourquoi ses adorateurs restent-ils dans le silence et dans la crainte? Ils ne connaissent pas leurs forces. Qui les empêcherait d'avoir chez eux une petite imprimerie, et de donner des ouvrages utiles et courts, dont leurs amis seraient les seuls dépositaires? C'est ainsi qu'en ont usé ceux qui ont imprimé les dernières volontés de ce bon et honnête curé. Il est certain que son témoignage est du plus grand poids, et qu'il peut faire un bien infini. Il est encore certain que, vous et vos amis, vous pourriez faire de meilleurs ouvrages avec la plus grande facilité, et les faire débiter sans vous compromettre. Quelle plus belle vengeance à prendre de la sottise et de la persécution que de les éclairer? Soyez sûr que l'Europe est remplie d'hommes raisonnables, qui ouvrent les yeux

à la lumière. En vérité, le nombre en eſt prodigieux; et je n'ai pas vu, depuis dix ans, un ſeul honnête homme, de quelque pays et de quelque religion qu'il fût, qui ne penſât abſolument comme vous. Si je trouve en mon chemin quelque étranger qui aille à Paris, et qui ſoit digne de vous connaître, je le chargerai pour vous de quelques exemplaires, que j'eſpère avoir bientôt, du même ouvrage qu'un anglais vous a déjà remis. C'eſt à peu-près dans ce goût ſimple que je voudrais qu'on écrivît; il eſt à la portée de tous les eſprits. L'auteur ne cherche point à ſe faire valoir; il n'envie point la réputation, il eſt bien loin de cette faibleſſe; il n'en a qu'une, c'eſt l'amour extrême de la vérité. Vous m'objecterez qu'il ne l'a dite qu'à ſa mort: je l'avoue; et c'eſt par cela même que ſon ouvrage doit produire le plus grand fruit, et qu'il faut le diſtribuer: mais, ſi on peut en faire un meilleur ſans rien riſquer, ſans attendre la mort pour donner la vie aux ames, pourquoi ne le pas faire? Il y a cinq ou ſix pages excellentes et de la plus grande force, dans une petite brochure qui paraît depuis peu (*), qui perce avec peine à Paris, et que vous aurez vue ſans doute. C'eſt un grand dommage que

1763.

(*) Lettre de *J. J. Rouſſeau* à *Chriſtophe de Beaumont*, archevêque de Paris.

1763. l'auteur y parle fans ceffe de lui-même, quand il ne doit parler que de chofes utiles. Son titre eft d'une indécence impertinente, fon ridicule amour propre révolte; c'eft *Diogène*, mais il s'exprime quelquefois en *Platon*. Croiriez-vous que ces audacieufes forties contre un monftre refpecté, n'ont révolté perfonne; et que fa philofophie a trouvé autant de partifans que fa vanité cynique a eu de cenfeurs? Oh! fi quelqu'un pouvait rendre aux hommes le fervice de leur montrer les mêmes vérités, dépouillées de tout ce qui les défigure et les avilit chez cet écrivain, que je le bénirais! Vous êtes l'homme, mais je fuis bien loin de vous prier de courir le moindre rifque. Je fuis idolâtre du vrai, mais je ne veux pas que vous hafardiez d'en être la victime. Tâchez de rendre fervice au genre-humain fans vous faire le moindre tort.

Ce font-là, Monfieur, les vœux de la perfonne du monde qui vous eftime le plus, et qui vous eft le plus attachée. J'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéiffante fervante,

*De Mitèle.*

## LETTRE CCXXII.

1763.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 2 d'avril, veille de Pâques.

MES yeux permettent à ma main d'écrire. Mes anges, vous êtes bien tutélaires, et vous n'êtes pas oisifs. Le père *Mabillon* n'a jamais tant fait de recherches que vous daignez m'en envoyer. Il y a surtout un *Corneille*, vinaigrier, dans le treizième siècle, qui est un point d'érudition assez rare. N'est-ce point ce vinaigrier-là qui a fait Suréna et Pulchérie? Il est vrai, mes anges, que je me plains quelquefois du temps que ces dernières pièces me sont perdre. Figurez-vous la mine que fait un pauvre homme qui a été presque aveugle tout l'hiver, et qui était forcé de lire Attila imprimé menu. Ma mauvaise humeur n'empêche pas que je ne rende à notre père *Pierre* toute la justice qui lui est due; et si je révèle la turpitude de notre père, c'est en adorant ce qu'il a de bon.

Adélaïde du Guesclin ou le Duc de Foix, bonnet sale ou sale bonnet, c'est la même chose, c'est-à-dire que ces deux pièces sont également médiocres, à cela près que le

1763. bonnet ſale d'Adélaïde eſt encore plus ſale que celui du Duc de Foix.

Puiſque me voilà ſur l'article du tripot, je vous avouerai que j'ai du faible pour le Droit du ſeigneur, et que l'ouvrage me paraît neuf et piquant. J'ai peut-être tort ; je ſens encore entrailles de père pour Olimpie. Croyez-moi, cela fait un beau ſpectacle. Je compte les yeux pour quelque choſe. Une petite fille tendre, naïve, avec un petit grain de nobleſſe et de fermeté, eſt plus mon affaire pour *Olimpie*, qu'une héroïne fière, vigoureuſe, connaiſſant toutes les fineſſes de l'art, et ayant l'air d'avoir rôti le balai. *Olimpie* reſſemble plus à *Zaïre* qu'à *Cornélie*.

Paſſons à la proſe, mes anges. Je mets à l'ombre de vos ailes ce tome du czar *Pierre*. Liſez les chapitres ſur la religion et ſur la mort d'*Alexis*.

Il y a une autre proſe plus intéreſſante, c'eſt celle des derniers chapitres de l'Hiſtoire générale. J'eſtime qu'il faut abſolument que ni M. de *Malesherbes* ni perſonne n'en permette l'entrée en France, avant que mes anges et leurs amis aient donné leur approbation, et qu'ils aient indiqué ce qui pourrait trop déplaire. On ſait bien qu'il faut dire la vérité, mais les vérités contemporaines exigent quelque diſcrétion.

Mes anges, nous baiſons tous le bout de vos ailes.

## LETTRE CCXXIII.

1763.

## AU MEME.

Aux Délices, 9 d'avril.

Mes anges, déployez vos ailes et couvrez-moi. Les frères *Cramer* ſe ſont aviſés de mettre mon nom en gros caractères à la tête de cet Eſſai ſur l'Hiſtoire générale, où je peins le genre-humain aſſez en laid pour le rendre reſſemblant. Ils m'avaient toujours promis de ſupprimer mon nom. *Meſſieurs* peuvent très-bien brûler mon livre comme un mandement d'évêque, mais j'ai toujours dit aux *Cramer* que je voulais être brûlé anonyme. Ils me l'avaient promis. Ils me manquent de parole, et leur édition eſt déjà en chemin; ils manquent à la foi des traités, et ils me doivent aſſez pour être fidelles. Je ſuis outré. J'ai recours à vous. Je ne veux point être brûlé en mon propre et privé nom. Vous avez un *Cramer* à Paris; vous me direz qu'il n'eſt point libraire, qu'il eſt prince de Genève; mais un prince doit avoir de la clémence. Le fait eſt que, s'ils n'ôtent pas mon nom, et s'ils n'insèrent pas dans l'ouvrage les cartons néceſſaires, je demanderai net la ſaiſie des exemplaires fataux ou fatals.

1763. Les dernières pièces du père *Pierre*, et les dernières sottises de ma chère nation, ne laissent pas de me gêner ; car, en qualité de critique et d'historien, vous savez que la vérité est mon premier devoir, et la dire sans déplaire aux gens de mauvaise humeur, c'est la pierre philosophale.

Ce qui m'est encore fort amer, c'est que lesdits *Cramer* ont recueilli tous les traits nouveaux que j'ai ajoutés à la nouvelle édition de l'Histoire générale ; et, de tous ces petits morceaux, ils ont fait un recueil qui se trouve être la satire du genre-humain. Ils prétendent donner ce recueil comme un supplément pour ceux qui ont la première édition. Qu'arrivera-t-il ? Les traits qui ne frappaient pas, quand ils étaient épars dans huit volumes, paraîtront un peu trop piquans quand ils seront rassemblés dans un seul tome ; ce sera-là le corps du délit. J'ai souvent représenté que la chose était dangereuse ; mais ces messieurs, en pesant mon danger et leur intérêt, ont vu que leur intérêt avait beaucoup plus de poids. Ils ont dit que, s'ils n'avaient pas fait ce recueil, d'autres l'auraient fait ; et leur maudit recueil est en chemin avec l'édition entière de l'Histoire. Voilà donc dangers sur dangers ; et s'ils mettent mon nom au petit recueil, et s'ils n'y mettent pas les cartons, je me tiens

pour brûlé, et, Dieu merci, c'eſt la ſeule récompenſe de cinquante ans de travaux. *Meſſieurs* devraient cependant me ménager un peu ; car, en vérité, pourront-ils empêcher que leur refus de rendre juſtice au peuple ne ſoit conſigné dans toutes les gazettes ? pourront-ils empêcher que ce refus ne ſoit auſſi ridicule qu'injuſte ? plairont-ils beaucoup au gouvernement en proſcrivant des ouvrages où la conduite du roi ſe trouve, par le ſeul expoſé et ſans aucune louange, le modèle de la modération et de la ſageſſe, et où leurs irrégularités paraiſſent, ſans aucun trait de ſatire, le comble de la mauvaiſe humeur, pour ne rien dire de plus ?

1763.

Le parlement eſt puiſſant, mais la vérité eſt plus forte que lui. Rien ne réſiſte à une hiſtoire ſimple et vraie ; et ce qu'il a certainement de mieux à faire, c'eſt de ne rien dire. Vous ſentez bien que je parle toujours au miniſtre d'un petit-fils de *Louis XIV*, à l'ami de MM. les ducs de *Praſlin* et de *Choiſeul*, et non pas au conſeiller d'honneur.

Le but et le réſumé de cette longue lettre eſt qu'il m'importe très-peu qu'*Omer* dénonce mon livre, mais que je ne veux pas qu'il dénonce mon nom, et que je vous ſupplie, mes divins anges, d'engager le prince *Cramer* à ordonner à quelqu'un des officiers de ſa

1763. garde d'ôter ce nom qui n'eſt pas en odeur de ſainteté. Cette précaution et quelques cartons ſont tout ce que je veux.

Si j'étais ſeulement commis de la chambre ſyndicale, j'arrêterais le débit d'Olimpie juſqu'à ce qu'elle ait été tolérée ou ſifflée au théâtre ; mais je ne ſuis pas fait pour avoir des dignités en France ; je ne veux qu'un titre, et le voici :

Je ne ſais quel anglais fit mettre ſur ſon tombeau : Ci gît l'ami de *Philippe Sidney* ; je veux qu'on grave ſur le mien : Ci gît l'ami de monſieur et de madame d'*Argental*.

*Fin du Tome huitième.*

# TABLE ALPHABETIQUE

## DES LETTRES

### CONTENUES DANS CE VOLUME.

### A.

B.

## C.

D.

## E.



## F.



## G.

H.



I.



L.



M.



P.

## R.



## S.

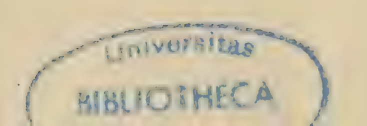
## T.

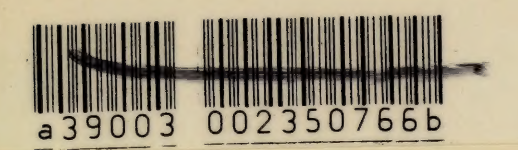


## V.



*Fin de la Table du tome huitième.*




a39003 002350766b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 07 11 08 07 1